

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.



Voltaire, François Marie Arouet de

OEUVRES COMPLETES DE VOLTAIRE.

TOME QUARANTE-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.



DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

H.

HABILE, HABILETÉ.

HABILE, terme adjectif, qui comme preſque tous les autres, a des acceptions diverſes, ſelon qu'on l'emploie. Il vient évidemment du latin *habilis*, & non, comme le prétend *Pezron*, du celte *habil*. Mais il importe plus de ſavoir la ſignification des mots que leur ſource.

En général il ſignifie plus que capable, plus qu'inſtruit, ſoit qu'on parle d'un artiſte ou d'un général, ou d'un ſavant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit ſur la guerre, ou même l'avoir vue, ſans être habile à la faire. Il peut être capable de commander ; mais pour acquérir le nom d'habile général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec ſuccès.

Un juge peut ſavoir toutes les lois ſans être habile à les appliquer. Le ſavant peut n'être habile ni à écrire ni à enſeigner : l'habile homme eſt donc celui qui ſait un grand uſage de ce qu'il ſait ; le capable peut, & l'habile exécute. Ce mot ne convient point aux arts de pur génie ; on ne dit pas, un habile poëte, un habile orateur ; & ſi on le dit quelquefois

d'un orateur, c'eſt lorſqu'il s'eſt tiré avec habileté, avec dextérité d'un ſujet épineux.

Par exemple, *Boſſuet* ayant à traiter, dans l'oraiſon funèbre du grand *Condé*, l'article de ſes guerres civiles, dit qu'il y a une pénitence auſſi glorieuſe que l'innocence même. Il manie ce morceau habilement, & dans le reſte il parle avec grandeur.

On dit, habile hiſtorien, c'eſt-à-dire l'hiſtorien qui a puiſé dans les bonnes ſources, qui a comparé les relations, qui en juge ſainement, en un mot qui s'eſt donné beaucoup de peine. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable, il eſt plus qu'habile, il eſt grand hiſtorien, comme *Tite-Live*, de *Thou* &c.

Le mot d'habile convient aux arts qui tiennent à la fois de l'eſprit & de la main, comme la peinture, la ſculpture. On dit, un habile peintre, un habile ſculpteur, parce que ces arts ſuppoſent un long apprentiſſage, au lieu qu'on eſt poëte preſque tout d'un coup, comme *Virgile*, *Ovide* &c. & qu'on eſt même orateur ſans avoir beaucoup étudié, ainſi que plus d'un prédicateur.

Pourquoi dit-on pourtant habile prédicateur ? C'eſt qu'alors on fait plus d'attention à l'art qu'à l'éloquence, & ce n'eſt pas un grand éloge. On ne dit pas du ſublime *Boſſuet*, c'eſt un *habile feſeur d'oraiſons funèbres*. Un ſimple joueur d'inſtrumens eſt habile. Un compoſiteur doit être plus qu'habile ; il lui faut du génie. Le metteur-en-œuvre travaille adroitement ce que l'homme de goût a deſſiné habilement.

Dans le ſtyle comique, habile peut ſignifier diligent, empreſſé. *Molière* fait dire à M. *Loyal :*

Que chacun ſoit habile
A vider de céans juſqu'au moindre uſtenſile.

Un habile homme dans les affaires eſt inſtruit, prudent & actif ; ſi l'un de ces trois mérites lui manque, il n'eſt point habile.

Habile courtiſan emporte un peu plus de blâme que de louange ; il veut dire trop ſouvent habile flatteur ; il peut auſſi ne ſignifier qu'un homme adroit qui n'eſt ni bas ni méchant. Le renard qui, interrogé par le lion ſur l'odeur qu'exhale ſon palais, lui répond qu'il eſt enrhumé, eſt un courtiſan habile. Le renard qui pour ſe venger de la calomnie du loup conſeille au vieux lion la peau d'un loup fraîchement écorché pour réchauffer ſa majeſté, eſt plus qu'habile courtiſan. C'eſt en conſéquence qu'on dit, un habile fripon, un habile ſcélérat.

Habile, en juriſprudence, ſignifie reconnu capable par la loi ; & alors capable veut dire ayant droit, ou pouvant avoir droit. On eſt habile à ſuccéder ; les filles ſont quelquefois habiles à poſſéder une pairie, elles ne ſont point habiles à ſuccéder à la couronne.

Les particules *dans*, *à* & *en*, s'emploient avec ce mot. On dit, habile dans un art, habile à manier le ciſeau, habile en mathématique.

On ne s'étendra point ici ſur le moral, ſur le danger de vouloir être trop habile, ou de faire l'habile homme, ſur les riſques que court ce qu'on appelle une habile femme, quand elle veut gouverner

les affaires de ſa maiſon ſans conſeil. On craint d'enfler ce dictionnaire d'inutiles déclamations. (a) Ceux qui préſident à ce grand & important ouvrage doivent traiter au long les articles des arts & des ſciences qui inſtruiſent le public ; & ceux auxquels ils confient de petits articles de littérature doivent avoir le mérite d'être courts.

Habileté. Ce mot eſt à capacité ce qu'habileté eſt à capable : habileté dans une ſcience, dans un art, dans la conduite.

On exprime une qualité acquiſe en diſant, il a de l'habileté. On exprime une action en diſant, il a conduit cette affaire avec habileté.

Habilement a les mêmes acceptions : il travaille, il joue, il enſeigne habilement, il a ſurmonté habilement cette difficulté. Ce n'eſt guère la peine d'en dire davantage ſur ces petites choſes.

HAUTAIN.

HAUTAIN eſt le ſuperlatif de haut & d'altier. Ce mot ne ſe dit que de l'eſpèce humaine : on peut dire en vers,

Un courſier plein de feu levant ſa tête altière.

. . . .

J'aime mieux ces forêts altières
Que ces jardins plantés par l'art ;

mais on ne peut dire *forêt hautaine*, *tête hautaine* d'un courſier. On a blâmé dans *Malherbe*, & il paraît que c'eſt à tort, ces vers ſi connus :

(a) Ces mots ont été compoſés pour le *Dictionnaire encyclopédique.*

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

On a prétendu que l'auteur a supposé mal à propos les ames dans ces sépulcres ; mais on pouvait se souvenir qu'il y avait deux sortes d'ames chez les poëtes anciens, l'une était l'entendement, & l'autre l'ombre légère, le simulacre du corps. Cette dernière restait quelquefois dans les tombeaux, ou errait autour d'eux. La théologie ancienne est toujours celle des poëtes, parce que c'est celle de l'imagination. On a cru cette petite observation nécessaire.

Hautain est toujours pris en mauvaise part. C'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant ; c'est le plus sûr moyen de se faire haïr, & le défaut dont on doit le plus soigneusement corriger les enfans. On peut être haut dans l'occasion avec bienséance. Un prince peut & doit rejeter avec une hauteur héroïque des propositions humiliantes, mais non pas avec des airs hautains, un ton hautain, des paroles hautaines. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines, parce qu'ils leur passent tout ; mais les femmes ne leur pardonnent pas.

L'ame haute est l'ame grande ; la hautaine est superbe. On peut avoir le cœur haut avec beaucoup de modestie : on n'a point l'humeur hautaine sans un peu d'insolence ; l'insolent est à l'égard du hautain ce qu'est le hautain à l'impérieux. Ce sont des nuances qui se suivent, & ces nuances sont ce qui détruit les synonymes.

On a fait cet article le plus court qu'on a pu, par les mêmes raiſons qu'on peut voir au mot *habile*. Le lecteur ſent combien il ſerait aiſé & ennuyeux de déclamer ſur ces matières.

HAUTEUR.

Grammaire, morale.

SI hautain eſt pris en mal, hauteur eſt tantôt une bonne, tantôt une mauvaiſe qualité, ſelon la place qu'on tient, l'occaſion où l'on ſe trouve, & ceux avec qui l'on traite. Le plus bel exemple d'une hauteur noble & bien placée, eſt celui de *Popilius*, qui trace un cercle autour d'un puiſſant roi de Syrie, & lui dit : Vous ne ſortirez pas de ce cercle ſans ſatisfaire à la république ou ſans attirer ſa vengeance. Un particulier qui en uſerait ainſi ſerait un impudent. *Popilius* qui repréſentait Rome, mettait toute la grandeur de Rome dans ſon procédé, & pouvait être un homme modeſte.

Il y a des hauteurs généreuſes ; & le lecteur dira que ce ſont les plus eſtimables. Le duc d'*Orléans*, régent du royaume, preſſé par M. *Sum*, envoyé de Pologne, de ne point recevoir le roi *Staniſlas*, lui répondit : Dites à votre maître que la France a toujours été l'aſile des rois.

La hauteur avec laquelle *Louis XIV* traita quelquefois ſes ennemis eſt d'un autre genre, & moins ſublime.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici ce que le père *Bouhours* dit du miniſtre d'Etat *Pompone*. *Il avait une hauteur, une fermeté d'ame que rien ne feſait ployer*. *Louis XIV* dans un mémoire de ſa main, (*a*) dit de ce même miniſtre, qu'il n'avait ni fermeté, ni dignité.

On a ſouvent employé au pluriel le mot hauteur dans le ſtyle relevé, les *hauteurs de l'eſprit humain;* & on dit dans le ſtyle ſimple, il a eu des hauteurs, il s'eſt fait des ennemis par ſes hauteurs.

Ceux qui ont approfondi le cœur humain en diront davantage ſur ce petit article.

HEMISTICHE.

HEMISTICHE, ἡμίστιχος, *ſ. m.* moitié de vers, demi-vers, repos au milieu du vers. Cet article, qui paraît d'abord une minutie, demande pourtant toute l'attention de quiconque veut s'inſtruire. Ce repos à la moitié d'un vers n'eſt proprement le partage que des vers alexandrins. La néceſſité de couper toujours ces vers en deux parties égales, & la néceſſité non moins forte d'éviter la monotonie, d'obſerver ce repos & de le cacher, font des chaînes qui rendent l'art d'autant plus précieux qu'il eſt plus difficile.

Voici des vers techniques qu'on propoſe, quelques faibles qu'ils ſoient, pour montrer par quelle méthode on doit rompre cette monotonie que la loi de l'hémiſtiche ſemble entraîner avec elle.

(*a*) On trouve ce mémoire dans le *Siècle de Louis XIV*.

Obfervez l'hémiftiche, & redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phrafe heureufe, & clairement rendue,
Soit tantôt terminée, & tantôt fufpendue;
C'eft le fecret de l'art. Imitez ces accens
Dont l'aifé Geliotte avait charmé nos fens.
Toujours harmonieux, & libre fans licence,
Il n'appéfantit point fes fons & fa cadence.
Sallé, dont Terpficore avait conduit les pas,
Fit fentir la mefure, & ne la marqua pas.

Ceux qui n'ont point d'oreilles n'ont qu'à confulter feulement les points & les virgules de ces vers, ils verront qu'étant toujours partagés en deux parties égales, chacune de fix fyllabes, cependant la cadence y eft toujours variée, la phrafe y eft contenue ou dans un demi-vers, ou dans un vers entier, ou dans deux. On peut même ne compléter le fens qu'au bout de fix vers ou de huit; & c'eft ce mélange qui produit une harmonie dont on eft frappé, & dont peu de lecteurs voient la caufe.

Plufieurs dictionnaires difent que l'hémiftiche eft la même chofe que la céfure. Mais il y a une grande différence. L'hémiftiche eft toujours à la moitié du vers. La céfure qui rompt le vers eft par-tout où elle coupe la phrafe.

Tiens le voilà. marchons. il eft à nous. viens, frappe.

Prefque chaque mot eft une céfure dans ce vers.

Hélas quel eft le prix des vertus? la fouffrance.

La céfure eft ici à la neuvième fyllabe.

Dans les vers de cinq pieds ou de dix ſyllabes, il n'y a point d'hémiſtiche, quoi qu'en diſent tant de dictionnaires; il n'y a que des céſures, on ne peut couper ces vers en deux parties égales de deux pieds & demi.

Ainſi partagez — boiteux & mal faits.
Ces vers languiſſans — ne plairaient jamais.

On en voulut faire autrefois de cette eſpèce, dans le temps qu'on cherchait l'harmonie qu'on n'a que très-difficilement trouvée. On prétendait imiter les vers pentamètres latins, les ſeuls qui ont en effet naturellement cet hémiſtiche. Mais on ne ſongeait pas que les vers pentamètres étaient variés par les ſpondées & par les dactyles; que leurs hémiſtiches pouvaient contenir ou cinq ou ſix ou ſept ſyllabes. Mais ce genre de vers français, au contraire, ne pouvant jamais avoir que des hémiſtiches de cinq ſyllabes égales; & ces deux meſures étant trop courtes & trop rapprochées, il en réſultait néceſſairement cette uniformité ennuyeuſe qu'on ne peut rompre comme dans les vers alexandrins. De plus, le vers pentamètre latin, venant après un hexamètre, produiſait une variété qui nous manque.

Ces vers de cinq pieds à deux hémiſtiches égaux pourraient ſe ſouffrir dans des chanſons; ce fut pour la muſique que *Sapho* les inventa chez les Grecs, & qu'*Horace* les imita quelquefois, lorſque le chant était joint à la poëſie, ſelon ſa première inſtitution. On pourrait parmi nous introduire dans le chant cette meſure qui approche de la ſaphique.

L'amour eſt un Dieu—que la terre adore,
Il fait nos tourmens—il ſait les guérir,
Dans un doux repos—heureux qui l'ignore,
Plus heureux cent fois—qui peut le ſervir.

Mais ces vers ne pourraient être tolérés dans des ouvrages de longue haleine, à cauſe de la cadence uniforme. Les vers de dix ſyllabes ordinaires ſont d'une autre meſure ; la céſure ſans hémiſtiche eſt preſque toujours à la fin du ſecond pied, de ſorte que le vers eſt ſouvent en deux meſures, l'une de quatre, l'autre de ſix ſyllabes. Mais on lui donne auſſi ſouvent une autre place, tant la variété eſt néceſſaire ?

Languiſſant, faible & courbé ſous les maux,
J'ai conſumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de ſoins ? l'envie ;
Son ſouffle impur empoiſonna ma vie.

Au premiers vers, la céſure eſt après le mot *faible ;* au ſecond, après *jours;* au troiſième elle eſt encore plus loin, après *ſoins;* au quatrième elle eſt après *impur*.

Dans les vers de huit ſyllabes il n'y a ni hémiſtiche ni céſure.

Loin de nous ce diſcours vulgaire,
Que la nature dégénère,
Que tout paſſe & que tout finit.
La nature eſt inépuiſable,
Et le travail infatigable
Eſt un Dieu qui la rajeunit.

Au premier vers s'il y avait une césure, elle serait à la sixième syllabe. Au troisième, elle serait à la troisième syllabe, *passe*, plutôt à la quatrième *se*, qui est confondue avec la troisième *pas;* mais en effet il n'y a point là de césure. L'harmonie des vers de cette mesure consiste dans le choix heureux des mots & dans les rimes croisées ; faible mérite sans les pensées & les images.

Les Grecs & les Latins n'avaient point d'hémistiches dans leurs vers hexamètres. Les Italiens n'en ont dans aucune de leurs poësies.

Le donne, i cavalier, l'armi, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto
Che furo al tempo che passaro i mori
D'Africa il mar, & in Francia nocquer tanto &c.

Ces vers sont comptés d'onze syllabes, & le génie de la langue italienne l'exige. S'il y avait un hémistiche, il faudrait qu'il tombât au deuxième pied & trois quarts.

La poësie anglaise est dans le même cas. Les grands vers anglais sont de dix syllabes ; ils n'ont point d'hémistiches, mais ils ont des césures marquées.

At tropington—not far from Cambridge, stood
A cross a pleasing stream—a bridge of would
Near it a mill—in low and plashy ground,
Where corn for all the neibouring parts—was ground.

Les césures différentes de ces vers sont désignées par les tirets.

Au reste, il est inutile de dire que ces vers sont le commencement de l'ancien conte italien du

Berceau, traité depuis par *la Fontaine*. Mais ce qui eſt utile pour les amateurs, c'eſt de ſavoir que non-ſeulement les Anglais & les Italiens ſont affranchis de la gène de l'hémiſtiche, mais encore qu'ils ſe permettent tous les *hiatus* qui choquent nos oreilles; & qu'à ces libertés ils ajoutent celle d'alonger & d'accourcir les mots ſelon le beſoin, d'en changer la terminaiſon, de leur ôter des lettres; qu'enfin dans leurs pièces dramatiques & dans quelques poëmes, ils ont ſecoué le joug de la rime. De ſorte qu'il eſt plus aiſé de faire cent vers italiens & anglais paſſables que dix français, à génie égal.

Les vers allemands ont un hémiſtiche, les eſpagnols n'en ont point. Tel eſt le génie différent des langues, dépendant en grande partie de celui des nations. Ce génie qui conſiſte dans la conſtruction des phraſes, dans les termes plus ou moins longs, dans la facilité des inverſions, dans les verbes auxiliaires, dans le plus ou moins d'articles, dans le mélange plus ou moins heureux des voyelles & des conſonnes; ce génie, dis-je, détermine toutes les différences qui ſe trouvent dans la poëſie de toutes les nations. L'hémiſtiche tient évidemment à ce génie des langues.

C'eſt bien peu de choſe qu'un hémiſtiche. Ce mot ſemblait à peine mériter un article, cependant on a été forcé de s'y arrêter un peu. Rien n'eſt à mépriſer dans les arts; les moindres règles ſont quelquefois d'un très-grand détail. Cette obſervation ſert à juſtifier l'immenſité de ce dictionnaire, & doit inſpirer de la reconnaiſſance par les peines prodigieuſes de ceux qui ont entrepris un ouvrage, lequel doit rejeter,

à la vérité, toute déclamation, tout paradoxe, toute opinion hasardée, mais qui exige que tout soit approfondi.

HERESIE.

SECTION PREMIERE.

MOT grec qui signifie *croyance*, *opinion de choix*. Il n'est pas trop à l'honneur de la raison humaine qu'on se soit haï, persécuté, massacré, brûlé pour des opinions choisies; mais ce qui est encore fort peu à notre honneur, c'est que cette manie nous ait été particulière comme la lèpre l'était aux Hébreux, & jadis la vérole aux Caraïbes.

Nous savons bien, théologiquement parlant, que l'hérésie étant devenue un crime, ainsi que le mot une injure; nous savons, dis-je, que l'Eglise latine pouvant seule avoir raison, elle a été en droit de réprouver tous ceux qui étaient d'une opinion différente de la sienne.

D'un autre côté l'Eglise grecque avait le même droit; (*a*) aussi réprouva-t-elle les Romains quand ils eurent choisi une autre opinion que les Grecs sur la procession du St Esprit, sur les viandes de carême, sur l'autorité du pape &c. &c.

Mais sur quel fondement parvint-on enfin à faire brûler, quand on fut le plus fort, ceux qui avaient des opinions de choix? Ils étaient sans doute criminels devant DIEU, puisqu'ils étaient opiniâtres. Ils devaient

(*a*) Voyez les conciles de Constantinople, à l'article *Concile*.

donc, comme on n'en doute pas, être brûlés pendant toute l'éternité dans l'autre monde. Mais pourquoi les brûler à petit feu dans celui-ci? Ils repréſentaient que c'était entreprendre ſur la juſtice de DIEU; que ce ſupplice était bien dur de la part des hommes; que de plus il était inutile, puiſqu'une heure de ſouffrances ajoutée à l'éternité eſt comme zéro.

Les ames pieuſes répondaient à ces reproches que rien n'était plus juſte que de placer ſur des braſiers ardens quiconque avait une *opinion choiſie*; que c'était ſe conformer à DIEU que de faire brûler ceux qu'il devait brûler lui-même; & qu'enfin puiſqu'un bûcher d'une heure ou deux eſt zéro par rapport à l'éternité, il importait très-peu qu'on brûlât cinq ou ſix provinces pour des opinions de choix, pour des héréſies.

On demande aujourd'hui chez quels anthropophages ces queſtions furent agitées, & leurs ſolutions prouvées par les faits? nous ſommes forcés d'avouer que ce fut chez nous-mêmes, dans les mêmes villes où l'on ne s'occupe que d'opéra, de comédies, de bals, de modes & d'amour.

Malheureuſement ce fut un tyran qui introduiſit la méthode de faire mourir les hérétiques; non pas un de ces tyrans équivoques qui ſont regardés comme des ſaints dans un parti, & comme des monſtres dans l'autre: c'était un *Maxime*, compétiteur de *Théodoſe I*, tyran avéré par l'empire entier dans la rigueur du mot.

Il fit périr à Trèves, par la main des bourreaux, l'eſpagnol *Priſcillien* & ſes adhérens, dont les opinions furent jugées erronées par quelques évêques d'Eſpagne.

d'Espagne. (*b*) Ces prélats sollicitèrent le supplice des priscillianistes avec une charité si ardente que *Maxime* ne put leur rien refuser. Il ne tint pas même à eux qu'on ne fît couper le cou à *S*[t] *Martin* comme à un hérétique. Il fut bien heureux de sortir de Trèves, & de s'en retourner à Tours.

Il ne faut qu'un exemple pour établir un usage. Le premier qui chez les Scythes fouilla dans la cervelle de son ennemi & fit une coupe de son crâne, fut suivi par tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Scythes. Ainsi fut consacrée la coutume d'employer des bourreaux pour couper des opinions.

On ne vit jamais d'hérésie chez les anciennes religions, parce qu'elles ne connurent que la morale & le culte. Dès que la métaphysique fut un peu liée au christianisme, on disputa; & de la dispute naquirent différens partis comme dans les écoles de philosophie. Il était impossible que cette métaphysique ne mêlât pas ses incertitudes à la foi qu'on devait à JESUS-CHRIST. Il n'avait rien écrit, & son incarnation était un problème que les nouveaux chrétiens, qui n'étaient pas inspirés par lui-même, résolvaient de plusieurs manières différentes. *Chacun prenait parti*, comme dit expressément *S*[t] *Paul* ; (*c*) *les uns étaient pour Apollos, les autres pour Céphas.*

Les chrétiens en général s'appelèrent long-temps *Nazaréens* ; & même les gentils ne leur donnèrent guère d'autre nom dans les deux premiers siècles. Mais il y eut bientôt une école particulière de nazaréens qui eurent un évangile différent des quatre canoniques.

(*b*) *Histoire de l'Eglise*, quatrième siècle.

(*c*) I. aux Corinth. chap. I, v. 11 & 12.

On a même prétendu que cet évangile ne différait que très-peu de celui de S[t] *Matthieu*, & lui était antérieur. S[t] *Epiphane* & S[t] *Jérôme* placent les nazaréens dans le berceau du chriſtianiſme.

Ceux qui ſe crurent plus ſavans que les autres prirent le titre de gnoſtiques, les *connaiſſeurs ;* & ce nom fut long-temps ſi honorable que S[t] *Clément* d'Alexandrie, dans ſes Stromates, (*d*) appelle toujours les bons chrétiens, vrais gnoſtiques. *Heureux ceux qui ſont entrés dans la ſainteté gnoſtique !*

Celui qui mérite le nom de gnoſtique (*e*) *réſiſte aux ſéducteurs, & donne à quiconque demande.*

Les cinquième & ſixième livres des Stromates ne roulent que ſur la perfection du gnoſtique.

Les ébionites étaient inconteſtablement du temps des apôtres ; ce nom qui ſignifie *pauvre*, leur rendant chère la pauvreté dans laquelle JESUS était né. (*f*)

Cérinthe était auſſi ancien ; (*g*) on lui attribuait l'Apocalypſe de S[t] *Jean*. On croit même que S[t] *Paul* & lui eurent de violentes diſputes.

Il ſemble à notre faible entendement que l'on devait attendre des premiers diſciples une déclaration ſolemnelle, une profeſſion de foi complète & inaltérable, qui terminât toutes les diſputes paſſées, & qui prévînt toutes les querelles futures : DIEU ne le permit pas. Le ſymbole nommé *des apôtres*, qui eſt court,

(*d*) Liv. I, n. 7. (*e*) Liv. IV, n. 4.

(*f*) Il paraît peu vraiſemblable que les autres chrétiens les aient appelés *ébionites*, pour faire entendre qu'ils étaient *pauvres d'entendement*. On prétend qu'ils croyaient JESUS fils de *Joſeph*.

(*g*) *Cérinthe* & les ſiens diſaient que JESUS n'était devenu CHRIST qu'après ſon baptême. *Cérinthe* fut le premier auteur de la doctrine du règne de mille ans, qui fut embraſſée par tant de pères de l'Egliſe.

& où ne se trouvent ni la consubstantiabilité, ni le mot *trinité*, ni les sept sacremens, ne parut que du temps de *St Jérôme*, de *St Augustin* & du célébre prêtre d'Aquilée *Rufin*. Ce fut, dit-on, ce saint prêtre ennemi de *St Jérôme* qui le rédigea.

Les héréfies avaient eu le temps de se multiplier; on en comptait plus de cinquante dès le cinquième siècle.

Sans oser scruter les voies de la Providence, impénétrables à l'esprit humain, & consultant autant qu'il est permis les lueurs de notre faible raison, il semble que de tant d'opinions sur tant d'articles il y en eut toujours quelqu'une qui devait prévaloir. Celle-là était l'orthodoxe, *droit enseignement*. Les autres sociétés se disaient bien orthodoxes aussi; mais étant les plus faibles, on ne leur donna que le nom d'*hérétiques*.

Lorsque dans la suite des temps l'Eglise chrétienne orientale, mère de l'Eglise d'Occident, eût rompu sans retour avec sa fille, chacune resta souveraine chez elle, & chacune eut ses héréfies particulières, nées de l'opinion dominante.

Les barbares du Nord étant nouvellement chrétiens, ne purent avoir les mêmes sentimens que les contrées méridionales, parce qu'ils ne purent adopter les mêmes usages. Par exemple, ils ne purent de longtemps adorer les images, puisqu'ils n'avaient ni peintres ni sculpteurs. Il était bien dangereux de baptiser un enfant en hiver dans le Danube, dans le Veser, dans l'Elbe.

Ce n'était pas une chose aisée pour les habitans des bords de la mer Baltique, de savoir précisément les opinions du Milanais & de la Marche d'Ancone.

Les peuples du midi & du nord de l'Europe eurent donc des opinions choisies, différentes les unes des autres. C'est, ce me semble, la raison pour laquelle *Claude* évêque de Turin, conserva dans le neuvième siècle tous les usages & tous les dogmes reçus au huitième & au septième depuis le pays des Allobroges jusqu'à l'Elbe & au Danube.

Ces dogmes & ces usages se perpétuèrent dans les vallées & dans les creux des montagnes, & vers les bords du Rhône chez des peuples ignorés, que la déprédation générale laissait en paix dans leur retraite & dans leur pauvreté, jusqu'à ce qu'enfin ils parurent sous le nom de *Vaudois* au douzième siècle, & sous celui d'*Albigeois* au treizième. On sait comme leurs *opinions choisies* furent traitées ; comme on prêcha contr'eux des croisades, quel carnage on en fit, & comment depuis ce temps jusqu'à nos jours il n'y eut pas une année de douceur & de tolérance dans l'Europe.

C'est un grand mal d'être hérétique ; mais est-ce un grand bien de soutenir l'orthodoxie par des soldats & par des bourreaux ? ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier ? Je ne fais cette proposition qu'en tremblant.

SECTION II.

De l'extirpation des héréſies.

IL faut, ce me ſemble, diſtinguer dans une héréſie l'opinion & la faction. Dès les premiers temps du chriſtianiſme les opinions furent partagées, comme nous l'avons vu. Les chrétiens d'Alexandrie ne penſaient pas ſur pluſieurs points comme ceux d'Antioche. Les Achaïens étaient oppoſés aux Aſiatiques. Cette diverſité a duré dans tous les temps & durera vraiſemblablement toujours. JESUS-CHRIST qui pouvait réunir tous ſes fidelles dans le même ſentiment, ne l'a pas fait; il eſt donc à préſumer qu'il ne l'a pas voulu, & que ſon deſſein était d'exercer toutes ſes Egliſes à l'indulgence & à la charité, en leur permettant des ſyſtèmes différens, qui tous ſe réuniſſaient à le reconnaître pour leur chef & leur maître. Toutes ces ſectes long-temps tolérées par les empereurs, ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient ſe perſécuter & ſe proſcrire les unes les autres, puiſqu'elles étaient également ſoumiſes aux magiſtrats romains; elles ne pouvaient que diſputer. Quand les magiſtrats les pourſuivirent, elles reclamèrent toutes également le droit de la nature; elles dirent: Laiſſez-nous adorer DIEU en paix; ne nous raviſſez pas la liberté que vous accordez aux Juifs.

Toutes les ſectes aujourd'hui peuvent tenir le même diſcours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des priviléges aux Juifs: Traitez-nous comme vous traitez ces enfans

de *Jacob*, laiſſez-nous prier DIEU comme eux ſelon notre conſcience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre Etat que n'en fait le judaïſme. Vous tolérez les ennemis de JESUS-CHRIST, tolérez-nous donc nous qui adorons JESUS-CHRIST, & qui ne différons de vous que ſur des ſubtilités de théologie; ne vous privez pas vous-mêmes de ſujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres; & il ne vous importe point qu'ils aient quelques autres articles de foi que vous. C'eſt de leurs bras que vous avez beſoin, & non de leur catéchiſme.

La faction eſt une choſe toute différente. Il arrive toujours, & néceſſairement, qu'une ſecte perſécutée dégénère en faction. Les opprimés ſe réuniſſent & s'encouragent. Ils ont plus d'induſtrie pour fortifier leur parti que la ſecte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut ou qu'ils ſoient écraſés, ou qu'ils écraſent. C'eſt ce qui arriva après la perſécution excitée en 303 par le céſar *Galérius*, les deux dernières années de l'empire de *Dioclétien*. Les chrétiens ayant été favoriſés par *Dioclétien* pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux & trop riches pour être exterminés. Ils ſe donnèrent à *Conſtance Chlore*, ils combattirent pour *Conſtantin* ſon fils, & il y eut une révolution entière dans l'empire.

On peut comparer les petites choſes aux grandes, quand c'eſt le même eſprit qui les dirige. Une pareille révolution eſt arrivée en Hollande, en Ecoſſe, en Suiſſe. Quand *Ferdinand* & *Iſabelle* chaſſèrent d'Eſpagne les Juifs qui y étaient établis, non-ſeulement avant la maiſon régnante, mais avant les Maures & les

Goths, & même avant les Carthaginois, les Juifs auraient fait une révolution en Espagne, s'ils avaient été aussi guerriers que riches, & s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais secte n'a changé le gouvernement que quand le désespoir lui a fourni des armes. *Mahomet* lui-même n'a réussi que pour avoir été chassé de la Mecque, & parce qu'on y avait mis sa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une secte ne bouleverse un Etat, usez de tolérance; imitez la sage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Russie. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique avec une secte nouvelle, que de faire mourir sans pitié les chefs & les adhérens, hommes, femmes, enfans sans en excepter un seul, ou de les tolérer quand la secte est nombreuse. Le premier parti est d'un monstre, le second est d'un sage.

Enchaînez à l'Etat tous les sujets de l'Etat par leur intérêt; que le Quaker & le Turc trouvent leur avantage à vivre sous vos lois. La religion est de DIEU à l'homme; la loi civile est de vous à vos peuples.

SECTION III.

ON ne peut que regretter la perte d'une relation que *Strategius* écrivit sur les héréfies par ordre de *Constantin*. *Ammien Marcellin* (*a*) nous apprend que cet empereur voulant savoir exactement les opinions

(*a*) Liv. XV, chap. XIII.

des ſectes, & ne trouvant perſonne qui fût propre à lui donner là-deſſus de juſtes éclairciſſemens, il en chargea cet officier qui s'en acquitta ſi bien que *Conſtantin* voulut qu'on lui donnât depuis le nom de *Muſonianus.* M. de *Valois*, dans ſes notes ſur *Ammien*, obſerve que *Strategius*, qui fut fait préfet d'Orient, avait autant de ſavoir & d'éloquence que de modération & de douceur ; c'eſt au moins l'éloge qu'en a fait *Libanius.*

Le choix que cet empereur fit d'un laïque prouve qu'aucun eccléſiaſtique d'alors n'avait les qualités eſſentielles pour une tâche ſi délicate. En effet, S[t] *Auguſtin* (*b*) remarque qu'un évêque de Breſſe nommé *Philaſtrius*, dont l'ouvrage ſe trouve dans la bibliothèque des pères, ayant ramaſſé juſqu'aux héréſies qui ont paru chez les Juifs avant JESUS-CHRIST, en compte vingt-huit de celles-là, & cent vingt-huit depuis JESUS-CHRIST ; au lieu que S[t] *Epiphane*, en y comprenant les unes & les autres, n'en trouve que quatre-vingts. La raiſon que S[t] *Auguſtin* donne de cette différence, c'eſt que ce qui paraît héréſie à l'un ne le paraît pas à l'autre. Auſſi ce père dit-il aux Manichéens : (*c*) Nous nous gardons bien de vous traiter avec rigueur, nous laiſſons cette conduite à ceux qui ne ſavent pas quelle peine il faut pour trouver la vérité, & combien il eſt difficile de ſe garantir des erreurs ; nous laiſſons cette conduite à ceux qui ne ſavent pas quels ſoupirs & quels gémiſſemens il faut pour acquérir quelque petite connaiſſance de la nature divine.

(*b*) Lettre CCXXII.

(*c*) Lettre contre celle de *Manès*, chap. II & III.

Pour moi je dois vous supporter comme on m'a supporté autrefois, & user envers vous de la même tolérance dont on usait envers moi lorsque j'étais dans l'égarement.

Cependant si l'on se rappelle les imputations infames dont nous avons dit un mot à l'article *généalogie*, & les abominations dont ce père accusait les manichéens dans la célébration de leurs mystères, comme nous le verrons à l'article *zèle*, on se convaincra que la tolérance ne fut jamais la vertu du clergé. Nous avons déjà vu, à l'article *concile*, quelles séditions furent excitées par les ecclésiastiques à l'occasion de l'arianisme. *Eusèbe* nous apprend (*d*) qu'il y eut des endroits où l'on renversa les statues de *Constantin*, parce qu'il voulait qu'on supportât les ariens; & *Sozomène* (*e*) dit qu'à la mort d'*Eusèbe* de Nicomédie, l'arien *Macédonius* disputant le siége de Constantinople à *Paul* catholique, le trouble & la confusion devinrent si grands dans l'Eglise de laquelle ils voulaient se chasser réciproquement, que les soldats, croyant que le peuple se soulevait, le chargèrent; on se battit, & plus de trois mille personnes furent tuées à coups d'épée ou étouffées. *Macédonius* monta sur le trône épiscopal, s'empara bientôt de toutes les églises, & persécuta cruellement les novatiens & les catholiques. C'est pour se venger de ces derniers qu'il nia la divinité du St Esprit, comme il reconnut la divinité du Verbe, niée par les ariens, pour braver leur protecteur *Constance* qui l'avait déposé.

(*d*) Vie de *Constantin*, liv. III, chap. IV.
(*e*) Liv. IV, chap. XXI.

Le même hiſtorien ajoute (*f*) qu'à la mort d'*Athanaſe*, les ariens appuyés par *Valens* arrêtèrent, mirent aux fers & firent mourir ceux qui reſtaient attachés à *Pierre* qu'*Athanaſe* avait déſigné ſon ſucceſſeur. On était dans Alexandrie comme dans une ville priſe d'aſſaut. Les ariens s'emparèrent bientôt des égliſes, & l'on donna à l'évêque inſtallé par les ariens le pouvoir de bannir de l'Egypte tous ceux qui reſteraient attachés à la foi de Nicée.

Nous liſons dans *Socrate* (*g*) qu'après la mort de *Siſinnius* l'Egliſe de Conſtantinople ſe diviſa encore ſur le choix de ſon ſucceſſeur, & *Théodoſe le jeune* mit ſur le ſiége patriarchal le fougueux *Neſtorius*. Dans ſon premier ſermon, il dit à l'empereur : Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, & je vous donnerai le ciel ; ſecondez-moi pour exterminer les hérétiques, & je vous promets un ſecours efficace contre les Perſes. Enſuite il chaſſa les ariens de la capitale, arma le peuple contr'eux, abattit leurs égliſes, & obtint de l'empereur des édits rigoureux pour achever de les exterminer. Il ſe ſervit enſuite de ſon crédit pour faire arrêter, empriſonner & fouetter les principaux du peuple qui l'avaient interrompu au milieu d'un autre diſcours dans lequel il prêchait ſa même doctrine qui fut bientôt condamnée au concile d'Epheſe.

Photius rapporte (*h*) que lorſque le prêtre arrivait à l'autel, c'était un uſage dans l'Egliſe de Conſtantinople que le peuple chantât : DIEU *ſaint*, DIEU

(*f*) Liv. VI, chap. XX.

(*g*) Liv. VII, chap. XXIX.

(*h*) Bibliothèque, cahier CCXXII.

fort, DIEU *immortel*, & c'eſt ce qu'on nommait le *triſagion*. *Pierre le foulon* y avait ajouté ces mots : *Qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous.* Les catholiques crurent que cette addition contenait l'erreur des eutichiens théopaſchites, qui prétendaient que la divinité avait ſouffert ; ils chantaient cependant le *triſagion* avec l'addition pour ne pas irriter l'empereur *Anaſtaſe* qui venait de dépoſer un autre *Macedonius*, & de mettre à ſa place *Timothée*, par l'ordre duquel on chantait cette addition. Mais un jour des moines entrèrent dans l'égliſe, & au lieu de cette addition chantèrent un verſet de pſeaume ; le peuple s'écria auſſitôt : *Les orthodoxes ſont venus bien à propos.* Tous les partiſans du concile de Chalcédoine chantèrent avec les moines le verſet du pſeaume, les eutichiens le trouvèrent mauvais ; on interrompt l'office, on ſe bat dans l'égliſe, le peuple ſort, s'arme, porte dans la ville le carnage & le feu, & ne s'apaiſe qu'après avoir fait périr plus de dix mille hommes. (*i*)

La puiſſance impériale établit enfin dans toute l'Egypte l'autorité de ce concile de Chalcédoine ; mais plus de cent mille égyptiens, maſſacrés dans différentes occaſions pour avoir refuſé de reconnaître ce concile, avaient porté dans le cœur de tous les égyptiens une haine implacable contre les empereurs. Une partie des ennemis du concile ſe retira dans la haute Egypte, d'autres ſortirent des terres de l'empire, & paſſèrent en Afrique & chez les Arabes où toutes les religions étaient tolérées. (*k*)

Nous avons déjà dit que ſous le règne d'*Irène*,

(*i*) *Evagre*, vie de *Théodoſe*., liv. III, chap. XXXIII, XLIV.

(*k*) Hiſt. des patriarches d'Alexandrie, pag. 164.

le culte des images fut rétabli & confirmé par le second concile de Nicée. *Léon l'arménien*, *Michel le bègue* & *Théophile* n'oublièrent rien pour l'abolir ; & cette contestation causa encore du trouble dans l'empire de Constantinople, jusqu'au règne de l'impératrice *Théodora* qui donna au second concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des iconoclastes, & employa toute son autorité contre les manichéens. Elle envoya dans tout l'empire ordre de les rechercher & de faire mourir tous ceux qui ne se convertiraient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de supplices. Quatre mille échappés aux recherches & aux supplices se sauvèrent chez les Sarrasins, s'unirent à eux, ravagèrent les terres de l'empire, se bâtirent des places fortes où les manichéens, que la crainte des supplices avait tenus cachés, se réfugièrent & formèrent une puissance formidable par leur nombre & par leur haine contre les empereurs & les catholiques. On les vit plusieurs fois ravager les terres de l'empire, & tailler ses armées en pièces. (*l*)

Nous abrégeons les détails de ces massacres : ceux d'Irlande, où plus de cent cinquante mille hérétiques furent exterminés en quatre ans, (*m*) ceux des vallées de Piémont, ceux dont nous parlerons à l'article *inquisition*, enfin la St Barthélemi, signalèrent en Occident le même esprit d'intolérance contre lequel on n'a rien de plus sensé que ce que l'on trouve dans les ouvrages de *Salvien*.

Voici comment s'exprime, sur les sectateurs d'une

(*l*) *Dupin*, bibliothèq. neuvième siècle.

(*m*) Biblioth. anglaise, liv. II, pag. 303.

des premières héréſies, ce digne prêtre de Marſeille qu'on ſurnomma le maître des évêques, & qui déplorait avec tant de douleur les déréglemens de ſon temps, qu'on l'appela le *Jérémie* du cinquième ſiècle. „ Les ariens, dit-il, (*n*) ſont hérétiques, mais ils ne le ſavent pas; ils ſont hérétiques chez nous, mais ils ne le ſont pas chez eux; car ils ſe croient ſi bien catholiques, qu'ils nous traitent nous-mêmes d'hérétiques. Nous ſommes perſuadés qu'ils ont une penſée injurieuſe à la génération divine, en ce qu'ils diſent que le fils eſt moindre que le père. Ils croient eux que nous avons une opinion injurieuſe pour le père, parce que nous feſons le père & le fils égaux : la vérité eſt de notre côté, mais ils croient l'avoir en leur faveur. Nous rendons à DIEU l'honneur qui lui eſt dû, mais ils prétendent auſſi le lui rendre dans leur manière de penſer. Ils ne s'acquittent pas de leur devoir; mais dans le point même où ils manquent ils font conſiſter le plus grand devoir de la religion. Ils ſont impies, mais dans cela même ils croient ſuivre la véritable piété. Ils ſe trompent donc; mais par un principe d'amour envers DIEU, & quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi, ils regardent celle qu'ils ont embraſſée comme le parfait amour de DIEU. „

„ Il n'y a que le ſouverain juge de l'univers qui ſache comment ils ſeront punis de leurs erreurs au jour du jugement. Cependant il les ſupporte patiemment, parce qu'il voit que s'ils ſont dans l'erreur, ils errent par un mouvement de piété. „

(*n*) Liv. V, du Gouvernement de DIEU.

HERMÈS, OU ERMÈS, OU MERCURE TRISMEGISTE, OU THAUT, OU TAUT, OU THOT.

ON néglige cet ancien livre de *Mercure Trismégiste*, & on peut n'avoir pas tort. Il a paru à des philosophes un sublime galimatias ; & c'est peut-être pour cette raison qu'on l'a cru l'ouvrage d'un grand platonicien.

Toutefois, dans ce chaos théologique, que de choses propres à étonner & à soumettre l'esprit humain ! DIEU dont la triple essence est sagesse, puissance & bonté ; DIEU formant le monde par sa pensée, par son verbe ; DIEU créant des dieux subalternes ; DIEU ordonnant à ces dieux de diriger les orbes célestes, & de présider au monde ; le soleil fils de DIEU ; l'homme image de DIEU par la pensée ; la lumière principal ouvrage de DIEU, essence divine ; toutes ces grandes & vives images éblouirent l'imagination subjuguée

Il reste à savoir si ce livre aussi célèbre que peu lu, fut l'ouvrage d'un grec ou d'un égyptien.

S[t] *Augustin* ne balance pas à croire que le livre est d'un égyptien, (*a*) qui prétendait être descendu de l'ancien *Mercure*, de cet ancien *Thaut*, premier législateur de l'Egypte.

Il est vrai que S[t] *Augustin* ne savait pas plus l'égyptien que le grec ; mais il faut bien que de son

(*a*) *Cité de* DIEU, liv. VIII, chap. XXVI.

temps on ne doutât pas que l'*Hermès* dont nous avons la théologie, ne fût un ſage de l'Egypte, antérieur probablement au temps d'*Alexandre*, & l'un des prêtres que *Platon* alla conſulter.

Il m'a toujours paru que la thoélogie de *Platon* ne reſſemblait en rien à celle des autres grecs, ſi ce n'eſt à celle de *Timée* qui avait voyagé en Egypte ainſi que *Pythagore*.

L'*Hermès Triſmégiſte* que nous avons eſt écrit dans un grec barbare, aſſujetti continuellement à une marche étrangère. C'eſt une preuve qu'il n'eſt qu'une traduction dans laquelle on a plus ſuivi les paroles que le ſens.

Joſeph Scaliger qui aida le ſeigneur de *Candale* évêque d'Aire à traduire l'*Hermès* ou *Mercure Triſmégiſte*, ne doute pas que l'original ne fût égyptien.

Ajoutez à ces raiſons qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'un grec eût adreſſé ſi ſouvent la parole à *Thaut*. Il n'eſt guère dans la nature qu'on parle avec tant d'effuſion de cœur à un étranger ; du moins on n'en voit aucun exemple dans l'antiquité.

L'*Eſculape* égyptien qu'on fait parler dans ce livre, & qui peut-être en eſt l'auteur, écrit au roi d'Egypte *Ammon:* (*b*) *Gardez-vous bien de ſouffrir que les Grecs traduiſent les livres de notre Mercure ; de notre Thaut, parce qu'ils le déſigureraient.* Certainement un grec n'aurait point parlé ainſi.

Toutes les vraiſemblances ſont donc que ce fameux livre eſt égyptien.

Il y a une autre réflexion à faire, c'eſt que les

(*b*) Préface du *Mercure Triſmégiſte*.

Il en eſt de même des primitifs appelés *quakers*, dont nous avons tant parlé. On les a pris pour des hommes qui ne ſavaient que parler du nez, & qui ne feſaient nul uſage de leur raiſon. Cependant, il y en eut pluſieurs parmi eux qui employaient toutes les fineſſes de la dialectique. L'enthouſiaſme n'eſt pas toujours le compagnon de l'ignorance totale; il l'eſt ſouvent d'une ſcience erronée.

HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT.

CE mot vient évidemment d'*heur*, dont *heure* eſt l'origine : de-là ces anciennes expreſſions, *à la bonne heure*, *à la mal-heure*, car nos pères n'avaient pour toute philoſophie que quelques préjugés: des nations plus anciennes admettaient des heures favorables & funeſtes.

On pourrait, en voyant que le bonheur n'était autrefois qu'une heure fortunée, faire plus d'honneur aux anciens qu'ils ne méritent, & conclure de là qu'ils regardaient le bonheur comme une choſe très-paſſagère, telle qu'elle eſt en effet. Ce qu'on appelle bonheur eſt une idée abſtraite, compoſée de quelques idées de plaiſir : car qui n'a qu'un moment de plaiſir n'eſt point un homme heureux, de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux. Le plaiſir eſt plus rapide que le bonheur, & le bonheur que la félicité. Quand on dit : Je ſuis heureux dans ce moment, on abuſe du mot; & cela ne veut pas dire que j'ai du plaiſir. Quand on a des

plaiſirs un peu répétés, on peut dans cet eſpace de temps ſe dire heureux. Quand ce bonheur dure un peu plus, c'eſt un état de félicité. On eſt quelquefois bien loin d'être heureux dans la proſpérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand feſtin préparé pour lui.

L'ancien adage, *on ne doit appeler perſonne heureux avant ſa mort*, ſemble rouler ſur de bien faux principes. On-dirait par cette maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui le ſerait conſtamment depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa dernière heure. Cette ſérie continuelle de momens agréables eſt impoſſible par la conſtitution de nos organes, par celle des élémens de qui nous dépendons, par celle des hommes dont nous dépendons davantage. Prétendre être toujours heureux eſt la pierre philoſophale de l'ame ; c'eſt beaucoup pour nous de n'être pas long-temps dans un état triſte. Mais celui qu'on ſuppoſerait avoir toujours joui d'une vie heureuſe, & qui périrait miſérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux juſqu'à ſa mort, & on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il ſe peut très-bien que *Socrate* ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges ou ſuperſtitieux & abſurdes, ou iniques, ou tout cela enſemble, l'aient empoiſonné juridiquement à l'âge de ſoixante & dix ans, ſur le ſoupçon qu'il croyait un ſeul DIEU.

Cette maxime philoſophique tant rebattue, *nemo ante obitum felix*, paraît donc abſolument fauſſe en tout ſens ; & ſi elle ſignifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuſe, elle ne ſignifie rien que de trivial.

Le proverbe du peuple, *heureux comme un roi*, eſt encore plus faux. Quiconque même a vécu doit ſavoir combien le vulgaire ſe trompe.

On demande s'il y a une condition plus heureuſe qu'une autre? ſi l'homme en général eſt plus heureux que la femme? Il faudrait avoir eſſayé de toutes les conditions, avoir été homme & femme comme *Tiréſias* & *Iphis*, pour décider cette queſtion; encore faudrait-il avoir vécu dans toutes les conditions avec un eſprit également propre à chacune, & il faudrait avoir paſſé par tous les états poſſibles de l'homme & de la femme pour en juger.

On demande encore ſi de deux hommes l'un eſt plus heureux que l'autre? Il eſt bien clair que celui qui a la pierre & la goutte, qui perd ſon bien, ſon honneur, ſa femme & ſes enfans, & qui eſt condamné à être pendu immédiatement après avoir été taillé, eſt moins heureux dans ce monde, à tout prendre, qu'un jeune ſultan vigoureux, ou que le ſavetier de *la Fontaine*.

Mais on veut ſavoir quel eſt le plus heureux de deux hommes également ſains, également riches, & d'une condition égale? Il eſt clair que c'eſt leur humeur qui en décide. Le plus modéré, le moins inquiet, & en même temps le plus ſenſible, eſt le plus heureux. Mais malheureuſement le plus ſenſible eſt preſque toujours le moins modéré. Ce n'eſt pas notre condition, c'eſt la trempe de notre ame, qui nous rend heureux. Cette diſpoſition de notre ame dépend de nos organes, & nos organes ont été arrangés ſans que nous y ayons la moindre part. C'eſt au lecteur à faire là-deſſus ſes réflexions. Il y

a bien des articles ſur leſquels il peut s'en dire plus qu'on ne lui en doit dire. En fait d'arts, il faut l'inſtruire ; en fait de morale, il faut le laiſſer penſer.

Il y a des chiens qu'on careſſe, qu'on peigne, qu'on nourrit de biſcuits, à qui on donne des jolies chiennes. Il y en a d'autres qui ſont couverts de gale, qui meurent de faim, qu'on chaſſe, qu'on bat, & qu'enſuite un jeune chirurgien diſſèque lentement, après leur avoir enfoncé quatre gros clous dans les pattes. A-t-il dépendu de ces pauvres chiens d'être heureux ou malheureux ?

On dit, penſée heureuſe, trait heureux, repartie heureuſe, phyſionomie heureuſe, climat heureux. Ces penſées, ces traits heureux qui nous viennent comme des inſpirations ſoudaines, & qu'on appelle *des bonnes fortunes d'homme d'eſprit*, nous ſont inſpirés comme la lumière entre dans nos yeux, ſans que nous la cherchions. Ils ne ſont pas plus en notre pouvoir que la phyſionomie heureuſe, c'eſt-à-dire, douce & noble, ſi indépendante de nous & ſi ſouvent trompeuſe. Le climat heureux eſt celui que la nature favoriſe. Ainſi ſont les imaginations heureuſes, ainſi eſt l'heureux génie, c'eſt-à-dire, le grand talent. Et qui peut ſe donner le génie ? qui peut, quand il a reçu quelque rayon de cette flamme, le conſerver toujours brillant ?

Puiſqu'heureux vient de la bonne heure, & malheureux de la malheure, on pourrait dire que ceux qui penſent, qui écrivent avec génie, qui réuſſiſſent dans les ouvrages de goût, écrivent *à la bonne*

heure. Le grand nombre eſt de ceux qui écrivent *à la malheure*.

Quand on dit, un heureux ſcélérat, on n'entend par ce mot que ſes ſuccès. *Félix Sylla*, l'heureux *Sylla*, un *Alexandre VI*, un duc de *Borgia*, ont heureuſement pillé, trahi, empoiſonné, ravagé, égorgé. Mais s'ils ſe ſont crus des ſcélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très-malheureux, quand même ils n'auraient pas craint leurs ſemblables.

Il ſe pourrait qu'un ſcélérat mal élevé, un turc, par exemple, à qui on aurait dit qu'il lui eſt permis de manquer de foi aux chrétiens, de faire ſerrer d'un cordon de ſoie le cou de ſes viſirs quand ils ſont riches, de jeter dans le canal de la mer Noire ſes frères étranglés ou maſſacrés, & de ravager cent lieues de pays pour ſa gloire; il ſe pourrait, dis-je, à toute force, que cet homme n'eût pas plus de remords que ſon muphti, & fût très-heureux. C'eſt ſur quoi le lecteur peut encore penſer beaucoup.

Il y avait autrefois des planètes heureuſes, d'autres malheureuſes; malheureuſement il n'y en a plus.

On a voulu priver le public de ce dictionnaire utile, heureuſement on n'y a pas réuſſi.

Des ames de boue, des fanatiques abſurdes préviennent tous les jours les puiſſans, les ignorans contre les philoſophes. Si malheureuſement on les écoutait, nous retomberions dans la barbarie d'où les ſeuls philoſophes nous ont tirés.

HIPATHIE.

JE ſuppoſe que M[me] *Dacier* eût été la plùs belle femme de Paris, & que dans la querelle des anciens & des modernes les carmes euſſent prétendu que le poëme de la Magdelène, compoſé par un carme, était infiniment ſupérieur à *Homère*, & que c'était une impiété atroce de préférer l'Iliade à des vers d'un moine; je ſuppoſe que l'archevêque de Paris eût pris le parti des carmes contre le gouverneur de la ville, partiſan de la belle M[me] *Dacier*, & qu'il eût excité les carmes à maſſacrer cette belle dame dans l'égliſe de Notre-Dame, & de la traîner toute nue & toute ſanglante dans la place Maubert, il n'y a perſonne qui n'eût dit que l'archevêque de Paris aurait fait une fort mauvaiſe action dont il aurait dû faire pénitence.

Voilà préciſément l'hiſtoire d'*Hipathie*. Elle enſeignait *Homère* & *Platon* dans Alexandrie, du temps de *Théodoſe II*. *S[t] Cyrille* déchaîna contr'elle la populace chrétienne : c'eſt ainſi que nous le racontent *Damaſcius* & *Suidas* ; c'eſt ce que prouvent évidemment les plus ſavans hommes du ſiècle, tels que *Bruker*, *la Croze*, *Baſnage* &c. ; c'eſt ce qui eſt expoſé très-judicieuſement dans le grand dictionnaire encyclopédique, à l'article *Eclectiſme*.

Un homme dont les intentions ſont ſans doute très-bonnes, a fait imprimer deux volumes contre cet article de l'Encyclopédie.

Encore une fois, mes amis, deux tomes contre

deux pages, c'eſt trop. Je vous l'ai dit cent fois : vous multipliez trop les êtres ſans néceſſité. Deux lignes contre deux tomes, voilà ce qu'il faut. N'écrivez pas même ces deux lignes.

Je me contente de remarquer que *S[t] Cyrille* était homme, & homme de parti ; qu'il a pu ſe laiſſer trop emporter à ſon zèle ; que quand on met les belles dames toutes nues, ce n'eſt pas pour les maſſacrer ; que *S[t] Cyrille* a ſans doute demandé pardon à DIEU de cette action abominable, & que je prie le père des miſéricordes d'avoir pitié de ſon ame. Celui qui a écrit les deux tomes contre l'*Eclectiſme* me fait auſſi beaucoup de pitié.

HISTOIRE.

SECTION PREMIERE.

Définition.

L'HISTOIRE eſt le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui eſt le récit des faits donnés pour faux.

Il y a l'hiſtoire des opinions qui n'eſt guère que le recueil des erreurs humaines.

L'hiſtoire des arts peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaiſſance de l'invention du progrès des arts la deſcription de leur mécaniſme.

L'hiſtoire naturelle, improprement dite *hiſtoire*, eſt une partie eſſentielle de la phyſique. On a diviſé l'hiſtoire des événemens en ſacrée & profane ; l'hiſtoire ſacrée eſt une ſuite des opérations divines &

miraculeuſes, par leſquelles il a plu à DIEU de conduire autrefois la nation juive, & d'exercer aujourd'hui notre foi.

Si j'apprenais l'hébreu, les ſciences, l'hiſtoire!
Tout cela c'eſt la mer à boire.

Premiers fondemens de l'hiſtoire.

LES premiers fondemens de toute hiſtoire, ſont les récits des pères aux enfans, tranſmis enſuite d'une génération à une autre; ils ne ſont tout au plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent point le ſens commun; & ils perdent un degré de probabilité à chaque génération. Avec le temps la fable ſe groſſit, & la vérité ſe perd: de là vient que toutes les origines des peuples ſont abſurdes. Ainſi les Egyptiens avaient été gouvernés par les dieux pendant beaucoup de ſiècles; ils l'avaient été enſuite par des demi-dieux; enfin ils avaient eu des rois pendant onze mille trois cents quarante ans; & le ſoleil dans cet eſpace de temps avait changé quatre fois d'Orient & d'Occident.

Les Phéniciens du temps d'*Alexandre* prétendaient être établis dans leurs pays depuis trente mille ans; & ces trente mille ans étaient remplis d'autant de prodiges que la chronologie égyptienne. J'avoue qu'il eſt phyſiquement très-poſſible que la Phénicie ait exiſté non-ſeulement trente mille ans, mais trente mille milliars de ſiècles, & qu'elle ait éprouvé, ainſi que le reſte du globe, trente millions de révolutions. Mais nous n'en avons pas de connaiſſance.

On ſait quel merveilleux ridicule règne dans l'ancienne hiſtoire des Grecs.

Les Romains, tout ſérieux qu'ils étaient, n'ont pas moins enveloppé de fables l'hiſtoire de leurs premiers ſiècles. Ce peuple, ſi récent en comparaiſon des nations aſiatiques, a été cinq cents années ſans hiſtoriens. Ainſi il n'eſt pas ſurprenant que *Romulus* ait été le fils de *Mars*, qu'une louve ait été ſa nourrice, qu'il ait marché avec mille hommes de ſon village de Rome contre vingt-cinq mille combattans du village des Sabins; qu'enſuite il ſoit devenu dieu; que *Tarquin l'ancien* ait coupé une pierre avec un raſoir, & qu'une veſtale ait tiré à terre un vaiſſeau avec ſa ceinture &c.

Les premières annales de toutes nos nations modernes ne ſont pas moins fabuleuſes; les choſes prodigieuſes & improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine: elles entrent dans l'hiſtoire des opinions & des ſottiſes. Mais le champ eſt trop immenſe.

Des monumens.

POUR connaître avec un peu de certitude quelque choſe de l'hiſtoire ancienne, il n'eſt qu'un ſeul moyen; c'eſt de voir s'il reſte quelques monumens inconteſtables. Nous n'en avons que trois par écrit; le premier eſt le recueil des obſervations aſtronomiques faites pendant dix-neuf cents ans de ſuite à Babylone, envoyées par *Alexandre* en Grèce. Cette ſuite d'obſervations, qui remonte à deux mille deux cents trente-quatre ans avant notre ère vulgaire, prouve invinci-

blement que les Babyloniens exiſtaient en corps de peuple pluſieurs ſiècles auparavant : car les arts ne ſont que l'ouvrage du temps ; & la pareſſe naturelle aux hommes les laiſſe des milliers d'années ſans autres connaiſſances & ſans autres talens que ceux de ſe nourrir, de ſe défendre des injures de l'air, & de s'égorger. Qu'on en juge par les Germains & par les Anglais du temps de *Céſar*, par les Tartares d'aujourd'hui, par les deux tiers de l'Afrique, & par tous les peuples que nous avons trouvés dans l'Amérique, en exceptant à quelques égards les royaumes du Pérou & du Mexique, & la république de Tlaſcala. Qu'on ſe ſouvienne que dans tout ce nouveau monde perſonne ne ſavait ni lire ni écrire.

Le ſecond monument eſt l'éclipſe centrale du ſoleil, calculée à la Chine deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, & reconnue véritable par tous nos aſtronomes. Il faut dire des Chinois la même choſe que des peuples de Babylone ; ils compoſaient déjà ſans doute un vaſte empire policé. Mais ce qui met les Chinois au-deſſus de tous les peuples de la terre, c'eſt que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation & celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui ſubſiſtent aujourd'hui, celles qui poſſèdent le plus vaſte & le plus beau pays, celles qui ont inventé preſque tous les arts avant que nous en euſſions appris quelques-uns, ont toujours été omiſes juſqu'à nos jours dans nos prétendues hiſtoires univerſelles. Et quand un eſpagnol & un français feſaient le dénombrement des nations, ni l'un ni

l'autre ne manquait d'appeler ſon pays la première monarchie du monde, & ſon roi le plus grand roi du monde, ſe flattant que ſon roi lui donnerait une penſion dès qu'il aurait lu ſon livre.

Le troiſième monument, fort inférieur aux deux autres, ſubſiſte dans les marbres d'Arondel : la chronique d'Athènes y eſt gravée deux cents ſoixante-trois ans avant notre ère ; mais elle ne remonte que juſqu'à *Cécrops*, treize cents dix-neuf ans au-delà du temps où elle fut gravée. Voilà dans l'hiſtoire de toute l'antiquité les ſeules époques inconteſtables que nous ayons.

Feſons une ſérieuſe attention à ces marbres rapportés de Grèce par le lord *Arondel*. Leur chronique commence quinze cents ſoixante & dix-ſept ans avant notre ère. C'eſt aujourd'hui une antiquité de 3350 ans, & vous n'y voyez pas un ſeul fait qui tienne du miraculeux, du prodigieux. Il en eſt de même des olympiades ; ce n'eſt pas là qu'on doit dire *Græcia mendax*, la menteuſe Grèce. Les Grecs ſavaient très-bien diſtinguer l'hiſtoire de la fable & les faits réels des contes d'*Hérodote ;* ainſi que dans leurs affaires ſérieuſes, leurs orateurs n'empruntaient rien des diſcours des ſophiſtes ni des images des poëtes.

La date de la priſe de Troye eſt ſpécifiée dans ces marbres, mais il n'y eſt parlé ni des flèches d'*Apollon* ni du ſacrifice d'*Iphigénie*, ni des combats ridicules des dieux. La date des inventions de *Triptolème* & de *Cérès* s'y trouve ; mais *Cérès* n'y eſt pas appelée *déeſſe*. On y fait mention d'un poëme ſur l'enlèvement de *Proſerpine ;* il n'y eſt point dit qu'elle ſoit fille de *Jupiter* & d'une déeſſe, & qu'elle ſoit femme du Dieu des enfers.

Hercule eſt initié aux myſtères d'*Eleuſine ;* mais pas un mot ſur ſes douze travaux, ni ſur ſon paſſage en Afrique dans ſa taſſe, ni ſur ſa divinité, ni ſur le gros poiſſon par lequel il fut avalé, & qui le garda dans ſon ventre trois jours & trois nuits ſelon *Lycophron.*

Chez nous, au contraire, un étendard eſt apporté du ciel par un ange aux moines de Saint-Denis ; un pigeon apporte une bouteille d'huile dans une égliſe de Rheims ; deux armées de ſerpens ſe livrent une bataille rangée en Allemagne ; un archevêque de Mayence eſt aſſiégé & mangé par des rats ; & pour comble, on a grand ſoin de marquer l'année de ces aventures. Et l'abbé *Lenglet* compile, compile ces impertinences ; & les almanachs les ont cent fois répétées ; & c'eſt ainſi qu'on a inſtruit la jeuneſſe ; & toutes ces fadaiſes ſont entrées dans l'éducation des princes.

Toute hiſtoire eſt récente. Il n'eſt pas étonnant qu'on n'ait point d'hiſtoire ancienne profane au-delà d'environ quatre mille années. Les révolutions de ce globe, la longue & univerſelle ignorance de cet art qui tranſmet les faits par l'écriture, en ſont cauſe. Il reſte encore pluſieurs peuples qui n'en ont aucun uſage. Cet art ne fut commun que chez un très-petit nombre de nations policées ; & même était-il en très-peu de mains. Rien de plus rare chez les Français & chez les Germains, que de ſavoir écrire, juſqu'au quatorzième ſiècle de notre ère vulgaire, preſque tous les actes n'étaient atteſtés que par témoins. Ce ne fut en France que ſous *Charles VII* en 1454 que l'on commença à rédiger par écrit

quelques coutumes de France. L'art d'écrire était encore plus rare chez les Espagnols, & de là vient que leur histoire est si sèche & si incertaine, jusqu'au temps de *Ferdinand* & d'*Isabelle*. On voit par-là combien le très-petit nombre d'hommes qui savaient écrire, pouvaient en imposer, & combien il a été facile de nous faire croire les plus énormes absurdités.

Il y a des nations qui ont subjugué une partie de la terre sans avoir l'usage des caractères. Nous savons que *Gengis-kan* conquit une partie de l'Asie au commencement du treizième siècle ; mais ce n'est ni par lui ni par les Tartares que nous le savons. Leur histoire écrite par les Chinois & traduite par le père *Gaubil*, dit que ces Tartares n'avaient point alors l'art d'écrire.

Cet art ne dut pas être moins inconnu au Scythe *Ogus-kan*, nommé *Madiès* par les Persans & par les Grecs, qui conquit une partie de l'Europe & de l'Asie, si long-temps avant le règne de *Cyrus*. Il est presque sûr qu'alors sur cent nations, il y en avait à peine deux ou trois qui employassent des caractères. Il se peut que dans un ancien monde détruit, les hommes aient connu l'écriture & les autres arts; mais dans le nôtre ils sont tous très-récens.

Il reste des monumens d'une autre espèce, qui servent à constater seulement l'antiquité reculée de certains peuples, & qui précèdent toutes les époques connues, & tous les livres ; ce sont les prodiges d'architecture, comme les pyramides & les palais d'Egypte qui ont résisté au temps. *Hérodote* qui vivait il y a deux mille deux cents ans, & qui les avait vus,

n'avait pu apprendre des prêtres égyptiens dans quel temps on les avait élevés.

Il eſt difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité ; mais il faut conſidérer que ces efforts de l'oſtentation des rois n'ont pu être commencés que long-temps après l'établiſſement des villes. Mais pour bâtir des villes dans un pays inondé tous les ans, remarquons toujours qu'il avait fallu d'abord relever le terrain des villes ſur des pilotis dans ce terrain de vaſe, & les rendre inacceſſibles à l'inondation ; il avait fallu avant de prendre ce parti néceſſaire & avant d'être en état de tenter ces grands travaux, que les peuples ſe fuſſent pratiqués des retraites pendant la crue du Nil, au milieu des rochers qui forment deux chaînes à droite & à gauche de ce fleuve. Il avait fallu que ces peuples raſſemblés euſſent les inſtrumens du labourage, ceux de l'architecture, une connaiſſance de l'arpentage, avec des lois & une police. Tout cela demande néceſſairement un eſpace de temps prodigieux. Nous voyons par les longs détails qui regardent tous les jours nos entrepriſes les plus néceſſaires & les plus petites, combien il eſt difficile de faire de grandes choſes, & qu'il faut non-ſeulement une opiniâtreté infatigable, mais pluſieurs générations animées de cette opiniâtreté.

Cependant que ce ſoit *Menès*, *Thaut* ou *Chéops*, ou *Rameſſès*, qui aient élevé une ou deux de ces prodigieuſes maſſes, nous n'en ſerons pas plus inſtruits de l'hiſtoire de l'ancienne Egypte : la langue de ce peuple eſt perdue. Nous ne ſavons donc autre

chofe, finon qu'avant les plus anciens hiftoriens il y avait de quoi faire une hiftoire ancienne.

SECTION II.

COMME nous avons déjà vingt mille ouvrages, la plupart en plufieurs volumes, fur la feule hiftoire de France, & qu'un homme ftudieux qui vivrait cent ans n'aurait pas le temps de les lire, je crois qu'il eft bon de favoir fe borner. Nous fommes obligés de joindre à la connaiffance de notre pays celle de l'hiftoire de nos voifins. Il nous eft encore moins permis d'ignorer les grandes actions des Grecs & des Romains, & leurs lois qui font encore les nôtres. Mais fi à cette étude nous voulions ajouter celle d'une antiquité plus reculée, nous reffemblerions alors à un homme qui quitterait *Tacite* & *Tite-Live* pour étudier férieufement les *Mille & une nuits*. Toutes les origines des peuples font vifiblement des fables ; la raifon en eft que les hommes ont dû vivre long-temps en corps de peuple, & apprendre à faire du pain & des habits, (ce qui était difficile) avant d'apprendre à tranfmettre toutes leurs penfées à la poftérité, (ce qui était plus difficile encore.) L'art d'écrire n'a pas certainement plus de fix mille ans chez les Chinois, & quoi qu'en aient dit les Chaldéens & les Egyptiens, il n'y a guère d'apparence qu'ils aient fu plutôt écrire & lire couramment.

L'hiftoire des temps antérieurs ne put donc être tranfmife que de mémoire ; & on fait affez combien

le

le fouvenir des chofes paffées s'altère de génération en génération. C'eft l'imagination feule qui a écrit les premières hiftoires. Non-feulement chaque peuple inventa fon origine, mais il inventa auffi l'origine du monde entier.

Si l'on en croit *Sanchoniathon*, les chofes commencèrent d'abord par un air épais que le vent raréfia ; le défir & l'amour en naquirent, & de l'union du défir & de l'amour furent formés les animaux. Les aftres ne vinrent qu'enfuite, mais feulement pour orner le ciel, & pour réjouir la vue des animaux qui étaient fur la terre.

Le Knef des Egyptiens, leur Oshiret, & leur Ishet, que nous nommons *Ofiris* & *Ifis*, ne font guère moins ingénieux & moins ridicules. Les Grecs embellirent toutes ces fictions ; *Ovide* les recueillit & les orna des charmes de la plus belle poëfie. Ce qu'il dit d'un Dieu qui débrouille le chaos, & de la formation de l'homme, eft fublime :

Sanctius his animal mentifque capacius altæ
Deerat adhuc & qui dominari in cætera poffet ;
Natus homo eft.......
Pronaque cum fpectent animalia cætera terram,
Os homini fublime dedit cælumque tueri
Juffit & erectos ad fidera tollere vultus.

Il s'en faut bien qu'*Héfiode* & les autres qui écrivirent fi long-temps auparavant, fe foient exprimés avec cette fublimité élégante. Mais, depuis ce beau moment où l'homme fut formé jufqu'au temps des olympiades, tout eft plongé dans une obfcurité profonde.

Hérodote arrive aux jeux olympiques, & fait des contes aux Grecs assemblés, comme une vieille à des enfans. Il commence par dire que les Phéniciens navigèrent de la mer Rouge dans la Méditerranée, ce qui suppose que ces Phéniciens avaient doublé notre cap de Bonne-Espérance, & fait le tour de l'Afrique.

Ensuite vient l'enlévement d'*Io*, puis la fable de *Gygès* & de *Candaule*, puis de belles histoires de voleurs, & celle de la fille du roi d'Egypte *Chéops*, qui, ayant exigé une pierre de taille de chacun de ses amans, en eut assez pour bâtir une des plus belles pyramides.

Joignez à cela des oracles, des prodiges, des tours de prêtres, & vous avez l'histoire du genre-humain.

Les premiers temps de l'histoire romaine semblent écrits par des *Hérodotes*; nos vainqueurs & nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand-pontife.

Le grand *Romulus*, roi d'un village, est fils du dieu *Mars* & d'une religieuse qui allait chercher de l'eau dans sa cruche. Il a un dieu pour père, une catin pour mère, & une louve pour nourrice. Un bouclier tombe du ciel exprès pour *Numa*. On trouve les beaux livres des sibylles. Un augure coupe un gros caillou avec un rasoir par la permission des Dieux. Une vestale met à flot un gros vaisseau engravé, en le tirant avec sa ceinture. *Castor* & *Pollux* viennent combattre pour les Romains, & la trace des pieds de leurs chevaux reste imprimée sur la pierre. Les Gaulois ultramontains viennent

faccager Rome : les uns difent qu'ils furent chaffés par des oies, les autres qu'ils remportèrent beaucoup d'or & d'argent ; mais il eft probable que dans ces temps-là en Italie il y avait beaucoup moins d'argent que d'oies. Nous avons imité les premiers hiftoriens romains, au moins dans leur goût pour les fables. Nous avons notre oriflamme apportée par un ange, la fainte ampoule par un pigeon ; & quand nous joignons à cela le manteau de *St Martin*, nous fommes bien forts.

Quelle ferait l'hiftoire utile ? celle qui nous apprendrait nos devoirs & nos droits, fans paraître prétendre à nous les enfeigner.

On demande fouvent fi la fable du facrifice d'*Iphigénie* eft prife de l'hiftoire de *Jephté* ? fi le déluge de *Deucalion* eft inventé en imitation de celui de *Noé* ? fi l'aventure de *Philémon* & de *Baucis* eft d'après celle de *Loth* & de fa femme ? Les Juifs avouent qu'ils ne communiquaient point avec les étrangers, que leurs livres ne furent connus des Grecs qu'après la traduction faite par ordre d'un *Ptolomée* ; mais les Juifs furent long-temps auparavant courtiers & ufuriers chez les Grecs d'Alexandrie. Jamais les Grecs n'allèrent vendre de vieux habits à Jérufalem. Il paraît qu'aucun peuple n'imita les Juifs, & que ceux-ci prirent beaucoup de chofes des Babyloniens, des Egyptiens & des Grecs.

Toutes les antiquités judaïques font facrées pour nous, malgré notre haine & notre mépris pour ce peuple. Nous ne pouvons à la vérité les croire par la raifon ; mais nous nous foumettons aux Juifs par la foi. Il y a environ quatre-vingts fyftèmes fur

leur chronologie, & beaucoup plus de manières d'expliquer les événemens de leur hiſtoire : nous ne ſavons pas quelle eſt la véritable; mais nous lui réſervons notre foi pour le temps où elle ſera découverte.

Nous avons tant de choſes à croire de ce ſavant & magnanime peuple, que toute notre croyance en eſt épuiſée, & qu'il ne nous en reſte plus pour les prodiges dont l'hiſtoire des autres nations eſt pleine. *Rollin* a beau nous répéter les oracles d'*Apollon*, & les merveilles de *Sémiramis;* il a beau tranſcrire tout ce qu'on a dit de la juſtice de ces anciens Scythes qui pillèrent ſi ſouvent l'Aſie, & qui mangeaient des hommes dans l'occaſion, il trouve un peu d'incrédulité chez les honnêtes gens.

Ce que j'admire le plus dans nos compilateurs modernes, c'eſt la ſageſſe & la bonne foi avec laquelle ils nous prouvent que tout ce qui arriva autrefois dans les plus grands empires du monde n'arriva que pour inſtruire les habitans de la Paleſtine. Si les rois de Babylone, dans leurs conquêtes, tombent en paſſant ſur le peuple hébreu, c'eſt uniquement pour corriger ce peuple de ſes péchés. Si le roi qu'on a nommé *Cyrus* ſe rend maître de Babylone, c'eſt pour donner à quelques juifs la permiſſion d'aller chez eux. Si *Alexandre* eſt vainqueur de *Darius*, c'eſt pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaſte domination, & englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, c'eſt encore pour inſtruire les Juifs ; les Arabes & les Turcs ne ſont venus que pour corriger ce peuple aimable. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs ; & voilà comme l'hiſtoire eſt utile.

Mais ce que nous avons de plus instructif, c'est la justice exacte que les clercs ont rendue à tous les princes dont ils n'étaient pas contens. Voyez avec quelle candeur impartiale *St Grégoire de Nazianze* juge l'empereur *Julien le philosophe*; il déclare que ce prince, qui ne croyait point au diable, avait un commerce secret avec le diable, & qu'un jour que les démons lui apparurent tout enflammés sous des figures trop hideuses, il les chassa en fesant par inadvertance des signes de croix.

Il l'appelle un *furieux*, un *misérable*; il assure que *Julien* immolait de jeunes garçons & de jeunes filles toutes les nuits dans des caves. C'est ainsi qu'il parle du plus clément des hommes, qui ne s'était jamais vengé des invectives que ce même *Grégoire* proféra contre lui pendant son règne.

Une méthode heureuse de justifier les calomnies dont on accable un innocent, c'est de faire l'apologie d'un coupable. Par-là tout est compensé; & c'est la manière qu'emploie le même saint de Nazianze. L'empereur *Constance*, oncle & prédécesseur de *Julien*, à son avénement à l'empire, avait massacré *Julius* frère de sa mère & ses deux fils, tous trois déclarés augustes; c'était une méthode qu'il tenait de son père le grand *Constantin*; il fit ensuite assassiner *Gallus* frère de *Julien*. Cette cruauté qu'il exerça contre sa famille, il la signala contre l'empire; mais il était dévot: & même dans la bataille décisive qu'il donna contre *Magnance*, il pria DIEU dans une église pendant tout le temps que les armées furent aux mains. Voilà l'homme dont *Grégoire* fait le panégyrique. Si les saints nous font connaître ainsi la vérité, que ne doit-on point attendre

des profanes, furtout quand ils font ignorans, fuperftitieux & paffionnés ?

On fait quelquefois aujourd'hui un ufage un peu bizarre de l'étude de l'hiftoire. On déterre des chartes du temps de *Dagobert*, la plupart fufpectes & mal entendues, & on en infère que des coutumes, des droits, des prérogatives qui fubfiftaient alors, doivent revivre aujourd'hui. Je confeille à ceux qui étudient & qui raifonnent ainfi de dire à la mer : Tu as été autrefois à Aigues-mortes, à Fréjus, à Ravenne, à Ferrare, retournes-y tout-à-l'heure.

SECTION III.

De la certitude de l'hiftoire.

TOUTE certitude qui n'eft pas démonftration mathématique n'eft qu'une extrême probabilité : il n'y a pas d'autre certitude hiftorique.

Quand *Marc-Paul* parla le premier, mais le feul, de la grandeur & de la population de la Chine, il ne fut pas cru, & il ne put exiger de croyance. Les Portugais qui entrèrent dans ce vafte empire plufieurs fiècles après, commencèrent à rendre la chofe probable. Elle eft aujourd'hui certaine, de cette certitude qui naît de la dépofition unanime de mille témoins oculaires de différentes nations, fans que perfonne ait réclamé contre leur témoignage.

Si deux ou trois hiftoriens feulement avaient écrit l'aventure du roi *Charles XII*, qui s'obftinant à refter dans les Etats du fultan fon bienfaiteur, malgré lui,

fe battit avec fes domeftiques contre une armée de janiffaires & de Tartares, j'aurais fufpendu mon jugement. Mais ayant parlé à plufieurs témoins oculaires & n'ayant jamais entendu révoquer cette action en doute, il a bien fallu la croire; parce qu'après tout, fi elle n'eft ni fage ni ordinaire, elle n'eft contraire ni aux lois de la nature ni au caractère du héros.

Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne foit attefté par des hommes animés vifiblement de l'efprit divin, & qu'il foit impoffible de douter de leur infpiration. Voilà pourquoi, à l'article *Certitude* du dictionnaire encyclopédique, c'eft un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire auffi-bien tout Paris qui affirmerait avoir vu reffufciter un mort, qu'on croit tout Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoi. Il paraît évident que le témoignage de tout Paris fur une chofe improbable ne faurait être égal au témoignage de tout Paris fur une chofe probable. Ce font-là les premières notions de la faine logique. Un tel dictionnaire ne devait être confacré qu'à la vérité. (*)

Incertitude de l'hiftoire.

ON diftingue les temps en fabuleux & hiftoriques. Mais les hiftoriques auraient dû être diftingués eux-mêmes en vérités & en fables. Je ne parle pas ici de fables reconnues aujourd'hui pour telles; il

(*) Voyez *Certitude*.

n'eſt pas queſtion, par exemple, des prodiges dont *Tite-Live* a embelli ou gâté ſon hiſtoire. Mais dans les faits les plus reçus, que de raiſons de douter!

Qu'on faſſe attention que la république romaine a été cinq cents ans ſans hiſtoriens, que *Tite-Live* lui-même déplore la perte des autres monumens qui périrent preſque tous dans l'incendie de Rome, *pleraque interière;* qu'on ſonge que dans les trois cents premières années, l'art d'écrire était très-rare, *raræ per eadem tempora litteræ;* il ſera permis alors de douter de tous les événemens qui ne ſont pas dans l'ordre ordinaire des choſes humaines.

Sera-t-il bien probable que *Romulus*, le petit-fils du roi des Sabins, aura été forcé d'enlever des ſabines pour avoir des femmes? L'hiſtoire de *Lucrèce* ſera-t-elle bien vraiſemblable? Croira-t-on aiſément, ſur la foi de *Tite-Live*, que le roi *Porſenna* s'enfuit plein d'admiration pour les Romains, parce qu'un fanatique avait voulu l'aſſaſſiner? Ne ſera-t-on pas porté, au contraire, à croire *Polybe* qui était antérieur à *Tite-Live* de deux cents années? *Polybe* dit que *Porſenna* ſubjugua les Romains; cela eſt bien plus probable que l'aventure de *Scævola*, qui ſe brûla entiérement la main parce qu'elle s'était mépriſe. J'aurais défié *Poltrot* d'en faire autant.

L'aventure de *Regulus*, enfermé par les Carthaginois dans un tonneau garni de pointes de fer, mérite-t-elle qu'on la croie? *Polybe* contemporain n'en aurait-il pas parlé, ſi elle avait été vraie? Il n'en dit pas un mot: n'eſt-ce pas une grande préſomption que ce conte ne fut inventé que long-temps après pour rendre les Carthaginois odieux?

Ouvrez le dictionnaire de *Moréri*, à l'article *Regulus*, il vous assure que le supplice de ce romain est rapporté dans *Tite-Live* : cependant la décade où *Tite-Live* aurait pu en parler est perdue ; on n'a que le supplément de *Freinsemius* ; & il se trouve que ce dictionnaire n'a cité qu'un allemand du dix-septième siècle, croyant citer un romain du temps d'*Auguste*. On ferait des volumes immenses de tous les faits célébres & reçus dont il faut douter. Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre.

Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles mêmes sont-elles des preuves historiques?

ON est naturellement porté à croire qu'un monument érigé par une nation pour célébrer un événement en atteste la certitude : cependant, si ces monumens n'ont pas été élevés par des contemporains ; s'ils célèbrent quelques faits peu vraisemblables, prouvent-ils autre chose sinon qu'on a voulu consacrer une opinion populaire ?

La colonne rostrale, érigée dans Rome par les contemporains de *Duillius*, est sans doute une preuve de la victoire navale de *Duillius* : mais la statue de l'augure *Nævius*, qui coupait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que *Nævius* avait opéré ce prodige ? Les statues de *Cérès* & de *Triptolème*, dans Athènes, étaient-elles des témoignages incontestables que *Cérès* était descendue de je ne sais quelle planète pour venir enseigner l'agriculture aux Athéniens ?

Le fameux Laocoon, qui subsiste aujourd'hui si entier, atteste-t-il bien la vérité de l'histoire du cheval de Troye?

Les cérémonies, les fêtes annuelles établies par toute une nation, ne constatent pas mieux l'origine à laquelle on les attribue. La fête d'*Arion*, porté sur un dauphin, se célébrait chez les Romains comme chez les Grecs. Celle de *Faune* rappelait son aventure avec *Hercule* & *Omphale*, quand ce dieu amoureux d'*Omphale* prit le lit d'*Hercule* pour celui de sa maîtresse.

La fameuse fête des lupercales était établie en l'honneur de la louve qui allaita *Romulus* & *Remus*.

Sur quoi était fondée la fête d'*Orion*, célébrée le cinq des ides de mai? Le voici. *Hirée* reçut chez lui *Jupiter*, *Neptune* & *Mercure*, & quand ses hôtes prirent congé, ce bon homme, qui n'avait point de femme, & qui voulait avoir un enfant, témoigna sa douleur aux trois Dieux. On n'ose exprimer ce qu'ils firent sur la peau du bœuf qu'*Hirée* leur avait servi à manger; ils couvrirent ensuite cette peau d'un peu de terre, & de-là naquit *Orion* au bout de neuf mois.

Presque toutes les fêtes romaines, syriennes, grecques, égyptiennes, étaient fondées sur de pareils contes, ainsi que les temples & les statues des anciens héros. C'étaient des monumens que la crédulité consacrait à l'erreur.

Un de nos plus anciens monumens est la statue de *St Denis* portant sa tête dans ses bras.

Une médaille, même contemporaine, n'est pas

quelquefois une preuve. Combien la flatterie n'a-t-elle pas frappé de médailles ſur des batailles très-indéciſes, qualifiées de victoires, & ſur des entrepriſes manquées, qui n'ont été achevées que dans la légende? N'a-t-on pas, en dernier lieu, pendant la guerre de 1740 des Anglais contre le roi d'Eſpagne, frappé une médaille qui atteſtait la priſe de Carthagène par l'amiral *Vernon*, tandis que cet amiral levait le ſiége?

Les médailles ne ſont des témoignages irréprochables que lorſque l'événement eſt atteſté par des auteurs contemporains; alors ces preuves, ſe ſoutenant l'une par l'autre, conſtatent la vérité.

Doit-on dans l'hiſtoire inſérer des harangues, & faire des portraits?

SI dans une occaſion importante un général d'armée, un homme d'Etat a parlé d'une manière ſingulière & forte qui caractériſe ſon génie & celui de ſon ſiècle, il faut ſans doute rapporter ſon diſcours mot pour mot: de telles harangues ſont peut-être la partie de l'hiſtoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit? il vaudrait preſque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'eſt une fiction imitée d'*Homère!* Mais ce qui eſt fiction dans un poëme devient à la rigueur menſonge dans un hiſtorien. Pluſieurs anciens ont eu cette méthode! cela ne prouve autre choſe ſinon que pluſieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité.

Des portraits.

Les portraits montrent encore bien ſouvent plus d'envie de briller que d'inſtruire. Des contemporains ſont en droit de faire le portrait des hommes d'Etat avec leſquels ils ont négocié, des généraux ſous qui ils ont fait la guerre. Mais qu'il eſt à craindre que le pinceau ne ſoit guidé par la paſſion! Il paraît que les portraits qu'on trouve dans *Clarendon* ſont faits avec plus d'impartialité, de gravité & de ſageſſe que ceux qu'on lit avec plaiſir dans le cardinal de *Retz*.

Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs ames, regarder les événemens comme des caractères avec leſquels on peut lire ſurement dans le fond des cœurs, c'eſt une entrepriſe bien délicate, c'eſt dans pluſieurs une puérilité.

De la maxime de Cicéron concernant l'hiſtoire ; que l'hiſtorien n'oſe dire une fauſſeté, ni cacher une vérité.

La première partie de ce précepte eſt inconteſtable ; il faut examiner l'autre. Si une vérité peut être de quelque utilité à l'Etat, votre ſilence eſt condamnable. Mais je ſuppoſe que vous écriviez l'hiſtoire d'un prince qui vous aura confié un ſecret, devez-vous le révéler? Devez-vous dire à la poſtérité ce que vous ſeriez coupable de dire en ſecret à un ſeul homme? Le devoir d'un hiſtorien l'emportera-t-il ſur un devoir plus grand ?

Je ſuppoſe encore que vous ayez été témoin d'une faibleſſe qui n'a point influé ſur les affaires publiques, devez-vous révéler cette faibleſſe ? En ce cas l'hiſtoire ferait une ſatire.

Il faut avouer que la plupart des écrivains d'anecdotes ſont plus indiſcrets qu'utiles. Mais que dire de ces compilateurs inſolens qui, ſe feſant un mérite de médire, impriment & vendent des ſcandales comme la *Voiſin* vendait des poiſons ?

De l'hiſtoire ſatirique.

SI *Plutarque* a repris *Hérodote* de n'avoir pas aſſez relevé la gloire de quelques villes grecques, & d'avoir omis pluſieurs faits connus dignes de mémoire, combien ſont plus repréhenſibles aujourd'hui ceux qui, ſans avoir aucun des mérites d'*Hérodote*, imputent aux princes, aux nations, des actions odieuſes, ſans la plus légère apparence de preuve ? La guerre de 1741 a été écrite en Angleterre. On trouve dans cette hiſtoire qu'à la bataille de Fontenoi *les Français tirèrent ſur les Anglais avec des balles empoiſonnées & des morceaux de verre venimeux, & que le duc de Cumberland envoya au roi de France une boîte pleine de ces prétendus poiſons trouvés dans les corps des Anglais bleſſés.* Le même auteur ajoute que les Français ayant perdu quarante mille hommes à cette bataille, le parlement de Paris rendit un arrêt par lequel il était défendu d'en parler ſous des peines corporelles.

Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu ſous le nom de madame de *Maintenon*, ſont remplis de pareilles abſurdités. On y trouve qu'au ſiége de

Lille les alliés jetaient des billets dans la ville, conçus en ces termes : *Français, consolez-vous, la Maintenon ne sera pas votre reine.*

Presque chaque page est souillée d'impostures & de termes offensans contre la famille royale & contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan.

On a imprimé en Hollande, sous le nom d'*Histoire*, une foule de libelles, dont le style est aussi grossier que les injures, & les faits aussi faux qu'ils sont mal écrits. C'est, dit-on, un mauvais fruit de l'excellent arbre de la liberté. Mais si les malheureux auteurs de ces inepties ont eu la liberté de tromper les lecteurs, il faut user ici de la liberté de les détromper.

L'appât d'un vil gain, joint à l'insolence des mœurs abjectes, furent les seuls motifs qui engagèrent ce réfugié languedochien protestant, nommé *Langlevieux*, dit *la Baumelle*, à tenter la plus infame manœuvre qui ait jamais déshonoré la littérature. Il vend pour dix-sept louis d'or au libraire *Eslinger* de Francfort en 1753 l'histoire du siècle de *Louis XIV*, qui ne lui appartient point ; & soit pour s'en faire croire le propriétaire, soit pour gagner son argent, il la charge de notes abominables contre *Louis XIV*, contre son fils, contre le duc de *Bourgogne* son petit-fils, qu'il traite sans façon de perfide & de traître envers son grand-père & la France. Il vomit contre le duc d'*Orléans* régent les calomnies les plus horribles & les plus absurdes ; personne n'est épargné,

& cependant il n'a jamais connu perſonne. Il débite ſur les maréchaux de *Villars*, de *Villeroi*, ſur les miniſtres, ſur les femmes, des hiſtoriettes ramaſſées dans des cabarets ; & il parle des plus grands princes comme de ſes juſticiables. Il s'exprime en juge des rois : *Donnez-moi*, dit-il, *un Stuart*, *& je le fais roi d'Angleterre.*

Cet excès de ridicule dans un inconnu n'a pas été relevé : il eût été ſévèrement puni dans un homme dont les paroles auraient eu quelque poids. Mais il faut remarquer que ſouvent ces ouvrages de ténèbres ont du cours dans l'Europe ; ils ſe vendent aux foires de Francfort & de Leipſick ; tout le Nord en eſt inondé. Les étrangers qui ne ſont pas inſtruits croient puiſer dans ces libelles les connaiſſances de l'hiſtoire moderne. Les auteurs allemands ne ſont pas toujours en garde contre ces mémoires, ils s'en ſervent comme de matériaux ; c'eſt ce qui eſt arrivé aux mémoires de *Pontis*, de *Montbrun*, de *Rochefort*, de *Vordac*; à tous ces prétendus teſtamens politiques des miniſtres d'Etat, compoſés par des fauſſaires ; à la Dixme royale de *Boiſguilbert* impudemment donnée ſous le nom du maréchal de *Vauban*, & à tant de compilations d'ana & d'anecdotes.

L'hiſtoire eſt quelquefois encore plus mal traitée en Angleterre. Comme il y a toujours deux partis aſſez violens qui s'acharnent l'un contre l'autre juſqu'à ce que le danger commun les réuniſſe, les écrivains d'une faction condamnent tout ce que les autres approuvent. Le même homme eſt repréſenté comme un *Caton* & comme un *Catilina*. Comment démêler le vrai entre l'adulation & la ſatire ? Il n'y

a peut-être qu'une règle sûre, c'est de croire le bien qu'un historien de parti ose dire des héros de la faction contraire, & le mal qu'il ose dire des chefs de la sienne, dont il n'aura pas à se plaindre.

A l'égard des mémoires réellement écrits par les personnages intéressés, comme ceux de *Clarendon*, de *Ludlow*, de *Burnet* en Angleterre, de *la Rochefoucauld*, de *Retz* en France; s'ils s'accordent, ils sont vrais; s'ils se contrarient, doutez.

Pour les ana & les anecdotes, il y en a un sur cent qui peut contenir quelque ombre de vérité.

SECTION IV.

De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, & du style.

ON en a tant dit sur cette matière, qu'il faut ici en dire très-peu. On sait assez que la méthode & le style de *Tite-Live*, sa gravité, son éloquence sage, conviennent à la majesté de la république romaine; que *Tacite* est plus fait pour peindre des tyrans, *Polybe* pour donner des leçons de la guerre, *Denis* d'Halycarnasse pour développer les antiquités.

Mais en se modelant en général sur ces grands maîtres, on a aujourd'hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population: il

en

en eſt de l'hiſtoire comme des mathématiques & de la phyſique ; la carrière s'eſt prodigieuſement accrue. Autant il eſt aiſé de faire un recueil de gazettes, autant il eſt difficile aujourd'hui d'écrire l'hiſtoire.

Daniel ſe crut un hiſtorien parce qu'il tranſcrivait des dates & des récits de bataille où l'on n'entend rien. Il devait m'apprendre les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ſes lois, ſes uſages, ſes mœurs, & comment ils ont changé. Cette nation eſt en droit de lui dire : Je vous demande mon hiſtoire encore plus que celle de *Louis le Gros* & de *Louis Hutin ;* vous me dites, d'après une vieille chronique écrite au haſard, que *Louis VIII* étant attaqué d'une maladie mortelle, exténué, languiſſant, n'en pouvant plus, les médecins ordonnèrent à ce corps cadavereux de coucher avec une jolie fille pour ſe refaire, & que le ſaint roi rejeta bien loin cette vilenie. Ah ! *Daniel*, vous ne ſaviez donc pas le proverbe italien, *donna ignuda manda l'uomo ſotto la terra.* Vous deviez avoir un peu plus de teinture de l'hiſtoire politique & de l'hiſtoire naturelle.

On exige que l'hiſtoire d'un pays étranger ne ſoit point jetée dans le même moule que celle de votre patrie.

Si vous faites l'hiſtoire de France, vous n'êtes pas obligé de décrire le cours de la Seine & de la Loire ; mais ſi vous donnez au public les conquêtes des Portugais en Aſie, on exige une topographie des pays découverts. On veut que vous meniez votre lecteur par la main le long de l'Afrique & des côtes de la Perſe & de l'Inde ; on attend de vous des inſtructions

ſur les mœurs, les lois, les uſages de ces nations nouvelles pour l'Europe.

Nous avons vingt hiſtoires de l'établiſſement des Portugais dans les Indes; mais aucune ne nous a fait connaître les divers gouvernemens de ce pays, ſes religions, ſes antiquités, les brames, les diſciples de *St Jean*, les Guèbres, les Banians. On nous a conſervé, il eſt vrai, les lettres de *Xavier* & de ſes ſucceſſeurs. On nous a donné des hiſtoires de l'Inde, faites à Paris d'après ces miſſionnaires qui ne ſavaient pas la langue des brames. On nous répète dans cent écrits que les Indiens adorent le diable. Des aumôniers d'une compagnie de marchands partent dans ce préjugé; & dès qu'ils voient ſur les côtes de Coromandel des figures ſymboliques, ils ne manquent pas d'écrire que ce ſont des portraits du diable, qu'ils ſont dans ſon empire, qu'ils vont le combattre. Ils ne ſongent pas que c'eſt nous qui adorons le diable *Mammon*, & qui lui allons porter nos vœux à ſix mille lieues de notre patrie pour en obtenir de l'argent.

Pour ceux qui ſe mettent dans Paris aux gages d'un libraire de la rue St Jacques, & à qui l'on commande une hiſtoire du Japon, du Canada, des îles Canaries, ſur des mémoires de quelques capucins, je n'ai rien à leur dire.

C'eſt aſſez qu'on ſache que la méthode convenable à l'hiſtoire de ſon pays n'eſt point propre à décrire les découvertes du nouveau monde, qu'il ne faut pas écrire ſur une petite ville comme ſur un grand empire; qu'on ne doit point faire l'hiſtoire privée d'un prince comme celle de France ou d'Angleterre.

Si vous n'avez autre choſe à nous dire, ſinon qu'un

barbare a fuccédé à un autre barbare fur les bords de l'Oxus & de l'Iaxarte, en quoi êtes-vous utile au public ?

Ces règles font affez connues ; mais l'art de bien écrire l'hiftoire fera toujours très-rare. On fait affez qu'il faut un ftyle grave, pur, varié, agréable. Il en eft des lois pour écrire l'hiftoire comme de celles de tous les arts de l'efprit ; beaucoup de préceptes, & peu de grands artiftes.

SECTION V.

Hiftoire des rois juifs, & des Paralipomènes.

TOUS les peuples ont écrit leur hiftoire dès qu'ils ont pu écrire. Les Juifs ont auffi écrit la leur. Avant qu'ils euffent des rois, ils vivaient fous une théocratie ; ils étaient cenfés gouvernés par DIEU même.

Quand les Juifs voulurent avoir un roi comme les autres peuples leurs voifins, le prophète *Samuel*, très-intéreffé à n'avoir point de roi, leur déclara de la part de DIEU, que c'était DIEU lui-même qu'ils rejetaient ; ainfi la théocratie finit chez les Juifs lorfque la monarchie commença.

On pourrait donc dire, fans blafphémer, que l'hiftoire des rois juifs a été écrite comme celle des autres peuples, & que DIEU n'a pas pris la peine de dicter lui-même l'hiftoire d'un peuple qu'il ne gouvernait plus.

On n'avance cette opinion qu'avec la plus extrême défiance. Ce qui pourrait la confirmer, c'eft que les Paralipomènes contredifent très-fouvent le livre des

Rois dans la chronologie & dans les faits, comme nos hiſtoriens profanes ſe contrediſent quelquefois. De plus, ſi DIEU a toujours écrit l'hiſtoire des Juifs, il faut donc croire qu'il l'écrit encore; car les Juifs ſont toujours ſon peuple chéri. Ils doivent ſe convertir un jour, & il paraît qu'alors ils ſeront auſſi en droit de regarder l'hiſtoire de leur diſperſion comme ſacrée, qu'ils ſont en droit de dire que DIEU écrivit l'hiſtoire de leurs rois.

On peut encore faire une réflexion; c'eſt que DIEU ayant été leur ſeul roi très-long-temps, & enſuite ayant été leur hiſtorien, nous devons avoir pour tous les Juifs le reſpect le plus profond. Il n'y a point de fripier juif qui ne ſoit infiniment au-deſſus de *Céſar* & d'*Alexandre*. Comment ne ſe pas proſterner devant un fripier qui vous prouve que ſon hiſtoire a été écrite par la Divinité même, tandis que les hiſtoires grecques & romaines ne nous ont été tranſmiſes que par des profanes?

Si le ſtyle de l'hiſtoire des Rois & des Paralipomènes eſt divin, il ſe peut encore que les actions racontées dans ces hiſtoires ne ſoient pas divines. *David* aſſaſſine *Urie*. *Isboſeth* & *Miphiboſeth* ſont aſſaſſinés. *Abſalon* aſſaſſine *Ammon*, *Joab* aſſaſſine *Abſalon*, *Salomon* aſſaſſine *Adonias* ſon frère, *Baza* aſſaſſine *Nadab*, *Zimri* aſſaſſine *Ela*, *Hamri* aſſaſſine *Zimri*, *Achab* aſſaſſine *Naboth*; *Jehu* aſſaſſine *Achab* & *Joram*; les habitans de Jéruſalem aſſaſſinent *Amaſias* fils de *Joas*. *Sélom*, fils de *Jabès* aſſaſſine *Zacharias*, fils de *Jéroboam*. *Manahaim* aſſaſſine *Sélom*, fils de *Jabès*. *Phacée*, fils de *Roméli*, aſſaſſine *Phaceia*, fils de *Manahaim*. *Ozée*, fils d'*Ela*, aſſaſſine *Phacée*, fils de

Roméli. On passe sous silence beaucoup d'autres menus assassinats. Il faut avouer que si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, il n'a pas choisi un sujet fort édifiant.

SECTION VI.

Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire.

Il n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très-méchans hommes qui ont rendu service à la secte dominante ou à la patrie. Ces éloges sont peut-être d'un citoyen zélé, mais ce zèle outrage le genre-humain. *Romulus* assassine son frère, & on en fait un dieu. *Constantin* égorge son fils, étouffe sa femme, assassine presque toute sa famille; on l'a loué dans des conciles, mais l'histoire doit détester ses barbaries. Il est heureux pour nous sans doute que *Clovis* ait été catholique; il est heureux pour l'Eglise anglicane que *Henri VIII* ait aboli les moines, mais il faut avouer que *Clovis* & *Henri VIII* étaient des monstres de cruauté.

Lorsque le jésuite *Berruyer*, qui quoique jésuite était un sot, s'avisa de paraphraser l'ancien & le nouveau testament en style de ruelle, sans autre intention que de les faire lire, il jeta des fleurs de rhétorique sur le couteau à deux tranchans que le juif *Aod* enfonça avec le manche dans le ventre du roi *Eglon*, sur le sabre dont *Judith* coupa la tête d'*Holoferne* après s'être prostituée à lui, & sur plusieurs autres actions de ce genre. Le parlement, en respectant la Bible qui rapporte ces histoires,

condamna le jésuite qui les louait, & fit brûler l'ancien & le nouveau testament, j'entends celui du jésuite.

Mais comme les jugemens des hommes sont toujours différens dans les cas pareils, la même chose arriva à *Bayle* dans un cas tout contraire ; il fut condamné pour n'avoir pas loué toutes les actions de *David* roi de la province de Judée. Un nommé *Jurieu* prédicant réfugié en Hollande, avec d'autres prédicans réfugiés, voulurent l'obliger à se rétracter. Mais comment se rétracter sur des faits consignés dans l'Ecriture? *Bayle* n'avait-il pas quelque raison de penser que tous les faits rapportés dans les livres juifs ne sont pas des actions saintes ? que *David* a fait comme un autre des actions très-criminelles, & que s'il s'est appelé *l'homme selon le cœur de* DIEU, c'est en vertu de sa pénitence, & non pas à cause de ses forfaits?

Ecartons les noms, & ne songeons qu'aux choses. Supposons que pendant le règne de *Henri IV*, un curé ligueur a répandu secrétement une bouteille d'huile sur la tête d'un berger de Brie, que ce berger vient à la cour, que le curé le présente à *Henri IV* comme un bon joueur de violon qui pourra dissiper sa mélancolie, que le roi le fait son écuyer & lui donne une de ses filles en mariage ; qu'ensuite le roi s'étant brouillé avec le berger, celui-ci se réfugie chez un prince d'Allemagne ennemi de son beau-père, qu'il arme six cents brigands perdus de dettes & de débauches, qu'il court la campagne avec cette canaille, qu'il égorge amis & ennemis, qu'il extermine jusqu'aux femmes & aux enfans à la mamelle,

afin qu'il n'y ait perſonne qui puiſſe porter la nouvelle de cette boucherie ; je ſuppoſe encore que ce même berger de Brie devient roi de France après la mort de *Henri IV*, & qu'il fait aſſaſſiner ſon petit-fils après l'avoir fait manger à ſa table, & livre à la mort ſept autres petits enfans de ſon roi ; quel eſt l'homme qui n'avouera pas que ce berger de Brie eſt un peu dur ?

Les commentateurs conviennent que l'adultère de *David* & l'aſſaſſinat d'*Urie* ſont des fautes que DIEU a pardonnées. On peut donc convenir que les maſſacres ci-deſſus ſont des fautes que DIEU a pardonnées auſſi.

Cependant on ne fit aucun quartier à *Bayle*. Mais en dernier lieu quelques prédicateurs de Londres ayant comparé *George II* à *David*, un des ſerviteurs de ce monarque a fait publiquement imprimer un petit livre dans lequel il ſe plaint de la comparaiſon. Il examine toute la conduite de *David*, il va infiniment plus loin que *Bayle ;* il traite *David* avec plus de ſévérité que *Tacite* ne traite *Domitien*. Ce livre n'a pas excité en Angleterre le moindre murmure ; tous les lecteurs ont ſenti que les mauvaiſes actions ſont toujours mauvaiſes, que DIEU peut les pardonner quand la pénitence eſt proportionnée au crime, mais qu'aucun homme ne doit les approuver.

Il y a donc plus de raiſon en Angleterre qu'il n'y en avait en Hollande du temps de *Bayle*. On ſent aujourd'hui qu'il ne faut pas donner pour modèle de ſainteté ce qui eſt digne du dernier ſupplice ; & on ſait que ſi on ne doit pas conſacrer le crime, on ne doit pas croire l'abſurdité.

HISTORIOGRAPHE.

TITRE fort différent de celui d'hiſtorien. On appelle communément en France hiſtoriographe, l'homme de lettres penſionné, & comme on diſait autrefois, appointé pour écrire l'hiſtoire. *Alain Chartier* fut hiſtoriographe de *Charles VII.* Il dit qu'il interrogea les domeſtiques de ce prince, & leur fit prêter ferment, ſelon le devoir de ſa charge, pour ſavoir d'eux ſi *Charles* avait eu en effet *Agnès Sorel* pour maîtreſſe. Il conclut qu'il ne ſe paſſa jamais rien de libre entre ces amans, & que tout ſe réduiſit à quelques careſſes honnêtes dont ces domeſtiques avaient été les témoins innocens. Cependant il eſt conſtant, non par les hiſtoriographes, mais par les hiſtoriens appuyés ſur les titres de famille, que *Charles VII* eut d'*Agnès Sorel* trois filles, dont l'aînée mariée à un *Brezé* fut poignardée par ſon mari. Depuis ce temps il y eut ſouvent des hiſtoriographes de France en titre, & l'uſage fut de leur donner des brevets de conſeillers d'Etat avec les proviſions de leur charge. Ils étaient commenſaux de la maiſon du roi. *Matthieu* eut ces priviléges ſous *Henri IV*, & n'en écrivit pas mieux l'hiſtoire.

A Veniſe, c'eſt toujours un noble du ſénat qui a ce titre & cette fonction; & le célébre *Nani* les a remplis avec une approbation générale. Il eſt bien difficile que l'hiſtoriographe d'un prince ne ſoit pas un menteur; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la

Chine, les hiſtoriographes ſont chargés de recueillir tous les événemens & tous les titres originaux ſous une dynaſtie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaſte ſalle, par un orifice ſemblable à la gueule du lion dans laquelle on jette à Veniſe les avis ſecrets qu'on veut donner ; lorſque la dynaſtie eſt éteinte, on ouvre la ſalle, & on rédige les matériaux, dont on compoſe une hiſtoire authentique. Le journal général de l'empire ſert auſſi à former le corps d'hiſtoire ; ce journal eſt ſupérieur à nos gazettes, en ce qu'il eſt fait ſous les yeux des mandarins de chaque province, revu par un tribunal ſuprême, & que chaque pièce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuſes.

Chaque ſouverain choiſit ſon hiſtoriographe. *Vittorio Siri* le fut. *Péliſſon* fut choiſi d'abord par *Louis XIV* pour écrire les événemens de ſon règne, & il s'acquitta de cet emploi avec éloquence dans l'hiſtoire de la Franche-Comté. *Racine* le plus élégant des poëtes, & *Boileau* le plus correct, furent enſuite ſubſtitués à *Péliſſon*. Quelques curieux ont recueilli quelques mémoires du paſſage du Rhin écrits par *Racine*. On ne peut juger par ces mémoires ſi *Louis XIV* paſſa le Rhin ou non avec les troupes qui traverſèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre aſſez combien il eſt rare qu'un hiſtoriographe oſe dire la vérité. Auſſi pluſieurs qui ont eu ce titre ſe ſont bien donné de garde d'écrire l'hiſtoire ; ils ont fait comme *Amiot*, qui diſait qu'il était trop attaché à ſes maîtres pour écrire leur vie. Le père *Daniel* eut la patente d'hiſtoriographe après avoir donné ſon hiſtoire de France ; il n'eut qu'une penſion de 600 livres regardée

ſeulement comme un honoraire convenable à un religieux.

Il eſt très-difficile d'aſſigner aux ſciences & aux arts, aux travaux littéraires, leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un hiſtoriographe eſt de raſſembler les matériaux, & on eſt hiſtorien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amaſſer, le ſecond choiſir & arranger. L'hiſtoriographe tient plus de l'annaliſte ſimple, & l'hiſtorien ſemble avoir un champ plus libre pour l'éloquence.

Ce n'eſt pas la peine de dire ici que l'un & l'autre doivent également dire la vérité; mais on peut examiner cette grande loi de *Cicéron* : *Ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut oſer ne taire aucune vérité. Cette règle eſt au nombre des lois qui ont beſoin d'être commentées. Je ſuppoſe un prince qui confie à ſon hiſtoriographe un ſecret important auquel l'honneur de ce prince eſt attaché, ou que même le bien de l'Etat exige que ce ſecret ne ſoit jamais révélé; l'hiſtoriographe ou l'hiſtorien doit-il manquer de foi à ſon prince? doit-il trahir ſa patrie pour obéir à *Cicéron*? La curioſité du public ſemble l'exiger; l'honneur, le devoir le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'hiſtoire.

Une vérité déshonore une famille, l'hiſtoriographe ou l'hiſtorien doit-il l'apprendre au public? non ſans doute, il n'eſt point chargé de révéler la honte des particuliers, & l'hiſtoire n'eſt point une ſatire.

Mais ſi cette vérité ſcandaleuſe tient aux événemens publics, ſi elle entre dans les intérêts de l'Etat, ſi elle a produit des maux dont il importe de ſavoir la cauſe, c'eſt alors que la maxime de *Cicéron* doit

être obfervée ; car cette loi eft comme toutes les autres lois qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées felon les convenances.

Gardons-nous de ce refpect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injuftices que le malheur des temps a arrachées à des corps refpectables ; on ne faurait trop les mettre au jour ; ce font des phares qui avertiffent ces corps toujours fubfiftans de ne plus fe brifer aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné un homme de bien au fupplice, fi une affemblée de théologiens a demandé le fang d'un infortuné qui ne penfait pas comme eux, il eft du devoir d'un hiftorien d'infpirer de l'horreur à tous les fiècles pour ces affaffinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de *Socrate*.

Heureufement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de fes pères ; on aime à les condamner, on croit valoir mieux qu'eux. L'hiftoriographe ou l'hiftorien les encourage dans ces fentimens, & en retraçant les guerres de la fronde & celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

HOMME.

POUR connaître le phyfique de l'efpèce humaine, il faut lire les ouvrages d'anatomie, les articles du Dictionnaire encyclopédique par M. *Venel*, ou plutôt faire un cours d'anatomie.

Pour connaître l'homme qu'on appelle *moral*, il faut furtout avoir vécu & réfléchi.

Tous les livres de morale ne font-ils pas renfermés dans ces paroles de *Job? Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletus multis miseriis, qui quasi flos egreditur & conteritur, & fugit velut umbra.* L'homme né de la femme vit peu, il eſt rempli de misères ; il eſt comme une fleur qui s'épanouit, se flétrit & qu'on écrasé ; il passe comme une ombre.

Nous avons déjà vu que la race humaine n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre, en comptant ceux qui meurent sur le sein de leurs nourrices, & ceux qui traînent jusqu'à cent ans les restes d'une vie imbécille & misérable. (*)

C'eſt un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui était destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus : ce qui se réduisait à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'homme était désespéré ; il avait auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard, & un singe.

Prolonge ma vie, dit-il à *Jupiter ;* je vaux mieux que tous ces animaux-là : il eſt juste que moi & mes enfans nous vivions très-long-temps, pour commander à toutes les bêtes. Volontiers, dit *Jupiter ;* mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner, qu'en retranchant aux autres. Car ne t'imagine pas, parce que je suis *Jupiter*, que je sois infini & tout-puissant. J'ai ma nature & ma mesure. Çà, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les ôtant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs

(*) Voyez *Age.*

manières d'être. L'homme fera d'abord chenille, en se traînant, comme elle, dans sa première enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légéreté d'un papillon; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra dans l'âge viril, qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard; & dans sa vieillesse, il sera laid & ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

Remarquez encore que, malgré les bontés de *Jupiter*, cet animal, toute compensation faite, n'ayant que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre-humain en général, il en faut ôter le tiers pour le temps du sommeil, pendant lequel on est mort; reste à quinze, ou environ: de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit, le vestibule de la vie. Le produit net sera sept ans; de ces sept ans la moitié, au moins se consume dans les douleurs de toute espèce; pose trois ans & demi pour travailler, s'ennuyer & pour avoir un peu de satisfaction: & que de gens n'en ont point du tout! Hé bien, pauvre animal, feras-tu encore le fier? (*)

Malheureusement, dans cette fable, DIEU oublia d'habiller cet animal comme il avait vêtu le singe, le renard, le cheval, le paon, & jusqu'à la chenille. L'espèce humaine n'eut que sa peau rase, qui, continuellement exposée au soleil, à la pluie, à la grêle, devint gersée, tannée, truitée. Le mâle, dans notre continent, fut défiguré par des poils épars sur son corps, qui le rendirent hideux sans le couvrir. Son

(*) Voyez l'*Homme aux quarante écus*. Romans, tom. II.

visage fut caché sous ses cheveux. Son menton devint un sol raboteux, qui porta une forêt de tiges menues, dont les racines étaient en-haut, & les branches en-bas. Ce fut dans cet état, & d'après cette image, que cet animal osa peindre DIEU, quand, dans la suite des temps, il apprit à peindre.

La femelle étant plus faible, devint encore plus dégoûtante & plus affreuse dans sa vieillesse. L'objet de la terre le plus hideux est une décrépite. Enfin, sans les tailleurs & les couturières, l'espèce humaine n'aurait jamais osé se montrer devant les autres. Mais avant d'avoir des habits, avant même de savoir parler, il dut s'écouler bien des siècles. Cela est prouvé : mais il faut le redire souvent.

Cet animal non civilisé, abandonné à lui-même, dut être le plus sale & le plus pauvre de tous les animaux.

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que fesais-tu dans les jardins d'Eden ?
Travaillais-tu pour ce sot genre-humain ?
Caressais-tu madame Eve ma mère ?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs & crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau rude & tannée.
Sans propreté l'amour le plus heureux,
N'est plus amour, c'est un besoin honteux
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet & du gland ;
Le repas fait, ils dorment sur la dure.
Voilà l'état de la pure nature.

Il eſt un peu extraordinaire qu'on ait harcelé, honni, levraudé un philoſophe de nos jours très-eſtimable, l'innocent, le bon *Helvétius*, pour avoir dit que ſi les hommes n'avaient pas des mains ils n'auraient pu bâtir des maiſons & travailler en tapiſſerie de haute-liſſe. Apparemment que ceux qui ont condamné cette propoſition ont un ſecret pour couper les pierres & les bois, & pour travailler à l'aiguille avec les pieds.

J'aimais l'auteur du livre de l'Eſprit. Cet homme valait mieux que tous ſes ennemis enſemble; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de ſon livre, ni les vérités triviales qu'il débite avec emphaſe. J'ai pris ſon parti hautement, quand des hommes abſurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.

Je n'ai point de terme pour exprimer l'excès de mon mépris pour ceux qui, par exemple, ont voulu proſcrire magiſtralement cette propoſition : *Les Turcs peuvent être regardés comme des déiſtes.* Hé ! cuiſtres, comment voulez-vous donc qu'on les regarde ? comme des athées, parce qu'ils n'adorent qu'un ſeul Dieu.

Vous condamnez cette autre propoſition-ci : *L'homme d'eſprit ſait que les hommes ſont ce qu'ils doivent être, que toute haine contr'eux eſt injuſte, qu'un ſot porte des ſottiſes comme un ſauvageon porte des fruits amers.* Ah ! ſauvageons de l'école, vous perſécutez un homme parce qu'il ne vous hait pas.

Laiſſons-là l'école & pourſuivons.

De la raiſon, des mains induſtrieuſes, une tête capable de généraliſer des idées, une langue aſſez ſouple pour les exprimer, ce ſont-là les grands bienfaits

accordés par l'être ſuprême à l'homme, à l'excluſion des autres animaux.

Le mâle en général vit un peu moins long-temps que la femelle.

Il eſt toujours plus grand, proportion gardée. L'homme de la plus haute taille a d'ordinaire deux ou trois pouces par deſſus la plus grande femme.

Sa force eſt preſque toujours ſupérieure, il eſt plus agile; & ayant tous les organes plus forts, il eſt plus capable d'une attention ſuivie. Tous les arts ont été inventés par lui & non par la femme. On doit remarquer que ce n'eſt pas le feu de l'imagination, mais la méditation perſévérante & la combinaiſon des idées qui ont fait inventer les arts, comme les mécaniques, la poudre à canon, l'imprimerie, l'horlogerie &c.

L'eſpèce humaine eſt la ſeule qui ſache qu'elle doit mourir, & elle ne le ſait que par l'expérience. Un enfant élevé ſeul, & tranſporté dans une île déſerte, ne s'en douterait pas plus qu'une plante & un chat.

Un homme à ſingularités (*a*) a imprimé que le corps humain eſt un fruit qui eſt verd juſqu'à la vieilleſſe, & que le moment de la mort eſt la maturité. Etrange maturité que la pourriture & la cendre! la tête de ce philoſophe n'était pas mûre. Combien la rage de dire des choſes nouvelles a-t-elle fait dire de choſes extravagantes!

Les principales occupations de notre eſpèce ſont le logement, la nourriture & le vêtement; tout le reſte eſt acceſſoire: & c'eſt ce pauvre acceſſoire qui a produit tant de meurtres & de ravages.

(*a*) *Maupertuis.*

Différentes

Différentes races d'hommes.

NOUS avons vu ailleurs combien ce globe porte de races d'hommes différentes, & à quel point le premier nègre & le premier blanc qui se rencontrèrent, dûrent être étonnés l'un de l'autre.

Il est même assez vraisemblable que plusieurs espèces d'hommes & d'animaux trop faibles ont péri. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus de murex dont l'espèce a été dévorée probablement par d'autres animaux, qui vinrent après plusieurs siècles sur les rivages habités par ce petit coquillage.

St Jérôme, dans son Histoire des pères du désert, parle d'un centaure qui eut une conversation avec *St Antoine* l'ermite. Il rend compte ensuite d'un entretien beaucoup plus long que le même *Antoine* eut avec un satyre.

St Augustin dans son trente-troisième sermon, intitulé: *A ses frères dans le désert*, dit des choses aussi extraordinaires que *Jérôme* : "J'étais déjà évêque d'Hippone " quand j'allai en Ethiopie avec quelques serviteurs " du CHRIST pour y prêcher l'évangile. Nous vîmes " dans ce pays beaucoup d'hommes & de femmes " sans tête, qui avaient deux gros yeux sur la poi- " trine ; nous vîmes dans des contrées encore plus " méridionales, un peuple qui n'avait qu'un œil au " front &c. "

Apparemment qu'*Augustin* & *Jérôme* parlaient alors par économie ; ils augmentaient les œuvres de la création pour manifester davantage les œuvres de DIEU. Ils voulaient étonner les hommes par des

fables, afin de les rendre plus ſoumis au joug de la foi. (*)

Nous pouvons être de très-bons chrétiens ſans croire aux centaures, aux hommes ſans tête, à ceux qui n'avaient qu'un œil, ou qu'une jambe &c. Mais nous ne pouvons douter que la ſtructure intérieure d'un nègre ne ſoit différente de celle d'un blanc, puiſque le réſeau muqueux ou graiſſeux eſt blanc chez les uns, & noir chez les autres. Je vous l'ai déjà dit ; mais vous êtes ſourds.

Les Albinos & les Dariens, les premiers originaires de l'Afrique, & les ſeconds du milieu de l'Amérique, ſont auſſi différens de nous que les nègres. Il y a des races jaunes, rouges, griſes. Nous avons déjà vu que tous les Américains ſont ſans barbe & ſans aucun poil ſur le corps, excepté les ſourcils & les cheveux. Tous ſont également hommes ; mais comme un ſapin, un chêne & un poirier ſont également arbres ; le poirier ne vient point du ſapin, & le ſapin ne vient point du chêne.

Mais d'où vient qu'au milieu de la mer Pacifique, dans une île nommée *Taïti*, les hommes ſont barbus ? C'eſt demander pourquoi nous le ſommes, tandis que les Péruviens, les Mexicains & les Canadiens ne le ſont pas. C'eſt demander pourquoi les ſinges ont des queues, & pourquoi la nature nous a refuſé cet ornement, qui du moins eſt parmi nous d'une rareté extrême.

Les inclinations, les caractères des hommes diffèrent autant que leurs climats & leurs gouvernemens. Il n'a jamais été poſſible de compoſer un régiment

(*) Voyez *Economie*.

de Lapons & de Samoïèdes, tandis que les Sibériens leurs voisins deviennent des soldats intrépides.

Vous ne parviendrez pas davantage à faire de bons grenadiers d'un pauvre Darien ou d'un Albino. Ce n'est pas parce qu'ils ont des yeux de perdrix ; ce n'est pas parce que leurs cheveux & leurs sourcils sont de la soie la plus fine & la plus blanche : mais c'est parce que leur corps, & par conséquent leur courage est de la plus extrême faiblesse. Il n'y a qu'un aveugle, & même un aveugle obstiné qui puisse nier l'existence de toutes ces différentes espèces. Elle est aussi grande & aussi remarquable que celle des singes.

Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société.

TOUS les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes & les plus affreux, vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles, & plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays où ils vécussent séparés, où le mâle ne se joignît à la femelle que par hasard, & l'abandonnât le moment d'après par dégoût ; où la mère méconnût ses enfans après les avoir élevés, où l'on vécût sans famille & sans aucune société. Quelques mauvais plaisans ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, & que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il

dire que dans la mer les harengs font originairement faits pour nager ifolés, & que c'eft par un excès de corruption qu'ils paffent en troupe de la mer Glaciale fur nos côtes ; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, & que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie.

Chaque animal a fon inftinct ; & l'inftinct de l'homme, fortifié par la raifon, le porte à la fociété comme au manger & au boire. Loin que le befoin de la fociété ait dégradé l'homme, c'eft l'éloignement de la fociété qui le dégrade. Quiconque vivrait abfolument feul perdrait bientôt la faculté de penfer & de s'exprimer ; il ferait à charge à lui-même ; il ne parviendrait qu'à fe métamorphofer en bête. L'excès d'un orgueil impuiffant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une ame mélancolique à fuir les hommes. C'eft alors qu'elle s'eft dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait fon fupplice ; elle fe ronge dans la folitude du dépit fecret d'être méprifée & oubliée ; elle s'eft mife dans le plus horrible efclavage pour être libre.

On a franchi les bornes de la folie ordinaire jufqu'à dire, *qu'il n'eft pas naturel qu'un homme s'attache à une femme pendant les neuf mois de fa groffeffe ; l'appétit fatisfait*, dit l'auteur de ces paradoxes, *l'homme n'a plus befoin de telle femme, ni la femme de tel homme ; celui-ci n'a pas le moindre fouci, ni peut-être la moindre idée des fuites de fon action. L'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre ; & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus. Pourquoi la fecourra-t-il après l'accouchement ? pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne fait pas feulement lui appartenir ?*

Tout cela eſt exécrable ; mais heureuſement rien n'eſt plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable inſtinct de la nature, l'eſpèce humaine en aurait preſque toujours uſé ainſi. L'inſtinct eſt immuable ; ſes inconſtances ſont très-rares. Le père aurait toujours abandonné la mère ; la mère aurait abandonné ſon enfant, & il y aurait bien moins d'hommes ſur la terre qu'il n'y a d'animaux carnaſſiers : car les bêtes farouches mieux pourvues, mieux armées, ont un inſtinct plus prompt, des moyens plus ſûrs, & une nourriture plus aſſurée que l'eſpèce humaine.

Notre nature eſt bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques ames barbares entièrement abruties, ou peut-être un philoſophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment par un inſtinct dominant l'enfant qui n'eſt pas encore né, le ventre qui le porte, & la mère qui redouble d'amour pour celui dont elle a reçu dans ſon ſein le germe d'un être ſemblable à elle.

L'inſtinct des charbonniers de la Forêt-noire leur parle auſſi haut, les anime auſſi fortement en faveur de leurs enfans, que l'inſtinct des pigeons & des roſſignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu ſon temps à écrire ces fadaiſes abominables.

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes, n'eſt-il pas de ſuppoſer toujours la nature autrement qu'elle n'eſt ? Si les ſatires de l'homme & de la femme, écrites par *Boileau*, n'étaient pas des plaiſanteries, elles pécheraient par cette faute eſſentielle de ſuppoſer tous les hommes fous & toutes les femmes impertinentes.

Le même auteur ennemi de la ſociété, ſemblable

au renard ſans queue, qui voulait que tous ſes confrères ſe coupaſſent la queue, s'exprime ainſi d'un ſtyle magiſtral.

„ Le premier qui ayant enclos un terrain, s'aviſa „ de dire, *ceci eſt à moi*, & trouva des gens aſſez „ ſimples pour le croire, fut le vrai fondateur de la „ ſociété civile. Que de crimes, de guerres, de „ meurtres, que de miſères & d'horreurs n'eût „ point épargnées au genre-humain celui qui arra- „ chant les pieux ou comblant le foſſé, eût crié „ à ſes ſemblables : Gardez-vous d'écouter cet „ impoſteur ; vous êtes perdus ſi vous oubliez que „ les fruits ſont à tous, & que la terre n'eſt à „ perſonne ! „

Ainſi, ſelon ce beau philoſophe, un voleur, un deſtructeur aurait été le bienfaiteur du genre-humain, & il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ſes enfans : „ Imitons notre voiſin, „ il a enclos ſon champ, les bêtes ne viendront „ plus le ravager ; ſon terrain deviendra plus fer- „ tile ; travaillons le nôtre comme il a travaillé le „ ſien, il nous aidera & nous l'aiderons. Chaque „ famille cultivant ſon enclos, nous ſerons mieux „ nourris, plus ſains, plus paiſibles, moins mal- „ heureux. Nous tâcherons d'établir une juſtice „ diſtributive qui conſolera notre pauvre eſpèce, „ & nous vaudrons mieux que les renards & les „ fouines à qui cet extravagant veut nous faire „ reſſembler. „

Ce diſcours ne ferait-il pas plus ſenſé & plus honnête que celui du fou ſauvage qui voulait détruire le verger du bon homme ?

Quelle eſt donc l'eſpèce de philoſophie qui fait dire des choſes que le ſens commun réprouve du fond de la Chine juſqu'au Canada? N'eſt-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fuſſent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes ?

Il eſt vrai que ſi toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines étaient couvertes de fruits nourriſſans & délicieux, il ſerait impoſſible, injuſte & ridicule de les garder.

S'il y a quelques îles où la nature prodigue les alimens & tout le néceſſaire ſans peine, allons-y vivre loin du fatras de nos lois. Mais dès que nous les aurons peuplées il faudra revenir au tien & au mien, & à ces lois qui très-ſouvent ſont fort mauvaiſes, mais dont on ne peut ſe paſſer.

L'homme eſt-il né méchant ?

NE paraît-il pas démontré que l'homme n'eſt point né pervers & enfant du diable ? Si telle était ſa nature, il commettrait des noirceurs, des barbaries ſitôt qu'il pourrait marcher ; il ſe ſervirait du premier couteau qu'il trouverait pour bleſſer quiconque lui déplairait. Il reſſemblerait néceſſairement aux petits louvetaux, aux petits renards qui mordent dès qu'ils le peuvent.

Au contraire, il eſt par toute la terre du naturel des agneaux tant qu'il eſt enfant. Pourquoi donc, & comment devient-il ſi ſouvent loup & renard ? N'eſt-ce pas que n'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement dans lequel

il ſe trouve jeté, l'occaſion enfin, le détermine à la vertu ou au crime ?

Peut-être la nature humaine ne pouvait-elle être autrement. L'homme ne pouvait avoir toujours des penſées fauſſes, ni toujours des penſées vraies, des affections toujours douces, ni toujours cruelles.

Il paraît démontré que la femme vaut mieux que l'homme ; vous voyez cent *frères ennemis* contre une *Clytemneſtre*.

Il y a des profeſſions qui rendent néceſſairement l'ame impitoyable ; celle de ſoldat, celle de boucher, d'archer, de géolier, & tous les métiers qui ſont fondés ſur le malheur d'autrui.

L'archer, le ſatellite, le géolier, par exemple, ne ſont heureux qu'autant qu'ils ſont de miſérables. Ils ſont, il eſt vrai, néceſſaires contre les malfaiteurs, & par-là utiles à la ſociété. Mais ſur mille mâles de cette eſpèce il n'y en a pas un qui agiſſe par le motif du bien public, & qui même connaiſſe qu'il eſt un bien public.

C'eſt ſurtout une choſe curieuſe de les entendre parler de leurs proueſſes, comme ils comptent le nombre de leurs victimes, leurs ruſes pour les attraper, les maux qu'ils leur ont fait ſouffrir, & l'argent qui leur en eſt revenu.

Quiconque a pu deſcendre dans le détail ſubalterne du barreau, quiconque a entendu ſeulement des procureurs raiſonner familièrement entr'eux, & s'applaudir des miſères de leurs cliens, peut avoir une très-mauvaiſe opinion de la nature.

Il eſt des profeſſions plus affreuſes, & qui ſont briguées pourtant comme un canonicat.

Il en eſt qui changent un honnête homme en fripon, & qui l'accoutument malgré lui à mentir, à tromper, ſans qu'à peine il s'en aperçoive; à ſe mettre un bandeau devant les yeux, à s'abuſer par l'intérêt & par la vanité de ſon état, à plonger ſans remords l'eſpèce humaine dans un aveuglement ſtupide.

Les femmes ſans ceſſe occupées de l'éducation de leurs enfans, & renfermées dans leurs ſoins domeſtiques, ſont exclues de toutes ces profeſſions qui pervertiſſent la nature humaine, & qui la rendent atroce. Elles ſont par-tout moins barbares que les hommes.

Le phyſique ſe joint au moral pour les éloigner des grands crimes; leur ſang eſt plus doux; elles aiment moins les liqueurs fortes qui inſpirent la férocité. Une preuve évidente, c'eſt que ſur mille victimes de la juſtice, ſur mille aſſaſſins exécutés, vous comptez à peine quatre femmes, ainſi que nous l'avons prouvé ailleurs. Je ne crois pas même qu'en Aſie il y ait deux exemples de femmes condamnées à un ſupplice public. (*)

Il paraît donc que nos coutumes, nos uſages ont rendu l'eſpèce mâle très-méchante.

Si cette vérité était générale & ſans exception, cette eſpèce ſerait plus horrible que ne l'eſt à nos yeux celle des araignées, des loups & des fouines. Mais heureuſement les profeſſions qui endurciſſent le cœur & le rempliſſent de paſſions odieuſes, ſont très-rares. Obſervez que dans une nation d'environ vingt millions de têtes, il y a tout au plus deux

(*) Voyez *Femme*.

cents mille ſoldats. Ce n'eſt qu'un ſoldat par deux cents individus. Ces deux cents mille ſoldats ſont tenus dans la diſcipline la plus ſévère. Il y a parmi eux de très-honnêtes gens qui reviennent dans leur village achever leur vieilleſſe en bons pères & en bons maris.

Les autres métiers dangereux aux mœurs ſont en petit nombre.

Les laboureurs, les artiſans, les artiſtes, ſont trop occupés pour ſe livrer ſouvent au crime.

La terre portera toujours des méchans déteſtables. Les livres en exagéreront toujours le nombre, qui, bien que trop grand, eſt moindre qu'on ne le dit.

Si le genre-humain avait été ſous l'empire du diable, il n'y aurait plus perſonne ſur la terre.

Conſolons-nous, on a vu, on verra toujours de belles ames depuis Pékin juſqu'à la Rochelle. Et quoi qu'en diſent des licenciés & des bacheliers, les *Titus*, les *Trajan*, les *Antonins* & *Pierre Bayle* ont été de fort honnêtes gens.

De l'homme dans l'état de pure nature.

QUE ſerait l'homme dans l'état qu'on nomme de *pure nature*? Un animal fort au-deſſous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il ſerait très-inférieur à ces Iroquois, puiſque ceux-ci ſavaient allumer du feu & ſe faire des flèches. Il fallut des ſiècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme abandonné à la pure nature n'aurait pour tout langage que quelques ſons mal articulés. L'eſpèce ſerait réduite à un très-petit nombre, par

la difficulté de la nourriture & par le défaut des fecours. Du moins, dans nos triftes climats, il n'aurait pas plus de connaiffance de DIEU & de l'ame que des mathématiques; fes idées feraient renfermées dans le foin de fe nourrir. L'efpèce des caftors ferait très-préférable.

C'eft alors que l'homme ne ferait précifément qu'un enfant robufte; & on a vu beaucoup d'hommes qui ne font pas fort au-deffus de cet état.

Les Lapons, les Samoïèdes, les habitans du Kamshatka, les Cafres, les Hottentots, font à l'égard de l'homme en état de pure nature, ce qu'étaient autrefois les cours de *Cyrus* & de *Sémiramis*, en comparaifon des habitans des Cévènes. Et cependant ces habitans du Kamshatka & ces Hottentots de nos jours, fi fupérieurs à l'homme entièrement fauvage, font des animaux qui vivent fix mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils font mangés.

En général l'efpèce humaine n'eft pas de deux ou trois degrés plus civilifée que les gens du Kamshatka. La multitude des bêtes brutes appelées *hommes*, comparée avec le petit nombre de ceux qui penfent, eft au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations.

Il eft plaifant de confidérer d'un côté le père *Mallebranche* qui s'entretient familièrement avec le Verbe, & de l'autre ces millions d'animaux femblables à lui qui n'ont jamais entendu parler de Verbe, & qui n'ont pas une idée métaphyfique.

Entre les hommes à pur inftinct & les hommes de

génie, flotte ce nombre immense occupé uniquement de subsister.

Cette subsistance coûte des peines si prodigieuses, qu'il faut souvent dans le nord de l'Amérique qu'une image de DIEU coure cinq ou six lieues pour avoir à dîner, & que chez nous l'image de DIEU arrose la terre de ses sueurs toute l'année pour avoir du pain.

Ajoutez à ce pain ou à l'équivalent, une hutte & un méchant habit ; voilà l'homme tel qu'il est en général d'un bout de l'univers à l'autre. Et ce n'est que dans une multitude de siècles qu'il a pu arriver à ce haut degré.

Enfin, après d'autres siècles les choses viennent au point où nous les voyons. Ici on représente une tragédie en musique, là on se tue sur la mer dans un autre hémisphère avec mille pièces de bronze : l'opéra, & un vaisseau de guerre du premier rang étonnent toujours mon imagination. Je doute qu'on puisse aller plus loin dans aucun des globes dont l'étendue est semée. Cependant, plus de la moitié de la terre habitable est encore peuplée d'animaux à deux pieds qui vivent dans cet horrible état qui approche de la pure nature, ayant à peine le vivre & le vêtir, jouissant à peine du don de la parole, s'apercevant à peine qu'ils sont malheureux, vivant & mourant sans presque le savoir.

Examen d'une penſée de Paſcal ſur l'homme.

Je puis concevoir un homme ſans mains, ſans pieds, & je le concevrais même ſans tête, ſi l'expérience ne m'apprenait que c'eſt par-là qu'il penſe. C'eſt donc la penſée qui fait l'être de l'homme, & ſans quoi on ne peut le concevoir. (Penſées de *Paſcal.*)

Comment concevoir un homme ſans pieds, ſans mains & ſans tête? ce ſerait un être auſſi différent d'un homme que d'une citrouille.

Si tous les hommes étaient ſans tête, comment la vôtre concevrait-elle que ce ſont des animaux comme vous, puiſqu'ils n'auraient rien de ce qui conſtitue principalement votre être? Une tête eſt quelque choſe, les cinq ſens s'y trouvent; la penſée auſſi. Un animal qui reſſemblerait de la nuque du cou en bas à un homme, ou à un de ces ſinges qu'on nomme *orang-outang*, ou l'homme des bois, ne ſerait pas plus un homme qu'un ſinge ou qu'un ours, à qui on aurait coupé la tête & la queue.

C'eſt donc la penſée qui fait l'être de l'homme &c. En ce cas la penſée ſerait ſon eſſence, comme l'étendue & la ſolidité ſont l'eſſence de la matière. L'homme penſerait eſſentiellement & toujours, comme la matière eſt toujours étendue & ſolide. Il penſerait dans un profond ſommeil ſans rêves, dans un évanouiſſement, dans une léthargie, dans le ventre de ſa mère. Je ſais bien que jamais je n'ai penſé dans aucun de ces états; je l'avoue ſouvent, & je me doute que les autres ſont comme moi.

Si la penſée était eſſentielle à l'homme, comme

l'étendue à la matière, il s'ensuivrait que DIEU n'a pu priver cet animal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue ; car alors elle ne serait plus matière. Or si l'entendement est essentiel à l'homme, il est donc pensant par sa nature, comme DIEU est Dieu par sa nature.

Si je voulais essayer de définir DIEU, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence ; mais l'homme !

Nous avons la faculté de penser, de marcher, de parler, de manger, de dormir ; mais nous n'usons pas toujours de ces facultés, cela n'est pas dans notre nature.

La pensée chez nous n'est-elle pas un attribut ? & si bien un attribut, qu'elle est tantôt faible, tantôt forte, tantôt raisonnable, tantôt extravagante ? elle se cache, elle se montre, elle fuit, elle revient, elle est nulle, elle est reproduite. L'essence est tout autre chose ; elle ne varie jamais. Elle ne connaît pas le plus ou le moins.

Que ferait donc l'animal sans tête supposé par *Pascal* ? un être de raison. Il aurait pu supposer tout aussi-bien un arbre à qui DIEU aurait donné la pensée, comme on a dit que les Dieux avaient accordé la voix aux arbres de Dodone.

Action de DIEU *sur l'homme.*

DES gens qui ont fait des systèmes sur la communication de DIEU avec l'homme, ont dit que DIEU agit immédiatement physiquement sur l'homme,

en certains cas ſeulement, lorſque DIEU accorde certains dons particuliers; & ils ont appelé cette action *prémotion* phyſique. *Dioclès* & *Erophile*, ces deux grands enthouſiaſtes, ſoutiennent cette opinion & ont des partiſans.

Or, nous reconnaiſſons un DIEU tout auſſi-bien que ces gens-là, parce que nous n'avons pu comprendre qu'aucun des êtres qui nous environnent ait pu ſe produire de ſoi-même; par cela ſeul que quelque choſe exiſte, il faut que l'être néceſſaire éternel ſoit néceſſairement la cauſe de tout. Nous admettons avec ces raiſonneurs la poſſibilité que DIEU ſe faſſe entendre à quelques favoris; mais nous feſons plus de cas de DIEU, nous croyons qu'il ſe fait entendre à tous les hommes, en tous lieux & en tout temps, puiſqu'il donne à tous la vie, le mouvement, la digeſtion, la penſée, l'inſtinct.

Y a-t-il dans le plus vil des animaux & dans le philoſophe le plus ſublime, un être qui ſoit volonté, mouvement, digeſtion, déſir, amour, inſtinct, penſée? Non; mais nous voulons, nous agiſſons, nous aimons, nous avons des inſtincts; comme, par exemple, une pente invincible vers certains objets, une averſion inſupportable pour d'autres, une promptitude à exécuter des mouvemens néceſſaires à notre conſervation, comme ceux de teter le mamelon de ſa nourrice, de nager quand on a la force & la poitrine aſſez large; de mordre ſon pain, de boire, de ſe baiſſer pour éviter le coup d'un mobile, de ſe donner une ſecouſſe pour franchir un foſſé, d'accomplir mille actions pareilles ſans y penſer quoiqu'elles tiennent toutes à une

mathématique profonde. Enfin, nous ſentons & nous penſons ſans ſavoir comment.

De bonne foi, eſt-il plus difficile à DIEU d'opérer tout cela en nous par des moyens qui nous ſont inconnus, que de nous remuer intérieurement quelquefois par une faveur efficace de *Jupiter* dont ces meſſieurs nous parlent ſans ceſſe?

Quel eſt l'homme qui, dès qu'il rentre en lui-même, ne ſente qu'il eſt une marionnette de la Providence? je penſe, mais puis-je me donner une penſée? hélas! ſi je penſais par moi-même, je ſaurais quelle idée j'aurais dans un moment. Perſonne ne le ſait.

J'acquiers une connaiſſance, mais je n'ai pu me la donner. Mon intelligence n'a pu en être la cauſe, car il faut que la cauſe contienne l'effet. Or, ma première connaiſſance acquiſe n'était pas dans mon intelligence, n'était pas dans moi; puiſqu'elle a été la première, elle m'a été donnée par celui qui m'a formé, & qui donne tout, quel qu'il puiſſe être.

Je tombe anéanti quand on me fait voir que ma première connaiſſance ne peut par elle-même m'en donner une ſeconde, car il faudrait qu'elle la contînt dans elle.

La preuve que nous ne nous donnons aucune idée, c'eſt que nous en recevons dans nos rêves, & certainement ce n'eſt ni notre volonté ni notre attention qui nous fait penſer en ſonge. Il y a des poëtes qui font des vers en dormant, des géomètres qui meſurent des triangles. Tout nous prouve qu'il y a une puiſſance qui agit en nous ſans nous conſulter.

Tous

Tous nos ſentimens ne ſont-ils pas involontaires? l'ouïe, le goût, la vue, ne ſont rien par eux-mêmes. On ſent malgré ſoi; on ne fait rien, on n'eſt rien, ſans une puiſſance ſuprême qui fait tout.

Les plus ſuperſtitieux conviennent de ces vérités, mais ils ne les appliquent qu'aux gens de leur parti. Ils affirment que DIEU agit réellement phyſiquement ſur certains perſonnages privilégiés. Nous ſommes plus religieux qu'eux, nous croyons que le grand être agit ſur tous les vivans comme ſur toute la matière. Lui eſt-il donc plus difficile de remuer tous les hommes que d'en remuer quelques-uns? DIEU ne ſera-t-il DIEU que pour votre petite ſecte? Il l'eſt pour moi qui ne ſuis pas des vôtres.

Un philoſophe nouveau eſt allé bien plus loin que vous; il lui ſemblait qu'il n'y eût que DIEU qui exiſtât. Il prétend que nous voyons tout en lui; & nous diſons que c'eſt DIEU qui voit, qui agit dans tout ce qui a vie. *Jupiter eſt quodcumque vides, quocumque moveris.*

Allons plus avant. Votre prémotion phyſique introduit DIEU agiſſant en vous. Quel beſoin avez-vous donc d'une ame? A quoi bon ce petit être inconnu & incompréhenſible? donnez-vous une ame au ſoleil qui vivifie tant de globes, & ſi cet aſtre ſi grand, ſi étonnant & ſi néceſſaire n'a point d'ame, pourquoi l'homme en aurait-il une? DIEU qui nous a faits ne nous ſuffit-il pas? Qu'eſt donc devenu ce grand axiome: *Ne feſons point par pluſieurs, ce que nous pouvons faire par un ſeul?*

Cette ame que vous avez imaginée être une ſubſtance, n'eſt donc en effet qu'une faculté accordée par

le grand être, & non une perſonne. Elle eſt une propriété donnée à nos organes & non une ſubſtance. L'homme par ſa raiſon non encore corrompue par la métaphyſique, a-t-il jamais pu s'imaginer qu'il était double, qu'il était un compoſé de deux êtres ; l'un viſible, palpable & mortel ; l'autre inviſible, impalpable, immortel ? & n'a-t-il pas fallu des ſiècles de diſputes pour venir enfin, juſqu'à cet excès de joindre enſemble deux ſubſtances ſi diſſemblables, la tangible & l'intangible, la ſimple & la compoſée, l'invulnérable & la ſouffrante, l'éternelle & la paſſagère ?

Les hommes n'ont ſuppoſé une ame que par la même erreur qui leur fit ſuppoſer dans nous un être nommé *mémoire*, lequel être ils diviniſèrent enſuite. Ils firent de cette mémoire la mère des Muſes. Ils érigèrent les talens divers de la nature humaine en autant de déeſſes filles de mémoire. Autant eût-il valu faire un dieu du pouvoir ſecret par lequel la nature forme du ſang dans les animaux, & l'appeler le dieu de la ſanguification. Et en effet, le peuple romain eut des dieux pareils pour les facultés de boire & de manger, pour l'acte du mariage, pour l'acte de vider les excrémens. C'étaient autant d'ames particulières qui produiſaient en nous toutes ces actions. C'était la métaphyſique de la populace. Cette ſuperſtition ridicule & honteuſe venait évidemment de celle qui avait imaginé dans l'homme une petite ſubſtance divine autre que l'homme même.

Cette ſubſtance eſt admiſe encore aujourd'hui dans toutes les écoles ; & par condeſcendance on accorde au grand être, au fabricateur éternel, à

DIEU, la permiſſion de joindre ſon concours à l'ame. Ainſi on ſuppoſe que pour vouloir & pour agir, il faut notre ame & DIEU.

Mais concourir ſignifie aider, participer. DIEU alors n'eſt qu'en ſecond avec nous. C'eſt le dégrader, c'eſt le faire marcher à notre ſuite; c'eſt lui faire jouer le dernier rôle. Ne lui ôtez pas ſon rang & ſa prééminence; ne faites pas du ſouverain de la nature le valet de l'eſpèce humaine.

Deux eſpèces de raiſonneurs très-accrédités dans le monde, les athées & les théologiens, pourront s'élever contre nos doutes.

Les athées diront qu'en admettant la raiſon dans l'homme & l'inſtinct dans les brutes, comme des propriétés, il eſt très-inutile d'admettre un Dieu dans ce ſyſtème; que DIEU eſt encore plus incompréhenſible qu'une ame; qu'il eſt indigne du ſage de croire ce qu'on ne conçoit pas. Ils décocheront contre nous tous les argumens des *Stratons* & des *Lucrèces*. Nous ne leur répondrons qu'un mot; vous exiſtez, donc il y a un DIEU.

Les théologiens nous feront plus de peine. Ils nous diront d'abord : Nous convenons avec vous que DIEU eſt la première cauſe de tout, mais il n'eſt pas la ſeule. Un grand-prêtre de *Minerve* dit expreſſément : *Le ſecond agent opère dans la vertu du premier; ce premier pouſſe le ſecond, ce ſecond en pouſſe un troiſième; tous ſont agiſſans en vertu de* DIEU, *& il eſt la cauſe de toutes les actions agiſſantes.*

Nous répondrons avec tout le reſpect que nous devons à ce grand-prêtre : Il n'eſt & il ne peut exiſter qu'une ſeule cauſe véritable. Toutes les autres

qui sont subséquentes ne sont que des instrumens. Je tiens un ressort, je m'en sers pour faire mouvoir une machine. J'ai fait le ressort & la machine, je suis la seule cause, cela est indubitable.

Le grand-prêtre me répondra : Vous ôtez aux hommes la liberté. Je lui répliquerai : Non ; la liberté consiste dans la faculté de vouloir, & dans la faculté de faire ce que vous voulez quand rien ne vous en empêche. DIEU a fait l'homme à ces conditions, il faut s'en contenter.

Mon prêtre insistera ; il dira que nous fesons DIEU auteur du péché. Alors nous lui répondrons : J'en suis fâché, mais DIEU est fait auteur du péché dans tous les systèmes, excepté dans celui des athées. Car s'il concourt aux actions des hommes pervers comme à celles des justes, il est évident qu'y concourir c'est le faire, quand le concourant est le créateur de tout.

Si DIEU permet seulement le péché, c'est lui qui le commet, puisque permettre & faire c'est la même chose pour le maître absolu de tout. S'il a prévu que les hommes feraient le mal, il ne devait pas former les hommes. On n'a jamais éludé la force de ces anciens argumens ; on ne les affaiblira jamais. Qui a tout produit, a certainement produit le bien & le mal. Le système de la prédestination absolue, le système du concours, nous plongent également dans ce labyrinthe dont rien ne peut nous tirer.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que le mal est pour nous & non pas pour DIEU. *Néron* assassine son précepteur & sa mère, un autre assassine ses parens & ses voisins ; un grand-prêtre empoisonne, étrangle,

égorge vingt ſeigneurs romains en ſortant du lit de ſa propre fille. Cela n'eſt pas plus important pour l'être univerſel ame du monde, que des moutons mangés par des loups ou par nous, & des mouches dévorées par des araignées. Il n'y a point de mal pour le grand être; Il n'y a pour lui que le jeu de la grande machine qui ſe meut ſans ceſſe par des lois éternelles. Si les pervers deviennent (ſoit pendant leur vie, ſoit autrement) plus malheureux que ceux qu'ils ont immolés à leurs paſſions, s'ils ſouffrent comme ils ont fait ſouffrir; c'eſt encore une ſuite inévitable de ces lois immuables par leſquelles le grand être agit néceſſairement. Nous ne connaiſſons qu'une très-petite partie de ces lois; nous n'avons qu'une très-faible portion d'entendement, nous ne devons que nous réſigner. De tous les ſyſtèmes, celui qui nous fait connaître notre néant, n'eſt-il pas le plus raiſonnable?

Les hommes (comme tous les philoſophes de l'antiquité l'ont dit) firent DIEU à leur image. C'eſt pourquoi le premier *Anaxagore*, auſſi ancien qu'*Orphée*, s'exprime ainſi dans ſes vers : *Si les oiſeaux ſe figuraient un Dieu, il aurait des ailes; celui des chevaux courrait avec quatre jambes.*

Le vulgaire imagine DIEU comme un roi qui tient ſon lit de juſtice dans ſa cour. Les cœurs tendres ſe le repréſentent comme un père qui a ſoin de ſes enfans. Le ſage ne lui attribue aucune affection humaine. Il reconnaît une puiſſance néceſſaire, éternelle, qui anime toute la nature; & il ſe réſigne.

Réflexion générale ſur l'homme.

Il faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il eſt dans le ventre de ſa mère, & de l'état de pur animal, qui eſt le partage de ſa première enfance, juſqu'à celui où la maturité de la raiſon commence à poindre. Il a fallu trente ſiècles pour connaître un peu ſa ſtructure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque choſe de ſon ame. Il ne faut qu'un inſtant pour le tuer.

HONNEUR.

L'AUTEUR des ſynonymes de la langue françaiſe dit, *qu'il eſt d'uſage dans le diſcours de mettre la gloire en antithèſe avec l'intérêt, & le goût avec l'honneur.*

Mais on croît que cette définition ne ſe trouve que dans les dernières éditions, lorſqu'il eut gâté ſon livre.

On lit ces vers-ci dans la ſatire de *Boileau* ſur l'honneur :

Entendons diſcourir ſur les bancs des galères
Ce forçat abhorré même de ſes confrères ;
Il plaint par un arrêt injuſtement donné
L'honneur en ſa perſonne à ramer condamné.

Nous ignorons s'il y a beaucoup de galériens qui ſe plaignent du peu d'égards qu'on a eu pour leur honneur.

Ce terme nous a paru ſuſceptible de pluſieurs

acceptions différentes, ainſi que tous les mots qui expriment des idées métaphyſiques & morales.

Mais je ſais ce qu'on doit de bontés & d'honneur
A ſon ſexe, à ſon âge, & ſurtout au malheur.

Honneur ſignifie là *égard*, *attention*.

L'amour n'eſt qu'un plaiſir, l'honneur eſt un devoir,

ſignifie dans cet endroit, *c'eſt un devoir de venger ſon père.*

Il a été reçu avec beaucoup d'honneur; cela veut dire avec des marques de reſpect.

Soutenir l'honneur du corps; c'eſt ſoutenir les prééminences, les priviléges de ſon corps, de ſa compagnie, & quelquefois ſes chimères.

Se conduire en homme d'honneur, c'eſt agir avec juſtice, franchiſe & généroſité.

Avoir des honneurs, être comblé d'honneurs, c'eſt avoir des diſtinctions, des marques de ſupériorité.

Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel eſt-il, Valincour, pourras-tu me le dire?
L'ambition le met ſouvent à tout brûler,
Un vrai fourbe à jamais ne garder ſa parole.

Comment *Boileau* a-t-il pu dire qu'un fourbe fait conſiſter l'honneur à tromper? il nous ſemble qu'il met ſon intérêt à manquer de foi, & ſon honneur à cacher ſes fourberies.

L'auteur de l'*Esprit des lois* a fondé son système sur cette idée, que la vertu est le principe du gouvernement républicain, & l'honneur le principe des gouvernemens monarchiques. Y a-t-il donc de la vertu sans honneur? & comment une république est-elle établie sur la vertu?

Mettons sous les yeux du lecteur ce qui a été dit sur ce sujet dans un petit livre. Les brochures se perdent en peu de temps. La vérité ne doit point se perdre, il faut la consigner dans des ouvrages de longue haleine.

„ On n'a jamais assurément formé des républiques „ par vertu. L'intérêt public s'est opposé à la domi- „ nation d'un seul; l'esprit de propriété, l'ambition „ de chaque particulier, ont été un frein à l'ambition „ & à l'esprit de rapine. L'orgueil de chaque citoyen „ a veillé sur l'orgueil de son voisin. Personne n'a „ voulu être l'esclave de la fantaisie d'un autre. Voilà „ ce qui établit une république, & ce qui la conserve. „ Il est ridicule d'imaginer qu'il faille plus de vertu „ à un Grison qu'à un Espagnol.

„ Que l'honneur soit le principe des seules mo- „ narchies, ce n'est pas une idée moins chimérique; „ & il le fait bien voir lui-même sans y penser. *La* „ *nature de l'honneur*, dit-il au chap. VII du liv. „ III *est de demander des préférences, des distinctions.* „ *Il est donc par la chose même placé dans le gouvernement* „ *monarchique.*

„ Certainement par la chose même, on demandait „ dans la république romaine, la préture, le consulat, „ l'ovation, le triomphe, ce sont-là des préférences, „ des distinctions qui valent bien les titres qu'on

„ achète ſouvent dans les monarchies & dont le tarif „ eſt fixé. „

Cette remarque prouve à notre avis que le livre de l'*Eſprit des lois*, quoiqu'étincelant d'eſprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la ſuperſtition & de la rapine, porte entièrement à faux. (*)

Ajoutons que c'eſt préciſément dans les cours qu'il y a toujours le moins d'honneur.

L'ingannare, il mentir, la frode, il furto,
E la rapina di pieta veſtita,
Creſcer col' damno e precipizio altrui,
E far a ſe de l'altrui biaſmo onore
Son' le virtu di quella gente infida.
(Paſtor Fido, atto V, ſcena prima.)

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent jeter les yeux ſur ces quatre vers français, qui ſont un précis de tous les lieux communs qu'on a débités ſur les cours depuis trois mille ans.

Ramper avec baſſeſſe en affectant l'audace,
S'engraiſſer de rapine en atteſtant les lois,
Étouffer en ſecret ſon ami qu'on embraſſe,
Voilà l'honneur qui règne à la ſuite des rois.

C'eſt en effet dans les cours que des hommes ſans honneur parviennent ſouvent aux plus hautes dignités; & c'eſt dans les républiques qu'un citoyen déshonoré n'eſt jamais nommé par le peuple aux charges publiques.

Le mot célèbre du duc d'Orléans régent ſuffit pour

(*) Voyez *Lois*.

détruire le fondement de l'Efprit des lois. *C'eſt un parfait courtiſan, il n'a ni humeur ni honneur.*

Honorable, *honnêteté*, *honnête*, fignifient fouvent la même chofe qu'honneur. *Une compagnie honorable*, *de gens d'honneur. On lui fit beaucoup d'honnêtetés*, *on lui dit des choſes honnêtes.* C'eft-à-dire, on le traita de façon à le faire penfer honorablement de lui-même.

D'honneur on a fait *honoraire*. Pour honorer une profeffion au-deffus des arts mécaniques, on donne à un homme de cette profeffion un honoraire au lieu de falaire & de gages qui offenferaient fon amour-propre. Ainfi *honneur*, *faire honneur*, *honorer*, fignifient faire accroire à un homme qu'il eft quelque chofe, qu'on le diftingue.

Il me vola pour prix de mon labeur
Mon honoraire en me parlant d'honneur.

HORLOGE.

Horloge d'Achas.

IL eft affez connu que tout eft prodige dans l'hiftoire des Juifs. Le miracle fait en faveur du roi *Ezéchias* fur fon horloge appelée l'*horloge d'Achas*, eft un des plus grands qui fe foient jamais opérés. Il dut être aperçu de toute la terre, avoir dérangé à jamais tout le cours des aftres & particulièrement les momens des éclipfes du foleil & de la lune; il dut brouiller toutes les éphémérides. C'eft pour la feconde fois que ce prodige arriva. *Joſué* avait arrêté à midi le foleil fur Gabaon, & la lune fur Aialon pour avoir

le temps de tuer une troupe d'Amorrhéens déjà écraſée par une pluie de pierres tombées du ciel.

Le ſoleil, au lieu de s'arrêter pour le roi *Ezéchias*, retourna en arrière, ce qui eſt à peu près la même aventure, mais différemment combinée.

D'abord *Iſaïe* dit à *Ezéchias* qui était malade : (*a*) *Voici ce que dit le Seigneur* DIEU, *mettez ordre à vos affaires, car vous mourrez, & alors vous ne vivrez plus.*

Ezéchias pleura, DIEU en fut attendri. Il lui fit dire par *Iſaïe* qu'il vivrait encore quinze ans, & que dans trois jours il irait au temple. *Alors Iſaïe ſe fit apporter un cataplaſme de figues, on l'appliqua ſur les ulcères du roi & il fut guéri;* & curatus eſt.

Ezéchias demanda un ſigne comme quoi il ſerait guéri. *Iſaïe* lui dit : *Voulez-vous que l'ombre du ſoleil s'avance de dix degrés, ou qu'elle recule de dix degrés? Ezéchias dit : Il eſt aiſé que l'ombre avance de dix degrés, je veux qu'elle recule. Le prophète Iſaïe invoqua le Seigneur, & il ramena l'ombre en arrière dans l'horloge d'Achas, par les dix degrés par leſquels elle était déjà deſcendue.*

On demande ce que pouvait être cette horloge d'*Achas*, ſi elle était de la façon d'un horloger nommé *Achas*, ou ſi c'était un préſent fait autrefois au roi du même nom. Ce n'eſt-là qu'un objet de curioſité. On a diſputé beaucoup ſur cette horloge; les ſavans ont prouvé que les Juifs n'avaient jamais connu ni horloge, ni gnomon avant leur captivité à Babylone, ſeul temps où ils apprirent quelque choſe des Chaldéens, & où même le gros de la nation commença, dit-on, à lire & à écrire. On ſait même que dans leur

(*a*) Rois, liv. IV, chap. XX.

langue ils n'avaient aucun terme pour exprimer horloge, cadran, géométrie, astronomie ; & dans le texte du livre des Rois, l'horloge d'*Achas* est appelée *l'heure de la pierre*.

Mais la grande question est de savoir comment le roi *Ezéchias*, possesseur de ce gnomon ou de ce cadran au soleil, de cette heure de la pierre, pouvait dire qu'il était aisé de faire avancer le soleil de dix degrés. Il est certainement aussi difficile de le faire avancer contre l'ordre du mouvement ordinaire, que de le faire reculer.

La proposition du prophète paraît aussi étrange que le propos du roi. Voulez-vous que l'ombre avance en ce moment ou recule de dix heures ? Cela eût été bon à dire dans quelque ville de la Laponie, où le plus long jour de l'année eût été de vingt heures ; mais à Jérusalem, où le plus long jour de l'année est d'environ quatorze heures & demie, cela est absurde. Le roi & le prophète se trompaient tous deux grossièrement. Nous ne nions pas le miracle, nous le croyons très-vrai ; nous remarquons seulement qu'*Ezéchias* & *Isaïe* ne disaient pas ce qu'ils devaient dire. Quelque heure qu'il fût alors, c'était une chose impossible qu'il fût égal de faire reculer ou avancer l'ombre du cadran de dix heures. S'il était deux heures après midi, le prophète pouvait très-bien, sans doute faire reculer l'ombre à quatre heures du matin. Mais en ce cas il ne pouvait pas la faire avancer de dix heures, puisqu'alors il eût été minuit, & qu'à minuit il est rare d'avoir l'ombre du soleil.

Il est difficile de deviner le temps où cette histoire fut écrite, mais ce ne peut être que vers le temps où

les Juifs apprirent confusément qu'il y avait des gnomons & des cadrans au soleil. Or il est de fait qu'ils n'eurent une connaissance très-imparfaite de ces sciences qu'à Babylone.

Il y a encore une plus grande difficulté, c'est que les Juifs ne comptaient pas par heures comme nous; c'est à quoi les commentateurs n'ont pas pensé.

Le même miracle était arrivé en Grèce le jour qu'*Atrée* fit servir les enfans de *Thieste* pour le souper de leur père.

Le même miracle s'était fait encore plus sensiblement lorsque *Jupiter* coucha avec *Alcmène*. Il fallait une nuit double de la nuit naturelle pour former *Hercule*. Ces aventures sont communes dans l'antiquité, mais fort rares de nos jours, où tout dégénère.

HUMILITÉ.

DES philosophes ont agité si l'humilité est une vertu; mais vertu ou non, tout le monde convient que rien n'est plus rare. Cela s'appelait chez les Grecs *Tepeinesis* ou *Tapeineia*. Elle est fort recommandée dans le quatrième livre des lois de *Platon;* il ne veut point d'orgueilleux; il veut des humbles.

Epictète en vingt endroits prêche l'humilité. Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques-uns, défie-toi de toi-même.

Point de sourcil superbe.

Ne sois rien à tes yeux.

Si tu cherches à plaire, te voilà déchu

Cède à tous les hommes ; préfère-les tous à toi ; ſupporte-les tous.

Vous voyez par ces maximes que jamais capucin n'alla ſi loin qu'*Epictète.*

Quelques théologiens qui avaient le malheur d'être orgueilleux, ont prétendu que l'humilité ne coûtait rien à *Epictète* qui était eſclave ; & qu'il était humble par état, comme un docteur ou un jéſuite peut être orgueilleux par état.

Mais que diront-ils de *Marc-Antonin* qui ſur le trône recommande l'humilité ? Il met ſur la même ligne *Alexandre* & ſon muletier.

Il dit que la vanité des pompes n'eſt qu'un os jeté au milieu des chiens ;

Que faire du bien & s'entendre calomnier, eſt une vertu de roi.

Ainſi le maître de la terre connue veut qu'on ſoit humble. Propoſez ſeulement l'humilité à un muſicien, vous verrez comme il ſe moquera de *Marc-Aurèle.*

Deſcartes, dans ſon Traité des paſſions de l'ame, met dans leur rang l'humilité. Elle ne s'attendait pas à être regardée comme une paſſion.

Il diſtingue entre l'humilité vertueuſe & la vicieuſe. Voici comme *Deſcartes* raiſonnait en métaphyſique & en morale.

„ Il n'y a rien en la généroſité qui ne ſoit com„ patible avec l'humilité vertueuſe, (*a*) ni rien „ ailleurs qui puiſſe changer ; ce qui fait que leurs „ mouvemens ſont fermes, conſtans & toujours fort

(*a*) *Deſcartes*, Traité des paſſions.

„ ſemblables à eux-mêmes. Mais ils ne viennent pas „ tant de ſurpriſe, pour ce que ceux qui ſe connaiſſent „ en cette façon, connaiſſent aſſez qu'elles ſont les „ cauſes qui font qu'ils s'eſtiment. Toutefois on „ peut dire que ces cauſes ſont ſi merveilleuſes (à „ ſavoir la puiſſance d'uſer de ſon libre arbitre qui „ fait qu'on ſe priſe ſoi-même, & les infirmités du „ ſujet en qui eſt cette puiſſance, qui fait qu'on ne „ s'eſtime pas trop,) qu'à toutes les fois qu'on ſe „ les repréſente de nouveau, elles donnent toujours „ une nouvelle admiration. „

Voici maintenant comme il parle de l'humilité vicieuſe.

„ Elle conſiſte principalement en ce qu'on ſe ſent „ faible & peu réſolu, & comme ſi on n'avait pas „ l'uſage entier de ſon libre arbitre. On ne ſe peut „ empêcher de faire des choſes dont on ſait qu'on „ ſe repentira par après. Puis auſſi en ce qu'on croit „ ne pouvoir ſubſiſter par ſoi-même, ni ſe paſſer de „ pluſieurs choſes dont l'acquiſition dépend d'autrui, „ ainſi elle eſt directement oppoſée à la générosité &c.„

C'eſt puiſſamment raiſonner.

Nous laiſſons aux philoſophes plus ſavans que nous le ſoin d'éclaircir cette doctrine. Nous nous bornerons à dire que l'humilité eſt la modeſtie de l'ame.

C'eſt le contre-poiſon de l'orgueil. L'humilité ne pouvait pas empêcher *Rameau* de croire qu'il ſavait plus de muſique que ceux auxquels il l'enſeignait; mais elle pouvait l'engager à convenir qu'il n'était pas ſupérieur à *Lulli* dans le récitatif.

Le révérend père *Viret* cordelier, théologien & prédicateur, humble tout qu'il eſt, croira toujours

fermement qu'il en ſait plus que ceux qui apprennent à lire & à écrire : mais ſon humilité chrétienne, ſa modeſtie de l'ame l'obligera d'avouer dans le fond de ſon cœur, qu'il n'a écrit que des ſottiſes. O frères *Nonotte*, *Guyon*, *Patouillet*, écrivains des halles, ſoyez bien humbles ! ayez toujours la modeſtie de l'ame en recommandation !

J.

JAPON.

JE ne fais point de queſtion ſur le Japon pour ſavoir ſi cet amas d'îles eſt beaucoup plus grand que l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande & les Orcades enſemble; ſi l'empereur du Japon eſt plus puiſſant que l'empereur d'Allemagne, & ſi les bonzes japonais ſont plus riches que les moines eſpagnols.

J'avouerai même ſans héſiter que, tout relégués que nous ſommes aux bornes de l'Occident, nous avons plus de génie qu'eux, tout favoriſés qu'ils ſont du ſoleil levant. Nos tragédies & nos comédies paſſent pour être meilleures ; nous avons pouſſé plus loin l'aſtronomie, les mathématiques, la peinture, la ſculpture & la muſique. De plus, ils n'ont rien qui approche de nos vins de Bourgogne & de Champagne.

Mais pourquoi avons-nous ſi long-temps ſollicité la permiſſion d'aller chez eux, & que jamais aucun Japonais n'a ſouhaité ſeulement faire un voyage chez nous ? Nous avons couru à Meako, à la terre d'Yeſſo, à la Californie ; nous irions à la Lune avec *Aſtolphe* ſi nous

nous avions un hippogriffe. Eſt-ce curioſité, inquiétude d'eſprit? eſt-ce beſoin réel?

Dès que les Européens eurent franchi le cap de Bonne-Eſpérance, la Propagande ſe flatta de ſubjuguer tous les peuples voiſins des mers orientales, & de les convertir. On ne fit plus le commerce d'Aſie que l'épée à la main; & chaque nation de notre Occident fit partir tour-à-tour des marchands, des ſoldats & des prêtres.

Gravons dans nos cervelles turbulentes ces mémorables paroles de l'empereur *Yontchin* quand il chaſſa tous les miſſionnaires jéſuites & autres de ſon empire; qu'elles ſoient écrites ſur les portes de tous nos couvens. *Que diriez-vous ſi nous allions, ſous le prétexte de trafiquer dans vos contrées, dire à vos peuples que votre religion ne vaut rien, & qu'il faut abſolument embraſſer la nôtre?*

C'eſt-là cependant ce que l'Egliſe latine a fait par toute la terre. Il en coûta cher au Japon; il fut ſur le point d'être enſeveli dans les flots de ſon ſang comme le Mexique & le Pérou.

Il y avait dans les îles du Japon douze religions qui vivaient enſemble très-paiſiblement. Des miſſionnaires arrivèrent de Portugal; ils demandèrent à faire la treizième; on leur répondit qu'ils feraient les très-bien venus, & qu'on n'en ſaurait trop avoir.

Voilà bientôt des moines établis au Japon avec le titre d'*évêques*. A peine leur religion fut-elle admiſe pour la treizième qu'elle voulut être la ſeule. Un de ces évêques, ayant rencontré dans ſon chemin un conſeiller d'Etat, lui diſputa le pas; (*a*) il lui ſoutint

(*a*) Ce fait eſt avéré par toutes les relations.

qu'il était du premier ordre de l'Etat, & que le conſeiller n'étant que du ſecond lui devait beaucoup de reſpect. L'affaire fit du bruit. Les Japonais ſont encore plus fiers qu'indulgens. On chaſſa le moine évêque & quelques chrétiens dès l'année 1586. Bientôt la religion chrétienne fut proſcrite. Les miſſionnaires s'humilièrent, demandèrent pardon, obtinrent grâce & en abuſèrent.

Enfin en 1637, les Hollandais ayant pris un vaiſſeau eſpagnol qui feſait voile du Japon à Lisbonne, ils trouvèrent dans ce vaiſſeau des lettres d'un nommé *Moro*, conſul d'Eſpagne à Nangazaqui. Ces lettres contenaient le plan d'une conſpiration des chrétiens du Japon pour s'emparer du pays. On y ſpécifiait le nombre des vaiſſeaux qui devaient venir d'Europe & d'Aſie appuyer cette entrepriſe.

Les Hollandais ne manquèrent pas de remettre les lettres au gouvernement. On ſaiſit *Moro;* il fut obligé de reconnaître ſon écriture & condamné juridiquement à être brûlé.

Tous les néophytes des jéſuites & des dominicains prirent alors les armes, au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuſe. Ces chrétiens furent tous exterminés.

Les Hollandais pour prix de leur ſervice obtinrent ſeuls, comme on ſait, la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de chriſtianiſme ; & depuis ce temps ils ont été fidelles à leur promeſſe.

Qu'il me ſoit permis de demander à ces miſſionnaires quelle était leur rage, après avoir ſervi à la deſtruction de tant de peuples en Amérique, d'en

aller faire autant aux extrémités de l'Orient pour la plus grande gloire de DIEU ?

S'il était possible qu'il y eût des diables déchaînés de l'enfer pour venir ravager la terre, s'y prendraient-ils autrement ? Est-ce donc là le commentaire du *contrains-les d'entrer* ? est-ce ainsi que la douceur chrétienne se manifeste ? est-ce là le chemin de la vie éternelle ?

Lecteur, joignez cette aventure à tant d'autres ; réfléchissez & jugez.

JEOVA.

JEOVA, ancien nom de DIEU. Aucun peuple n'a jamais prononcé *Geova*, comme font les seuls Français, ils disaient *Ièvo ;* c'est ainsi que vous le trouvez écrit dans *Sanchoniathon* cité par *Eusèbe*, prep. liv. X ; dans *Diodore*, liv. II ; dans *Macrobe*, sat. liv. I, &c. toutes les nations ont prononcé *ie* & non pas *g*. C'est du nom des quatre voyelles, i, e, o, u, que se forma ce nom sacré dans l'Orient. Les uns prononçaient ï e o h, en aspirant, ï, e, o, va ; les autres *yeaou.* Il fallait toujours quatre lettres, quoique nous en mettions ici cinq, faute de pouvoir exprimer ces quatre caractères.

Nous avons déjà observé que selon *Clément* d'Alexandrie, en saisissant la vraie prononciation de ce nom, on pouvait donner la mort à un homme. *Clément* en rapporte un exemple.

Long-temps avant *Moïse*, *Seth* avait prononcé le nom de *Jeova*, comme il est dit dans la Genèse,

chap. IV; & même selon l'hébreu, *Seth* s'appela *Jeova*. *Abraham* fit serment au roi de Sodome par *Jeova*, chap. XIV, v. 22.

Du mot *ïova* les latins firent *ïov*, *Jovis*, *Jovispiter*, *Jupiter*. Dans le buisson l'Eternel dit à *Moïse* : Mon nom est *Ioüa*. Dans les ordres qu'il lui donna pour la cour de *Pharaon*, il lui dit : *J'apparus à Abraham*, *Isaac & Jacob dans le Dieu puissant*, *& je ne leur révélai point mon nom Adonaï*, *& je fis un pacte avec eux*. (*a*)

Les Juifs ne prononcent point ce nom depuis long-temps. Il était commun aux Phéniciens & aux Egyptiens. Il signifiait ce qui est; & de-là vient probablement l'inscription d'*Isis* : *Je suis tout ce qui est*.

JEPHTÉ.

SECTION PREMIERE.

IL est évident par le texte du livre des Juges que *Jephté* promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. Sa fille unique vint au-devant de lui; il déchira ses vêtemens, & il l'immola après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir vierge. Les filles juives célébrèrent long-temps cette aventure, en pleurant la fille de *Jephté* pendant quatre jours. (*b*)

En quelque temps que cette histoire ait été écrite, qu'elle soit imitée de l'histoire grecque d'*Agamemnon*

(*a*) Exode, chap. VI, v. 3.

(*b*) Voyez chap. XII des Juges.

& d'*Idoménée*, ou qu'elle en soit le modèle, qu'elle soit antérieure ou postérieure à de pareilles histoires assyriennes, ce n'est pas ce que j'examine ; je m'en tiens au texte : *Jephté* voua sa fille en holocauste, & accomplit son vœu.

Il était expressément ordonné par la loi juive, d'immoler les hommes voués au Seigneur. *Tout homme voué ne sera point racheté, mais sera mis à mort sans rémission.* La Vulgate traduit : *Non redimetur, sed morte morietur.* (*c*)

C'est en vertu de cette loi que *Samuel* coupa en morceaux le roi *Agag*, à qui, comme nous l'avons déjà dit, *Saül* avait pardonné ; & c'est même pour avoir épargné *Agag* que *Saül* fut réprouvé du Seigneur, & perdit son royaume.

Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis ; il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté, on ne peut juger d'une nation que par ses archives, & par ce qu'elle rapporte d'elle-même.

SECTION II.

IL y a donc des gens à qui rien ne coûte, qui falsifient un passage de l'Ecriture aussi hardiment que s'ils en rapportaient les propres mots ; & qui sur leur mensonge qu'ils ne peuvent méconnaître, espèrent qu'ils tromperont les hommes. Et s'il y a aujourd'hui de tels fripons, il est à présumer qu'avant l'invention de l'imprimerie il y en avait cent fois davantage.

Un des plus impudens falsificateurs a été l'auteur

(*c*) Lévitique, chap. XXVII, v. 29.

d'un infame libelle intitulé : *Dictionnaire anti-philosophique*, & juftement intitulé. Les lecteurs me diront : Ne te fâche pas tant, que t'importe un mauvais livre ? Meffieurs, il s'agit de *Jephté ;* il s'agit de victimes humaines, c'eft du fang des hommes facrifiés à DIEU que je veux vous entretenir.

L'auteur, quel qu'il foit, traduit ainfi le trente-neuvième verf. du ch. II de l'hiftoire de *Jephté :*

Elle retourna dans la maifon de fon père qui fit la confécration qu'il avait promife par fon vœu, & fa fille refta dans l'état de virginité.

Oui, falfificateur de Bible, j'en fuis fâché ; mais vous avez menti au S[t] Efprit, & vous devez favoir que cela ne fe pardonne pas.

Il y a dans la Vulgate : *Et reverfa eft ad patrem fuum, & fecit ei ficut voverat quæ ignorabat virum. Exinde mos increbuit in Ifraël & confuetudo fervata eft ut poft anni circulum conveniant in unum filiæ Ifraël, & plangant filiam Jephte Galaaditæ.*

Elle revint à fon père, & il lui fit comme il avait voué, à elle qui n'avait point connu d'homme ; & de-là eft venu l'ufage, & la coutume s'eft confervée, que les filles d'Ifraël s'affemblent tous les ans pour pleurer la fille de Jephté le Galaadite, pendant quatre jours.

Or, dites-nous, homme anti-philofophe, fi on pleure tous les ans pendant quatre jours une fille pour avoir été confacrée ?

Dites-nous s'il y avait des religieufes chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre ?

Dites-nous ce que fignifie : Il lui fit comme il avait voué, *fecit ei ficut voverat ?* Qu'avait voué *Jephté ;*

qu'avait-il promis par ferment? d'égorger fa fille, de l'immoler en holocaufte ; & il l'égorgea.

Lifez la differtation de *Calmet* fur la témérité du vœu de *Jephté* & fur fon accompliffement ; lifez la loi qu'il cite, cette loi terrible du Lévitique au chapitre XXVII, qui ordonne que tout ce qui fera dévoué au Seigneur ne fera point racheté, mais mourra de mort; *non redimetur, fed morte morietur.*

Voyez les exemples en foule attefter cette vérité épouvantable ; voyez les Amalécites & les Cananéens; voyez le roi d'Arad & tous les fiens foumis à ce dévouement ; voyez le prêtre *Samuel* égorger de fes mains le roi *Agag*, & le couper en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans fa boucherie. Et puis corrompez, falfifiez, niez l'écriture fainte pour foutenir votre paradoxe; infultez à ceux qui la révèrent, quelque chofe étonnante qu'ils y trouvent. Donnez un démenti à l'hiftorien *Jofephe* qui la tranfcrit, & qui dit pofitivement que *Jephté* immola fa fille. Entaffez injure fur menfonge, & calomnie fur ignorance ; les fages en riront ; & ils font aujourd'hui en grand nombre ces fages. Oh ! fi vous faviez comme ils méprifent les *Routh* quand ils corrompent la fainte écriture, & qu'ils fe vantent d'avoir difputé avec le préfident de *Montefquieu* à fa dernière heure, & de l'avoir convaincu qu'il faut penfer comme les frères Jéfuites !

JESUITES, OU ORGUEIL.

ON a tant parlé des jéſuites, qu'après avoir occupé l'Europe pendant deux cents ans, ils finiſſent par l'ennuyer, ſoit qu'ils écrivent eux-mêmes, ſoit qu'on écrive pour ou contre cette ſingulière ſociété, dans laquelle il faut avouer qu'on a vu & qu'on voit encore des hommes d'un rare mérite.

On leur a reproché dans ſix mille volumes leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins, & leur doctrine ſur la ſureté de la perſonne des rois ; doctrine qui après tout n'approche ni du manche de corne du couteau de *Jacques Clément*, ni de l'hoſtie ſaupoudrée qui ſervit ſi bien frère *Ange* de Montepulciano autre jacobin, & qui empoiſonna l'empereur *Henri VII.*

Ce n'eſt point la grâce verſatile qui les a perdus, ce n'eſt pas la banqueroute frauduleuſe du révérend père *la Valette* préfet des miſſions apoſtoliques. On ne chaſſe point un ordre entier de France, d'Eſpagne, des deux Siciles, parce qu'il y a eu dans cet ordre un banqueroutier. Ce ne ſont pas les fredaines du jéſuite *Guyot Desſontaines*, ni du jéſuite *Fréron*, ni du révérend père *Marſi*, lequel eſtropia par ſes énormes talens un enfant charmant de la première nobleſſe du royaume. On ferma les yeux ſur ces imitations grecques & latines d'*Anacréon* & d'*Horace.*

Qu'eſt-ce donc qui les a perdus ? L'orgueil.

Quoi! les jéſuites étaient-ils plus orgueilleux que

les autres moines ? Oui, ils l'étaient au point qu'ils firent donner une lettre de cachet à un eccléfiaftique qui les avait appelés *moines*. Le frère *Crouft* le plus brutal de la fociété, frère du confeffeur de la feconde dauphine, fut prêt de battre en ma préfence le fils de M. *G.* depuis prêteur royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il irait le voir dans fon couvent.

C'était une chofe incroyable que leur mépris pour toutes les univerfités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas faits, pour tout eccléfiaftique qui n'était pas *un homme de qualité ;* c'eft de quoi j'ai été témoin cent fois. Ils s'expriment ainfi dans leur libelle intitulé : (*a*) *Il eft temps de parler : Que dire à un magiftrat qui dit que les jéfuites font des orgueilleux, il faut les humilier ?* Ils étaient fi orgueilleux qu'ils ne voulaient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venait ce péché de la fuperbe ? De ce que frère *Guignard* avait été pendu. Cela eft vrai à la lettre.

Il faut remarquer qu'après le fupplice de ce jéfuite fous *Henri IV*, & après leur banniffement du royaume, ils ne furent rappelés qu'à condition qu'il y aurait toujours à la cour un jéfuite qui répondrait de la conduite des autres. *Coton* fut donc mis en otage auprès de *Henri IV ;* & ce bon roi, qui ne laiffait pas d'avoir fes petites fineffes, crut de gagner le pape en prenant fon otage pour fon confeffeur.

Dès-lors chaque frère jéfuite fe crut folidairement confeffeur du roi. Cette place de premier médecin de l'ame d'un monarque devint un miniftère fous *Louis XIII*, & furtout fous *Louis XIV*. Le frère

(*a*) Page 341.

Vadblé, valet de chambre du père de *la Chaise*, accordait sa protection aux évêques de France ; & le père *le Tellier* gouvernait avec un sceptre de fer ceux qui voulaient bien être gouvernés ainsi. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, & qu'ils ne fussent aussi insolens que les laquais du marquis de *Louvois*. Il y eut parmi eux des savans, des hommes éloquens, des génies ; ceux-là furent modestes, mais les médiocres, fesant le grand nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité & à l'esprit de collége.

Depuis leur père *Garasse*, presque tous leurs livres polémiques respirèrent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule ; de sorte qu'ils trouvèrent le secret d'être à la fois l'objet de l'envie & du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimaient sur le célèbre *Pâquier* avocat-général de la chambre des comptes.

„ *Pâquier* est un porte-panier, un maraud de „ Paris, petit galant bouffon, plaisanteur, petit „ compagnon vendeur de fornettes, simple regage „ qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais ; „ belître, coquin qui rote, pète & rend sa gorge ; „ fort suspect d'hérésie ou bien hérétique, ou bien „ pire, un sale & vilain satyre, un archimaître, „ sot par nature, par béquarre, par bémol, sot à „ la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à „ double teinture, & teint en cramoisi, sot en „ toutes sortes de sottises. „

Ils polirent depuis leur style ; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltans.

On pardonne tout hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les parlemens du royaume, dont les membres avaient été pour la plupart leurs disciples, ont saisi la première occasion de les anéantir : & la terre entière s'est réjouie de leur chute.

Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux, qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, & que leur arrêt n'était pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux mémoire intitulé : *Il est temps de parler*, imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la cour de parlement. On leur parle dans cette requête avec autant de mépris que si on fesait une réprimande à des clercs de procureur. On traite continuellement l'illustre M. de *Montclar* procureur-général, l'oracle du parlement de Provence, de *maître Ripert ;* & on lui parle comme un régent en chaire parlerait à un écolier mutin & ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire (*b*) que M. de *Montclar a blasphémé* en rendant compte de l'institut des jésuites.

Dans leur mémoire qui a pour titre, *Tout se dira*, ils insultent encore plus effrontément le parlement de Metz, & toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils ont conservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu je ne sais quel misérable nommé *Nonotte*, s'ériger en critique de ses

(*b*) Tome II, pag. 399.

maîtres, & cet homme, fait pour prêcher la canaille dans un cimetière, parler à tort & à travers des choses dont il n'avait pas la plus légère notion. Un autre insolent de cette société, nommé *Patouillet*, insultait, dans des mandemens d'évêque, des citoyens, des officiers de la maison du roi, dont les laquais n'auraient pas souffert qu'il leur parlât.

Une de leurs principales vanités était de s'introduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de DIEU, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire. Sous *Louis XIV* il n'était pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un jésuite; & le croquant allait ensuite se vanter à ses dévotes, qu'il avait converti un duc & pair, lequel sans sa protection aurait été damné.

Le mourant pouvait lui dire : De quel droit, excrément de collége, viens-tu chez moi quand je me meurs? me voit-on venir dans ta cellule quand tu as la fistule ou la gangrène, & que ton corps crasseux est prêt à être rendu à la terre? DIEU a-t-il donné à ton ame quelques droits sur la mienne? ai-je un précepteur à soixante & dix ans? portes-tu les clefs du paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu es ambassadeur de DIEU; montre-moi tes patentes; & si tu n'en as point, laisse-moi mourir en paix. Un bénédictin, un chartreux, un prémontré ne viennent point troubler mes derniers momens : ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent dans leur cellule; reste dans la tienne : qu'y a-t-il entre toi & moi?

Ce fut une chose comique dans une triste occasion

que l'empreſſement de ce jéſuite anglais nommé *Routh*, à venir s'emparer de la dernière heure du célébre *Monteſquieu*. Il vint, dit-il, rendre cette ame vertueuſe à la religion, comme ſi *Monteſquieu* n'avait pas mieux connu la religion qu'un *Routh*, comme ſi DIEU eût voulu que *Monteſquieu* penſât comme un *Routh*. On le chaſſa de la chambre, & il alla crier dans tout Paris : J'ai converti cet homme illuſtre, je lui ai fait jeter au feu ſes *Lettres perſannes* & ſon *Eſprit des lois*. On eut ſoin d'imprimer la relation de la converſion du préſident de *Monteſquieu* par le révérend père *Routh*, dans ce libelle intitulé : *Anti-philoſophique*. (1)

Un autre orgueil des jéſuites était de faire des miſſions dans les villes comme s'ils avaient été chez des Indiens & chez des Japonais. Ils ſe feſaient ſuivre dans les rues par la magiſtrature entière. On portait une croix devant eux, on la plantait dans la place publique ; ils dépoſſédaient le curé, ils devenaient les maîtres de la ville. Un jéſuite nommé *Aubert* fit une pareille miſſion à Colmar, & obligea l'avocat-général du conſeil ſouverain de brûler à ſes pieds ſon *Bayle*, qui lui avait coûté cinquante écus. J'aurais mieux aimé brûler frère *Aubert*. Jugez comme l'orgueil de cet *Aubert* fut gonflé de ce ſacrifice, comme il s'en vanta le ſoir avec ſes confrères, comme il en écrivit à ſon général.

O moines ! ô moines ! ſoyez modeſtes, je vous l'ai déjà dit ; ſoyez modérés ſi vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

(1) Nous avons obſervé déjà que l'on n'oſa le chaſſer ; il attendit l'inſtant de la mort de *Monteſquieu* pour voler ſes papiers ; on l'en empêcha ; mais il s'en vengea ſur ſon vin, & l'on fut obligé de le renvoyer ivre-mort dans ſon couvent.

JOB.

BON jour, mon ami *Job*, tu es un des plus anciens originaux dont les livres faſſent mention ; tu n'étais point juif : on ſait que le livre qui porte ton nom eſt plus ancien que le Pentateuque. Si les Hébreux qui l'ont traduit de l'arabe, ſe ſont ſervi du mot Jéhova pour ſignifier DIEU, ils empruntèrent ce mot des Phéniciens & des Egyptiens, comme les vrais ſavans n'en doutent pas. Le mot de *Satan* n'était point hébreu, il était chaldéen, on le ſait aſſez.

Tu demeurais ſur les confins de la Chaldée. Des commentateurs, dignes de leur profeſſion, prétendent que tu croyais à la réſurrection, parce qu'étant couché ſur ton fumier, tu as dit, dans ton dix-neuvième chapitre, *que tu t'en releverais* quelque jour. Un malade qui eſpère ſa guériſon n'eſpère pas pour cela la réſurrection ; mais je veux te parler d'autres choſes.

Avoue que tu étais un grand bavard, mais tes amis l'étaient davantage. On dit que tu poſſédais ſept mille moutons, trois mille chameaux, mille bœufs & cinq cents âneſſes. Je veux faire ton compte.

Sept mille moutons, à trois livres dix ſous pièce, font vingt-deux mille cinq cents livres tournois, poſe	22500 l.
J'évalue les trois mille chameaux, à cinquante écus pièce, ...	450000
Mille bœufs ne peuvent être eſtimés l'un portant l'autre moins de . .	80000
	552500 l.

De l'autre part. . . . . 552500 l.

Et cinq cents ânesses, à vingt francs l'ânesse, ... 10000

Le tout se monte à . . . , . 562500 l.

Sans compter tes meubles, bagues & joyaux.

J'ai été beaucoup plus riche que toi ; & quoique j'aie perdu une grande partie de mon bien, & que je sois malade comme toi, je n'ai point murmuré contre DIEU, comme tes amis semblent te le reprocher quelquefois.

Je ne suis point du tout content de *Satan*, qui pour t'induire au péché & pour te faire oublier DIEU, demande la permission de t'ôter ton bien & de te donner la gale. C'est dans cet état que les hommes ont toujours recours à la Divinité. Ce sont les gens heureux qui l'oublient. *Satan* ne connaissait pas assez le monde : il s'est formé depuis ; & quand il veut s'assurer de quelqu'un, il en fait un fermier-général, ou quelque chose de mieux, s'il est possible. C'est ce que notre ami *Pope* nous a clairement montré dans l'histoire du chevalier *Balaam*.

Ta femme était une impertinente, mais tes prétendus amis *Eliphas* natif de Théman en Arabie, *Baldad* de Suez, & *Sophar* de Nahamath étaient bien plus insupportables qu'elle. Ils t'exhortent à la patience d'une manière à impatienter le plus doux des hommes. Ils te font de longs sermons plus ennuyeux que ceux que prêche le fourbe *V.....e* à Amsterdam : & le &c.

Il est vrai que tu ne sais ce que tu dis quand tu t'écries : *Mon* DIEU ! *suis-je une mer ou une baleine*

pour avoir été enfermé par vous comme dans une prison? mais tes amis n'en savent pas davantage quand ils te répondent, *que le jour ne peut reverdir sans humidité, & que l'herbe des prés ne peut croître sans eau.* Rien n'est moins consolant que cet axiome.

Sophar de Nahamath te reproche d'être un babillard; mais aucun de ces bons amis ne te prête un écu. Je ne t'aurais pas traité ainsi. Rien n'est plus commun que gens qui conseillent, rien de plus rare que ceux qui secourent. C'est bien la peine d'avoir trois amis pour n'en pas recevoir une goutte de bouillon quand on est malade. Je m'imagine que quand DIEU t'eut rendu tes richesses & ta santé, ces éloquens personnages n'osèrent pas se présenter devant toi; aussi, *les amis de Job* ont passé en proverbe.

DIEU fut très-mécontent d'eux, & leur dit tout net au chap. XLII, *qu'ils sont ennuyeux & imprudens;* & il les condamne à une amende de sept taureaux & de sept béliers pour avoir dit des sottises. Je les aurais condamnés pour n'avoir point secouru leur ami.

Je te prie de me dire s'il est vrai que tu vécus cent quarante ans après cette aventure. J'aime à voir que les honnêtes gens vivent long-temps; mais il faut que les hommes d'aujourd'hui soient de grands fripons; tant leur vie est courte.

Au reste le livre de *Job* est un des plus précieux de toute l'antiquité. Il est évident que ce livre est d'un arabe qui vivait avant le temps où nous plaçons *Moïse*. Il est dit qu'*Eliphas* l'un des interlocuteurs est de Théman; c'est une ancienne ville d'Arabie. *Baldad* était de Suez, autre ville d'Arabie. *Sophar* était de Nahamath, contrée d'Arabie encore plus orientale.

Mais

Mais ce qui eſt bien plus remarquable, & ce qui démontre que cette fable ne peut être d'un juif, c'eſt qu'il y eſt parlé des trois conſtellations que nous nommons aujourd'hui l'Ourſe, l'Orion & les Hyades. Les Hébreux n'ont jamais eu la moindre connaiſſance de l'aſtronomie, ils n'avaient pas même de mot pour exprimer cette ſcience; tout ce qui regarde les arts de l'eſprit leur était inconnu juſqu'au terme de géométrie.

Les Arabes au contraire habitant ſous des tentes, étant continuellement à portée d'obſerver les aſtres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inſpection du ciel.

Une obſervation plus importante, c'eſt qu'il n'eſt parlé que d'un ſeul DIEU dans ce livre. C'eſt une erreur abſurde d'avoir imaginé que les Juifs fuſſent les ſeuls qui reconnuſſent un Dieu unique; c'était la doctrine de preſque tout l'Orient, & les Juifs en cela ne furent que des plagiaires comme ils le furent en tout.

DIEU dans le trente-huitième chapitre parle lui-même à *Job* du milieu d'un tourbillon, & c'eſt ce qui a été imité depuis dans la Geneſe. On ne peut trop répéter que les livres juifs ſont très-nouveaux. L'ignorance & le fanatiſme crient que le Pentateuque eſt le plus ancien livre du monde. Il eſt évident que ceux de *Sanchoniathon*, ceux de *Thaut* antérieurs de huit cents ans à ceux de *Sanchoniathon;* ceux du premier *Zerduſt*, le Shaſta, le Védam des Indiens que nous avons encore, les cinq Kings des Chinois, enfin le livre de *Job*, ſont d'une antiquité beaucoup plus reculée qu'aucun livre juif. Il eſt démontré que ce

petit peuple ne put avoir des annales que lorſqu'il eut un gouvernement ſtable; qu'il n'eut ce gouvernement que ſous ſes rois; que ſon jargon ne ſe forma qu'avec le temps d'un mélange de phénicien & d'arabe. Il y a des preuves inconteſtables que les Phéniciens cultivaient les lettres très-long-temps avant eux. Leur profeſſion fut le brigandage & le courtage; ils ne furent écrivains que par haſard. On a perdu les livres des Egyptiens & des Phéniciens; les Chinois, les Brames, les Guèbres, les Juifs ont conſervé les leurs. Tous ces monumens ſont curieux; mais ce ne ſont que des monumens de l'imagination humaine dans leſquels on ne peut apprendre une ſeule vérité, ſoit phyſique, ſoit hiſtorique. Il n'y a point aujourd'hui de petit livre de phyſique, qui ne ſoit plus utile que tous les livres de l'antiquité.

Le bon *Calmet* ou dom *Calmet* (car les bénédictins veulent qu'on leur donne du dom) ce naïf compilateur de tant de rêveries & d'imbécillités, cet homme que ſa ſimplicité a rendu ſi utile à quiconque veut rire des ſottiſes antiques, rapporte fidellement les opinions de ceux qui ont voulu deviner la maladie dont *Job* fut attaqué, comme ſi *Job* eût été un perſonnage réel. Il ne balance point à dire que *Job* avait la vérole, & il entaſſe paſſage ſur paſſage à ſon ordinaire pour prouver ce qui n'eſt pas. Il n'avait pas lu l'hiſtoire de la vérole par *Aſtruc* : car *Aſtruc* n'étant ni un père de l'Egliſe ni un docteur de Salamanque, mais un médecin très-ſavant, le bon homme *Calmet* ne ſavait pas ſeulement qu'il exiſtât; les moines compilateurs ſont de pauvres gens.

(*Par un malade aux eaux d'Aix-la-Chapelle.*)

JOSEPH.

L'HISTOIRE de *Joseph*, à ne la considérer que comme un objet de curiosité & de littérature, est un des plus précieux monumens de l'antiquité, qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle paraît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que l'Odyssée d'*Homère;* car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge.

Nous regardons les Arabes comme les premiers auteurs de ces fictions ingénieuses qui ont passé dans toutes les langues; mais je ne vois chez eux aucune aventure comparable à celle de *Joseph*. Presque tout en est merveilleux, & la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement. C'est un jeune homme de seize ans dont ses frères sont jaloux; il est vendu par eux à une caravane de marchands ismaëlites, conduit en Egypte, & acheté par un eunuque du roi. Cet eunuque avait une femme, ce qui n'est point du tout étonnant; le kislar-aga, eunuque parfait, à qui on a tout coupé, a aujourd'hui un sérail à Constantinople : on lui a laissé ses yeux & ses mains, & la nature n'a point perdu ses droits dans son cœur. Les autres eunuques, à qui on n'a coupé que les deux accompagnemens de l'organe de la génération, emploient encore souvent cet organe; & *Putiphar*, à qui *Joseph* fut vendu, pouvait très-bien être du nombre de ces eunuques.

La femme de *Putiphar* devint amoureuse du jeune *Joseph*, qui, fidelle à son maître & à son bienfaiteur,

rejette les empreſſemens de cette femme. Elle en eſt irritée, & accuſe *Joſeph* d'avoir voulu la ſéduire. C'eſt l'hiſtoire d'*Hyppolite* & de *Phèdre*, de *Bellérophon* & de *Sténobée*, d'*Hébrus* & de *Damaſippe*, de *Tantis* & de *Péribée*, de *Myrilte* & d'*Hippodamie*, de *Pélée* & de *Demenette*.

Il eſt difficile de ſavoir quelle eſt l'originale de toutes ces hiſtoires; mais chez les anciens auteurs arabes, il y a un trait touchant l'aventure de *Joſeph* & de la femme de *Putiphar*, qui eſt fort ingénieux. L'auteur ſuppoſe que *Putiphar*, incertain entre ſa femme & *Joſeph*, ne regarda pas la tunique de *Joſeph* que ſa femme avait déchirée comme une preuve de l'attentat du jeune homme. Il y avait un enfant au berceau dans la chambre de la femme; *Joſeph* diſait qu'elle lui avait déchiré & ôté ſa tunique en préſence de l'enfant; *Putiphar* conſulta l'enfant dont l'eſprit était fort avancé pour ſon âge; l'enfant dit à *Putiphar* : Regardez ſi la tunique eſt déchirée par devant ou par derrière; ſi elle l'eſt par devant, c'eſt une preuve que *Joſeph* a voulu prendre par force votre femme qui ſe défendait; ſi elle l'eſt par derrière, c'eſt une preuve que votre femme courait après lui. *Putiphar*, grâce au génie de cet enfant, reconnut l'innocence de ſon eſclave. C'eſt ainſi que cette aventure eſt rapportée dans l'Alcoran d'après l'ancien auteur arabe. Il ne s'embarraſſe point de nous inſtruire à qui appartenait l'enfant qui jugea avec tant d'eſprit. Si c'était un fils de la *Putiphar*, *Joſeph* n'était pas le premier à qui cette femme en avait voulu.

Quoi qu'il en ſoit, *Joſeph*, ſelon la Geneſe, eſt mis en priſon, & il s'y trouve en compagnie de l'échanſon

& du panetier du roi d'Egypte. Ces deux prisonniers d'Etat rêvent tous deux pendant la nuit ; *Joseph* explique leurs songes ; il leur prédit que dans trois jours l'échanson rentrera en grâce, & que le panetier sera pendu, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Deux ans après, le roi d'Egypte rêve aussi ; son échanson lui dit qu'il y a un jeune juif en prison, qui est le premier homme du monde pour l'intelligence des rêves ; le roi fait venir le jeune homme, qui lui prédit sept années d'abondance, & sept années de stérilité.

Interrompons un peu ici le fil de l'histoire, pour voir de quelle prodigieuse antiquité est l'interprétation des songes. *Jacob* avait vu en songe l'échelle mystérieuse au haut de laquelle était DIEU lui-même : il apprit en songe une méthode de multiplier les troupeaux ; méthode qui n'a jamais réussi qu'à lui. *Joseph* lui-même avait appris par un songe qu'il dominerait un jour sur ses frères. *Abimélec*, long-temps auparavant, avait été averti en songe que *Sara* était femme d'*Abraham*. (*)

Revenons à *Joseph*. Dès qu'il eut expliqué le songe de *Pharaon*, il fut sur le champ premier ministre. On doute qu'aujourd'hui on trouvât un roi, même en Asie, qui donnât une telle charge pour un rêve expliqué. *Pharaon* fit épouser à *Joseph* une fille de *Putiphar*. Il est dit que ce *Putiphar* était grand-prêtre d'Héliopolis ; ce n'était donc pas l'eunuque son premier maître ; ou si c'était lui, il avait encore certainement un autre titre que celui de grand-prêtre, & sa femme avait été mère plus d'une fois.

(*) Voyez *Songe*.

Cependant, la famine arriva, comme *Joseph* l'avait prédit, & *Joseph*, pour mériter les bonnes grâces de son roi, força tout le peuple à vendre ses terres à *Pharaon*, & toute la nation se fit esclave pour avoir du blé. C'est-là apparemment l'origine du pouvoir despotique. Il faut avouer que jamais roi n'avait fait un meilleur marché ; mais aussi le peuple ne devait guère bénir le premier ministre.

Enfin, le père & les frères de *Joseph* eurent aussi besoin de blé, car *la famine désolait alors toute la terre.* Ce n'est pas la peine de raconter ici comment *Joseph* reçut ses frères, comment il leur pardonna & les enrichit. On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poëme épique intéressant; exposition, nœud, reconnaissance, péripétie, & merveilleux. Rien n'est plus marqué au coin du génie oriental.

Ce que le bon homme *Jacob* père de *Joseph* répondit à *Pharaon* doit bien frapper ceux qui savent lire. Quel âge avez-vous? lui dit le roi ; j'ai cent trente ans, dit le vieillard, & je n'ai pas eu encore un jour heureux dans ce court pélerinage.

JUDÉE.

JE n'ai pas été en Judée, Dieu merci, & je n'irai jamais. J'ai vu des gens de toute nation qui en sont revenus. Ils m'ont tous dit que la situation de Jérusalem est horrible ; que tout le pays d'alentour est pierreux ; que les montagnes sont pelées ; que le fameux fleuve du Jourdain n'a pas plus de quarante-cinq pieds de largeur, que le seul bon canton de ce

pays est Jéricho. Enfin ils parlent tous comme parlait *St Jérôme* qui demeura si long-temps dans Bethléem, & qui peint cette contrée comme le rebut de la nature. Il dit qu'en été il n'y a pas seulement d'eau à boire. Ce pays cependant devait paraître aux Juifs un lieu de délices en comparaison des déserts dont ils étaient originaires. Des misérables qui auraient quitté les Landes pour habiter quelques montagnes du Lampourdan vanteraient leur nouveau séjour ; & s'ils espéraient pénétrer jusque dans les belles parties du Languedoc, ce serait là pour eux la terre promise.

Voilà précisément l'histoire des Juifs. Jéricho, Jérusalem sont Toulouse & Montpellier, & le désert de Sinaï est le pays entre Bordeaux & Baïonne.

Mais si le Dieu qui conduisait les Juifs voulait leur donner une bonne terre ; si ces malheureux avaient en effet habité l'Egypte, que ne les laissait-il en Egypte ? à cela on ne répond que par des phrases théologiques.

La Judée, dit-on, était la terre promise. DIEU dit à *Abraham : Je vous donnerai tout ce pays depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate.* (*a*)

Hélas ! mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate & du Nil. On s'est moqué de vous. Les maîtres du Nil & de l'Euphrate ont été tour à tour vos maîtres. Vous avez été presque toujours esclaves. Promettre & tenir sont deux, mes pauvres juifs. Vous avez un vieux rabbin qui en lisant vos sages prophéties, qui vous annoncent une terre de miel & de lait, s'écria qu'on vous avait promis plus de beurre que de pain. Savez-vous bien que si

(*a*) Genèse, chap. 15.

le grand-turc m'offrait aujourd'hui la ſeigneurie de Jéruſalem, je n'en voudrais pas?

Frèderic III, en voyant ce déteſtable pays, dit publiquement que *Moïſe* était bien mal aviſé d'y mener ſa compagnie de lépreux ; que n'allait-il à Naples? diſait *Fréderic*. Adieu, mes chers Juifs ; je ſuis fâché que terre promiſe ſoit terre perdue.

(*Par le baron de Broukans.*)

JUIFS.

SECTION PREMIERE.

VOUS m'ordonnez de vous faire un tableau fidelle de l'eſprit des Juifs, & de leur hiſtoire : & ſans entrer dans les voies ineffables de la Providence, vous cherchez dans les mœurs de ce peuple la ſource des événemens que cette Providence a préparés.

Il eſt certain que la nation juive eſt la plus ſingulière qui jamais ait été dans le monde. Quoiqu'elle ſoit la plus mépriſable aux yeux de la politique, elle eſt, à bien des égards, conſidérable aux yeux de la philoſophie.

Les Guèbres, les Banians & les Juifs ſont les ſeuls peuples qui ſubſiſtent diſperſés, & qui, n'ayant d'alliance avec aucune nation, ſe perpétuent au milieu des nations étrangères, & ſoient toujours à part du reſte du monde.

Les Guèbres ont été autrefois infiniment plus conſidérables que les Juifs, puiſque ce ſont des reſtes des anciens Perſes, qui eurent les Juifs ſous leur

domination; mais ils ne ſont aujourd'hui répandus que dans une partie de l'Orient.

Les Banians, qui deſcendent des anciens peuples chez qui *Pythagore* puiſa ſa philoſophie, n'exiſtent que dans les Indes & en Perſe : mais les Juifs ſont diſperſés ſur la face de toute la terre ; & s'ils ſe raſſemblaient, ils compoſeraient une nation beaucoup plus nombreuſe qu'elle ne le fut jamais dans le court eſpace où ils furent ſouverains de la Paleſtine. Preſque tous les peuples qui ont écrit l'hiſtoire de leur origine ont voulu la relever par des prodiges : tout eſt miracle chez eux : leurs oracles ne leur ont prédit que des conquêtes : ceux qui en effet ſont devenus conquérans n'ont pas eu de peine à croire ces anciens oracles que l'événement juſtifiait. Ce qui diſtingue les Juifs des autres nations, c'eſt que leurs oracles ſont les ſeuls véritables : il ne nous eſt pas permis d'en douter. Ces oracles, qu'ils n'entendent que dans le ſens littéral, leur ont prédit cent fois qu'ils feraient les maîtres du monde : cependant ils n'ont jamais poſſédé qu'un petit coin de terre pendant quelques années ; ils n'ont pas aujourd'hui un village en propre. Ils doivent donc croire, & ils croient en effet qu'un jour leurs prédictions s'accompliront, & qu'ils auront l'empire de la terre.

Ils ſont le dernier de tous les peuples parmi les muſulmans & les chrétiens, & ils ſe croient le premier. Cet orgueil dans leur abaiſſement eſt juſtifié par une raiſon ſans réplique, c'eſt qu'ils ſont réellement les péres des chrétiens & des muſulmans. Les religions chrétienne & muſulmane reconnaiſſent la juive pour leur mère ; & par une contradiction ſingulière, elles ont à la fois pour cette mère du reſpect & de l'horreur.

Il ne s'agit pas ici de répéter cette suite continue de prodiges qui étonnent l'imagination, & qui exercent la foi. Il n'est question que des événemens purement historiques, dépouillés du concours céleste & des miracles que DIEU daigna si long-temps opérer en faveur de ce peuple.

On voit d'abord en Egypte une famille de soixante & dix personnes, produire au bout de deux cents quinze ans une nation dans laquelle on compte six cents mille combattans, ce qui fait avec les femmes, les vieillards & les enfans, plus de deux millions d'ames. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une population si prodigieuse : cette multitude sortie d'Egypte demeura quarante ans dans les déserts de l'Arabie pétrée : & le peuple diminua beaucoup dans ce pays affreux.

Ce qui resta de la nation avança un peu au nord de ces déserts. Il paraît qu'ils avaient les mêmes principes qu'eurent depuis les peuples de l'Arabie pétrée & déserte, de massacrer sans miséricorde les habitans des petites bourgades sur lesquels ils avaient de l'avantage, & de réserver seulement les filles. L'intérêt de la population a toujours été le but principal des uns & des autres. On voit que quand les Arabes eurent conquis l'Espagne, ils imposèrent dans les provinces des tributs de filles nubiles ; & aujourd'hui les Arabes du désert ne font point de traités sans stipuler qu'on leur donnera quelques filles & des présens.

Les Juifs arrivèrent dans un pays sablonneux, hérissé de montagnes, où il y avait quelques villages habités par un petit peuple nommé *les Madianites*. Ils

prirent dans un ſeul camp de Madianites ſix cents ſoixante & quinze mille moutons, ſoixante & douze mille bœufs, ſoixante & un mille ânes, & trente-deux mille pucelles. Tous les hommes, toutes les femmes & les enfans mâles furent maſſacrés : les filles & le butin furent partagés entre le peuple & les ſacrificateurs.

Ils s'emparèrent enſuite, dans le même pays, de la ville de Jéricho ; mais ayant voué les habitans de cette ville à l'anathème, ils maſſacrèrent tout juſqu'aux filles mêmes, & ne pardonnèrent qu'à une courtiſanne nommée *Raab*, qui les avait aidés à ſurprendre la ville.

Les ſavans ont agité la queſtion, ſi les Juifs ſacrifiaient en effet des hommes à la Divinité, comme tant d'autres nations : c'eſt une queſtion de nom : ceux que ce peuple conſacrait à l'anathème n'étaient pas égorgés ſur un autel avec des rites religieux : mais ils n'en étaient pas moins immolés, ſans qu'il fût permis de pardonner à un ſeul. Le Lévitique défend expreſſément au verſet 27 du chapitre XXIX de racheter ceux qu'on aura voués ; il dit en propres paroles : *Il faut qu'ils meurent.* C'eſt en vertu de cette loi que *Jephté* voua & égorgea ſa fille, que *Saül* voulut tuer ſon fils, & que le prophète *Samuël* coupa par morceaux le roi *Agag* priſonnier de *Saül*. Il eſt bien certain que DIEU eſt le maître de la vie des hommes, & qu'il ne nous appartient pas d'examiner ſes lois : nous devons nous borner à croire ces faits, & à reſpecter en ſilence les deſſeins de DIEU qui les a permis.

On demande auſſi quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient ſur le pays de Canaan ? on répond qu'ils avaient celui que DIEU leur donnait.

A peine ont-ils pris Jéricho & Laïs, qu'ils ont entr'eux une guerre civile dans laquelle la tribu de *Benjamin* est presque toute exterminée, hommes, femmes & enfans; il n'en resta que six cents mâles: mais le peuple, ne voulant point qu'une des tribus fût anéantie, s'avisa pour y remédier de mettre à feu & à sang une ville entière de la tribu de *Manassé*, d'y tuer tous les hommes, tous les vieillards, tous les enfans, toutes les femmes mariées, toutes les veuves, & d'y prendre six cents vierges, qu'ils donnèrent aux six cents survivans de *Benjamin* pour refaire cette tribu, afin que le nombre de leurs douze tribus fût toujours complet.

Cependant les Phéniciens, peuple puissant, établis sur les côtes de temps immémorial, alarmés des déprédations & des cruautés de ces nouveaux venus, les châtièrent souvent: les princes voisins se réunirent contre eux, & ils furent réduits sept fois en servitude pendant plus de deux cents années.

Enfin ils se font un roi, & l'élisent par le sort. Ce roi ne devait pas être fort puissant; car à la première bataille que les Juifs donnèrent sous lui aux Philistins leurs maîtres, ils n'avaient dans toute l'armée qu'une épée & qu'une lance, & pas un seul instrument de fer. Mais leur second roi *David* fait la guerre avec avantage. Il prend la ville de Salem, si célèbre depuis sous le nom de Jérusalem; & alors les Juifs commencent à faire quelque figure dans les environs de la Syrie.

Leur gouvernement & leur religion prennent une forme plus auguste. Jusque-là ils n'avaient pu avoir de temple, quand toutes les nations voisines en avaient. *Salomon* en bâtit un superbe, & régna sur ce peuple environ quarante ans.

Le temps de *Salomon* eſt non-ſeulement le temps le plus floriſſant des Juifs ; mais tous les rois de la terre enſemble ne pourraient étaler un tréſor qui approchât de celui de *Salomon*. Son père *David*, dont le prédéceſſeur n'avait pas même de fer, laiſſa à *Salomon* vingt-cinq milliars ſix cents quarante-huit millions de livres de France au cours de ce jour, en argent comptant. Ses flottes qui allaient à Ophir lui rapportaient par an ſoixante & huit millions en or pur, ſans compter l'argent & les pierreries. Il avait quarante mille écuries, & autant de remiſes pour ſes chariots, douze mille écuries pour ſa cavalerie, ſept cents femmes, & trois cents concubines. Cependant il n'avait ni bois ni ouvriers pour bâtir ſon palais & le temple : il en emprunta d'*Hiram* roi de Tyr, qui fournit même de l'or ; & *Salomon* donna vingt villes en payement à *Hiram*. Les commentateurs ont avoué que ces faits avaient beſoin d'explication, & ont ſoupçonné quelque erreur de chiffre dans les copiſtes, qui ſeuls ont pu ſe tromper.

A la mort de *Salomon*, douze tribus qui compoſaient la nation ſe diviſent. Le royaume eſt déchiré : il ſe ſépare en deux petites provinces, dont l'une eſt appelée *Juda*, & l'autre *Iſraël*. Neuf tribus & demie compoſent la province iſraëlite, & deux & demie ſeulement font celle de Juda. Il y eut alors entre ces deux petits peuples une haine d'autant plus implacable qu'ils étaient parens & voiſins, & qu'ils eurent des religions différentes : car à Sichem, à Samarie, on adorait *Baal* en donnant à DIEU un nom ſidonien, tandis qu'à Jéruſalem on adorait *Adonaï*. On avait conſacré à Sichem deux veaux, & on avait à Jéruſalem

consacré deux chérubins, qui étaient deux animaux ailés à double tête, placés dans le sanctuaire : chaque faction ayant donc ses rois, son dieu, son culte & ses prophètes, se fit une guerre cruelle.

Tandis qu'elles se fesaient cette guerre, les rois d'Assyrie, qui conquéraient la plus grande partie de l'Asie, tombèrent sur les Juifs comme un aigle enlève deux lézards qui se battent. Les neuf tribus & demie de Samarie & de Sichem furent enlevées & dispersées sans retour, & sans que jamais on ait su précisément en quels lieux elles furent menées en esclavage.

Il n'y a que vingt lieues de la ville de Samarie à Jérusalem, & leurs territoires se touchaient ; ainsi, quand l'une de ces deux villes était écrasée par de puissans conquérans, l'autre ne devait pas tenir longtemps. Aussi Jérusalem fut plusieurs fois saccagée ; elle fut tributaire des rois *Hazaël* & *Razin*, esclave sous *Teglat-phael-asser*, trois fois prise par *Nabuchodonosor* ou *Nebucodon-asser*, & enfin détruite. *Sédécias*, qui avait été établi roi ou gouverneur par ce conquérant, fut emmené lui & tout son peuple en captivité dans la Babylonie ; de sorte qu'il ne restait de Juifs dans la Palestine que quelques familles de paysans esclaves pour ensemencer les terres.

A l'égard de la petite contrée de Samarie & de Sichem, plus fertile que celle de Jérusalem, elle fut repeuplée par des colonies étrangères, que les rois assyriens y envoyèrent, & qui prirent le nom de *Samaritains*.

Les deux tribus & demie, esclaves dans Babylone, & dans les villes voisines, pendant soixante & dix ans, eurent le temps d'y prendre les usages de leurs maîtres ;

elles enrichirent leur langue du mélange de la langue chaldéenne. Les Juifs dès-lors ne connurent plus que l'alphabet & les caractères chaldéens ; ils oublièrent même le dialecte hébraïque pour la langue chaldéenne : cela est incontestable. L'historien *Josephe* dit qu'il a d'abord écrit en chaldéen, qui est la langue de son pays. Il paraît que les Juifs apprirent peu de chose de la science des mages : ils s'adonnèrent au métier de courtiers, de changeurs, & de fripiers ; par-là ils se rendirent nécessaires, comme ils le sont encore, & ils s'enrichirent.

Leurs gains les mirent en état d'obtenir sous *Cyrus* la liberté de rebâtir Jérusalem ; mais quand il fallut retourner dans leur patrie, ceux qui s'étaient enrichis à Babylone ne voulurent point quitter un si beau pays pour les montagnes de la Célosyrie, ni les bords fertiles de l'Euphrate & du Tygre pour le torrent de Cédron. Il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui revint avec *Zorobabel*. Les Juifs de Babylone contribuèrent seulement de leurs aumônes pour rebâtir la ville & le temple ; encore la collecte fut-elle médiocre ; & *Esdras* rapporte qu'on ne put ramasser que soixante & dix mille écus pour relever ce temple, qui devait être le temple de l'univers.

Les Juifs restèrent toujours sujets des Perses ; ils le furent de même d'*Alexandre ;* & lorsque ce grand-homme, le plus excusable des conquérans, eut commencé dans les premières années de ses victoires à élever Alexandrie, & à la rendre le centre du commerce du monde, les Juifs y allèrent en foule exercer leur métier de courtiers ; & leurs rabbins y apprirent enfin quelque chose des sciences des Grecs. La langue

grecque devint abſolument néceſſaire à tous les juifs commerçans.

Après la mort d'*Alexandre*, ce peuple demeura ſoumis aux rois de Syrie dans Jéruſalem, & aux rois d'Egypte dans Alexandrie; & lorſque ces rois ſe feſaient la guerre, ce peuple ſubiſſait toujours le ſort des ſujets, & appartenait aux vainqueurs.

Depuis leur captivité à Babylone, Jéruſalem n'eut plus de gouverneurs particuliers qui priſſent le nom de roi. Les pontifes eurent l'adminiſtration intérieure, & ces pontifes étaient nommés par leurs maîtres: ils achetaient quelquefois très-cher cette dignité, comme le patriarche grec de Conſtantinople achète la ſienne.

Sous *Antiochus Epiphane* ils ſe révoltèrent; la ville fut encore une fois pillée, & les murs démolis.

Après une ſuite de pareils déſaſtres, ils obtiennent enfin pour la première fois, environ cent cinquante ans avant l'ère vulgaire, la permiſſion de battre monnaie; c'eſt d'*Antiochus Sidètes* qu'ils tinrent ce privilége. Ils eurent alors des chefs qui prirent le nom de rois, & qui même portèrent un diadème. *Antigone* fut décoré le premier de cet ornement, qui devient peu honorable ſans la puiſſance.

Les Romains dans ce temps-là commençaient à devenir redoutables aux rois de Syrie maîtres des Juifs; ceux-ci gagnèrent le ſénat de Rome par des ſoumiſſions & des préſens. Les guerres des Romains dans l'Aſie mineure ſemblaient devoir laiſſer reſpirer ce malheureux peuple; mais à peine Jéruſalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles, qui la rendirent ſous ſes fantômes de rois beaucoup plus à plaindre qu'elle

ne

ne l'avait jamais été dans une ſi longue ſuite de différens eſclavages.

Dans leurs troubles inteſtins, ils prirent les Romains pour juges. Déjà la plupart des royaumes de l'Aſie mineure, de l'Afrique méridionale, & des trois quarts de l'Europe, reconnaiſſaient les Romains pour arbitres & pour maîtres.

Pompée vint en Syrie juger les nations, & dépoſer pluſieurs petits tyrans. Trompé par *Ariſtobule*, qui diſputait la royauté de Jéruſalem, il ſe vengea ſur lui & ſur ſon parti. Il prit la ville, fit mettre en croix quelques ſéditieux, ſoit prêtres, ſoit phariſiens, & condamna, long-temps après, le roi des Juifs *Ariſtobule* au dernier ſupplice.

Les Juifs toujours malheureux, toujours eſclaves, & toujours révoltés, attirent encore ſur eux les armes romaines. *Craſſus* & *Caſſius* les puniſſent; & *Metellus Scipion* fait crucifier un fils du roi *Ariſtobule* nommé *Alexandre*, auteur de tous les troubles.

Sous le grand *Céſar* ils furent entièrement ſoumis & paiſibles. *Hérode* fameux parmi eux & parmi nous, long-temps ſimple tétrarque, obtint d'*Antoine* la couronne de Judée, qu'il paya chérement: mais Jéruſalem ne voulut pas reconnaître ce nouveau roi, parce qu'il était deſcendu d'*Eſaü*, & non pas de *Jacob*, & qu'il n'était qu'iduméen: c'était préciſément ſa qualité d'étranger qui l'avait fait choiſir par les Romains pour tenir mieux ce peuple en bride.

Les Romains protégèrent le roi de leur nomination avec une armée. Jéruſalem fut encore priſe d'aſſaut, ſaccagée & pillée.

Hérode protégé depuis par *Auguste* devint un des plus puissans princes parmi les petits rois de l'Arabie. Il répara Jérusalem ; il rebâtit la forteresse qui entourait ce temple si cher aux Juifs, qu'il construisit aussi de nouveau, mais qu'il ne put achever : l'argent & les ouvriers lui manquèrent. C'est une preuve qu'après tout *Hérode* n'était pas riche, & que les Juifs, qui aimaient leur temple, aimaient encore plus leur argent comptant.

Le nom de roi n'était qu'une faveur que fesaient les Romains : cette grâce n'était pas un titre de succession. Bientôt après la mort d'*Hérode*, la Judée fut gouvernée en province romaine subalterne par le proconsul de Syrie ; quoique de temps en temps on accordât le titre de roi tantôt à un juif, tantôt à un autre, moyennant beaucoup d'argent, ainsi qu'on l'accorda au juif *Agrippa* sous l'empereur *Claude*.

Une fille d'*Agrippa* fut cette *Bérénice* célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante. Ce fut elle qui, par les injustices qu'elle essuya de ses compatriotes, attira les vengeances des Romains sur Jérusalem. Elle demanda justice. Les factions de la ville la lui refusèrent. L'esprit séditieux de ce peuple se porta à de nouveaux excès ; son caractère en tout temps était d'être cruel, & son sort d'être puni.

Vespasien & *Titus* firent ce siége mémorable, qui finit par la destruction de la ville. *Josephe* l'exagérateur prétend que dans cette courte guerre il y eut plus d'un million de juifs massacrés. Il ne faut pas s'étonner qu'un auteur qui met quinze mille hommes dans chaque village tue un million d'hommes. Ce qui

resta fut exposé dans les marchés publics, & chaque juif fut vendu à peu près au même prix que l'animal immonde dont ils n'osent manger.

Dans cette dernière dispersion ils espérèrent encore un libérateur; & sous *Adrien*, qu'ils maudissent dans leurs prières, il s'éleva un *Barcochebas*, qui se dit un nouveau *Moïse*, un *Shilo*, un *Christ*. Ayant rassemblé beaucoup de ces malheureux sous ses étendards, qu'ils crurent sacrés, il périt avec tous ses suivans : ce fut le dernier coup pour cette nation, qui en demeura accablée. Son opinion constante, que la stérilité est un opprobre, l'a conservée. Les Juifs ont regardé comme leurs deux grands devoirs, des enfans & de l'argent.

Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errans, ou brigands, ou esclaves, ou séditieux : ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre, & en horreur aux hommes, assurant que le ciel & la terre, & tous les hommes ont été créés pour eux seuls.

On voit évidemment, par la situation de la Judée, & par le génie de ce peuple, qu'il devait être toujours subjugué. Il était environné de nations puissantes & belliqueuses qu'il avait en aversion. Ainsi il ne pouvait ni s'allier avec elles, ni être protégé par elles. Il lui fut impossible de se soutenir par la marine, puisqu'il perdit bientôt le port qu'il avait du temps de *Salomon* sur la mer Rouge, & que *Salomon* même se servit toujours des Tyriens pour bâtir & pour conduire ses vaisseaux, ainsi que pour élever son palais & le temple. Il est donc manifeste que les Hébreux n'avaient aucune industrie, & qu'ils ne pouvaient composer un peuple florissant. Ils n'eurent jamais de corps d'armée

continuellement ſous le drapeau, comme les Aſſyriens, les Mèdes, les Perſes, les Syriens & les Romains. Les artiſans & les cultivateurs prenaient les armes dans les occaſions, & ne pouvaient par conſéquent former des troupes aguerries. Leurs montagnes, ou plutôt leurs rochers, ne ſont ni d'une aſſez grande hauteur, ni aſſez contigus, pour avoir pu défendre l'entrée de leur pays. La plus nombreuſe partie de la nation tranſportée à Babylone, dans la Perſe & dans l'Inde, ou établie dans Alexandrie, était trop occupée de ſon commerce & de ſon courtage pour ſonger à la guerre. Leur gouvernement civil, tantôt républicain, tantôt pontifical, tantôt monarchique, & très-ſouvent réduit à l'anarchie, ne paraît pas meilleur que leur diſcipline militaire.

Vous demandez quelle était la philoſophie des Hébreux; l'article ſera bien court; ils n'en avaient aucune. Leur légiſlateur même ne parle expreſſément en aucun endroit ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes d'une autre vie. *Joſephe* & *Philon* croient les ames matérielles; leurs docteurs admettaient des anges corporels; & dans leur ſéjour à Babylone ils donnèrent à ces anges les noms que leur donnaient les Chaldéens, *Michel*, *Gabriel*, *Raphaël*, *Uriel*. Le nom de *Satan* eſt babylonien, & c'eſt en quelque manière l'*Arimane* de *Zoroaſtre*. Le nom d'*Aſmodée* eſt auſſi chaldéen; & *Tobie*, qui demeurait à Ninive, eſt le premier qui l'ait employé. Le dogme de l'immortalité de l'ame ne ſe développa que dans la ſuite des temps chez les phariſiens. Les ſaducéens nièrent toujours cette ſpiritualité, cette immortalité, & l'exiſtence des anges. Cependant les ſaducéens communiquèrent ſans

interruption avec les pharisiens : ils eurent même des souverains pontifes de leur secte. Cette prodigieuse différence entre les sentimens de ces deux grands corps ne causa aucun trouble. Les Juifs n'étaient attachés scrupuleusement, dans les derniers temps de leur séjour à Jérusalem, qu'à leurs cérémonies légales. Celui qui aurait mangé du boudin ou du lapin aurait été lapidé ; & celui qui niait l'immortalité de l'ame pouvait être grand-prêtre.

On dit communément que l'horreur des Juifs pour les autres nations venait de leur horreur pour l'idolâtrie ; mais il est bien plus vraisemblable que la manière dont ils exterminèrent d'abord quelques peuplades du Canaan, & la haine que les nations voisines conçurent pour eux, furent la cause de cette aversion invincible qu'ils eurent pour elles. Comme ils ne connaissaient de peuples que leurs voisins, ils crurent en les abhorrant détester toute la terre, & s'accoutumèrent ainsi à être les ennemis de tous les hommes.

Une preuve que l'idolâtrie des nations n'était point la cause de cette haine, c'est que par l'histoire des Juifs on voit qu'ils ont été très-souvent idolâtres. *Salomon* lui-même sacrifiait à des dieux étrangers. Depuis lui on ne voit presque aucun roi dans la petite province de Juda, qui ne permette le culte de ces dieux, & qui ne leur offre de l'encens. La province d'Israël conserva ses deux veaux & ses bois sacrés, ou adora d'autres divinités.

Cette idolâtrie qu'on reproche à tant de nations est encore une chose bien peu éclaircie. Il ne ferait peut-être pas difficile de laver de ce reproche la

théologie des anciens. Toutes les nations policées eurent la connaiſſance d'un DIEU ſuprême, maître des dieux ſubalternes & des hommes. Les Egyptiens reconnaiſſaient eux-mêmes un premier principe, qu'ils appelaient *Knef*, à qui tout le reſte était ſubordonné. Les anciens Perſes adoraient le bon principe nommé *Oroſmade*, & ils étaient très-éloignés de ſacrifier au mauvais principe *Arimane*, qu'ils regardaient à peu près comme nous regardons le diable. Les Guèbres encore aujourd'hui ont conſervé le dogme ſacré de l'unité de DIEU. Les anciens brachmanes reconnaiſſaient un ſeul être ſuprême : les Chinois n'aſſocièrent aucun être ſubalterne à la Divinité, & n'eurent aucune idole juſqu'aux temps où le culte de *Fo*, & les ſuperſtitions des bonzes ont ſéduit la populace. Les Grecs & les Romains, malgré la foule de leurs dieux, reconnaiſſaient dans *Jupiter* le ſouverain abſolu du ciel & de la terre. *Homère* même, dans les plus abſurdes fictions de la poëſie, ne s'eſt jamais écarté de cette vérité. Il repréſente toujours *Jupiter* comme le ſeul tout-puiſſant, qui envoie le bien & le mal ſur la terre, & qui d'un mouvement de ſes ſourcils fait trembler les dieux & les hommes. On dreſſait des autels ; on feſait des ſacrifices à des dieux ſubalternes, & dépendans du DIEU ſuprême. Il n'y a pas un ſeul monument de l'antiquité, où le nom de *ſouverain du ciel* ſoit donné à un dieu ſecondaire, à *Mercure*, à *Apollon*, à *Mars*. La foudre a toujours été l'attribut du maître.

L'idée d'un être ſouverain, de ſa providence, de ſes décrets éternels, ſe trouve chez tous les philoſophes, & chez tous les poëtes. Enfin il eſt peut-être auſſi injuſte de penſer que les anciens égalaſſent les

héros, les génies, les dieux inférieurs, à celui qu'ils appellent *le père & le maître des dieux*, qu'il ferait ridicule de penser que nous associons à DIEU les bienheureux & les anges.

Vous demandez ensuite si les anciens philosophes & les législateurs ont puisé chez les Juifs, ou si les Juifs ont pris chez eux. Il faut s'en rapporter à *Philon* : il avoue qu'avant la traduction des Septante, les étrangers n'avaient aucune connaissance des livres de sa nation. Les grands peuples ne peuvent tirer leurs lois & leurs connaissances d'un petit peuple obscur & esclave. Les Juifs n'avaient pas même de livres du temps d'*Osias*. On trouva par hasard sous son règne le seul exemplaire de la loi qui existât. Ce peuple, depuis qu'il fût captif à Babylone, ne connut d'autre alphabet que le chaldéen : il ne fut renommé pour aucun art, pour aucune manufacture de quelque espèce qu'elle pût être ; & dans le temps même de *Salomon* ils étaient obligés de payer chèrement des ouvriers étrangers. Dire que les Egyptiens, les Perses, les Grecs furent instruits par les Juifs, c'est dire que les Romains apprirent les arts des Bas-Bretons. Les Juifs ne furent jamais ni physiciens, ni géomètres, ni astronomes. Loin d'avoir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, leur langue manquait même de terme pour exprimer cette institution. Les peuples du Pérou & du Mexique réglaient bien mieux qu'eux leur année. Leur séjour dans Babylone & dans Alexandrie, pendant lequel des particuliers purent s'instruire, ne forma le peuple que dans l'art de l'usure. Ils ne surent jamais frapper des espèces : & quand *Antiochus Sidètes* leur permit d'avoir de la

monnaie à leur coin, à peine purent-ils profiter de cette permiſſion pendant quatre ou cinq ans; encore on prétend que ces eſpèces furent frappées dans Samarie. De-là vient que les médailles juives ſont ſi rares, & preſque toutes fauſſes. Enfin vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant & barbare, qui joint depuis long-temps la plus ſordide avarice à la plus déteſtable ſuperſtition, & à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent & qui les enrichiſſent. *Il ne faut pourtant pas les brûler.*

SECTION II.

Sur la loi des Juifs.

LEUR loi doit paraître à tout peuple policé auſſi bizarre que leur conduite; ſi elle n'était pas divine, elle paraîtrait une loi de ſauvages, qui commencent à s'aſſembler en corps de peuple; & étant divine on ne ſaurait comprendre comment elle n'a pas toujours ſubſiſté, & pour eux & pour tous les hommes. (*)

Ce qui eſt le plus étrange, c'eſt que l'immortalité de l'ame n'eſt pas ſeulement inſinuée dans cette loi intitulée *Vaïcra* & *Addebarim*, Lévitique & Deutéronome.

Il y eſt défendu de manger de l'anguille parce qu'elle n'a point d'écailles, ni de liévre parce que, dit le Vaïcra, le liévre rumine & n'a point le pied fendu. Cependant il eſt vrai que le liévre a le pied fendu & ne rumine point, apparemment que les Juifs avaient d'autres liévres que les nôtres. Le griffon eſt immonde, les oiſeaux à quatre pieds ſont immondes,

(*) Voyez *Moïſe*.

ce font des animaux un peu rares. Quiconque touche une fouris ou une taupe eft impur. On y défend aux femmes de coucher avec des chevaux & des ânes. Il faut que les femmes juives fuffent fujettes à ces galanteries. On y défend aux hommes d'offrir de leur femence à *Moloc*, & la *femence* n'eft pas là un terme métaphorique, qui fignifie des enfans; il y eft répété que c'eft de la propre femence du mâle dont il s'agit. Le texte même appelle cette offrande fornication. C'eft en quoi ce livre du Vaïcra eft très-curieux. Il paraît que c'était une coutume dans les déferts de l'Arabie, d'offrir ce fingulier préfent aux dieux, comme il eft d'ufage, dit-on, à Cochin, & dans quelques autres pays des Indes, que les filles donnent leur pucelage à un Priape de fer dans un temple. Ces deux cérémonies prouvent que le genre-humain eft capable de tout. Les Caffres, qui fe coupent un tefticule, font encore un bien plus ridicule exemple des excès de la fuperftition.

Une loi non moins étrange chez les Juifs eft la preuve de l'adultère. Une femme accufée par fon mari doit être préfentée aux prêtres, on lui donne à boire de l'eau de jaloufie mêlée d'abfinthe & de pouffière. Si elle eft innocente, cette eau la rend plus belle & plus féconde; fi elle eft coupable, les yeux lui fortent de la tête, fon ventre enfle, & elle crève devant le Seigneur.

On n'entre point ici dans les détails de tous ces facrifices qui ne font que des opérations de bouchers en cérémonie; mais il eft très-important de remarquer une autre forte de facrifice trop commune dans ces temps barbares. Il eft expreffément ordonné dans le XXVII[e] chapitre du Lévitique, d'immoler les

hommes qu'on aura voués en anathème au Seigneur. *Point de rançon*, dit le texte, *il faut que la victime promise expire*. Voilà la source de l'histoire de *Jephté*, soit que sa fille ait été réellement immolée, soit que cette histoire soit une copie de celle d'*Iphigénie* : voilà la source du vœu de *Saül*, qui allait immoler son fils si l'armée moins superstitieuse que lui n'eût sauvé la vie à ce jeune homme innocent.

Il n'est donc que trop vrai que les Juifs suivant leur loi sacrifiaient des victimes humaines. Cet acte de religion s'accorde avec leurs mœurs ; leurs propres livres les représentent égorgeant sans miséricorde tout ce qu'ils rencontrent, & réservant seulement les filles pour leur usage.

Il est très-difficile, & il devrait être peu important de savoir en quel temps ces lois furent rédigées telles que nous les avons. Il suffit qu'elles soient d'une très-haute antiquité, pour connaître combien les mœurs de cette antiquité étaient grossières & farouches.

SECTION III.

De la dispersion des Juifs.

On a prétendu que la dispersion de ce peuple avait été prédite, comme une punition de ce qu'il refuserait de reconnaître JESUS-CHRIST pour le messie, & l'on affectait d'oublier qu'il était déjà dispersé par toute la terre connue long-temps avant JESUS-CHRIST. Les livres qui nous restent de cette nation singulière ne font aucune mention du retour

des dix tribus transportées au-delà de l'Euphrate par *Téglatphalasar* & par *Salmanasar* son successeur, & même environ six siècles après *Cyrus*, qui fit revenir à Jérusalem les tribus de *Juda* & de *Benjamin* que *Nabuchodonosor* avait emmenées dans les provinces de son empire; les Actes des apôtres font foi que, cinquante-trois jours après la mort de JESUS-CHRIST, il y avait des juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel assemblés dans Jérusalem pour la fête de la pentecôte. *St Jacques* écrit aux douze tribus dispersées, & *Josephe* ainsi que *Philon* mettent des juifs en grand nombre dans tout l'Orient.

Il est vrai que quand on pense au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains, & à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les Etats chrétiens, on est étonné que non-seulement ce peuple subsiste encore, mais qu'il ne soit pas moins nombreux aujourd'hui qu'il le fut autrefois. Leur nombre doit être attribué à leur exemption de porter les armes, à leur ardeur pour le mariage, à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles, à leur loi de divorce, à leur genre de vie sobre & réglé, à leurs abstinences, à leur travail & à leur exercice.

Leur ferme attachement à la loi mosaïque n'est pas moins remarquable, surtout, si l'on considère leurs fréquentes apostasies lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois, de leurs juges, & à l'aspect de leur temple. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée; & c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs, martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus

en plus comme la source de toute sainteté, & ne nous ont envisagés que comme des juifs rebelles qui ont changé la loi de DIEU, en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

En effet, si pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont encore été plus souvent par un zèle aveugle dans tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme & du mahométisme. Aussi comparent-ils leur religion à une mère que ses deux filles, la chrétienne & la mahométane, ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitemens qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une & de l'autre pour embrasser l'univers, tandis que sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déjà vu comment l'inquisition fit bannir les Juifs d'Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers pour gagner leur vie, par-tout déclarés incapables de posséder aucun bien-fonds, & d'avoir aucun emploi, ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux & de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y maintenir & de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession long-temps méprisée par la plupart des peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares ; & comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infames

usuriers. Les rois ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard peut donner une idée des vexations qu'ils essuyèrent dans les autres pays. Le roi *Jean*, ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents l'une après l'autre pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. *Henri III* tira d'*Aaron*, juif d'Yorck, quatorze mille marcs d'argent, & dix mille pour la reine. Il vendit les autres juifs de son pays à son frère *Richard* pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déjà écorchés, comme dit *Matthieu Pâris*.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfans, d'empoisonner les fontaines ; on les chassait du royaume, on les y laissait rentrer pour de l'argent, & dans le temps même qu'on les tolérait, on les distinguait des autres habitans par des marques infamantes. Enfin par une bizarrerie inconcevable, tandis qu'on les brûlait ailleurs pour leur faire embrasser le christianisme, on confisquait en France le bien des Juifs qui se fesaient chrétiens. *Charles VI*, par un édit donné à Basville le 4 avril 1392, abrogea cette coutume tyrannique, laquelle, suivant le bénédictin *Mabillon*, s'était introduite pour deux raisons.

Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire à ceux de cette nation de feindre de se soumettre à l'Evangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant intérieurement de croyance.

Secondement, parce que comme leurs biens venaient pour la plupart de l'ufure, la pureté de la morale chrétienne femblait exiger qu'ils en fiffent une reftitution générale, & c'eft ce qui s'exécutait par la confifcation.

Mais la véritable raifon de cet ufage, que l'auteur de l'*Efprit des lois* a fi bien développée, était une efpèce de droit d'amortiffement pour le prince ou pour les feigneurs, des taxes qu'ils levaient fur les Juifs comme ferfs main-mortables, auxquels ils fuccédaient. Or ils étaient privés de ce bénéfice lorfque ceux-ci venaient à fe convertir à la foi chrétienne.

Enfin profcrits fans ceffe de chaque pays, ils trouvèrent ingénieufement le moyen de fauver leurs fortunes, & de rendre pour jamais leurs retraites affurées. Chaffés de France fous *Philippe le Long*, en 1318, ils fe réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négocians des lettres fur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, & ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des lettres de change fortit du fein du défefpoir, & pour lors feulement le commerce put éluder la violence & fe maintenir par tout le monde.

SECTION IV.

REPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

Lettres à meſſieurs Joſeph Ben Jonathan, Aaron Mathathaï & David Wincker. (1)

PREMIERE LETTRE.

MESSIEURS,

LORSQUE M. *Medina*, votre compatriote, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille francs il y a quarante-quatre ans, il me dit *que ce n'était pas ſa faute, qu'il était malheureux, qu'il n'avait jamais été enfant de Bélial, qu'il avait toujours tâché de vivre en fils de* DIEU, *c'eſt-à-dire en honnête homme, en bon iſraëlite.* Il m'attendrit, je l'embraſſai; nous louâmes DIEU enſemble; & je perdis quatre-vingt pour cent.

Vous devez ſavoir que je n'ai jamais haï votre nation. Je ne hais perſonne, pas même *Fréron*.

Loin de vous haïr, je vous ai toujours plaints. Si j'ai été quelquefois un peu goguenard comme l'était le bon pape *Lambertini* mon protecteur, je n'en ſuis pas moins ſenſible. Je pleurais à l'âge de ſeize ans quand on me diſait qu'on avait brûlé à Liſbonne une mère & une fille pour avoir mangé debout un peu

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Un chrétien contre ſix juifs*, Mélanges hiſtoriques, tome I.

d'agneau cuit avec des laitues le quatorzième jour de la lune rousse; & je puis vous assurer que l'extrême beauté qu'on vantait dans cette fille n'entra point dans la source de mes larmes, quoiqu'elle dût augmenter dans les spectateurs l'horreur pour les assassins, & la pitié pour la victime.

Je ne sais comment je m'avisai de faire un poëme épique à l'âge de vingt ans. (Savez-vous ce que c'est qu'un poëme épique? pour moi je n'en savais rien alors.) Le législateur *Montesquieu* n'avait point encore écrit ses *Lettres persanes* que vous me reprochez d'avoir commentées, & j'avais déjà dit tout seul, en parlant d'un monstre que vos ancêtres ont bien connu, & qui a même encore aujourd'hui quelques dévots:

Il vient; le fanatisme est son horrible nom,
Enfant dénaturé de la religion,
Armé pour la défendre il cherche à la détruire;
Et reçu dans son sein l'embrasse & le déchire.

C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon,
Guidait les descendans du malheureux Ammon,
Quand à Moloc leur dieu, des mères gémissantes
Offraient de leurs enfans les entrailles fumantes.
Il dicta de Jephté le serment inhumain:
Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main.
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita long-temps.
A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.
Tu n'as point oublié ces sacrés homicides,
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.

Du

Du haut du capitole il criait aux païens:
Frappez, exterminez, déchirez les chrétiens.
Mais lorſqu'au fils de Dieu Rome enfin fut ſoumiſe,
Du capitole en cendre il paſſa dans l'Egliſe;
Et dans les cœurs chrétiens inſpirant ſes fureurs,
De martyrs qu'ils étaient, les fit perſécuteurs.
Dans Londre il a formé la ſecte turbulente
Qui ſur un roi trop faible a mis ſa main ſanglante;
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,
Ces bûchers ſolemnels où des juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

Vous voyez bien que j'étais dès-lors votre ſerviteur, votre ami, votre frère, quoique mon père & ma mère m'euſſent conſervé mon prépuce.

Je ſais que l'inſtrument ou prépucé, ou déprépucé, a cauſé des querelles bien funeſtes. Je ſais ce qu'il en a coûté à *Pâris* fils de *Priam*, & à *Ménélas* frère d'*Agamemnon*. J'ai aſſez lu vos livres pour ne pas ignorer que *Sichem* fils d'*Hémor* viola *Dina* fille de *Lia*, laquelle n'avait que cinq ans tout au plus, mais qui était fort avancée pour ſon âge. Il voulut l'épouſer; les enfans de *Jacob* frères de la violée, la lui donnèrent en mariage, à condition qu'il ſe ferait circoncire lui & tout ſon peuple. Quand l'opération fut faite, & que tous les Sichemites, ou Sichimites, étaient au lit dans les douleurs de cette beſogne, les ſaints patriarches *Simon* & *Lévi* les égorgèrent tous l'un après l'autre. Mais après tout, je ne crois pas qu'aujourd'hui le prépuce doive produire de ſi abominables horreurs; je ne penſe pas ſurtout que les hommes doivent ſe

haïr, se détester, s'anathématiser, se damner réciproquement le samedi & le dimanche pour un petit bout de chair de plus ou de moins.

Si j'ai dit que quelques déprépucés ont rogné les espèces à Metz, à Francfort-sur-l'Oder & à Varsovie, (ce dont je ne me souviens pas) je leur en demande pardon; car étant prêt de finir mon pélerinage, je ne veux point me brouiller avec Israël.

J'ai l'honneur d'être, comme on dit,

Votre &c.

SECONDE LETTRE.

De l'antiquité des Juifs.

MESSIEURS,

JE suis toujours convenu, à mesure que j'ai lu quelques livres d'histoire pour m'amuser, que vous êtes une nation assez ancienne, & que vous datez de plus loin que les Teutons, les Celtes, les Velches, les Sicambres, les Bretons, les Slavons, les Angles & les Hurons. Je vous vois rassemblés en corps de peuple dans une capitale nommée tantôt *Hershalaïm*, tantôt *Shaheb* sur la montagne Moriah, & sur la montagne Sion, auprès d'un désert, dans un terrain pierreux, près d'un petit torrent qui est à sec six mois de l'année.

Lorsque vous commençâtes à vous affermir dans ce coin, (je ne dirai pas de terre, mais de cailloux) il y avait environ deux siècles que Troye était détruite par les Grecs;

Medon était archonte d'Athènes ;
Ekestrates régnait dans Lacédémone ;
Latinus Silvius régnait dans le Latium;
Osochor en Egypte.

Les Indes étaient florissantes depuis une longue suite de siècles.

C'était le temps le plus illustre de la Chine; l'empereur *Tchinvang* régnait avec gloire sur ce vaste empire; toutes les sciences y étaient cultivées; & les annales publiques portent que le roi de la Cochinchine étant venu saluer cet empereur *Tchinvang*, il en reçut en présent une boussole. Cette boussole aurait bien servi à votre *Salomon* pour les flottés qu'il envoyait au beau pays d'Ophir, que personne n'a jamais connu.

Ainsi après les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, les Egyptiens, les Grecs, les Indiens, les Chinois, les Latins, les Toscans, vous êtes le premier peuple de la terre qui ait eu quelque forme de gouvernement connue.

Les Banians, les Guèbres, sont avec vous les seuls peuples, qui dispersés hors de leur patrie, ont conservé leurs anciens rites; car je ne compte pas les petites troupes égyptiennes qu'on appelait *Zingari* en Italie, *Gipsi* en Angleterre, *Bohèmes* en France, lesquelles avaient conservé les antiques cérémonies du culte d'*Isis*, le cistre, les cymbales, les crotales, la danse d'*Isis*, la prophétie, & l'art de voler les poules dans les basses-cours. Ces troupes sacrées commencent à disparaître de la face de la terre, tandis que leurs pyramides appartiennent encore aux Turcs, qui n'en seront pas peut-être toujours les maîtres non plus que d'Hershalaïm, tant la figure de ce monde passe.

Vous dites que vous êtes établis en Efpagne dès le temps de *Salomon*. Je le crois; & même j'oferais penfer que les Phéniciens purent y conduire quelques juifs long-temps auparavant, lorfque vous futes efclaves en Phénicie après les horribles maffacres que vous dites avoir été commis par *Cartouche Jofué*, & par *Cartouche Caleb*.

Vos livres difent en effet (*a*) que vous futes réduits en fervitude fous *Cufan Rashataïm* roi d'Aram-Naharaïm pendant huit ans, & fous *Eglon* (*b*) roi de Moab pendant dix-huit ans, puis fous *Jabin* (*c*) roi de Canaan pendant vingt ans; puis dans le petit canton de Madian dont vous étiez venus, & où vous vécûtes dans des cavernes pendant fept ans.

Puis en Galaad pendant dix-huit ans, (*d*) quoique *Jaïr* votre prince eût trente fils, montés chacun fur un bel ânon.

Puis fous les Phéniciens nommés par vous *Philiftins* pendant quarante ans, jufqu'à ce qu'enfin le Seigneur *Adonaï* envoya *Samfon* qui attacha trois cents renards

(*a*) Juges, chap. III.

(*b*) C'eft ce même *Eglon*, roi de Moab, qui fut fi faintement affaffiné au nom du Seigneur par *Aod* l'ambidextre, lequel lui avait fait ferment de fidélité; & c'eft ce même *Aod* qui fut fi fouvent réclamé à Paris par les prédicateurs de la ligue. *Il nous faut un Aod, il nous faut un Aod;* ils crièrent tant qu'ils en trouvèrent un.

(*c*) C'eft fous ce *Jabin* que la bonne femme *Jahel* affaffina le capitaine *Sizara*, en lui enfonçant un clou dans la cervelle, lequel clou le cloua fort avant dans la terre. Quel maître clou & quelle maîtreffe femme que cette *Jahel!* on ne lui peut comparer que *Judith;* mais *Judith* a paru bien fupérieure, car elle coupa la tête à fon amant dans fon lit après lui avoir donné fes tendres faveurs. Rien n'eft plus héroïque & plus édifiant.

(*d*) Juges, chap. X.

l'un à l'autre par la queue, & tua mille Phéniciens avec une mâchoire d'âne, de laquelle il ſortit une belle fontaine d'eau pure, qui a été très-bien repréſentée à la comédie italienne.

Voilà de votre aveu quatre-vingt-ſeize ans de captivité dans la terre promiſe. Or il eſt très-probable que les Tyriens qui étaient les facteurs de toutes les nations, & qui navigeaient juſque ſur l'Océan, achetèrent pluſieurs eſclaves juifs, & les menèrent à Cadix qu'ils fondèrent. Vous voyez que vous êtes bien plus anciens que vous ne penſiez. Il eſt très-probable en effet que vous avez habité l'Eſpagne pluſieurs ſiècles avant les Romains, les Goths, les Vandales & les Maures.

Non-ſeulement je ſuis votre ami, votre frère, mais de plus votre généalogiſte.

Je vous ſupplie, Meſſieurs, d'avoir la bonté de croire que je n'ai jamais cru, que je ne crois point, & que je ne croirai jamais que vous ſoyez deſcendus de ces voleurs de grand chemin à qui le roi *Actiſan* fit couper le nez & les oreilles, & qu'il envoya, ſelon le rapport de *Diodore* de Sicile, (*e*) dans le déſert qui eſt entre le lac Sirbon & le mont Sinaï; déſert affreux où l'on manque d'eau & de toutes les choſes néceſſaires à la vie. Ils firent des filets pour prendre des cailles qui les nourrirent pendant quelques ſemaines, dans le temps du paſſage des oiſeaux.

Des ſavans ont prétendu que cette origine s'accorde parfaitement avec votre hiſtoire. Vous dites vous-mêmes que vous habitâtes ce déſert, que vous y manquâtes d'eau, que vous y vécûtes de cailles, qui en effet y ſont très-abondantes. Le fond de vos récits ſemble

(*e*) *Diodore de Sicile*, liv. I, ſect. II, chap. XII.

confirmer celui de *Diodore* de Sicile ; mais je n'en crois que le Pentateuque. L'auteur ne dit point qu'on vous ait coupé le nez & les oreilles. Il me semble même (autant qu'il m'en peut souvenir, car je n'ai pas *Diodore* sous ma main) qu'on ne vous coupa que le nez. Je ne me souviens plus où j'ai lu que les oreilles furent de la partie ; je ne sais point si c'est dans quelques fragmens de *Manéthon*, cité par *saint Ephrem*.

Le secrétaire qui m'a fait l'honneur de m'écrire en votre nom a beau m'assurer que vous volâtes pour plus de neuf millions d'effets en or monnayé ou orfévri, pour aller faire votre tabernacle dans le désert, je soutiens que vous n'emportâtes que ce qui vous appartenait légitimement, en comptant les intérêts à quarante pour cent, ce qui était le taux légitime.

Quoi qu'il en soit, je certifie que vous êtes d'une très-bonne noblesse, & que vous étiez seigneurs d'Hershalaïm, long-temps avant qu'il fût question dans le monde de la maison de Suabe, de celle d'Anhalt, de Saxe & de Bavière.

Il se peut que les nègres d'Angola, & ceux de Guinée soient beaucoup plus anciens que vous, & qu'ils aient adoré un beau serpent avant que les Egyptiens aient connu leur *Isis*, & que vous ayez habité auprès du lac Sirbon ; mais les nègres ne nous ont pas encore communiqué leurs livres.

TROISIEME LETTRE.

Sur quelques chagrins arrivés au peuple de DIEU.

LOIN de vous accuser, Messieurs, je vous ai toujours regardés avec compassion. Permettez-moi de vous rappeler ici ce que j'ai lu dans le discours préliminaire de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, & sur l'Histoire générale. On y trouve deux cents trente-neuf mille vingt juifs égorgés les uns par les autres, depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la prise de l'arche par les Philistins ; laquelle coûta la vie à cinquante mille soixante & dix juifs pour avoir osé regarder l'arche ; tandis que ceux qui l'avaient prise si insolemment à la guerre en furent quittes pour des hémorrhoïdes & pour offrir à vos prêtres cinq rats d'or, & cinq anus d'or. (*f*) Vous m'avouerez que deux cents trente-neuf mille vingt hommes massacrés par vos compatriotes, sans compter tout ce que vous perdites dans vos alternatives de guerre & de servitude, devaient faire un grand tort à une colonie naissante.

Comment puis-je ne vous pas plaindre en voyant dix de vos tribus absolument anéanties, ou peut-être

(*f*) Plusieurs théologiens, qui sont la lumière du monde, ont fait des commentaires sur ces rats d'or & sur ces anus d'or. Ils disaient que les metteurs-en-œuvre philistins étaient bien adroits, qu'il est très-difficile de sculpter encore un trou du cul bien reconnaissable sans y joindre deux fesses, & que c'était une étrange offrande au Seigneur qu'un trou du cul. D'autres théologiens disaient que c'était aux sodomites à présenter cette offrande. Mais enfin ils ont abandonné cette dispute. Ils s'occupent aujourd'hui de convulsions, de billets de confession & d'extrême-onction donnée la baïonnette au bout du fusil.

réduites à deux cents familles, qu'on retrouve, dit-on, à la Chine & dans la Tartarie ?

Pour les deux autres tribus, vous savez ce qui leur est arrivé. Souffrez donc ma compassion, & ne m'imputez pas de mauvaise volonté.

QUATRIEME LETTRE.

Sur la femme à Michas.

TROUVEZ bon que je vous demande ici quelques éclaircissemens sur un fait singulier de votre histoire. Il est peu connu des dames de Paris & des personnes du bon ton.

Il n'y avait pas trente-huit ans que votre *Moïse* était mort, lorsque la femme à *Michas* de la tribu de Benjamin, perdit onze cents cycles, qui valent, dit-on, environ six cents livres de notre monnaie. Son fils les lui rendit, (*g*) sans que le texte nous apprenne s'il ne les avait pas volés. Aussitôt la bonne juive en fait faire des idoles, & leur construit une petite chapelle ambulante selon l'usage. Un lévite de Bethléem s'offrit pour la desservir moyennant dix francs par an, deux tuniques, & *bouche à cour*, comme on disait autrefois.

Une tribu alors (qu'on appela depuis la *Tribu de Dan*) passa auprès de la maison de la *Michas*, en cherchant s'il n'y avait rien à piller dans le voisinage. Les gens de Dan sachant que la *Michas* avait chez elle un prêtre, un voyant, un devin, un rhoé, s'enquirent

(*g*) Juges, chap. XXVII.

de lui si leur voyage serait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. Le lévite leur promit un plein succès. Ils commencèrent par voler la chapelle de la *Michas*, & lui prirent jusqu'à son lévite. La *Michas* & son mari eurent beau crier : *Vous emportez mes dieux, & vous me volez mon prêtre*, on les fit taire, & on alla mettre tout à feu & à sang par dévotion dans la petite bourgade de Dan, dont la tribu prit le nom.

Ces flibustiers conservèrent un grande reconnaissance pour les dieux de la *Michas* qui les avaient si bien servis. Ces idoles furent placées dans un beau tabernacle. La foule des dévots augmenta, il fallut un nouveau prêtre, il s'en présenta un.

Ceux qui ne connaissent pas votre histoire ne devineront jamais qui fut ce chapelain, vous le savez, Messieurs, c'était le propre petit-fils de *Moïse*, un nommé *Jonathan*, fils de *Gersom*, fils de *Moïse* & de la fille à *Jéthro*.

Vous conviendrez avec moi que la famille de *Moïse* était un peu singulière. Son frère à l'âge de cent ans jette un veau d'or en fonte & l'adore ; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l'argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, & que vous tâtonnâtes long-temps avant d'être de parfaits israëlites tels que vous l'êtes aujourd'hui ?

Vous répondez à ma question que notre *St Pierre Simon Barjone* en a fait autant, & qu'il commença son apostolat par renier son maître. Je n'ai rien à repliquer, sinon qu'il faut toujours se défier de soi. Et je me défie si fort de moi-même, que je finis ma lettre en vous assurant de toute mon indulgence, & en vous demandant la vôtre.

CINQUIEME LETTRE.

Aſſaſſinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? leurs mères ont-elles couché avec des boucs? les pères & mères ont-ils immolé leurs enfans? & de quelques autres belles actions du peuple de DIEU.

MESSIEURS,

J'AI un peu gourmandé votre ſecrétaire. Il n'eſt pas dans la civilité de gronder les valets d'autrui devant leurs maîtres; mais l'ignorance orgueilleuſe révolte dans un chrétien qui ſe fait valet d'un juif. Je m'adreſſe directement à vous pour n'avoir plus à faire à votre livrée.

Calamités juives & grands aſſaſſinats.

PERMETTEZ-MOI d'abord de m'attendrir ſur toutes vos calamités, car outre les deux cents trente-neuf mille vingt iſraëlites, tués par l'ordre du Seigneur, je vois la fille de *Jephté* immolée par ſon père. *Il lui fit comme il l'avait voué.* Tournez-vous de tous les ſens; tordez le texte, diſputez contre les pères de l'Egliſe. Il lui fit comme il avait voué; & il avait voué d'égorger ſa fille pour remercier le Seigneur. Belle action de grâces!

Oui, vous avez immolé des victimes humaines au Seigneur; mais conſolez-vous; je vous ai dit ſouvent que nos Velches & toutes les nations en firent autant

autrefois. Voilà M. de *Bougainville* qui revient de l'île de Taïti, de cette île de Cythère dont les habitans paiſibles, doux, humains, hoſpitaliers, offrent aux voyageurs tout ce qui eſt en leur pouvoir, les fruits les plus délicieux, & les filles les plus belles, les plus faciles de la terre. Mais ces peuples ont leurs jongleurs; & ces jongleurs les forcent à ſacrifier leurs enfans à des magots qu'ils appellent leurs dieux.

Je vois ſoixante & dix frères d'*Abimelec* écraſés ſur une même pierre par cet *Abimelec* fils de *Gédéon* & d'une coureuſe. Ce fils de *Gédéon* était mauvais parent; & ce *Gédéon* l'ami de DIEU était bien débauché.

Votre lévite qui vient ſur ſon âne à Gabaa; les Gabaonites qui veulent le violer, ſa pauvre femme qui eſt violée à ſa place & qui meurt à la peine; la guerre civile qui en eſt la ſuite, toute votre tribu de Benjamin exterminée, à ſix cents hommes près, me font une peine que je ne puis vous exprimer.

Vous perdez tout d'un coup cinq belles villes que le Seigneur vous deſtinait au bout du lac de Sodome, & cela pour un attentat inconcevable contre la pudeur de deux anges. En vérité, c'eſt bien pis que ce dont on accuſe vos mères avec les boucs. Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour vous, quand je vois le meurtre, la beſtialité conſtatés chez vos ancètres qui ſont nos premiers pères ſpirituels & nos proches parens ſelon la chair? Car enfin, ſi vous deſcendez de *Sem*, nous deſcendons de ſon frère *Japhet*. Nous ſommes évidemment couſins.

Roitelets, ou Melchim juifs.

VOTRE *Samuel* avait bien raifon de ne pas vouloir que vous euffiez des roitelets ; car prefque tous vos roitelets font des affaffins, à commencer par *David* qui affaffine *Miphibofeth* fils de *Jonathas* fon tendre ami qu'*il aimait d'un amour plus grand que l'amour des femmes*, qui affaffine *Uriah* le mari de fa *Betzabé*, qui affaffine jufqu'aux enfans qui tettent dans les villages alliés de fon protecteur *Achis ;* qui commande en mourant qu'on affaffine *Joab* fon général, & *Semei* fon confeiller ; à commencer, dis-je, par ce *David* & par *Salomon* qui affaffine fon propre frère *Adonias* embraffant en vain l'autel, & à finir par *Hérode le grand* qui affaffine fon beau-frère, fa femme, tous fes parens & fes enfans même.

Je ne vous parle pas des quatorze mille petits garçons que votre roitelet, ce grand *Hérode* fit égorger dans le village de Bethléem ; ils font enterrés, comme vous favez, à Cologne avec nos onze mille vierges ; & on voit encore un de ces enfans tout entier. Vous ne croyez pas à cette hiftoire authentique parce qu'elle n'eft pas dans votre canon, & que votre *Flavien Jofephe* n'en a rien dit. Je ne vous parle pas des onze cents mille hommes tués dans la feule ville de Jérufalem pendant le fiége qu'en fit *Titus*.

Par ma foi, la nation chérie eft une nation bien malheureufe.

Si les Juifs ont mangé de la chair humaine?

PARMI vos calamités qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu de manger de la chair humaine. Vous dites que cela n'eſt arrivé que dans les grandes occaſions, que ce n'eſt pas vous que le Seigneur invitait à ſa table pour manger le cheval & le cavalier, que c'étaient les oiſeaux qui étaient les convives; je le veux croire. (*)

Si les dames juives couchèrent avec des boucs?

VOUS prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais, dites-moi, Meſſieurs, pourquoi vous êtes le ſeul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défenſe? Un légiſlateur ſe ferait-il jamais aviſé de promulguer cette loi bizarre ſi le délit n'avait pas été commun?

Si les Juifs immolèrent des hommes?

VOUS oſez aſſurer que vous n'immoliez pas des victimes humaines au Seigneur; & qu'eſt-ce donc que le meurtre de la fille de *Jephté* réellement immolée, comme nous l'avons déjà prouvé par vos propres livres?

Comment expliquerez-vous l'anathème des trente-deux pucelles qui furent le partage du Seigneur quand

(*) Voyez *Anthropophages*.

vous prîtes chez les Madianites trente-deux mille pucelles & soixante & un mille ânes ? Je ne vous dirai pas ici qu'à ce compte il n'y avait pas deux ânes par pucelle ; mais je vous demanderai ce que c'était que cette part du Seigneur. Il y eut, selon votre livre des Nombres, seize mille filles pour vos soldats, seize mille filles pour vos prêtres ; & sur la part des soldats on préleva trente-deux filles pour le Seigneur. Qu'en fit-on ? vous n'aviez point de religieuses. Qu'est-ce que la part du Seigneur dans toutes vos guerres, sinon du sang ?

Le prêtre *Samuel* ne hacha-t-il pas en morceaux le roitelet *Agag*, à qui le roitelet *Saül* avait sauvé la vie ? ne le sacrifia-t-il pas comme la part du Seigneur ?

Ou renoncez à vos livres auxquels je crois fermement, selon la décision de l'Eglise ; ou avouez que vos pères ont offert à DIEU des fleuves de sang humain, plus que n'a jamais fait aucun peuple du monde.

Des trente-deux mille pucelles, des soixante & quinze mille bœufs, & du fertile désert de Madian.

QUE votre secrétaire cesse de tergiverser, d'équivoquer, sur le camp des Madianites & sur leurs villages. Je me soucie bien que ce soit dans un camp ou dans un village de cette petite contrée misérable & déserte que votre prêtre-boucher *Eléazar*, général des armées juives, ait trouvé soixante & douze mille bœufs, soixante & un mille ânes, six cents soixante & quinze mille brebis, sans compter les béliers & les agneaux !

Or, si vous prîtes trente-deux mille petites filles,

il y avait apparemment autant de petits garçons, autant de pères & de mères. Cela irait probablement à cent vingt-huit mille captifs, dans un désert où l'on ne boit que de l'eau saumache, où l'on manque de vivres, & qui n'est habité que par quelques arabes vagabonds au nombre de deux ou trois mille tout au plus. Vous remarquerez d'ailleurs que ce pays affreux n'a pas plus de huit lieues de long & de large sur toutes les cartes.

Mais qu'il soit aussi grand, aussi fertile, aussi peuplé que la Normandie ou le Milanais, cela ne m'importe : je m'en tiens au texte qui dit que la part du Seigneur fut de trente-deux filles. Confondez tant qu'il vous plaira le Madian près de la mer Rouge avec le Madian près de Sodome, je vous demanderai toujours compte de mes trente-deux pucelles.

Votre secrétaire a-t-il été chargé par vous de supputer combien de bœufs & de filles peut nourrir le beau pays de Madian ?

J'habite un canton, Messieurs, qui n'est pas la terre promise ; mais nous avons un lac beaucoup plus beau que celui de Sodome. Notre sol est d'une bonté très-médiocre. Votre secrétaire me dit qu'un arpent de Madian peut nourrir trois bœufs ; je vous assure, Messieurs, que chez moi un arpent ne nourrit qu'un bœuf. Si votre secrétaire veut tripler le revenu de mes terres, je lui donnerai de bons gages, & je ne le payerai pas en rescriptions sur les receveurs-généraux. Il ne trouvera pas dans tout le pays de Madian une meilleure condition que chez moi. Mais malheureusement cet homme ne s'entend pas mieux en bœufs qu'en veaux d'or.

A l'égard des trente-deux mille pucelages, je lui en fouhaite. Notre petit pays eft de l'étendue de Madian ; il contient environ quatre mille ivrognes, une douzaine de procureurs, deux hommes d'efprit, & quatre mille perfonnes du beau fexe, qui ne font pas toutes jolies. Tout cela monte à environ huit mille perfonnes, fuppofé que le greffier qui m'a produit ce compte n'ait pas exagéré de moitié felon la coutume. Vos prêtres & les nôtres auraient peine à trouver dans mon pays trente-deux mille pucelles pour leur ufage. C'eft ce qui me donne de grands fcrupules fur les dénombremens du peuple romain, du temps que fon empire s'étendait à quatre lieues du mont Tarpéïen, & que les Romains avaient une poignée de foin au haut d'une perche pour enfeignes. Peut-être ne favez-vous pas que les Romains pafsèrent cinq cents années à piller leurs voifins, avant d'avoir aucun hiftorien, & que leurs dénombremens font fort fufpects ainfi que leurs miracles.

A l'égard des foixante & un mille ânes qui furent le prix de vos conquêtes en Madian, c'eft affez parler d'ânes.

Des enfans juifs immolés par leurs mères.

JE vous dis que vos pères ont immolé leurs enfans, & j'appelle en témoignage vos prophètes. *Ifaïe* leur reproche ce crime de cannibales : (*h*) *Vous immolez aux Dieux vos enfans dans des torrens fous des pierres.*

Vous m'allez dire que ce n'était pas au Seigneur *Adonaï* que les femmes facrifiaient les fruits de leurs

(*h*) *Ifaïe*, chap. XLVII, v. 7.

entrailles ;

entrailles; que c'était à quelqu'autre Dieu. Il importe bien vraiment que vous ayez appelé *Melkom* ou *Sadaï*, ou *Baal* ou *Adonaï*, celui à qui vous immoliez vos enfans! ce qui importe, c'eſt que vous ayez été des parricides. C'était, dites-vous, à des idoles étrangères que vos pères feſaient ces offrandes? hé bien, je vous plains encore davantage de deſcendre d'aïeux parricides & idolâtres. Je gémirai avec vous de ce que vos pères furent toujours idolâtres pendant quarante ans dans le déſert de Sinaï, comme le diſent expreſſément *Jérémie*, *Amos* & *St Etienne*.

Vous étiez idolâtres du temps des juges; & le petit-fils de *Moïſe* était prêtre de la tribu de Dan, idolâtre toute entière comme nous l'avons vu; car il faut inſiſter, inculquer, ſans quoi tout s'oublie.

Vous étiez idolâtres ſous vos rois; vous n'avez été fidelles à un ſeul Dieu qu'après qu'*Eſdras* eut reſtauré vos livres. C'eſt-là que votre véritable culte non interrompu commence. Et par une providence incompréhenſible de l'Etre ſuprême, vous avez été les plus malheureux de tous les hommes depuis que vous avez été les plus fidelles, ſous les rois de Syrie, ſous les rois d'Egypte, ſous *Hérode* l'iduméen, ſous les Romains, ſous les Perſans, ſous les Arabes, ſous les Turcs, juſqu'au temps où vous me faites l'honneur de m'écrire, & où j'ai celui de vous répondre.

SIXIEME LETTRE.

Sur la beauté de la terre promise.

NE me reprochez pas de ne vous point aimer : je vous aime tant, que je voudrais que vous fussiez tous dans Hershalaïm au lieu des Turcs qui dévastent tout votre pays, & qui ont bâti cependant une assez belle mosquée sur les fondemens de votre temple, & sur la plate-forme construite par votre *Hérode*.

Vous cultiveriez ce malheureux désert comme vous l'avez cultivé autrefois, vous porteriez encore de la terre sur la croupe de vos montagnes arides ; vous n'auriez pas beaucoup de blé, mais vous auriez d'assez bonnes vignes, quelques palmiers, des oliviers & des pâturages.

Quoique la Palestine n'égale pas la Provence, & que Marseille seule soit supérieure à toute la Judée qui n'avait pas un port de mer, quoique la ville d'Aix soit dans une situation incomparablement plus belle que Jérusalem, vous pourriez faire de votre terrain à peu près ce que les Provençaux ont fait du leur. Vous exécuteriez à plaisir dans votre détestable jargon votre détestable musique.

Il est vrai que vous n'auriez point de chevaux, parce qu'il n'y a que des ânes vers Hershalaïm, & qu'il n'y a jamais eu que des ânes. Vous manqueriez souvent de froment, mais vous en tireriez d'Egypte ou de la Syrie.

Vous pourriez voiturer des marchandises à Damas,

à Seïde ſur vos ânes, ou même ſur des chameaux que vous ne connûtes jamais du temps de vos melchim, & qui vous feraient d'un grand ſecours. Enfin, un travail aſſidu, pour lequel l'homme eſt né, rendrait fertile cette terre que les ſeigneurs de Conſtantinople & de l'Aſie mineure négligent.

Elle eſt bien mauvaiſe cette terre promiſe. Connaiſſez-vous *St Jérôme?* c'était un prêtre chrétien; vous ne liſez point les livres de ces gens-là. Cependant il a demeuré très-long-temps dans votre pays; c'était un très-docte perſonnage, peu endurant à la vérité, & prodigue d'injures quand il était contredit; mais ſachant votre langue mieux que vous, parce qu'il était bon grammairien. L'étude était ſa paſſion dominante, la colère n'était que la ſeconde. Il s'était fait prêtre avec ſon ami *Vincent*, à condition qu'ils ne diraient jamais la meſſe ni vêpres, (*i*) de peur d'être trop interrompus dans leurs études; car étant directeurs de femmes & de filles, s'ils avaient été obligés encore de vaquer aux œuvres presbytériales, il ne leur ſerait pas reſté deux heures dans la journée pour le grec, le chaldéen & l'idiome judaïque. Enfin, pour avoir plus de loiſir, *Jérôme* ſe retira tout-à-fait chez les Juifs à Bethléem, comme l'évêque d'Avranches *Huet* ſe retira chez les jéſuites à la maiſonprofeſſe, rue Saint-Antoine à Paris.

Jérôme ſe brouilla, il eſt vrai, avec l'évêque de Jéruſalem nommé *Jean*, avec le célébre prêtre *Rufin*, avec pluſieurs de ſes amis : car, ainſi que je l'ai déjà dit, *Jérôme* était colère & plein d'amour-propre; & *ſaint*

(*i*) C'eſt-à-dire qu'ils ne feraient aucune fonction ſacerdotale.

Augustin l'accuse d'être inconstant & léger, (*k*) mais enfin il n'en était pas moins saint, il n'en était pas moins docte; son témoignage n'en est pas moins recevable sur la nature du misérable pays dans lequel son ardeur pour l'étude & sa mélancolie l'avaient confiné.

Ayez la complaisance de lire sa lettre à *Dardanus*, écrite l'an 414 de notre ère vulgaire, qui est, suivant le comput juif, l'an du monde 4000, ou 4001, ou 4003, ou 4004, comme on voudra.

„ (*l*) Je prie ceux qui prétendent que le peuple „ juif, après sa sortie d'Egypte, prit possession de ce „ pays qui est devenu pour nous, par la passion & la „ résurrection du Sauveur, une véritable terre de „ promesse; je les prie, dis-je, de nous faire voir ce „ que ce peuple en a possédé. Tout son domaine ne „ s'étendait que depuis Dan jusqu'à Bersabée, c'est-à-„ dire l'espace de cent soixante milles de longueur. „ L'écriture sainte n'en donne pas davantage à *David* „ & à *Salomon*....... J'ai honte de dire quelle est la „ largeur de la terre promise, & je crains que les „ païens ne prennent de-là occasion de blasphémer. „ On ne compte que quarante & six milles depuis „ Joppé jusqu'à notre petit bourg de Bethléem, après „ quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert. „

Lisez aussi la lettre à une de ses dévotes, où il dit qu'il n'y a que des cailloux & point d'eau à boire de Jérusalem à Bethléem; mais plus loin, vers le Jourdain,

(*k*) En récompense *Jérôme* écrit à *Augustin* dans sa cent quatorzième lettre : Je n'ai point critiqué vos ouvrages, car je ne les ai jamais lus; & si je voulais les critiquer, je pourrais vous faire voir que vous n'entendez point les pères grecs. .... Vous ne savez pas même ce dont vous parlez.

(*l*) Lettre très-importante de *Jérôme*.

vous auriez d'affez bonnes vallées dans ce pays hériffé de montagnes pelées. C'était véritablement une contrée de lait & de miel, comme vous difiez, en comparaifon de l'abominable défert d'Oreb & de Sinaï dont vous êtes originaires. La Champagne pouilleufe eft la terre promife par rapport à certains terrains des landes de Bordeaux. Les bords de l'Aar font la terre promife en comparaifon des petits cantons fuiffes. Toute la Paleftine eft un fort mauvais terrain en comparaifon de l'Egypte, dont vous dites que vous fortîtes en voleurs; mais c'eft un pays délicieux fi vous le comparez aux déferts de Jérufalem, de Nazareth, de Sodome, d'Oreb, de Sinaï, de Cadès-barné &c.

Retournez en Judée le plutôt que vous pourrez. Je vous demande feulement deux ou trois familles hébraïques pour établir au mont Krapac, où je demeure, un petit commerce néceffaire. Car fi vous êtes de très-ridicules théologiens, (& nous auffi) vous êtes des commerçans très-intelligens, ce que nous ne fommes pas.

SEPTIEME LETTRE.

Sur la charité que le peuple de Dieu & les chrétiens, doivent avoir les uns pour les autres.

MA tendreffe pour vous n'a plus qu'un mot à vous dire. Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des fiècles; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent; nous vous avons chaffés plufieurs fois par avarice, & nous

vous avons rappelés par avarice & par bêtiſe; nous vous feſons payer encore dans plus d'une ville la liberté de reſpirer l'air; nous vous avons ſacrifiés à DIEU dans plus d'un royaume; nous vous avons brûlés en holocauſtes : car je ne veux pas, à votre exemple, diſſimuler que nous ayons offert à DIEU des ſacrifices de ſang humain. Toute la différence eſt que nos prêtres vous ont fait brûler par des laïques, ſe contentant d'appliquer votre argent à leur profit, & que vos prêtres ont toujours immolé les victimes humaines de leurs mains ſacrées. Vous fûtes des monſtres de cruauté & de fanatiſme en Paleſtine, nous l'avons été dans notre Europe; oublions tout cela, mes amis.

Voulez-vous vivre paiſibles? imitez les Banians & les Guèbres; ils ſont beaucoup plus anciens que vous, ils ſont diſperſés comme vous, ils ſont ſans patrie comme vous. Les Guèbres ſurtout, qui ſont les anciens Perſans, ſont eſclaves comme vous après avoir été long-temps vos maîtres. Ils ne diſent mot; prenez ce parti. Vous êtes des animaux calculans, tâchez d'être des animaux penſans.

JULIEN.

SECTION PREMIERE.

ON rend quelquefois juſtice bien tard. Deux ou trois auteurs ou mercenaires, ou fanatiques parlent du barbare & de l'efféminé *Conſtantin* comme d'un dieu, & traitent de ſcélérat le juſte, le ſage, le grand *Julien*. Tous les auteurs, copiſtes des premiers, répètent

la flatterie & la calomnie ; elles deviennent presque un article de foi. Enfin, le temps de la saine critique arrive ; & au bout de quatorze cents ans des hommes éclairés revoient le procès que l'ignorance avait jugé. On voit dans *Constantin* un heureux ambitieux qui se moque de DIEU & des hommes. Il a l'insolence de feindre que DIEU lui a envoyé dans les airs une enseigne qui lui assure la victoire. Il se baigne dans le sang de tous ses parens, & il s'endort dans la mollesse ; mais il était chrétien, on le canonisa.

Julien est sobre, chaste, désintéressé, valeureux, clément, mais il n'était pas chrétien ; on l'a regardé long-temps comme un monstre.

Aujourd'hui, après avoir comparé les faits, les monumens, les écrits de *Julien* & ceux de ses ennemis, on est forcé de reconnaître que s'il n'aimait pas le christianisme, il fut excusable de haïr une secte souillée du sang de toute sa famille ; qu'ayant été persécuté, emprisonné, exilé, menacé de mort par les Galiléens sous le règne du barbare *Constance*, il ne les persécuta jamais ; qu'au contraire, il pardonna à dix soldats chrétiens qui avaient conspiré contre sa vie. On lit ses lettres, & on admire. *Les Galiléens*, dit-il, *ont souffert sous mon prédécesseur l'exil & les prisons ; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux proscrits ; je les ai forcés de vivre en paix. Mais telle est la fureur inquiète des Galiléens qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.* Quelle lettre ! quelle sentence portée par la philosophie contre le fanatisme persécuteur ! Dix chrétiens conspirent contre sa vie, on les découvre,

il leur pardonne. Quel homme ! mais quels lâches fanatiques que ceux qui ont voulu déshonorer ſa mémoire !

Enfin, en diſcutant les faits, on a été obligé de convenir que *Julien* avait toutes les qualités de *Trajan*, hors le goût ſi long-temps pardonné aux Grecs & aux Romains ; toutes les vertus de *Caton* ; mais non pas ſon opiniâtreté & ſa mauvaiſe humeur ; tout ce qu'on admira dans *Jules-Céſar*, & aucun de ſes vices ; il eut la continence de *Scipion* ; enfin il fut en tout égal à *Marc-Aurèle* le premier des hommes.

On n'oſe plus répéter aujourd'hui, après le calomniateur *Théodoret*, qu'il immola une femme dans le temple de Carres pour ſe rendre les dieux propices. On ne redit plus qu'en mourant il jeta de ſa main quelques gouttes de ſon ſang au ciel, en diſant à JESUS-CHRIST : Tu as vaincu, Galiléen, comme s'il eût combattu contre JESUS en feſant la guerre aux Perſes ; comme ſi ce philoſophe, qui mourut avec tant de réſignation, avait reconnu JESUS ; comme s'il eût cru que JESUS était en l'air, & que l'air était le ciel ! ces inepties de gens qu'on appelle pères de l'Egliſe ne ſe répètent plus aujourd'hui.

On eſt enfin réduit à lui donner des ridicules, comme feſaient les frivoles citoyens d'Antioche. On lui reproche ſa barbe mal peignée, & la manière dont il marchait. Mais, M. l'abbé de *la Bléterie*, vous ne l'avez pas vu marcher, & vous avez lu ſes lettres & ſes lois, monumens de ſes vertus. Qu'importe qu'il eût la barbe ſale & la démarche précipitée, pourvu que ſon cœur fût magnanime & que tous ſes pas tendiſſent à la vertu ?

Il reste aujourd'hui un fait important à examiner. On reprocha à *Julien* d'avoir voulu faire mentir la prophétie de JESUS-CHRIST en rebâtissant le temple de Jérusalem. On dit qu'il sortit de terre des feux qui empêchèrent l'ouvrage. On dit que c'est un miracle, & que ce miracle ne convertit ni *Julien*, ni *Alipius* intendant de cette entreprise, ni personne de sa cour; & là-dessus l'abbé de *la Blèterie* s'exprime ainsi: " Lui & les philosophes de sa cour mirent sans doute " en œuvre ce qu'ils savaient de physique pour " dérober à la Divinité un prodige si éclatant. La " nature fut toujours la ressource des incrédules, " mais elle sert la religion si à propos qu'ils devraient " au moins la soupçonner de collusion. "

Premièrement, il n'est pas vrai qu'il soit dit dans l'Evangile que jamais le temple juif ne serait rebâti. L'évangile de *Matthieu*, écrit visiblement après la ruine de Jérusalem par *Titus*, prophétise, il est vrai, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de ce temple de l'iduméen *Hérode;* mais aucun évangéliste ne dit qu'il ne sera jamais rebâti.

Secondement, qu'importe à la Divinité qu'il y ait un temple juif, ou un magasin, ou une mosquée au même endroit où les Juifs tuaient des bœufs & des vaches?

Troisièmement, on ne sait pas si c'est de l'enceinte des murs de la ville, ou de l'enceinte du temple que partirent ces prétendus feux qui, selon quelques-uns, brûlaient les ouvriers. Mais on ne voit pas pourquoi JESUS aurait brûlé les ouvriers de l'empereur *Julien*, & qu'il ne brûla point ceux du calife *Omar* qui longtemps après bâtit une mosquée sur les ruines du

temple ; ni ceux du grand *Saladin* qui rétablit cette même mosquée. JESUS avait-il tant de prédilection pour les mosquées des musulmans ?

Quatrièmement, JESUS, ayant prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre dans Jérusalem, n'avait pas empêché de la rebâtir.

Cinquièmement, JESUS a prédit plusieurs choses dont DIEU n'a pas permis l'accomplissement ; il a prédit la fin du monde & son avénement dans les nuées avec une grande puissance & une grande majesté, à la fin de la génération qui vivait alors. Cependant le monde dure encore, & durera vraisemblablement assez long-temps. (*)

Sixièmement, si *Julien* avait écrit ce miracle, je dirais qu'on l'a trompé par un faux rapport ridicule ; je croirais que les chrétiens ses ennemis mirent tout en œuvre pour s'opposer à son entreprise, qu'ils tuèrent les ouvriers, & firent accroire que ces ouvriers étaient morts par miracle. Mais *Julien* n'en dit mot. La guerre contre les Perses l'occupait alors. Il différa pour un autre temps l'édification du temple, & il mourut avant de pouvoir commencer l'édifice.

Septièmement, ce prodige est rapporté dans *Ammien Marcellin* qui était païen. Il est très-possible que ce soit une interpolation des chrétiens ; on leur en a reproché tant d'autres qui ont été avérées.

Mais il n'est pas moins vraisemblable que dans un temps où on ne parlait que de prodiges & de contes de sorciers, *Ammien Marcellin* ait rapporté cette fable sur la foi de quelque esprit crédule. Depuis *Tite-Live*

(*) *Luc* I, chap. 2.

jusqu'à de *Thou* inclusivement, toutes les histoires sont infectées de prodiges.

Huitièmement, si JESUS fesait des miracles, serait-ce pour empêcher qu'on ne rebâtît un temple où lui-même sacrifia, & où il fut circoncis? ne ferait-il pas des miracles pour rendre chrétiens tant de nations qui se moquent du christianisme, ou plutôt pour rendre plus doux & plus humains ces chrétiens qui depuis *Arius* & *Athanase* jusqu'aux *Roland* & aux *Cavalier* des Cévènes ont versé des torrens de sang, & se sont conduits en cannibales?

De-là je conclus que la nature n'est point *en collusion avec le christianisme*, comme le dit *la Bléterie*; mais que *la Bléterie* est en collusion avec des contes de vieilles, commé dit *Julien*: *Quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

La Bléterie, après avoir rendu justice à quelques vertus de *Julien*, finit pourtant l'histoire de ce grand-homme, en disant que sa mort fut un effet de la vengeance divine. Si cela est, tous les héros morts jeunes depuis *Alexandre* jusqu'à *Gustave-Adolphe*, ont donc été punis de DIEU. *Julien* mourut de la plus belle des morts, en poursuivant ses ennemis après plusieurs victoires. *Jovien*, qui lui succéda, régna bien moins long-temps que lui, & régna avec honte. Je ne vois point la vengeance divine, & je ne vois plus dans *la Bléterie* qu'un déclamateur de mauvaise foi; mais où sont les hommes qui osent dire la vérité?

Le stoïcien *Libanius* fut un de ces hommes rares; il célébra le brave & clément *Julien* devant *Théodose* le meurtrier des Thessaloniciens, mais *le Beau* & *la Bléterie* tremblent de le louer devant des habitués de paroisse.

SECTION II.

QU'ON ſuppoſe un moment que *Julien* a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne ; qu'alors on examine en lui l'homme, le philoſophe & l'empereur, & qu'on cherche le prince qu'on oſera lui préférer. Il n'y a pas encore long-temps qu'on ne citait ſon nom qu'avec l'épithète d'*apoſtat* ; & c'eſt peut-être le plus grand effort de la raiſon, qu'on ait enfin ceſſé de le déſigner de ce ſurnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'eſprit de tolérance chez les ſavans. Qui croirait que dans un mercure de Paris de l'année 1741, l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienſéances les plus communes, en appelant cet empereur *Julien l'apoſtat* ? Il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'apoſtat eût été traité d'athée.

Ce qui eſt très-ſingulier & très-vrai, c'eſt que ſi vous faites abſtraction de ſon malheureux changement, ſi vous ne ſuivez cet empereur ni dans les égliſes chrétiennes, ni aux temples idolâtres ; ſi vous le ſuivez dans ſa maiſon, dans les camps, dans les batailles, dans ſes mœurs, dans ſa conduite, dans ſes écrits ; vous le trouvez par-tout égal à *Marc-Aurèle*. Ainſi cet homme, qu'on a peint abominable, eſt peut-être le premier des hommes, ou du moins le ſecond. Toujours ſobre, toujours tempérant, n'ayant jamais eu de maîtreſſes, couchant ſur une peau d'ours, & y donnant, à regret encore, peu d'heures au ſommeil ; partageant ſon temps entre l'étude & les

affaires; généreux, capable d'amitié, ennemi du faste; on l'eût admiré s'il n'eût été que particulier.

Si on regarde en lui le héros, on le voit toujours à la tête des troupes, rétablissant la discipline militaire sans rigueur, aimé des soldats, & les contenant; conduisant presque toujours à pied ses armées, & leur donnant l'exemple de toutes les fatigues; toujours victorieux dans toutes ses expéditions jusqu'au dernier moment de sa vie, & mourant enfin en fesant fuir les Perses. Sa mort fut d'un héros, & ses dernières paroles d'un philosophe : *Je me soumets*, dit-il, *avec joie aux décrets éternels du ciel, convaincu que celui qui est épris de la vie quand il faut mourir, est plus lâche que celui qui voudrait mourir quand il faut vivre.* Il s'entretient à sa dernière heure de l'immortalité de l'ame; nuls regrets, nulle faiblesse; il ne parle que de sa soumission à la providence. Qu'on songe que c'est un empereur de trente-deux ans qui meurt ainsi, & qu'on voie s'il est permis d'insulter sa mémoire.

Si on le considère comme empereur, on le voit refuser le titre de *dominus* qu'affectait *Constantin*, soulager les peuples, diminuer les impôts, encourager les arts, réduire à soixante & dix onces ces présens de couronnes d'or de trois à quatre cents marcs, que ses prédécesseurs exigeaient de toutes les villes, faire observer les lois, contenir ses officiers & ses ministres, & prévenir toute corruption.

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner; ils sont découverts, & *Julien* leur pardonne. Le peuple d'Antioche qui joignait l'insolence à la volupté l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit, & pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne

fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que *Théodose* (dont on a presque fait un saint) étale dans Antioche, tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à peu près semblable ; & jugez entre ces deux hommes.

Grégoire de Nazianze & *Théodoret* ont cru qu'il fallait le calomnier, parce qu'il avait quitté la religion chrétienne. Ils n'ont pas songé que le triomphe de cette religion était de l'emporter sur un grand homme, & même sur un sage, après avoir résisté aux tyrans. L'un dit qu'il remplit Antioche de sang, par une vengeance barbare. Comment un fait si public eût-il échappé à tous les autres historiens ? on sait qu'il ne versa dans Antioche que le sang des victimes. Un autre ose assurer qu'avant d'expirer il jeta son sang contre le ciel, & s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Comment un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité ? était-ce contre des chrétiens qu'il combattait ? & une telle action, & de tels mots étaient-ils dans son caractère.

Des esprits plus sensés que les détracteurs de *Julien* demanderont comment il se peut faire qu'un homme d'Etat tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme dont il devait sentir l'absurdité & le ridicule. Il semble que si *Julien* écouta trop sa raison contre les mystères de la religion chrétienne, il devait écouter bien davantage cette même raison plus éclairée contre les fables des païens.

Peut-être en suivant le cours de sa vie, & en

observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur *Constantin* son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu, & de son beau-père. Les trois enfans de *Constantin* commencèrent leur funeste règne par égorger leur oncle & leurs cousins. On ne vit ensuite que des guerres civiles & des meurtres. Le père, le frère aîné de *Julien*, tous ses parens, & lui-même encore enfant, furent condamnés à périr par *Constance* son oncle. Il échappa à ce massacre général. Ses premières années se passèrent dans l'exil; & enfin il ne dut la conservation de sa vie, sa fortune & le titre de *César* qu'à l'impératrice *Eusébie* femme de son oncle *Constance*, qui, après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance, eut l'imprudence de le faire césar, & ensuite l'imprudence plus grande de le persécuter.

Il fut témoin d'abord de la hauteur singulière avec laquelle un évêque traita *Eusébie* sa bienfaitrice. C'était un nommé *Léontius* évêque de Tripoli. Il fit dire à l'impératrice, qu'il *n'irait point la voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son caractère épiscopal, qu'elle vînt au-devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle reçût sa bénédiction en se courbant, & qu'elle se tînt debout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir.* Les pontifes païens n'en usaient point ainsi avec les impératrices. Cet orgueil si opposé au christianisme dut faire des impressions profondes dans l'esprit d'un jeune homme, amoureux déjà de la philosophie, & de la simplicité.

S'il se voyait dans une famille chrétienne, c'était dans une famille fameuse par des parricides; s'il voyait

des évêques de cour, c'étaient des audacieux & des intrigans, qui tous s'anathématisaient les uns les autres ; les partis d'*Arius* & d'*Athanase* remplissaient l'empire de confusion & de carnage. Les païens au contraire n'avaient jamais eu de querelle de religion. Il est donc naturel que *Julien*, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifiât dans son cœur par leurs discours l'aversion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle. Les politiques ne furent pas plus surpris de voir *Julien* quitter le christianisme pour les faux-dieux que de voir *Constantin* quitter les faux dieux pour le christianisme. Il est fort vraisemblable que tous les deux changèrent par intérêt d'Etat, & que cet intérêt se mêla dans l'esprit de *Julien* à la fierté indocile d'une ame stoïque.

Les prêtres païens n'avaient point de dogmes ; ils ne demandaient que des sacrifices ; & ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses. Les prêtres ne formaient point un Etat dans l'Etat. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de *Julien* dans un changement d'ailleurs si condamnable. Il avait besoin d'un parti ; & s'il ne se fût piqué que d'être stoïcien, il aurait eu contre lui les prêtres des deux religions, & tous les faux zélés de l'une & de l'autre. Le peuple n'aurait pu alors supporter qu'un prince se contentât de l'adoration pure d'un être pur, & de l'observation de la justice. Il fallut opter entre deux partis qui se combattaient. Il est donc à croire que *Julien* se soumit aux cérémonies païennes, comme la plupart des princes & des grands vont dans les temples : ils y sont

font menés par le peuple même, & font forcés de paraître fouvent ce qu'ils ne font pas. Le fultan des Turcs doit bénir *Omar ;* le fophi de Perfe doit bénir *Ali* : *Marc-Aurèle* lui-même s'était fait initier aux myftères d'*Eleufis*.

Il ne faut donc pas être furpris que *Julien* ait avili fa raifon jufqu'à defcendre à des pratiques fuperftitieufes : mais on ne peut concevoir que de l'indignation contre *Théodoret*, qui feul de tous les hiftoriens rapporte qu'il facrifia une femme dans le temple de la lune à Carrès. Ce conte infame doit être mis avec ce conte abfurde d'*Ammien*, que le génie de l'empire apparut à *Julien* avant fa mort, & avec cet autre conte non moins ridicule, que, quand *Julien* voulut faire rebâtir le temple de Jérufalem, il fortit de terre des globes de feu qui confumèrent tous les ouvrages & les ouvriers :

Iliacos intra muros peccatur & extra.

Les chrétiens & les païens débitaient également des fables fur *Julien* : mais les fables des chrétiens, fes ennemis, étaient toutes calomnieufes, Qui pourra jamais fe perfuader qu'un philofophe ait immolé une femme à la lune, & déchiré de fes mains fes entrailles ? une telle horreur eft-elle dans le caractère d'un ftoïcien rigide ?

Il ne fit jamais mourir aucun chrétien : il ne leur accordait point de faveurs, mais il ne les perfécutait pas. Il les laiffait jouir de leurs biens comme empereur jufte, & écrivait contre eux comme philofophe. Il leur défendait d'enfeigner dans les écoles les

auteurs profanes, qu'eux-mêmes voulaient décrier : ce n'était pas être persécuteur. Il leur permettait l'exercice de leur religion, & les empêchait de se déchirer par leurs querelles sanglantes : c'était les protéger. Ils ne devaient donc lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même ; cependant ils trouvèrent le moyen de rendre exécrable à la postérité un prince dont le nom aurait été cher à l'univers, sans son changement de religion.

SECTION III.

QUOIQUE nous ayons déjà parlé de *Julien*, à l'article *Apostat;* quoique nous ayons, à l'exemple de tous les sages, déploré le malheur horrible qu'il eut de n'être pas chrétien, & que d'ailleurs nous ayons rendu justice à toutes ses vertus, cependant nous sommes forcés d'en dire encore un mot.

C'est à l'occasion d'une imposture aussi absurde qu'atroce, que nous avons lue par hasard dans un de ces petits dictionnaires dont la France est inondée aujourd'hui, & qu'il est malheureusement trop aisé de faire. Ce dictionnaire théologique est d'un ex-jésuite nommé *Paulian ;* il répète cette fable si décréditée, que l'empereur *Julien*, blessé à mort en combattant contre les Perses, jeta son sang contre le ciel, en s'écriant : *Tu as vaincu, Galiléen ;* fable qui se détruit d'elle-même, puisque *Julien* fut vainqueur dans le combat, & que certainement JESUS-CHRIST n'était pas le dieu des Perses.

Cependant *Paulian* ose affirmer que le fait est incontestable. Et sur quoi l'affirme-t-il? sur ce que *Théodoret*, l'auteur de tant d'insignes mensonges, le rapporte; encore ne le rapporte-t-il que comme un bruit vague : il se sert du mot, *on dit* (*b*). Ce conte est digne des calomniateurs qui écrivirent que *Julien* avait sacrifié une femme à la lune, & qu'on trouva après sa mort un grand coffre rempli de têtes, parmi ses meubles.

Ce n'est pas le seul mensonge & la seule calomnie dont cet ex-jésuite *Paulian* se soit rendu coupable. Si ces malheureux savaient quel tort ils font à notre sainte religion, en cherchant à l'appuyer par l'imposture & par les injures grossières qu'ils vomissent contre les hommes les plus respectables, ils seraient moins audacieux & moins emportés : mais ce n'est pas la religion qu'ils veulent soutenir, ils veulent gagner de l'argent par leurs libelles; & désespérant d'être lus des gens du monde, ils compilent, compilent, compilent du fatras théologique, dans l'espérance que leurs opuscules feront fortune dans les séminaires. (*)

On demande très-sincèrement pardon aux lecteurs sensés d'avoir parlé d'un ex-jésuite nommé *Paulian*, & d'un ex-jésuite nommé *Nonotte*, & d'un ex-jésuite nommé *Patouillet*; mais, après avoir écrasé des serpens, n'est-il pas permis aussi d'écraser des puces? (1)

(*b*) *Théodoret*, chap. XXV.

(*) Voyez PHILOSOPHIE.

(1) M. de *Voltaire* a osé le premier rendre une justice entière à ce prince, l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais occupé le trône. Chargé, très-jeune, & au sortir de l'école des philosophes, du gouvernement des Gaules, il les défendit avec un égal courage contre les Germains & contre les exacteurs qui les ravageaient au nom de *Constance*. Sa vie

privée était celle d'un sage ; général habile & actif pendant la campagne, il devenait l'hiver un magistrat appliqué, juste & humain. *Constance* voulut le rappeler ; l'armée se souleva, & le força d'accepter le titre d'auguste. Les détails de cet événement transmis par l'histoire, nous y montrent *Julien* aussi irréprochable que dans le reste de sa vie. Il fallait qu'il choisît entre la mort & une guerre contre un tyran souillé de sang & de rapines, avili par la superstition & la mollesse, & qui avait résolu sa perte. Son droit était le même que celui de *Constantin* qui n'avait pas à beaucoup près des excuses aussi légitimes.

Tandis que son armée, conduite par ses généraux, marche en Grèce, en traversant les Alpes & le nord de l'Italie, *Julien*, à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, passe le Rhin, traverse la Germanie & la Pannonie, partie sur les terres de l'empire, partie sur celles des Barbares, & on le voit descendre des montagnes de Macédoine, lorsqu'on le croyait encore dans les Gaules. Cette marche unique dans l'histoire est à peine connue, car la haine des prêtres a envié à *Julien* jusqu'à sa gloire militaire.

En seize mois de règne il assura toutes les frontières de l'empire, fit respecter par tout sa justice & sa clémence, étouffa les querelles des chrétiens qui commençaient à troubler l'empire, & ne répondit à leurs injures, ne combattit leurs intrigues & leurs complots que par des raisonnemens & des plaisanteries. Il fit enfin contre les Parthes cette guerre dont l'unique objet était d'assurer aux provinces d'Orient une barrière qui les mît à l'abri de toute incursion. Jamais un règne si court n'a mérité autant de gloire. Sous ses prédécesseurs, comme sous les princes qui lui ont succédé, c'était un crime capital de porter des vêtemens de pourpre : un de ses courtisans lui dénonça un jour un citoyen qui, soit par orgueil, soit par folie, s'était paré de ce dangereux ornement ; il ne lui manquait, disait-on, que des souliers de pourpre. Portez-lui en une paire de ma part, dit *Julien*, afin que l'habillement soit complet.

La *Satire des Césars* est un ouvrage rempli de finesse & de philosophie ; le jugement sévère, mais juste & motivé, porté sur ces princes par un de leurs successeurs, est un monument unique dans l'histoire. Dans ses lettres à des philosophes, dans son discours aux Athéniens, il se montra supérieur en esprit & en talens à *Marc-Antonin*, son modèle, le seul empereur qui, comme lui, ait laissé des ouvrages. Pour bien juger les écrits philosophiques de *Julien*, & son livre contre les chrétiens, il faut le comparer, non aux ouvrages des philosophes modernes, mais à ceux des philosophes grecs, des savans de son siècle, des pères de l'Eglise : alors on trouvera peu d'hommes qu'on puisse comparer à ce prince mort à 32 ans, après avoir gagné des batailles sur le Rhin & sur l'Euphrate.

Il mourut, au sein de la victoire, comme *Epaminondas*, & conversant paisiblement avec les philosophes qui l'avaient suivi à l'armée. Des fanatiques avaient prédit sa mort, & les Perses, loin de s'en vanter, en

DU JUSTE ET DE L'INJUSTE.

QUI nous a donné le ſentiment du juſte & de l'injuſte? DIEU, qui nous a donné un cerveau & un cœur. Mais quand votre raiſon vous apprend-elle qu'il y a vice & vertu? quand elle nous apprend que deux & deux font quatre. Il n'y a point de connaiſſance innée, par la raiſon qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles & des fruits en ſortant de la terre. Rien n'eſt ce qu'on appelle inné, c'eſt-à-dire né développé: mais, répétons-le encore: DIEU nous fait naître avec des organes qui, à meſure qu'ils croiſſent, nous font ſentir tout ce que notre eſpèce doit ſentir pour la conſervation de cette eſpèce.

Comment ce myſtère continuel s'opère-t-il? dites-le-moi, jaunes habitans des îles de la Sonde, noirs Africains, imberbes Canadiens, & vous, *Platon*, *Cicéron*, *Epictète*. Vous ſentez tous également qu'il eſt mieux de donner le ſuperflu de votre pain, de

accusèrent la trahiſon des Romains. On fut obligé d'employer des précautions extraordinaires pour empêcher les chrétiens de déchirer ſon corps & de profaner ſon tombeau. *Jovien*, ſon ſucceſſeur, était chrétien. Il fit un traité honteux avec les Perſes, & mourut, au bout de quelques mois, d'excès de débauche & d'intempérance.

Ceux qui reprochent à *Julien* de n'avoir pas aſſuré à l'empire un ſucceſſeur digne de le remplacer, oublient la briéveté de ſon règne, la néceſſité de commencer par rétablir la paix, & la difficulté de pourvoir au gouvernement d'un empire immenſe dont la conſtitution exigeait un ſeul maître, ne pouvait ſouffrir un monarque faible, & n'offrait aucun moyen pour une élection paiſible.

votre riz ou de votre manioc au pauvre qui vous le demande humblement, que de le tuer ou de lui crever les deux yeux. Il eſt évident à toute la terre qu'un bienfait eſt plus honnête qu'un outrage, que la douceur eſt préférable à l'emportement.

Il ne s'agit donc plus que de nous ſervir de notre raiſon pour diſcerner les nuances de l'honnête & du déshonnête. Le bien & le mal ſont ſouvent voiſins; nos paſſions les confondent: qui nous éclairera? nous-mêmes quand nous ſommes tranquilles. Quiconque a écrit ſur nos devoirs, a bien écrit, dans tous les pays du monde, parce qu'il n'a écrit qu'avec ſa raiſon. Ils ont tous dit la même choſe: *Socrate* & *Epicure*, *Confutzée* & *Cicéron*, *Marc-Antonin* & *Amurath II*, ont eu la même morale.

Rediſons tous les jours à tous les hommes: La morale eſt une, elle vient de DIEU; les dogmes ſont différens, ils viennent de nous.

JESUS n'enſeigna aucun dogme métaphyſique, il n'écrivit point de cahiers théologiques; il ne dit point: Je ſuis conſubſtantiel; j'ai deux volontés & deux natures avec une ſeule perſonne: il laiſſa aux cordeliers & aux jacobins, qui devaient venir douze cents ans après lui, le ſoin d'argumenter pour ſavoir ſi ſa mère a été conçue dans le péché originel; il n'a jamais dit que le mariage eſt le ſigne viſible d'une choſe inviſible; il n'a pas dit un mot de la grâce concomitante; il n'a inſtitué ni moines ni inquiſiteurs; il n'a rien ordonné de ce que nous voyons aujourd'hui.

DIEU avait donné la connaiſſance du juſte & de l'injuſte dans tous les temps qui précédèrent le

christianisme. DIEU n'a point changé & ne peut changer : le fond de notre ame, nos principes de raison & de morale seront éternellement les mêmes. De quoi servent à la vertu des distinctions théologiques, des dogmes fondés sur ces distinctions, des persécutions fondées sur ces dogmes ? La nature effrayée, & soulevée avec horreur contre toutes ces inventions barbares, crie à tous les hommes : Soyez justes, & non des sophistes persécuteurs.

Vous lisez dans le Sadder, qui est l'abrégé des lois de *Zoroastre*, cette sage maxime : *Quand il est incertain si une action qu'on te propose est juste ou injuste, abstiens-toi.* Qui jamais a donné une règle plus admirable ? quel législateur a mieux parlé ? Ce n'est pas là le systême des opinions probables, inventé par des gens qui s'appelaient *la société de* JESUS.

JUSTICE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la justice est bien souvent très-injuste : *Summum jus, summa injuria*, est un des plus anciens proverbes. Il y a plusieurs manières affreuses d'être injuste ; par exemple, celle de rouer l'innocent *Calas* sur des indices équivoques, & de se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions.

Une autre manière d'être injuste, est de condamner au dernier supplice un homme qui mériterait tout au plus trois mois de prison : cette espèce d'injustice est celle des tyrans, & surtout des fanatiques, qui deviennent toujours tyrans dès qu'ils ont la puissance de mal faire.

Nous ne pouvons mieux démontrer cette vérité que par la lettre qu'un célèbre avocat au conseil écrivit, en 1766, à M. le marquis de *Beccaria*, l'un des plus célèbres professeurs de jurisprudence qui soient en Europe. (1)

Lettre à M. le marquis de Beccaria, professeur en droit public à Milan, au sujet de M. de Morangiés.

1772.

MONSIEUR,

Vous enseignez les lois dans l'Italie, dont toutes les lois nous viennent, excepté celles qui nous sont transmises par nos coutumes bizarres & contradictoires, reste de l'antique barbarie dont la rouille subsiste encore dans un des royaumes les plus florissans de la terre.

Votre livre, sur les délits & les peines, ouvrit les yeux à plusieurs jurisconsultes de l'Europe, nourris dans des usages absurdes & inhumains; & on commença par tout à rougir de porter encore ses anciens habits de sauvages.

(1) M. de *Voltaire*, dans les éditions précédentes, avait placé ici, sous le titre de *Lettre de M. Cassen à M. Beccaria*, un petit ouvrage qu'il avait fait imprimer séparément, sous celui de *Relation de la mort du chevalier de la Barre*. Cette relation a été imprimée, dans cette édition, parmi les ouvrages de Politique & Législation, (voyez tome II, Politique, p. 309) & on lui a substitué ici une autre lettre de M. de *Voltaire* à M. *Beccaria*, sur le procès de M. de *Morangiés*. Le reste de ses autres écrits sur cette affaire se trouve dans le volume cité, pages 377 & suiv.

On demanda votre ſentiment ſur le ſupplice affreux auquel avaient été condamnés deux jeunes gentilshommes ſortant de l'enfance, dont l'un, échappé aux tortures, eſt devenu l'un des meilleurs officiers d'un très-grand roi, & l'autre qui donnait les plus chères eſpérances, mourut en ſage d'une mort affreuſe, ſans oſtentation & ſans faibleſſe, au milieu de cinq bourreaux. Ces enfans étaient accuſés d'une indécence en action & en paroles, faute que trois mois de priſon auraient aſſez punie, & que l'âge aurait infailliblement corrigée.

Vous répondîtes que leurs juges étaient des aſſaſſins, & l'Europe penſa comme vous.

Je vous conſultai ſur les jugemens de Cannibales contre *Calas*, contre *Sirven*, contre *Montbailli*, & vous prévintes les arrêts émanés depuis du chef de notre juſtice, de nos maîtres des requêtes & des tribunaux qui ont juſtifié l'innocence condamnée, & qui ont rétabli l'honneur de notre nation.

Je vous conſulte aujourd'hui ſur une affaire d'une nature bien différente. Elle eſt à la fois civile & criminelle. C'eſt un homme de qualité, maréchal de camp dans nos armées, qui ſoutient ſeul ſon honneur & ſa fortune contre une famille entière de citoyens pauvres & obſcurs, & contre une foule de gens de la lie du peuple, dont les cris ſe font entendre par toute la France.

La famille pauvre accuſe l'officier général de lui voler cent mille écus par la fraude & par la violence. L'officier général accuſe ces indigens de lui voler cent mille écus par une manœuvre également criminelle. Ces pauvres ſe plaignent, non-ſeulement

d'être en risque de perdre un bien immense qu'ils n'ont jamais paru posséder ; mais d'avoir été tyrannisés, outragés, battus par des officiers de justice qui les ont forcés de s'avouer coupables, & de consentir à leur ruine & à leur châtiment. Le maréchal de camp proteste que ces imputations de fraude & de violence sont des calomnies atroces. Les avocats des deux parties se contredisent sur tous les faits, sur toutes les inductions, & même sur tous les raisonnemens ; leurs mémoires sont des tissus de démentis ; chacun traite son adversaire d'inconséquent & d'absurde : c'est la méthode de toutes les disputes.

Quand vous aurez eu, Monsieur, la bonté de lire leurs mémoires que j'ai l'honneur de vous envoyer, & qui sont assez connus en France, souffrez que je vous soumette mes difficultés ; elles sont dictées par l'impartialité. Je ne connais ni aucune des parties, ni aucun des avocats. Mais, ayant vu pendant près de quatre-vingts ans la calomnie & l'injustice triompher tant de fois, il m'est permis de chercher à pénétrer dans le labyrinthe habité par ces monstres.

Présomptions contre la famille Verron.

1°. VOILA d'abord quatre billets à ordre pour cent mille écus, faits dans toutes les règles par un officier chargé d'ailleurs de dettes ; ils sont au profit d'une femme, nommée *Verron*, qui se dit veuve d'un banquier. Ils sont réclamés par son petit-fils *du Jonquay*, son héritier, nouvellement reçu docteur ès lois, quoiqu'il ne sache pas même l'orthographe. Cela suffit-

il? oui, dans une affaire ordinaire; non, si dans ce cas-ci très-extraordinaire, il est d'une extrême vraisemblance que le docteur ès lois n'a jamais porté, ni pu porter l'argent qu'il prétend avoir livré au nom de son aïeule; si la grand'mère, qui subsistait à peine dans un galetas, du malheureux métier de prêteuse sur gages, n'a jamais pu posséder les cent mille écus; si enfin le petit-fils & sa propre mère ont avoué & signé librement qu'ils ont voulu voler le maréchal de camp, & qu'il n'a jamais reçu que douze cents francs, au lieu de trois cents mille livres, l'affaire alors vous paraît-elle éclaircie? & le public est-il assez instruit des préliminaires?

2°. Je m'en rapporte à vous, Monsieur; est-il probable qu'une pauvre veuve d'un inconnu, qu'on dit avoir été un vil agioteur & non un banquier, ait pu avoir une somme si considérable à prêter au hasard à un officier publiquement endetté? Le maréchal de camp soutient enfin que l'agioteur, mari de cette femme, mourut insolvable; que son inventaire même ne fut pas payé; que ce prétendu banquier fut d'abord garçon boulanger chez M. le duc de *Saint-Agnan*, ambassadeur en Espagne; qu'il fit ensuite le métier de courtier à Paris, & qu'il fut obligé par M. *Héraut*, lieutenant de police, de rendre des billets à ordre ou lettres de change qu'il avait extorqués d'un jeune homme; tant la malédiction semble être sur cette famille pour les billets à ordre. Si tout cela est prouvé, vous paraît-il vraisemblable que cette famille ait prêté cent mille écus à un officier obéré qu'elle ne connaissait pas?

3°. Trouvez-vous probable que le petit-fils de l'agioteur, docteur ès lois, ait couru cinq lieues à pied, ait fait vingt-six voyages, ait monté & descendu trois mille marches, le tout pendant cinq heures, sans s'arrêter, pour porter *en secret* douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or à un homme auquel il donne le lendemain douze cents francs en public ? Une telle histoire vous paraît-elle inventée par un insensé très-mal adroit ? Ceux qui la croient vous paraissent-ils sages ? que pensez-vous de ceux qui la débitent sans la croire ?

4°. Est-il probable que le jeune *du Jonquay*, docteur ès lois, & sa propre tante, aient avoué juridiquement & signé chez un premier juge, nommé chez nous commissaire, que toute cette histoire était fausse ; qu'ils n'avaient jamais porté cet or, & qu'ils étaient des fripons, si en effet ils ne l'avaient pas été ; si le trouble & le remords ne leur avaient pas arraché cette confession de leur crime ? & quand ils disent ensuite qu'ils n'ont fait cet aveu chez le premier juge, que parce qu'on leur avait donné précédemment un coup de poing chez un procureur ; cette excuse vous paraît-elle raisonnable ou absurde ?

N'est-il pas évident que si ce docteur ès lois a été battu en effet dans une autre maison, pour cette même affaire, il doit avoir demandé justice de cette violence à ce premier juge, au lieu de signer librement avec sa mère, qu'ils sont coupables tous deux d'un crime qu'ils n'ont point commis ?

Seraient-ils recevables à dire : Nous avons signé notre condamnation, parce que nous avons cru que

le maréchal de camp avait gagné contre nous tous les officiers de la police & tous les premiers juges ?

Le bon ſens permet-il d'écouter de telles raiſons ? Aurait-on oſé les propoſer dans nos temps même de barbarie, où nous n'avions encore ni lois, ni mœurs, ni raiſon cultivée ?

Si j'en crois les mémoires très-circonſtanciés du maréchal de camp, les coupables, ayant été mis en priſon, ont d'abord perſiſté dans l'aveu de leur crime. Ils ont écrit deux lettres à celui qu'ils avaient chargé du dépôt des billets extorqués au maréchal de camp. Ils voulaient rendre ces billets ; ils étaient effrayés de leur délit qui pouvait les conduire aux galères ou à la potence. Ils ſe ſont raffermis depuis. Ceux avec leſquels ils doivent partager le fruit de leur ſcélérateſſe les encouragent ; l'appât de cette ſomme immenſe les ſéduit tous. Ils appellent toutes les fraudes obſcures de la chicane au ſecours d'un crime avéré. Ils profitent adroitement des détreſſes où l'officier obéré s'eſt trouvé quelquefois réduit, pour le faire croire capable de rétablir ſes affaires par un vol de cent mille écus. Ils excitent la compaſſion de la populace qui ameute bientôt tout Paris. Ils touchent de pitié des avocats qui ſe font un devoir d'employer pour eux leur éloquence, & de ſoutenir le faible contre le puiſſant, le peuple contre la nobleſſe. L'affaire la plus claire devient la plus obſcure. Un procès ſimple, que le magiſtrat de la police aurait terminé en quatre jours, ſe groſſit, pendant plus d'un an, de la fange que tous les canaux de la chicane y apportent. Vous verrez que tout cet expoſé eſt le réſumé des mémoires produits dans cette cauſe fameuſe.

Présomptions en faveur de la famille Verron.

Voici maintenant les défenses de l'aïeule, de la mère & du petit-fils, docteur ès lois, contre ces fortes présomptions.

1°. Les cent mille écus (ou approchant) qu'on prétend que la veuve *Verron* n'a jamais possédés, lui furent donnés autrefois par son mari, en fidéicommis avec de la vaisselle d'argent. Ce fidéicommis lui fut apporté *en secret* six mois après la mort de ce mari, par un nommé *Chotard*. Elle les plaça, & toujours *en secret*, chez un notaire nommé *Gilet*, qui les lui rendit aussi secrétement, en 1760. Donc elle avait en effet les cent mille écus que son adversaire prétend qu'elle n'a jamais possédés.

2°. Elle est morte dans une extrême vieillesse pendant le cours du procès, en protestant, après avoir reçu les sacremens, que ces cent mille écus ont été portés en or à l'officier général, par son petit-fils, en vingt-six voyages à pied, le 23 septembre 1771.

3°. Il n'est nullement probable qu'un officier, accoutumé à emprunter, & rompu aux affaires, ait fait des billets payables à ordre pour la somme de trois cents mille livres à un inconnu, sans avoir reçu cette somme.

4°. Il y a des témoins qui ont vu compter & arranger les sacs remplis de cet or, & qui ont vu le docteur ès lois le porter à pied, sous sa redingotte, au maréchal de camp, en vingt-six voyages, en cinq heures

de temps. Et il n'a fait ces vingt-ſix voyages étonnans que pour complaire au maréchal de camp qui lui avait demandé le *ſecret*.

5°. Le docteur ès lois ajoute : Notre grand'mère & nous, nous vivions, à la vérité, dans un galetas, & nous prêtions ſur gages quelque petit argent ; mais c'était par une ſage économie ; c'était pour m'acheter une charge de conſeiller au parlement, lorſque la magiſtrature était vénale. Il eſt vrai que mes trois ſœurs gagnent leur vie au métier de couturière & de brodeuſe ; mais c'eſt que ma grand'mère gardait tout pour moi. Il eſt vrai que je n'ai fréquenté que des entremetteuſes, des cochers & des laquais ; j'avoue que je parle & que j'écris comme eux ; mais je n'en aurais pas été moins digne d'être magiſtrat, en me formant avec le temps.

6°. Tous les honnêtes gens ont été touchés de notre malheur. M. *Aubourg*, l'un des plus dignes financiers de Paris, a pris notre parti généreuſement, & ſa voix nous a donné la voix publique.

Ces défenſes paraiſſent plauſibles en partie. Voici comme leur adverſaire les réfute.

Raiſons du maréchal de camp, contre les raiſons de la famille Verron.

1°. Le conte du fidéicommis eſt aux yeux de tout homme ſenſé auſſi faux & auſſi burleſque que le conte des vingt-ſix voyages à pied. Si le pauvre agioteur, mari de cette vieille, avait voulu donner

en mourant, tant d'or à sa femme, il le pouvait de la main à la main, sans employer un tiers.

S'il avait eu cette prétendue vaisselle d'argent, la moitié en appartenait à sa femme, commune en biens. Elle ne serait pas restée tranquille, pendant six mois, dans un bouge à deux cents francs par an, sans redemander sa vaisselle, & sans faire ses diligences. *Chotard*, l'ami prétendu de son mari & d'elle, ne l'aurait pas laissée six mois entiers dans une si grande indigence, & dans une si cruelle inquiétude.

Il y a eu en effet un *Chotard*, mais c'était un homme perdu de dettes & de débauches; un banqueroutier frauduleux qui emporta quarante mille écus aux fermes générales (*) dans lesquelles il avait un emploi, & qui probablement n'aurait pas donné cent mille écus à la veuve *Verron* grand'-mère du docteur ès lois.

La veuve *Verron* prétend qu'elle fit valoir son argent, & toujours secrétement, chez un notaire nommé *Gilet*, & on n'en trouve nul vestige dans l'étude de ce notaire.

Elle articule que ce notaire lui rendit son argent, encore secrétement, en 1760; & il était mort.

Si tous ces faits sont vrais, il faut avouer que la cause de *du Jonquay* & de la *Verron*, fondée sur une foule de mensonges ridicules, tombe évidemment avec eux.

2°. Le testament de la *Verron*, fait une demi-heure avant son dernier moment, ayant son DIEU & la

(*) Deux fermiers-généraux, MM. de *Mazières* & *Dangé* l'attestent.

mort

mort sur les lèvres, est une pièce bien respectable, on oserait presque dire sacrée. Mais si elle est au nombre de ces choses sacrées qu'on fait servir tous les jours au crime; si ce testament a été visiblement dicté par les intéressés au procès; si cette prêteuse sur gages, en recommandant son ame à DIEU, a manifestement menti à DIEU, de quel poids est alors cette pièce? n'est-elle pas la plus forte preuve de l'imposture & de la scélératesse?

On a toujours fait dire à cette femme, pendant le procès soutenu en son propre nom, qu'elle ne possédait que les cent mille écus qu'on voulait lui ravir, qu'elle n'a jamais eu que cette somme. Et la voilà, qui dans son testament articule cinq cents mille livres! Voilà deux cents mille francs de plus auxquels on ne s'attendait pas, & la veuve *Verron*, convaincue de son crime par sa propre bouche. Ainsi, dans cette étrange cause, l'imposture atroce & ridicule de la famille éclate de tous côtés pendant la vie de cette femme, & jusque dans les bras de la mort.

3°. Il est probable, il est prouvé que le maréchal de camp ne devait pas confier des billets à ordre pour cent mille écus à ce docteur inconnu, pour les négocier, sans exiger de lui une reconnaissance. Mais il a commis cette inadvertance qui est la faute d'un cœur noble; il a été séduit par la jeunesse, par la candeur & par la générosité apparente d'un homme de vingt-sept ans, prêt à être élevé à la magistrature, qui lui prêtait douze cents francs pour une affaire urgente, & qui lui promettait de lui faire tenir cent mille écus dans peu de jours, par une compagnie

opulente. C'eſt-là le fond & le nœud du procès. Il faut abſolument examiner, s'il eſt probable qu'un homme qu'on ſuppoſe avoir reçu près de cent mille écus en or, vienne le lendemain matin demander en hâte douze cents francs pour une affaire preſſante, à celui-là même qui lui a donné, la veille, douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or.

Il n'y a là aucune vraiſemblance.

Il eſt encore plus improbable, comme on l'a déjà dit, qu'un homme de diſtinction, un officier général, père de famille, pour récompenſer celui qui vient de lui rendre le ſervice inoui de lui prêter cent mille écus ſans le connaître, ait par reconnaiſſance imaginé de le faire pendre; lui qui, ſuppoſé nanti de cette ſomme immenſe, n'avait qu'à attendre paiſiblement les échéances éloignées du paiement; lui qui pour gagner du temps n'avait pas beſoin de commettre le plus lâche des crimes; lui qui n'en a jamais commis. Certes, il eſt plus naturel de penſer que le petit-fils d'un agioteur fripon, & d'une miſérable prêteuſe ſur gages, a profité de la confiance aveugle d'un homme de guerre pour lui extorquer cent mille écus, & qu'il a promis de partager cette ſomme avec les hommes vils qui pourraient l'aider dans cette manœuvre.

4°. Il y a des témoins qui dépoſent en faveur de *du Jonquay* & de la *Verron*. Qui ſont ces témoins? que dépoſent-ils?

C'eſt d'abord une nommée *Tourtera*, une courtière qui ſoutenait la *Verron* dans ſon petit commerce de prêteuſe ſur gages, & qui a été miſe cinq fois à

l'hôpital pour ses infames scandaleuses ; ce qui est très-aisé à vérifier.

C'est un cocher nommé *Gilbert* qui, tantôt ferme dans le crime, & tantôt ébranlé, a déclaré chez une dame *Petit*, en présence de six personnes, qu'il avait été suborné par *du Jonquay*. Il a demandé plusieurs fois à d'autres personnes s'il était encore à temps de se rétracter, & réitéré ces propos devant témoins. (*)

De plus, il se peut encore que ce *Gilbert* se soit trompé & n'ait point menti. Il se peut qu'il ait vu quelque argent chez des prêteurs sur gages, & qu'on lui ait fait accroire qu'il y avait trois cents mille livres. Rien n'est plus dangereux en bien des gens qu'une tête chaude qui croit avoir vu ce qu'elle n'a pu voir.

C'est un nommé *Aubriot*, filleul de cette entremetteuse *Tourtera* & conduit par elle. Il dépose avoir vu dans une rue de Paris, le 23 septembre 1771, le docteur *du Jonquay* en manteau, portant des sacs.

Ce n'est pas là assurément une preuve bien forte que ce docteur ait fait ce jour-là même vingt-six voyages à pied, & ait couru cinq lieues pour donner *secrétement* douze mille quatre cents vingt-cinq louis en attendant le reste. Il paraît clair qu'il alla ce jour-là chez le maréchal de camp, qu'il lui parla; & il paraît probable qu'il le trompa ; mais il n'est pas clair qu'*Aubriot* l'y ait vu aller treize fois en un matin, & retourner treize fois. Il est encore moins

(*) C'est ce que le comte de *Morangiés* articule. S'il en imposait, il serait trop coupable. S'il dit vrai, la cause est jugée.

clair que cet *Aubriot* ait pu voir ce jour-là tant de choſes dans la rue, affligé de la vérole (il faut appeler les choſes par leur nom), frotté de mercure ce jour même, les jambes chancelantes, la tête enflée, la langue hors de la bouche ; ce n'eſt pas-là le moment de courir. Son ami *du Jonquay* lui aurait-il dit : „ Venez riſquer votre vie pour me voir faire cinq „ lieues de chemin, chargé d'or ; je vais donner „ toute la fortune de ma famille en *ſecret* à un „ homme noyé de dettes; je veux avoir en ſecret, „ pour témoin, un homme de votre caractère ? „ Cela n'eſt pas vraiſemblable. Le chirurgien qui adminiſtrait le mercure à ce Monſieur, atteſte qu'il n'était guère en état de ſortir ; & le fils de ce chirurgien, dans ſon interrogatoire, s'en rapporte à l'académie de chirurgie.

Mais enfin, qu'un homme vigoureux ait eu la force, dans cet état honteux & horrible, de prendre l'air, & de faire quelques pas dans une rue, qu'en réſulte-t-il ? A-t-il vu *du Jonquay* faire vingt-ſix voyages du haut de ſon galetas à l'hôtel du maréchal de camp ? A-t-il vu douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or entre ſes mains ? Quelqu'un a-t-il été témoin de ce prodige digne des mille & une nuits ? Non, ſans doute, non, perſonne; à quoi ſe réduiſent donc tous ces témoignages qu'on allègue ?

5°. Que la fille de la *Verron*, dans ſon galetas, ait emprunté quelquefois de petites ſommes ſur gages, que la *Verron* en ait prêté pour faire ſon petit-fils conſeiller au parlement, cela ne fait rien au fond de l'affaire ; il paraît toujours que ce magiſtrat n'a

pas couru cinq lieues à pied pour porter cent mille écus ; & que le maréchal de camp ne les a jamais reçus.

6°. Un nommé *Aubourg* se présente, non-seulement comme témoin, mais comme protecteur, comme bienfaiteur de l'innocence opprimée. Les avocats de la famille *Verron* font de cet homme un citoyen d'une vertu aussi intrépide que rare. Il a été sensible aux malheurs du docteur *du Jonquay*, de sa mère, de sa grand'mère qu'il ne connaissait pas. Il leur a offert son crédit & sa bourse, sans autre intérêt que le plaisir héroïque de secourir la vertu qu'on persécute.

A l'examen, il se trouve que ce héros de la bienfesance est un malheureux qui a d'abord été laquais, puis tapissier, puis courtier, puis banqueroutier ; & qui prête aujourd'hui sur gages, comme la *Verron* & la *Tourtera*. Il vole au secours des personnes de sa profession. Cette *Tourtera* lui a donné d'abord vingt-cinq louis pour disposer sa probité à prêter son ministère à la famille désolée. Le généreux *Aubourg* a eu la grandeur d'ame de faire un contrat avec la vieille aïeule presque mourante, par lequel elle lui donne cent quinze mille livres sur les cent mille écus que doit le maréchal de camp, à condition qu'*Aubourg* fera les frais du procès. Il prend même la précaution de faire ratifier ce marché dans le testament qu'on dicte à la vieille agioteuse, ou qu'on suppose prononcé par cette vieille. Cet homme vénérable espère donc partager un jour, avec quelques témoins, les dépouilles du maréchal de camp. C'est le grand cœur d'*Aubourg* qui a ourdi cette trame ; c'est lui qui a

conduit le procès dont il a fait fon patrimoine. Il a cru que des billets à ordre feraient infailliblement payés ; c'eft un receleur qui partage le butin des voleurs, & qui en prend pour lui la meilleure part.

Telles font les réponfes du maréchal de camp. Je n'en diminue rien ; je n'y ajoute rien ; je ne fais que raconter.

Je vous ai expofé, Monfieur, toute la fubftance de ce procès, & tout ce qu'on allègue de plus fort des deux côtés.

Je vous demande à préfent votre opinion fur ce qu'il faut prononcer en cas que les chofes reftent dans le même état, en cas qu'on ne puiffe arracher irrévocablement la vérité d'aucun côté, & la manifefter fans nuage.

Les raifons de l'officier général paraiffent jufqu'ici convaincantes. L'équité naturelle eft pour lui. Cette équité naturelle que DIEU a mife dans le cœur de tous les hommes eft la bafe de toutes les lois. Faudra-t-il détruire ce fondement de toute juftice pour condamner un homme à payer cent mille écus qu'il ne paraît pas devoir ?

Il a fait des billets pour cent mille écus dans la vaine efpérance qu'on lui donnerait l'argent ; il a traité avec un jeune inconnu comme s'il avait traité avec le banquier du roi ou de l'impératrice reine. Ses billets auront-ils plus de force que fes raifons ? On ne doit certainement que ce qu'on a reçu. Les billets, les polices, les reconnaiffances, fuppofent toujours qu'on a touché l'argent. Mais s'il y a des preuves qu'on n'a rien touché, on ne doit rien

rendre. S'il y a écrit contre écrit, le dernier annulle l'autre. Or, ici le dernier écrit eſt celui de *du Jonquay* & de ſa mère; & il porte que leur adverſe partie n'a jamais reçu d'eux les cent mille écus, & qu'ils ſont des fripons.

Quoi ! parce qu'ils auront déſavoué leur aveu, parce qu'ils auront reçu un coup de poing, on leur adjugerait le bien d'autrui ?

Je ſuppoſe (ce qui n'eſt pas vraiſemblable) que les juges, liés par les formes, condamnent le maréchal de camp à payer ce qu'il ne doit point, ne ruinent-ils pas ſa réputation ainſi que ſa fortune ? Tous ceux qui ſe ſont élevés contre lui dans cette étrange aventure, ne diront-ils pas qu'il a calomnieuſement accuſé ſes adverſaires d'un crime dont lui-même eſt coupable ? Il perdra ſon honneur à leurs yeux en perdant ſon bien. Il ne ſera juſtifié que dans l'eſprit de ceux qui examinent profondément. C'eſt toujours le très-petit nombre. Où ſont les hommes qui aient le loiſir, l'attention, la capacité, la bonne foi, de conſidérer toutes les faces d'une affaire qui ne les regarde pas ? Ils en jugent comme notre ancien parlement condamnait les livres, ſans les lire.

Vous le ſavez, on juge de tout ſur des préjugés, ſur parole, & au haſard. Perſonne ne fait réflexion que la cauſe d'un citoyen doit intéreſſer tous les citoyens, & que nous pouvons ſubir, avec déſeſpoir, le ſort ſous lequel nous le voyons accablé avec des yeux indifférens. Nous écrivons tous les jours ſur des

jugemens portés par le sénat de Rome & par l'aréopage d'Athènes, à peine songeons-nous à ce qui se passe dans nos tribunaux !

Vous, Monsieur, qui embrassez l'Europe dans vos recherches & dans vos décisions, daignez me prêter vos lumières. Il se peut, à toute force, que des formalités de chicane que je ne connais pas, fassent perdre le procès au maréchal de camp ; mais il me semble qu'il le gagnera au tribunal du public éclairé, ce grand juge sans appel qui prononce sur le fond des choses, & qui décide de la réputation.

I.

IDÉE.

SECTION PREMIERE.

QU'EST-CE qu'une idée ?

C'eſt une image qui ſe peint dans mon cerveau.

Toutes vos penſées ſont donc des images ?

Aſſurément ; car les idées les plus abſtraites ne ſont que les ſuites de tous les objets que j'ai aperçus. Je ne prononce le mot d'*être* en général que parce que j'ai connu des êtres particuliers. Je ne prononce le nom d'*infini* que parce que j'ai vu des bornes & que je recule ces bornes dans mon entendement autant que je le puis ; je n'ai des idées que parce que j'ai des images dans la tête.

Et quel eſt le peintre qui fait ce tableau ?

Ce n'eſt pas moi ; je ne ſuis pas aſſez bon deſſinateur ; c'eſt celui qui m'a fait, qui fait mes idées.

Et d'où ſavez-vous que ce n'eſt pas vous qui faites des idées ?

De ce qu'elles me viennent très-ſouvent malgré moi quand je veille, & toujours malgré moi quand je rêve en dormant.

Vous êtes donc perſuadé que vos idées ne vous appartiennent que comme vos cheveux qui croiſſent, qui blanchiſſent, & qui tombent ſans que vous vous en mêliez ?

Rien n'eſt plus évident ; tout ce que je puis faire c'eſt de les friſer, de les couper, de les poudrer, mais il ne m'appartient pas de les produire.

Vous feriez donc de l'avis de *Mallebranche*, qui diſait que nous voyons tout en DIEU ?

Je ſuis bien ſûr au moins que ſi nous ne voyons pas les choſes dans le grand Etre, nous les voyons par ſon action puiſſante & préſente.

Et comment cette action ſe fait-elle ?

Je vous ai dit cent fois dans nos entretiens que je n'en ſavais pas un mot, & que DIEU n'a dit ſon ſecret à perſonne. J'ignore ce qui fait battre mon cœur, courir mon ſang dans mes veines ; j'ignore le principe de tous mes mouvemens ; & vous voulez que je vous diſe comment je ſens, & comment je penſe ? cela n'eſt pas juſte.

Mais vous ſavez au moins ſi votre faculté d'avoir des idées eſt jointe à l'étendue ?

Pas un mot. Il eſt bien vrai que *Tatien*, dans ſon diſcours aux Grecs, dit que l'ame eſt compoſée manifeſtement d'un corps. *Irénée*, dans ſon chap. XXVI du ſecond livre, dit que le Seigneur a enſeigné que nos ames gardent la figure de notre corps pour en conſerver la mémoire. *Tertullien* aſſure, dans ſon ſecond livre de l'Ame, qu'elle eſt un corps. *Arnobe*, *Lactance*, *Hilaire*, *Grégoire* de Nyſſe, *Ambroiſe*, n'ont point une autre opinion. On prétend que d'autres pères de l'Egliſe aſſurent que l'ame eſt ſans aucune étendue, & qu'en cela ils ſont de l'avis de *Platon ;* ce qui eſt très-douteux. Pour moi, je n'oſe être d'aucun avis ; je ne vois qu'incompréhenſibilité dans l'un & dans

l'autre fyftême; & après y avoir rêvé toute ma vie, je fuis auffi avancé que le premier jour.

Ce n'était donc pas la peine d'y penfer.

Il eft vrai; celui qui jouit en fait plus que celui qui réfléchit, ou du moins il fait mieux, il eft plus heureux; mais que voulez-vous? il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir ni de rejeter dans ma cervelle toutes les idées qui font venues y combattre les unes contre les autres, & qui ont pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Quand elles fe font bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude.

Il eft bien trifte d'avoir tant d'idées, & de ne favoir pas au jufte la nature des idées.

Je l'avoue; mais il eft bien plus trifte, & beaucoup plus fot de croire favoir ce qu'on ne fait pas.

Mais fi vous ne favez pas pofitivement ce que c'eft qu'une idée, fi vous ignorez d'où elles vous viennent, vous favez du moins par où elles vous viennent?

Oui, comme les anciens Egyptiens, qui ne connaiffaient pas la fource du Nil, favaient très-bien que les eaux du Nil leur arrivaient par le lit de ce fleuve. Nous favons très-bien que les idées nous viennent par les fens; mais nous ignorons toujours d'où elles partent. La fource de ce Nil ne fera jamais découverte.

S'il eft certain que toutes les idées vous font données par les fens, pourquoi donc la forbonne, qui a fi long-temps embraffé cette doctrine d'*Ariftote*, l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans *Helvétius*?

C'eft que la forbonne eft compofée de théologiens.

SECTION II.

Tout en DIEU.

In Deo vivimus, movemur, & sumus.
Tout se meut, tout respire, & tout existe en Dieu.

ARATUS, cité & approuvé par *St Paul*, fit donc cette confession de foi chez les Grecs.

Le vertueux *Caton* dit la même chose : *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.*

Mallebranche est le commentateur d'*Aratus*, de *St Paul*, & de *Caton*. Il réussit d'abord en montrant les erreurs des sens & de l'imagination ; mais quand il voulut développer ce grand systême que tout est en DIEU, tous les lecteurs dirent que le commentaire est plus obscur que le texte. Enfin, en creusant cet abyme, la tête lui tourna ; il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes : il devint tout-à-fait fou. Cela doit nous donner de terribles alarmes, à nous autres chétifs qui fesons les entendus.

Pour bien entrer au moins dans la pensée de *Mallebranche* dans le temps qu'il était sage, il faut d'abord n'admettre que ce que nous concevons clairement, & rejeter ce que nous n'entendons pas. N'est-ce pas être imbécille que d'expliquer une obscurité par des obscurités ?

Je sens invinciblement que mes premières idées & mes sensations me sont venues malgré moi. Je conçois très-clairement que je ne puis me donner aucune idée.

Je ne puis me rien donner ; j'ai tout reçu. Les objets qui m'entourent ne peuvent me donner ni idée ni ſenſation par eux-mêmes ; car comment ſe pourrait-il qu'un morceau de matière eût en ſoi la vertu de produire dans moi une penſée ?

Donc je ſuis mené malgré moi à penſer que l'Etre éternel, qui donne tout, me donne mes idées, de quelque manière que ce puiſſe être.

Mais, qu'eſt-ce qu'une idée ? qu'eſt-ce qu'une ſenſation, une volonté ? &c. c'eſt moi apercevant, moi ſentant, moi voulant.

On ſait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appelé *idée* que d'être réel nommé *mouvement ;* mais il y a des corps mus.

De même, il n'y a point d'être particulier nommé *mémoire*, *imagination*, *jugement ;* mais nous nous ſouvenons, nous imaginons, nous jugeons.

Tout cela eſt d'une vérité triviale ; mais il eſt néceſſaire de rebattre ſouvent cette vérité ; car les erreurs contraires ſont plus triviales encore.

Lois de la nature.

MAINTENANT, comment l'Etre éternel & formateur produirait-il tous ces modes dans des corps organiſés ?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre ? a-t-il mis deux êtres dans un cerf, dont l'un fera courir l'autre ? non, ſans doute. Tout ce qu'on en ſait, eſt que le grain eſt doué de la faculté de végéter, & le cerf de celle de courir.

C'eſt évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature, & qui opère toutes les productions. Le vol des oiſeaux, le nagement des poiſſons, la courſe des quadrupèdes, ſont des effets démontrés des règles du mouvement connues. *Mens agitat molem.*

Les ſenſations, les idées de ces animaux peuvent-elles être autre choſe que des effets plus admirables de lois mathématiques plus cachées ?

Mécanique des ſens & des idées.

C'EST par ces lois que tout animal ſe meut pour chercher ſa nourriture. Vous devez donc conjecturer qu'il y a une loi par laquelle il a l'idée de ſa nourriture, ſans quoi il n'irait pas la chercher.

L'intelligence éternelle a fait dépendre d'un principe toutes les actions de l'animal ; donc l'intelligence éternelle a fait dépendre du même principe les ſenſations qui cauſent ces actions.

L'auteur de la nature aura-t-il diſpoſé avec un art ſi divin les inſtrumens merveilleux des ſens ; aura-t-il mis des rapports ſi étonnans entre les yeux & la lumière, entre l'atmoſphère & les oreilles, pour qu'il ait encore beſoin d'accomplir ſon ouvrage par un autre ſecours ? La nature agit toujours par les voies les plus courtes. La longueur du procédé eſt impuiſſance ; la multiplicité des ſecours eſt faibleſſe : donc il eſt à croire que tout marche par le même reſſort.

Le grand Etre fait tout.

NON-SEULEMENT nous ne pouvons-nous donner aucune fenfation, nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe propofent un prix pour celui qui imaginera un nouveau fens; jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, foit qu'il y ait un être invifible & intangible dans notre cervelet, ou répandu dans notre corps, foit qu'il n'y en ait pas: & il faut convenir que dans tous les fyftêmes l'auteur de la nature nous a donné tout ce que nous avons, organes, fenfations, idées, qui en font la fuite.

Puifque nous naiffons ainfi fous fa main, *Mallebranche*, malgré toutes fes erreurs, aurait donc raifon de dire philofophiquement que nous fommes dans DIEU, & que nous voyons tout dans DIEU; comme *St Paul* le dit dans le langage de la théologie, *Aratus* & *Caton* dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots, *voir tout en* DIEU?

Ou ce font des paroles vides de fens, ou elles fignifient que DIEU nous donne toutes nos idées.

Que veut dire recevoir une idée? ce n'eft pas nous qui la créons quand nous la recevons; donc il n'eft pas fi anti-philofophique qu'on l'a cru, de dire: C'eft DIEU qui fait des idées dans ma tête, de même qu'il fait le mouvement dans tout mon corps. Tout eft donc une action de DIEU fur les créatures.

Comment tout eſt-il action de DIEU ?

IL n'y a dans la nature qu'un principe univerſel, éternel & agiſſant ; il ne peut en exiſter deux ; car ils ſeraient ſemblables ou différens. S'ils ſont différens, ils ſe détruiſent l'un l'autre ; s'ils ſont ſemblables, c'eſt comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de deſſein dans le grand tout infiniment varié annonce un ſeul principe ; ce principe doit agir ſur tout être, ou il n'eſt plus principe univerſel.

S'il agit ſur tout être, il agit ſur tous les modes de tout être. Il n'y a donc pas un ſeul mouvement, un ſeul mode, une ſeule idée qui ne ſoit l'effet immédiat d'une cauſe univerſelle toujours préſente.

La matière de l'univers appartient donc à DIEU tout autant que les idées, & les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque choſe eſt hors de lui, ce ſerait dire qu'il y a quelque choſe hors du grand tout. DIEU étant le principe univerſel de toutes les choſes, toutes exiſtent donc en lui & par lui.

Ce ſyſtême renferme celui de la *prémotion phyſique*, mais comme une roue immenſe renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. Le principe que nous venons d'expoſer eſt trop vaſte pour admettre aucune vue particulière.

La prémotion phyſique occupe l'Etre univerſel des changemens qui ſe paſſent dans la tête d'un janſéniſte & d'un moliniſte ; mais pour nous autres, nous n'occupons l'Etre des êtres que des lois de l'univers. La prémotion phyſique fait une affaire importante à DIEU de

de cinq propofitions dont une fœur converfe aura entendu parler; & nous fefons à DIEU l'affaire la plus fimple de l'arrangement de tous les mondes.

La prémotion phyfique eft fondée fur ce principe à la grecque, que *fi un être penfant fe donnait une idée il augmenterait fon être*. Or nous ne favons ce que c'eft qu'augmenter fon être; nous n'entendons rien à cela. Nous difons qu'un être penfant fe donnerait de nouveaux modes, & non pas une addition d'exiftence. De même que quand vous danfez, vos coulés, vos entrechats, & vos attitudes ne vous donnent pas une exiftence nouvelle, qui nous femblerait abfurde. Nous ne fommes d'accord avec la prémotion phyfique qu'en étant convaincus que nous ne nous donnons rien.

On crie contre le fyftème de la prémotion, & contre le nôtre, que nous ôtons aux hommes la liberté: DIEU nous en garde. Il n'y a qu'à s'entendre fur ce mot *Liberté :* nous en parlerons en fon lieu; & en attendant, le monde ira comme il eft allé toujours, fans que les thomiftes ni leurs adverfaires, ni tous les difputeurs du monde y puiffent rien changer; & nous aurons toujours des idées fans favoir précifément ce que c'eft qu'une idée.

IDENTITÉ.

CE terme fcientifique ne fignifie que *même chofe*. Il pourrait être rendu en français par *mêmeté*. Ce fujet eft bien plus intéreffant qu'on ne penfe. On convient qu'on ne doit jamais punir que la perfonne

coupable, le même individu & point un autre. Mais un homme de cinquante ans n'eſt réellement point le même individu que l'homme de vingt; il n'a plus aucune des parties qui formaient ſon corps; & s'il a perdu la mémoire du paſſé, il eſt certain que rien ne lie ſon exiſtence actuelle à une exiſtence qui eſt perdue pour lui.

Vous n'êtes le même que par le ſentiment continu de ce que vous avez été & de ce que vous êtes; vous n'avez le ſentiment de votre être paſſé que par la mémoire : ce n'eſt donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre perſonne.

Nous ſommes réellement phyſiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'eſt le même fleuve par ſon lit, ſes rives, ſa ſource, ſon embouchure, par tout ce qui n'eſt pas lui; mais changeant à tout moment ſon eau qui conſtitue ſon être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve.

S'il y avait un *Xerxès* tel que celui qui fouettait l'Helleſpont pour lui avoir déſobéi, & qui lui envoyait une paire de menottes; ſi le fils de ce *Xerxès* s'était noyé dans l'Euphrate, & que *Xerxès* voulût punir ce fleuve de la mort de ſon fils, l'Euphrate aurait raiſon de lui répondre: Prenez-vous-en aux flots qui roulaient dans le temps que votre fils ſe baignait. Ces flots ne m'appartiennent point du tout; ils ſont allés dans le golfe perſique, une partie s'y eſt ſalée, une autre s'eſt convertie en vapeurs, & s'en eſt allée dans les Gaules par un vent de ſud-eſt; elle eſt entrée dans les chicorées & dans les laitues

que les Gaulois ont mangées : prenez le coupable où vous le trouverez.

Il en est ainsi d'un arbre dont une branche cassée par le vent aurait fendu la tête de votre grand-père. Ce n'est plus le même arbre, toutes ses parties ont fait place à d'autres. La branche qui a tué votre grand-père n'est point à cet arbre ; elle n'existe plus.

On a donc demandé comment un homme qui aurait absolument perdu la mémoire avant sa mort, & dont les membres seraient changés en d'autres substances, pourrait être puni de ses fautes, ou récompensé de ses vertus quand il ne serait plus lui-même ? J'ai lu dans un livre connu cette demande & cette réponse.

Demande. Comment pourrais-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus, quand il ne restera rien de ce qui aura constitué ma personne ? ce n'est que par ma mémoire que je suis toujours moi. Je perds ma mémoire dans ma dernière maladie ; il faudra donc après ma mort un miracle pour me la rendre, pour me faire rentrer dans mon existence perdue ?

Réponse. C'est-à-dire que si un prince avait égorgé sa famille pour régner, s'il avait tyrannisé ses sujets, il en serait quitte pour dire à DIEU : Ce n'est pas moi, j'ai perdu la mémoire ; vous vous méprenez, je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que DIEU fût bien content de ce sophisme ?

Cette réponſe eſt très-louable, mais elle ne réſout pas entièrement la queſtion.

Il s'agit d'abord de ſavoir ſi l'entendement & la ſenſation ſont une faculté donnée de DIEU à l'homme, ou une ſubſtance créée; ce qui ne peut guère ſe décider par la philoſophie, qui eſt ſi faible & ſi incertaine.

Enſuite il faut ſavoir ſi l'ame étant une ſubſtance, & ayant perdu toute connaiſſance du mal qu'elle a pu faire, étant auſſi étrangère à tout ce qu'elle a fait avec ſon corps qu'à tous les autres corps de notre univers, peut & doit, ſelon notre manière de raiſonner, répondre dans un autre univers des actions dont elle n'a aucune connaiſſance; s'il ne faudrait pas en effet un miracle pour donner à cette ame le ſouvenir qu'elle n'a plus, pour la rendre préſente aux délits anéantis dans ſon entendement, pour la faire la même perſonne qu'elle était ſur terre; ou bien, ſi DIEU la jugerait à peu près comme nous condamnons ſur la terre un coupable, quoiqu'il ait abſolument oublié ſes crimes manifeſtes. Il ne s'en ſouvient plus; mais nous nous en ſouvenons pour lui; nous le puniſſons pour l'exemple. Mais DIEU ne peut punir un mort pour qu'il ſerve d'exemple aux vivans. Perſonne ne ſait ſi ce mort eſt condamné ou abſous. DIEU ne peut donc le punir que parce qu'il ſentit & qu'il exécuta autrefois le déſir de mal faire. Mais ſi quand il ſe préſente mort au tribunal de DIEU il n'a plus rien de ce déſir; s'il l'a entièrement oublié depuis vingt ans; s'il n'eſt plus du tout la même perſonne, qui DIEU punira-t-il en lui?

Ces queſtions ne paraiſſent guère du reſſort de l'eſprit humain : il paraît qu'il faut dans tous ces labyrinthes recourir à la foi ſeule ; c'eſt toujours notre dernier aſile.

Lucrèce avait en partie ſenti ces difficultés quand il peint, dans ſon troiſième livre, un homme qui craint ce qui lui arrivera lorſqu'il ne ſera plus le même homme.

Non radicitus è vita ſe tollit & evit ;
Sed facit eſſe ſui quiddam ſuper inſcius ipſe.

Sa raiſon parle en vain ; ſa crainte le dévore
Comme ſi n'étant plus il pouvait être encore.

Mais ce n'eſt pas à *Lucrèce* qu'il faut s'adreſſer pour connaître l'avenir.

Le célèbre *Toland*, qui fit ſa propre épitaphe, la finit par ces mots : *Idem futurus Tolandus nunquam :* il ne ſera jamais le même *Toland.* Cependant il eſt à croire que DIEU l'aurait bien ſu retrouver s'il avait voulu ; mais il eſt à croire auſſi que l'Etre qui exiſte néceſſairement eſt néceſſairement bon.

IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE.

IDOLE, du grec *Eidos*, figure, *Eidolos*, repréſentation d'une figure. *Latreuein*, ſervir, révérer, adorer. Ce mot adorer a, comme on ſait, beaucoup d'acceptions différentes : il ſignifie porter la main à la bouche en parlant avec reſpect : ſe courber, ſe mettre à genoux, ſaluer, & enfin communément rendre un culte ſuprême. Toujours des équivoques.

Il eft utile de remarquer ici que le dictionnaire de Trévoux commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres, & que les Indiens font encore des peuples idolâtres. Premièrement, on n'appela perfonne païen avant *Théodofe le jeune*. Ce nom fut donné alors aux habitans des bourgs d'Italie, *Pagorum incolæ, pagani*, qui confervèrent leur ancienne religion. Secondement, l'Indouftan eft mahométan; & les mahométans font les implacables ennemis des images & de l'idolâtrie. Troifièmement, on ne doit point appeler idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui font de l'ancienne religion des Parfis, ni certaines caftes qui n'ont point d'idole.

SECTION PREMIERE.

Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre?

IL paraît que jamais il n'y a eu aucun peuple fur la terre qui ait pris ce nom d'idolâtre. Ce mot eft une injure, un terme outrageant, tel que celui de *gavache* que les Efpagnols donnaient autrefois aux Français, & celui de *maranes* que les Français donnaient aux Efpagnols. Si on avait demandé au fénat de Rome, à l'aréopage d'Athènes, à la cour des rois de Perfe : *Etes-vous idolâtres?* ils auraient à peine entendu cette queftion. Nul n'aurait répondu : Nous adorons des images, des idoles. On ne trouve ce mot idolâtre, idolâtrie, ni dans *Homère*, ni dans *Héfiode*, ni dans *Hérodote*, ni dans aucun auteur de la religion des Gentils. Il n'y a jamais eu aucun

édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles, qu'on les servît en dieux, qu'on les regardât comme des dieux.

Quand les capitaines romains & carthaginois fesaient un traité, ils atteſtaient tous leurs dieux. C'eſt en leur préſence, diſaient-ils, que nous jurons la paix. Or les ſtatues de tous ces dieux, dont le dénombrement était très-long, n'étaient pas dans la tente des généraux. Ils regardaient ou feignaient les dieux comme préſens aux actions des hommes, comme témoins, comme juges. Et ce n'eſt pas aſſurément le ſimulacre qui conſtituait la divinité.

De quel œil voyaient-ils donc les ſtatues de leurs fauſſes divinités dans les temples ? du même œil, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, que les catholiques voient les images, objets de leur vénération. L'erreur n'était pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fauſſe divinité repréſentée par ce bois & ce marbre. La différence entr'eux & les catholiques n'eſt pas qu'ils euſſent des images & que les catholiques n'en aient point ; la différence eſt que leurs images figuraient des êtres fantaſtiques dans une religion fauſſe, & que les images chrétiennes figurent des êtres réels dans une religion véritable. Les Grecs avaient la ſtatue d'*Hercule*, & nous celle de *St Chriſtophe* ; ils avaient *Eſculape* & ſa chèvre, & nous *St Roch* & ſon chien ; ils avaient *Mars* & ſa lance, & nous *St Antoine* de Padoue & *St Jacques* de Compoſtelle.

Quand le conſul *Pline* adreſſe les prières *aux dieux immortels*, dans l'exorde du panégyrique de *Trajan*,

ce n'eſt pas à des images qu'il les adreſſe. Ces images n'étaient pas immortelles.

Ni les derniers temps du paganiſme, ni les plus reculés, n'offrent un ſeul fait qui puiſſe faire conclure qu'on adorât une idole. *Homère* ne parle que des dieux qui habitent le haut Olympe. Le palladium, quoique tombé du ciel, n'était qu'un gage ſacré de la protection de *Pallas;* c'était elle qu'on vénérait dans le palladium : c'était notre ſainte ampoule.

Mais les Romains & les Grecs ſe mettaient à genoux devant des ſtatues, leur donnaient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenaient en triomphe dans les places publiques. Les catholiques ont ſanctifié ces coutumes, & ne ſe diſent point idolâtres.

Les femmes en temps de ſéchereſſe portaient les ſtatues des dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars; & auſſitôt il pleuvait à ſeaux, comme dit *Pétrone : Et ſtatim urceatim pluebat.* N'a-t-on pas conſacré cet uſage, illégitime chez les Gentils, & légitime parmi les catholiques? Dans combien de villes ne porte-t-on pas nus pieds des charognes pour obtenir les bénédictions du ciel par leur interceſſion? Si un turc, un lettré chinois était témoin de ces cérémonies, il pourrait par ignorance accuſer les Italiens de mettre leur confiance dans les ſimulacres qu'ils promènent ainſi en proceſſion.

SECTION II.

Examen de l'idolâtrie ancienne.

Du temps de *Charles I* on déclara la religion catholique idolâtre en Angleterre. Tous les presbytériens font perfuadés que les catholiques adorent un pain qu'ils mangent, & des figures qui font l'ouvrage de leurs fculpteurs & de leurs peintres. Ce qu'une partie de l'Europe reproche aux catholiques, ceux-ci le reprochent eux-mêmes aux Gentils.

On eft furpris du nombre prodigieux de déclamations débitées dans tous les temps contre l'idolâtrie des Romains & des Grecs; & enfuite on eft furpris encore quand on voit qu'ils n'étaient pas idolâtres.

Il y avait des temples plus privilégiés que les autres. La grande *Diane* d'Ephèfe avait plus de réputation qu'une *Diane* de village. Il fe fefait plus de miracles dans le temple d'*Efculape* à Epidaure que dans un autre de fes temples. La ftatue de *Jupiter Olimpien* attirait plus d'offrandes que celle du *Jupiter Paphlagonien*. Mais puifqu'il faut toujours oppofer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fauffe, n'avons-nous pas eu depuis plufieurs fiècles plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres?

Notre-Dame de Lorette n'a-t-elle pas été préférée à Notre-Dame des Neiges, à celles des Ardens, à celle de Hall? &c. ce n'eft pas à dire qu'il y ait plus de vertu dans une ftatue à Lorette que dans une ftatue du village de Hall, mais nous avons eu plus de dévotion

à l'une qu'à l'autre ; nous avons cru que celle qu'on invoquait aux pieds de ſes ſtatues daignait du haut du ciel répandre plus de faveurs, opérer plus de miracles dans Lorette que dans Hall ; cette multiplicité d'images de la même perſonne prouve même que ce ne ſont point ces images qu'on vénère, & que le culte ſe rapporte à la perſonne qui eſt repréſentée ; car il n'eſt pas poſſible que chaque image ſoit la choſe même : il y a mille images de *St François*, qui même ne lui reſſemblent point, & qui ne ſe reſſemblent point entr'elles ; & toutes indiquent un ſeul *St François*, invoqué le jour de ſa fête par ceux qui ont dévotion à ce ſaint.

Il en était abſolument de même chez les païens : on n'avait imaginé qu'une ſeule divinité, un ſeul *Apollon*, & non pas autant d'*Apollons* & de [illegible] qu'ils avaient de temples & de ſtatues. Il eſt prouvé, autant qu'un point d'hiſtoire peut l'être, que les anciens ne croyaient pas qu'une ſtatue fût une divinité, que le culte ne pouvait être rapporté à cette ſtatue, à cette idole ; & par conſéquent les anciens n'étaient point idolâtres. C'eſt à nous à voir ſi on doit ſaiſir ce prétexte pour nous accuſer d'idolâtrie ?

Une populace groſſière & ſuperſtitieuſe qui ne raiſonnait point, qui ne ſavait ni douter, ni nier, ni croire, qui courait au temple par oiſiveté, & parce que les petits y ſont égaux aux grands, qui portait ſon offrande par coutume, qui parlait continuellement de miracles ſans en avoir examiné aucun, & qui n'était guère au-deſſus des victimes qu'elle amenait ; cette populace, dis-je, pouvait bien, à la vue de la grande *Diane*, & de *Jupiter* tonnant, être frappée

d'une horreur religieuſe, & adorer ſans le ſavoir la ſtatue même. C'eſt ce qui eſt arrivé quelquefois dans nos temples à nos payſans groſſiers, & on n'a pas manqué de les inſtruire que c'eſt aux bienheureux, aux immortels reçus dans le ciel qu'ils doivent demander leur interceſſion, & non à des figures de bois & de pierre.

Les Grecs & les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par leurs apothéoſes; les Grecs diviniſaient les conquérans, comme *Bacchus*, *Hercule*, *Perſée*. Rome dreſſa des autels à ſes empereurs. Nos apothéoſes ſont d'un genre différent; nous avons infiniment plus de ſaints qu'ils n'avaient de ces dieux ſecondaires, mais nous n'avons égard ni au rang ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes ſimplement vertueux, qui ſeraient ignorés ſur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apothéoſes des anciens ſont faites par la flatterie, les nôtres par le reſpect pour la vertu.

Cicéron dans ſes ouvrages philoſophiques ne laiſſe pas ſoupçonner ſeulement qu'on puiſſe ſe méprendre aux ſtatues des dieux, & les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie, mais aucun d'eux n'imagine d'accuſer les Romains de prendre du marbre & de l'airain pour des divinités. *Lucrèce* ne reproche cette ſottiſe à perſonne, lui qui reproche tout aux ſuperſtitieux. Donc, encore une fois, cette opinion n'exiſtait pas, on n'en avait aucune idée; il n'y avait point d'idolâtres.

Horace fait parler une ſtatue de *Priape*, il lui fait dire: *J'étais autrefois un tronc de figuier; un charpentier, ne ſachant s'il ferait de moi un dieu ou un banc, ſe*

détermina enfin à me faire dieu &c. Que conclure de cette plaiſanterie? *Priape* était de ces divinités ſubalternes, abandonnées aux railleurs; & cette plaiſanterie même eſt la preuve la plus forte que cette figure de *Priape*, qu'on mettait dans les potagers pour effrayer les oiſeaux, n'était pas fort révérée.

Dacier, en ſe livrant à l'eſprit commentateur, n'a pas manqué d'obſerver que *Baruch* avait prédit cette aventure, en diſant: *Ils ne ſeront que ce que voudront les ouvriers;* mais il pouvait obſerver auſſi qu'on en peut dire autant de toutes les ſtatues. *Baruch* aurait-il eu une viſion ſur les ſatires d'*Horace*?

On peut d'un bloc de marbre tirer tout auſſi-bien une cuvette qu'une figure d'*Alexandre*, ou de *Jupiter*, ou de quelqu'autre choſe plus reſpectable. La matière dont étaient formés les chérubins du ſaint des ſaints aurait pu ſervir également aux fonctions les plus viles. Un trône, un autel en ſont-ils moins révérés parce que l'ouvrier en pouvait faire une table de cuiſine?

Dacier au lieu de conclure que les Romains adoraient la ſtatue de *Priape*, & que *Baruch* l'avait prédit, devait donc conclure que les Romains s'en moquaient. Conſultez tous les auteurs qui parlent des ſtatues de leurs dieux, vous n'en trouverez aucun qui parle d'idolâtrie; ils diſent expreſſément le contraire. Vous voyez dans *Martial :*

Qui finxit ſacros auro vel marmore vultus,
Non facit ille Deos; qui colit ille facit.

L'artiſan ne fait point les dieux,
C'eſt celui qui les prie.

Dans *Ovide :*

Colitur pro Jove forma Jovis.
Dans l'image de Dieu c'eſt Dieu ſeul qu'on adore.

Dans *Stace :*

Nulla autem effigies, nulli commiſſa matello.
Forma Dei mentes habitare ac numina gaudet.

Les dieux ne ſont jamais dans une arche enfermés :
Ils habitent nos cœurs.

Dans *Lucain :*

Eſtne Dei ſedes, niſi terra & pontus & aër ?

L'univers eſt de Dieu la demeure & l'empire.

On ferait un volume de tous les paſſages qui dépoſent que des images n'étaient que des images.

Il n'y a que le cas où les ſtatues rendaient des oracles, qui ait pu faire penſer que ces ſtatues avaient en elles quelque choſe de divin. Mais certainement l'opinion régnante était que les dieux avaient choiſi certains autels, certains ſimulacres pour y venir réſider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans *Homère*, & dans les chœurs des tragédies grecques, que des prières à *Apollon* qui rend ſes oracles ſur les montagnes, en tel temple, en telle ville ; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adreſſée à une ſtatue ; ſi on croyait que l'eſprit divin préférait quelques temples, quelques images, comme on croyait auſſi qu'il préférait quelques hommes, la choſe était certainement poſſible ; ce n'était qu'une erreur de fait. Combien avons-nous d'images miraculeuſes ! Les

anciens ſe vantaient d'avoir ce que nous poſſédons en effet ; & ſi nous ne ſommes point idolâtres, de quel droit dirons-nous qu'ils l'ont été ?

Ceux qui profeſſaient la magie, qui la croyaient une ſcience, ou qui feignaient de croire, prétendaient avoir le ſecret de faire deſcendre les dieux dans les ſtatues ; non pas les grands dieux, mais les dieux ſecondaires, les génies. C'eſt ce que *Mercure triſmégiſte* appelait *faire des dieux ;* & c'eſt ce que *S*[t] *Auguſtin* réfute dans ſa Cité de Dieu. Mais cela même montre évidemment que les ſimulacres n'avaient rien en eux de divin, puiſqu'il fallait qu'un magicien les animât ; & il me ſemble qu'il arrivait bien rarement qu'un magicien fût aſſez habile pour donner une ame à une ſtatue, pour la faire parler.

En un mot, les images des dieux n'étaient point des dieux. *Jupiter*, & non pas ſon image, lançait le tonnerre ; ce n'était pas la ſtatue de *Neptune* qui ſoulevait les mers ; ni celle d'*Apollon* qui donnait la lumière. Les Grecs & les Romains étaient des Gentils, des polythéiſtes, & n'étaient point des idolâtres.

Nous leur prodiguâmes cette injure quand nous n'avions ni ſtatues ni temples, & nous avons continué dans notre injuſtice depuis que nous avons fait ſervir la peinture & la ſculpture à honorer nos vérités, comme ils s'en ſervaient pour honorer leurs erreurs.

SECTION III.

Si les Perses, les Sabéens, les Egyptiens, les Tartares, les Turcs ont été idolâtres; & de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles? Histoire de leur culte.

C'EST une grande erreur d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil & aux étoiles. Ces nations n'eurent long-temps ni simulacres ni temples. Si elles se trompèrent, c'est en rendant aux astres ce qu'ils devaient au créateur des astres. Encore le dogme de *Zoroastre* ou *Zerdust*, recueilli dans le Sadder, enseigne-t-il un être suprême, vengeur & rémunérateur; & cela est bien loin de l'idolâtrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel *Kingtien*.

Gengis-kan chez les Tartares n'était point idolâtre, & n'avait aucun simulacre. Les musulmans qui remplissent la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde & l'Afrique, appellent les chrétiens idolâtres *giaours*, parce qu'ils croient que les chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent plusieurs statues qu'ils trouvèrent à Constantinople dans Ste Sophie & dans l'église des Sts Apôtres, & dans d'autres qu'ils convertirent en mosquées. L'apparence les trompa comme elle trompe toujours les hommes, & leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avaient été hommes autrefois, des images de ces saints révérées à genoux, des miracles opérés dans ces temples, étaient des preuves invincibles de l'idolâtrie la plus complète; cependant il n'en est

rien. Les chrétiens n'adorent en effet qu'un ſeul Dieu, & ne révèrent dans les bienheureux que la vertu même de DIEU qui gît dans ſes ſaints. Les iconoclaſtes & les proteſtans ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Egliſe, & on leur a fait la même réponſe.

Comme les hommes ont eu très-rarement des idées préciſes, & ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis & ſans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les gentils & ſurtout les polythéiſtes. On a écrit des volumes immenſes, on a débité des ſentimens divers ſur l'origine de ce culte rendu à DIEU ou à pluſieurs dieux ſous des figures ſenſibles: cette multitude de livres & d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne ſait pas qui inventa les habits & les chauſſures, & on veut ſavoir qui le premier inventa les idoles? Qu'importe un paſſage de *Sanchoniathon* qui vivait avant la guerre de Troye? que nous apprend-il, quand il dit que le chaos, l'eſprit, c'eſt-à-dire *le ſouffle*, amoureux de ſes principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent *Colp* & ſa femme *Baü* engendrèrent *Eon*, qu'*Eon* engendra *Genos*? que *Cronos* leur deſcendant avait deux yeux par derrière comme par devant, qu'il devint dieu, & qu'il donna l'Egypte à ſon fils *Thaut*? Voilà un des plus reſpectables monumens de l'antiquité.

Orphée ne nous en apprendra pas davantage dans ſa théogonie que *Damaſcius* nous a conſervée. Il repréſente le principe du monde ſous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion, un viſage au milieu qu'il appelle *viſage-dieu*, & des ailes dorées aux épaules.

Mais

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités; l'une que les images ſenſibles & les hiéroglyphes ſont de l'antiquité la plus haute ; l'autre que tous les anciens philoſophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéiſme, le bon ſens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'eſt-à-dire des animaux faibles, capables de raiſon & de folie, ſujets à tous les accidens, à la maladie & à la mort, ces hommes ont ſenti leur faibleſſe & leur dépendance : ils ont reconnu aiſément qu'il eſt quelque choſe de plus puiſſant qu'eux; ils ont ſenti une force dans la terre qui fournit leurs alimens, une dans l'air qui ſouvent les détruit ; une dans le feu qui conſume, & dans l'eau qui ſubmerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorans que d'imaginer des êtres qui préſidaient à ces élémens ? quoi de plus naturel que de révérer la force inviſible qui feſait luire aux yeux le ſoleil & les étoiles ? & dès qu'on voulut ſe former une idée de ces puiſſances ſupérieures à l'homme, quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière ſenſible ? Pouvait-on s'y prendre autrement ? La religion juive qui précéda la nôtre, & qui fut donnée par DIEU même, était toute remplie de ces images ſous leſquelles DIEU eſt repréſenté. Il daigne parler dans un buiſſon le langage humain ; il paraît ſur une montagne. Les eſprits céleſtes qu'il envoie viennent tous avec une forme humaine; enfin le ſanctuaire eſt couvert de chérubins qui ſont des corps d'hommes avec des aîles & des têtes d'animaux. C'eſt ce qui a donné lieu à l'erreur de *Plutarque*, de *Tacite*, d'*Appien* & de tant d'autres, de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. DIEU, malgré ſa défenſe de

peindre & de ſculpter aucune figure, a donc daigné ſe proportionner à la faibleſſe humaine, qui demandait qu'on parlât aux ſens par des images.

Iſaïe, dans le chap. VI, voit le Seigneur aſſis ſur un trône, & le bas de ſa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend ſa main, & touche la bouche de *Jérémie*, au chap. I de ce prophète. *Ezéchiel*, au chapitre III, voit un trône de ſaphir, & DIEU lui paraît comme un homme aſſis ſur ce trône. Ces images n'altèrent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les ſtatues, les idoles, pour repréſenter DIEU aux yeux du peuple.

Les lettrés chinois, les Parſis, les anciens Egyptiens n'eurent point d'idoles; mais bientôt *Iſis* & *Oſiris* furent figurés; bientôt *Bel* à Babylone fut un gros coloſſe. *Brama* fut un monſtre bizarre dans la preſqu'île de l'Inde. Les Grecs ſurtout multiplièrent les noms des dieux, les ſtatues & les temples; mais en attribuant toujours la ſuprême puiſſance à leur *Zeus* nommé par les Latins *Jupiter*, maître des dieux & des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs. Ces peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel, ſans ſavoir ce qu'ils entendaient par le ciel. (*)

Les Romains eurent leurs douze grands Dieux, ſix mâles & ſix femelles, qu'ils nommèrent *Dii majorum gentium*. *Jupiter*, *Neptune*, *Apollon*, *Vulcain*, *Mars*, *Mercure*; *Junon*, *Veſta*, *Minerve*, *Cérès*, *Vénus*, *Diane*. *Pluton* fut alors oublié, *Veſta* prit ſa place.

Enſuite venaient les dieux *minorum gentium*, les dieux indigètes, les héros, comme *Bacchus*, *Hercule*, *Eſculape*; les dieux infernaux, *Pluton*, *Proſerpine*; ceux

(*) Voyez *Ciel*.

de la mer, comme *Téthys*, *Amphitrite*, *les Néréïdes*, *Glaucus;* puis les Driades, les Naïades, les dieux des jardins, ceux des bergers : il y en avait pour chaque profeſſion, pour chaque action de la vie, pour les enfans, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu *Pet*. On diviniſa enfin les empereurs. Ni ces empereurs, ni le dieu *Pet*, ni la déeſſe *Pertunda*, ni *Priape*, ni *Rumilia* la déeſſe des tetons, ni *Stercutius* le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel & de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples, les petits dieux pénates n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur idole.

C'étaient de petits magots dont on ornait ſon cabinet; c'étaient les amuſemens des vieilles femmes & des enfans, qui n'étaient autoriſés par aucun culte public. On laiſſait agir à ſon gré la ſuperſtition de chaque particulier. On retrouve encore ces petites idoles dans les ruines des anciennes villes.

Si perſonne ne ſait quand les hommes commencèrent à ſe faire des idoles, on ſait qu'elles ſont de l'antiquité la plus haute. *Tharé* père d'*Abraham* en feſait à Ur en Chaldée. *Rachel* déroba & emporta les idoles de ſon beau-père *Laban*. On ne peut remonter plus haut.

Mais quelle notion préciſe avaient les anciennes nations de tous ces ſimulacres? Quelle vertu, quelle puiſſance leur attribuait-on ? croyait-on que les dieux deſcendaient du ciel pour venir ſe cacher dans ces ſtatues? ou qu'ils leur communiquaient une partie de l'eſprit divin, ou qu'ils ne leur communiquaient rien du tout? c'eſt encore ſur quoi on a très inutilement écrit; il eſt clair que chaque homme en jugeait ſelon

le degré de sa raison, ou de sa crédulité, ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachaient le plus de divinité qu'ils pouvaient à leurs statues, pour s'attirer plus d'offrandes. On sait que les philosophes réprouvaient ces superstitions, que les guerriers s'en moquaient, que les magistrats les toléraient, & que le peuple toujours absurde ne savait ce qu'il fesait. C'est en peu de mots l'histoire de toutes les nations à qui DIEU ne s'est pas fait connaître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Egypte rendit à un bœuf, & que plusieurs villes rendirent à un chien, à un singe, à un chat, à des oignons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes. Ensuite un certain bœuf *Apis*, un certain chien nommé *Anubis*, furent adorés; on mangea toujours du bœuf & des oignons : mais il est difficile de savoir ce que pensaient les vieilles femmes d'Egypte des oignons sacrés & des bœufs.

Les idoles parlaient assez souvent. On fesait commémoration à Rome, le jour de la fête de *Cybèle*, des belles paroles que la statue avait prononcées, lorsqu'on en fit la translation du palais du roi *Attale*.

Ipsa pati volui, ne sit mora, mitte volentem;
Dignus Roma locus, quò Deus omnis eat.

» J'ai voulu qu'on m'enlevât, emmenez-moi vîte;
» Rome est digne que tout dieu s'y établisse. »

La statue de la Fortune avait parlé; les *Scipions*, les *Cicérons*, les *Césars*, à la vérité, n'en croyaient rien; mais la vieille à qui *Enclope* donna un écu pour acheter des oies & des dieux pouvait fort bien le croire.

Les idoles rendaient aussi des oracles, & les prêtres cachés dans le creux des statues parlaient au nom de la divinité.

Comment au milieu de tant de dieux & de tant de théogonies différentes, & de cultes particuliers, n'y eut-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres*? Cette paix fut un bien qui naquit d'un mal, de l'erreur même : car chaque nation, reconnaissant plusieurs dieux inférieurs, trouva bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez *Cambyse* à qui on reprocha d'avoir tué le bœuf *Apis*, on ne voit dans l'histoire profane aucun conquérant qui ait maltraité les dieux d'un peuple vaincu. Les gentils n'avaient aucune religion exclusive, & les prêtres ne songèrent qu'à multiplier les offrandes & les sacrifices.

Les premières offrandes furent des fruits. Bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres; ils les égorgeaient eux-mêmes : ils devinrent bouchers & cruels ; enfin ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines, & surtout des enfans & des jeunes filles. Jamais les Chinois, ni les Parsis, ni les Indiens ne furent coupables de ces abominations ; mais à Hiéropolis en Egypte, au rapport de *Porphire*, on immola des hommes.

Dans la Tauride, on sacrifiait des étrangers ; heureusement les prêtres de la Tauride ne devaient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs, les Cypriots, les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion ; & *Plutarque* rapporte qu'ils immolèrent

deux grecs & deux gaulois, pour expier les galanteries de trois veſtales. *Procope*, contemporain du roi des Francs *Théodebert*, dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince. Les Gaulois, les Germains feſaient communément de ces affreux ſacrifices. On ne peut guère lire l'hiſtoire ſans concevoir de l'horreur pour le genre-humain.

Il eſt vrai que chez les Juifs *Jephté* ſacrifia ſa fille, & que *Saül* fut prêt d'immoler ſon fils ; il eſt vrai que ceux qui étaient voués au Seigneur par anathème ne pouvaient être rachetés ainſi qu'on rachetait les bêtes, & qu'il fallait qu'ils périſſent.

Nous parlons ailleurs des victimes humaines ſacrifiées dans toutes les religions.

Pour conſoler le genre-humain de cet horrible tableau, de ces pieux ſacriléges, il eſt important de ſavoir que chez preſque toutes les nations nommées idolâtres, il y avait la théologie ſacrée & l'erreur populaire, le culte ſecret & les cérémonies publiques, la religion des ſages & celle du vulgaire. On n'enſeignait qu'un ſeul Dieu aux initiés dans les myſtères : il n'y a qu'à jeter les yeux ſur l'hymne attribuée à l'ancien *Orphée*, qu'on chantait dans les myſtères de *Cérès Eleuſine*, ſi célèbre en Europe & en Aſie. „ Contemple la nature divine, illumine ton eſprit, „ gouverne ton cœur, marche dans la voie de la „ juſtice, que le Dieu du ciel & de la terre ſoit „ toujours préſent à tes yeux ; il eſt unique, il „ exiſte ſeul par lui-même, tous les êtres tiennent „ de lui leur exiſtence ; il les ſoutient tous : il n'a „ jamais été vu des mortels, & il voit toutes „ choſes. „

Qu'on lise encore ce passage du philosophe *Maxime* de Madaure, que nous avons déjà cité : „ Quel „ homme est assez grossier, assez stupide pour douter „ qu'il soit un Dieu suprême, éternel, infini, qui „ n'a rien engendré de semblable à lui-même, & qui „ est le père commun de toutes choses ? „

Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non-seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme.

Epictète, ce modèle de résignation & de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu. Relisez encore cette maxime : „ DIEU m'a créé, DIEU est au-dedans de „ moi, je le porte par-tout. Pourrais-je le souiller „ par des pensées obscènes, par des actions injustes, „ par d'infames désirs ? Mon devoir est de remercier „ DIEU de tout, de le louer de tout, & de ne cesser „ de le bénir, qu'en cessant de vivre. „ Toutes les idées d'*Epictète* roulent sur ce principe. Est-ce là un idolâtre ?

Marc-Aurèle, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'*Epictète* dans l'esclavage, parle souvent, à la vérité, des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des êtres mitoyens entre l'Etre suprême & les hommes ; mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnaît qu'un Dieu éternel, infini ? „ Notre ame, „ dit-il, est une émanation de la divinité. Mes „ enfans, mon corps, mes esprits me viennent de „ DIEU. „

Les stoïciens, les platoniciens admettaient une nature divine & universelle ; les épicuriens la niaient.

Les pontifes ne parlaient que d'un ſeul Dieu dans les myſtères. Où étaient donc les idolâtres ? Tous nos déclamateurs crient à l'idolâtrie comme de petits chiens qui jappent quand ils entendent un gros chien aboyer.

Au reſte, c'eſt une des plus grandes erreurs du dictionnaire de *Moréri*, de dire que, du temps de *Théodoſe le jeune*, il ne reſta plus d'idolâtres que dans les pays reculés de l'Aſie & de l'Afrique. Il y avait dans l'Italie beaucoup de peuples encore gentils, même au ſeptieme ſiècle. Le nord de l'Allemagne, depuis le Vézer, n'était pas chrétien du temps de *Charlemagne*. La Pologne & tout le Septentrion reſtèrent long-temps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie*. La moitié de l'Afrique, tous les royaumes au-delà du Gange, le Japon, la populace de la Chine, cent hordes de Tartares ont conſervé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques lapons, quelques ſamoïèdes, quelques tartares qui aient perſévéré dans la religion de leurs ancêtres.

Finiſſons par remarquer que dans les temps qu'on appelle parmi nous *le moyen âge*, nous appelions le pays des mahométans *la Paganie*, nous traitions d'*idolâtres*, d'*adorateurs d'images*, un peuple qui a les images en horreur. Avouons, encore une fois, que les Turcs ſont plus excuſables de nous croire idolâtres, quand ils voient nos autels chargés d'images & de ſtatues.

Un gentilhomme du prince *Ragotsky* m'a aſſuré ſur ſon honneur qu'étant entré dans un café à Conſtantinople, la maîtreſſe ordonna qu'on ne le ſervît point parce qu'il était idolâtre. Il était proteſtant ; il lui jura

qu'il n'adorait ni hoſtie ni images. Ah! ſi cela eſt, lui dit cette femme, venez chez moi tous les jours, vous ſerez ſervi pour rien.

IGNACE DE LOYOLA.

VOULEZ-VOUS acquérir un grand nom, être fondateur? ſoyez complètement fou; mais d'une folie qui convienne à votre ſiècle. Ayez dans votre folie un fonds de raiſon qui puiſſe ſervir à diriger vos extravagances, & ſoyez exceſſivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous ſoyez pendu; mais ſi vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

En conſcience y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites-maiſons que *St Ignace*, ou *St Inigo* le biſcaïen, car c'eſt ſon véritable nom? La tête lui tourna à la lecture de la Légende dorée, comme elle tourna depuis à dom *Quichotte de la Manche* pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon biſcaïen qui ſe fait d'abord chevalier de la Vierge, & qui fait la veille des armes à l'honneur de ſa dame. La Ste Vierge lui apparaît, & accepte ſes ſervices; elle revient pluſieurs fois, elle lui amène ſon fils. Le diable qui eſt aux aguets, & qui prévoit tout le mal que les jéſuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maiſon, caſſe toutes les vîtres; le biſcaïen le chaſſe avec un ſigne de croix; le diable s'enfuit à travers la muraille & y laiſſe une grande ouverture que l'on montrait encore aux curieux cinquante ans après ce bel événement.

Sa famille voyant le dérangement de ſon eſprit, veut le faire enfermer & le mettre au régime: il ſe

débarrasse de sa famille ainsi que du diable, & s'enfuit sans savoir où il va. Il rencontre un maure, & dispute avec lui sur l'immaculée conception. Le maure, qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vîte. Le biscaïen ne sait s'il tuera le maure, ou s'il priera DIEU pour lui; il en laisse la décision à son cheval, qui, plus sage que lui, reprit la route de son écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pélerinage à Bethléem, en mendiant son pain; sa folie augmente en chemin; les dominicains prennent pitié de lui à Menrèse, ils le gardent chez eux pendant quelques jours, & le renvoient sans l'avoir pu guérir.

Il s'embarque à Barcelone, arrive à Venise; on le chasse de Venise, il revient à Barcelone toujours mendiant son pain, toujours ayant des extases, & voyant fréquemment la Ste Vierge & JESUS-CHRIST.

Enfin on lui fait entendre que pour aller dans la terre sainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Eglise grecque, les Arméniens & les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon biscaïen ne demande pas mieux; mais pour être théologien, il faut savoir un peu de grammaire & un peu de latin; cela ne l'embarrasse point, il va au collége à l'âge de trente-trois ans; on se moque de lui, & il n'apprend rien.

Il était désespéré de ne pouvoir aller convertir des infidelles: le diable eut pitié de lui cette fois-là, il lui apparut & lui jura foi de chrétien que s'il voulait se donner à lui il le rendrait le plus savant homme de l'Eglise de DIEU. *Ignace* n'eut garde de se mettre sous la discipline d'un tel maître: il retourna en classe, on lui donna le fouet quelquefois, & il n'en fut pas plus savant.

Chaſſé du collége de Barcelone, perſécuté par le diable qui le puniſſait de ſes refus, abandonné par la vierge *Marie*, qui ne ſe mettait point du tout en peine de ſecourir ſon chevalier, il ne ſe rebute pas; il ſe met à courir le pays avec des pélerins de St Jacques, il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les priſons de l'inquiſition. Délivré de l'inquiſition, on le met en priſon dans Alcala; il s'enfuit après à Salamanque, & on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophète dans ſon pays, *Ignace* prend la réſolution d'aller étudier à Paris; il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait ſon bagage, ſes livres & ſes écrits. Dom *Quichotte* du moins eut un cheval & un écuyer; mais *Ignace* n'avait ni l'un ni l'autre.

Il eſſuie à Paris les mêmes avanies qu'en Eſpagne: on lui fait mettre culotte bas au collége de Ste Barbe, & on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'eſt-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque conſidération, ſe ſoit fait des diſciples, & ait été le fondateur d'un ordre puiſſant, dans lequel il y a eu des hommes très-eſtimables? C'eſt qu'il était opiniâtre & enthouſiaſte. Il trouva des enthouſiaſtes comme lui, auxquels il s'aſſocia. Ceux-là, ayant plus de raiſon que lui, rétablirent un peu la ſienne: il devint plus aviſé ſur la fin de ſa vie, & il mit même quelque habileté dans ſa conduite.

Peut-être *Mahomet* commença-t-il à être auſſi fou qu'*Ignace* dans les premières converſations qu'il eut avec l'ange *Gabriel*; & peut-être *Ignace* à la place

de *Mahomet* aurait fait d'auſſi grandes choſes que le prophète ; car il était auſſi ignorant, tout auſſi viſionnaire & auſſi courageux.

On dit d'ordinaire que ces choſes-là n'arrivent qu'une fois : cependant il n'y a pas long-temps qu'un ruſtre anglais, plus ignorant que l'eſpagnol *Ignace*, a établi la ſociété de ceux qu'on nomme *quakers*, ſociété fort au-deſſus de celle d'*Ignace*. Le comte de *Sinzendorf* a de nos jours fondé la ſecte des moraves ; & les convulſionnaires de Paris ont été ſur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous, mais ils n'ont pas été aſſez opiniâtres.

IGNORANCE.

SECTION PREMIERE.

IL y a bien des eſpèces d'ignorances ; la pire de toutes eſt celle des critiques. Ils ſont obligés, comme on ſait, d'avoir doublement raiſon, comme gens qui affirment, & comme gens qui condamnent. Ils ſont donc doublement coupables quand ils ſe trompent.

Première ignorance.

PAR exemple, un homme fait deux gros volumes ſur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu. (*) Il examine d'abord ces paroles :

(*) L'abbé *François*, auteur d'un livre abſolument ignoré contre ceux que dans les ſacriſties on appelle athées, déiſtes, matérialiſtes &c. &c. &c. Ce livre eſt intitulé *Preuves de la religion de notre Seigneur* JESUS-CHRIST.

La mer a couvert des terrains immenses.... Les lits profonds de coquillages qu'on trouve en Touraine & ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que par la mer.

Oui, si ces lits de coquillages existent en effet: mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point, qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres; mais, soit que le critique le sût, soit qu'il ne le sût pas, il ne devait pas imputer, généralement parlant, des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres à un déluge universel qui aurait détruit toute régularité; c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire: *Le déluge universel est raconté par Moïse avec le consentement de toutes les nations.* 1°. Parce que le Pentateuque fut long-temps ignoré, non-seulement des nations, mais des Juifs eux-mêmes.

2°. Parce qu'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre, du temps du roi *Josias*.

3°. Parce que ce livre fut perdu pendant la captivité.

4°. Parce qu'il fut restauré par *Esdras*.

5°. Parce qu'il fut toujours inconnu à toute autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante.

6°. Parce que même depuis la traduction attribuée aux Septante, nous n'avons pas un seul auteur parmi les gentils qui cite un seul endroit de ce livre, jusqu'à *Longin* qui vivait sous l'empereur *Aurélien*.

7°. Parce que nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux métamorphoses d'*Ovide*,

& qu'encore dans *Ovide* il ne s'étend qu'à la Méditerranée.

8°. Parce que *St Auguſtin* avoue expreſſément que le déluge univerſel fut ignoré de toute l'antiquité.

9°. Parce que le premier déluge dont il eſt queſtion chez les gentils eſt celui dont parle *Béroſe*, & qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans environ avant notre ère vulgaire ; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin.

10°. Parce qu'enfin il ne nous eſt reſté aucun monument d'un déluge univerſel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raiſons que le critique n'a pas ſeulement compris l'état de la queſtion. Il s'agit uniquement de ſavoir ſi nous avons des preuves phyſiques que la mer ait abandonné ſucceſſivement pluſieurs terrains : & ſur cela M. l'abbé *François* dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu ſe taire & ne pas groſſir la foule des mauvais livres.

Seconde ignorance.

Le même critique, pour appuyer de vieilles idées aſſez univerſellement mépriſées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à *Moïſe*, s'aviſe de dire (*a*) *que Béroſe eſt parfaitement d'accord avec Moïſe dans le nombre des générations avant le déluge.*

Remarquez, mon cher lecteur, que ce *Béroſe* eſt celui-là même qui nous apprend que le poiſſon

(*a*) Page 6.

Oannès fortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens, & que le même poiffon écrivit avec une de fes arêtes un beau livre fur l'origine des chofes. Voilà l'écrivain que M. l'abbé *François* prend pour le garant de *Moïfe.*

Troifième ignorance.

(*b*) *N'eft-il pas conftant qu'un grand nombre de familles européennes, tranfplantées dans les côtes d'Afrique, y font devenues fans aucun mélange auffi noires que les naturelles du pays?*

Monfieur l'abbé, c'eft le contraire qui eft conftant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucofum* noir, quoique je l'aie dit vingt fois. Sachez que vous auriez beau faire des enfans en Guinée, vous ne feriez jamais que des welches qui n'auraient ni cette belle peau noire huileufe, ni ces lèvres noires & lippues, ni ces yeux ronds, ni cette laine frifée fur la tête, qui font la différence fpécifique des nègres. Sachez que votre famille welche, établie en Amérique, aura toujours de la barbe, tandis qu'aucun américain n'en aura. Après cela tirez-vous d'affaire comme vous pourrez avec *Adam* & *Eve.*

Quatrième ignorance.

(*c*) *Le plus idiot ne dit point, moi pied, moi tête, moi main; il fent donc qu'il y a en lui quelque chofe qui s'approprie fon corps.*

(*b*) Page 5. (*c*) Page 10.

Hélas ! mon cher abbé, cet idiot ne dit pas non plus, moi ame.

Que pouvez-vous conclure vous & lui ? qu'il dit, mon pied parce qu'on peut l'en priver ; car alors il ne marchera plus. Qu'il dit ma tête ; on peut la lui couper ; alors il ne pensera plus. Hé bien, que s'ensuit-il ? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

Cinquième ignorance.

(*d*) *Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé du pays de Gad ? plaisant Dieu que le* DIEU *de Jérémie devait faire enlever pour être traîné en captivité.*

Ah, ah ! monsieur l'abbé, vous faites le plaisant. Vous demandez quel est ce *Melchom ;* je vais vous le dire. *Melk* ou *Melkom* signifiait le seigneur, ainsi qu'*Adoni* ou *Adonaï*, *Baal* ou *Bel*, *Adad*, *Shadaï*, *Eloï* ou *Eloa.* Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur, son protecteur, son dieu. Le nom même de *Jehova* était un nom phénicien & particulier ; témoin *Sanchoniathon* antérieur certainement à *Moïse ;* témoin *Diodore.*

Nous savons bien que DIEU est également le Dieu, le maître absolu des Egyptiens & des Juifs, & de tous les hommes, & de tous les mondes ; mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand *Moïse* paraît devant *Pharaon.* Il ne lui parle jamais qu'au nom du DIEU des Hébreux, comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature, que *Pharaon* lui répond : *Je ne le connais pas. Moïse* fait

(*d*) Page 20.

des

des prodiges au nom de ce DIEU, mais les forciers de *Pharaon* font précifément les mêmes prodiges au nom dés leurs. Jufque-là tout eft égal : on combat feulement à qui fera le plus puiffant, mais non pas à qui fera le feul puiffant. Enfin, le Dieu des Hébreux l'emporte de beaucoup ; il manifefte une puiffance beaucoup plus grande, mais non pas une puiffance unique. Ainfi, humainement parlant, l'incrédulité de *Pharaon* femble très-excufable. C'eft la même incrédulité que celle de *Montezuma* devant *Cortez*, & d'*Atabalipa* devant les *Pizaro*.

Quand *Jofué* affemble les Juifs, *Choififfez*, leur dit-il (*e*) *ce qu'il vous plaira, ou les dieux auxquels ont fervi vos pères dans la Méfopotamie, ou les dieux des Amorrhéens aux pays defquels vous habitez : mais pour ce qui eft de moi & de ma maifon, nous fervirons Adonaï.*

Le peuple s'était donc déjà donné à d'autres dieux, & pouvait fervir qui il voulait.

Quand la famille de *Michas* dans Ephraïm prend un prêtre lévite pour fervir un dieu étranger ; (*f*) quand toute la tribu de Dan fert le même dieu que la famille de *Michas;* lorfqu'un petit-fils même de *Moïfe* fe fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, perfonne n'en murmure : chacun a fon dieu paifiblement ; & le petit-fils de *Moïfe* eft idolâtre fans que perfonne y trouve à redire ; donc alors chacun choififfait fon dieu local, fon protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de *Gédéon*, adorent *Baal-Bérith*, qui fignifie précifément la même chofe qu'*Adonaï*, le *feigneur*, le *protecteur* : ils changent de protecteur.

(*e*) *Jofué*, chap. XXIV. (*f*) Juges, chap. VIII & IX.

Adonaï, du temps de *Josué*, se rend maître des montagnes; (*g*) mais il ne peut vaincre les habitans des vallées, parce qu'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local, qui est puissant en un lieu, & qui ne l'est point en un autre?

Jephté, fils de *Galaad* & d'une concubine, dit aux Moabites: (*h*) *Ce que votre dieu Chamos possède ne vous est-il pas dû de droit? & ce que le nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas être à nous?*

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs grossiers, quoique choisis par le DIEU de l'univers, le regardèrent pourtant comme un dieu local, un dieu particulier tel que le dieu des Ammonites, celui des Moabites, celui des montagnes, celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de *Moïse* de servir le dieu de *Michas* ou celui de son grand-père. Il est clair, & il faut en convenir, que la religion juive n'était point formée; qu'elle ne fut uniforme qu'après *Esdras*; il faut encore en excepter les Samaritains.

Vous pouvez savoir maintenant ce que c'est que le seigneur *Melchom*. Je ne prends point son parti, DIEU m'en garde; mais quand vous dites que c'était *un plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage*, je vous répondrai, monsieur l'abbé: De votre maison de verre, vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voisin.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage

(*g*) *Josué*, chap. I. (*h*) Juges, chap. XI.

à Babylone ; c'était le bon *Jérémie* lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, & d'avoir prophétisé pour elle ; c'était lui qui était l'objet du mépris public, & qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs mêmes. Croyez-moi, ce *Jérémie* n'a jamais passé pour un rieur.

Le DIEU des Juifs, encore une fois, est le DIEU de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, & que vous ne me déferiez pas à votre official. Mais je vous soutiens que les Juifs grossiers ne connurent très-souvent qu'un dieu local.

Sixième ignorance.

(*i*) *Il n'est pas naturel d'attribuer les marées aux phases de la lune. Ce ne sont pas les grandes marées en pleine lune qu'on attribue aux phases de cette planète.*

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde, que tantôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, & tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or, sur toutes les côtes de l'Océan, les marées sont toujours plus fortes dans les sigigées de la lune que dans ses quadratures.

(*i*) Page 20.

(Savez-vous ce que c'eſt que ſigigées, ou ſyzygies ?) La lune retarde tous les jours ſon lever ; la marée retarde auſſi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée eſt grande ; plus la lune approche de ſon périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences & beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phaſes de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne & vraie, que cet aſtre eſt une principale cauſe du flux & du reflux.

Après tant de ſiècles, le grand *Newton* eſt venu. Connaiſſez-vous *Newton*? avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le quarré de la vîteſſe de la lune autour de ſon orbite dans l'eſpace d'une minute, & ayant diviſé ce quarré par le diamètre de l'orbite lunaire, il trouva que le quotient était quinze pieds ; que de là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille ſix cents fois moins que ſi elle était près de la terre ; qu'enſuite il démontra que ſa force attractive eſt la cauſe des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux, & que la force du ſoleil fait l'élévation de l'autre quart ? vous voilà tout étonné ; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le *Pédagogue chrétien*. Tâchez, dorénavant, vous & les loueurs de chaiſe de votre paroiſſe, de ne jamais parler des choſes dont vous n'avez pas la plus légère idée.

Vous ne ſauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, & encore plus par vos raiſonnemens. On devrait vous défendre d'écrire, à vous & à vos pareils, pour conſerver le peu de foi qui reſte dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux, ſi je

vous disais que ce *Newton* était persuadé & a écrit que *Samuel* est l'auteur du Pentateuque. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter, & soyez modeste. Je crois au Pentateuque, entendez-vous, mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume de vos ignorances, & plusieurs de celles de vos confrères; je ne m'en donnerai pas la peine. Poursuivons nos questions.

SECTION II.

Les ignorances.

J'IGNORE comment j'ai été formé, & comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu & senti; & je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi & dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire & nécessairement éternel. Ainsi, le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet; & du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abyme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis l'étoile *Sirius*, & depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de *Sirius* que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope, & j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue; je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, & la diviser en sept faisceaux de rayons ; mais je ne peux diviser ces faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement, & qu'elle frappe les objets ; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps ; au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, & la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière ? ne l'est-elle pas ? qu'est-elle ? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue ? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide & si inconnue, & ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles comme elles semblent infinies ? je n'en sais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées ? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps ? Hélas ! qu'est-ce que ce temps même dont je parle ? je ne puis le définir. O DIEU, il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.

Qui es-tu, toi, animal à deux pieds sans plumes, comme moi-même, que je vois ramper comme moi sur ce petit globe ? Tu arraches comme moi quelques

fruits à la boue qui est notre nourrice commune? Tu vas à la selle, & tu penses! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes, & tu as des idées métaphysiques! J'aperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par devant, & qu'elle me les a refusées : elle t'a percé au bas de ton abdomen un si vilain trou, que tu es portée naturellement à le cacher. Tantôt ton urine, tantôt des animaux pensans sortent par ce trou; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égoût & un autre cloaque, dont les immondices accumulées seraient capables d'empester la terre entière; & cependant, ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands événemens. Troye périt pour l'un; *Alexandre* & *Adrien* ont érigé des temples à l'autre. L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de *Tibulle*, ni dans celui de *Quinault*, d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les souris, les taupes ont aussi leurs deux trous, pour lesquels ils n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Etre des êtres qu'il y ait des animaux comme nous & comme les souris, sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes?

Pourquoi sommes-nous? pourquoi y a-t-il des êtres?

Qu'est-ce que le sentiment? comment l'ai-je reçu? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille & le sentiment du son? entre ce corps & le sentiment des couleurs? je l'ignore profondément, & je l'ignorerai toujours.

Qu'eſt-ce que la penſée ? où réſide-t-elle ? comment ſe forme-t-elle ? qui me donne des penſées pendant mon ſommeil ? eſt-ce en vertu de ma volonté que je penſe ? Mais toujours pendant le ſommeil, & ſouvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées long-temps oubliées, long-temps reléguées dans l'arrière-magaſin de mon cerveau, en ſortent ſans que je m'en mêle, & ſe préſentent d'elles-mêmes à ma mémoire, qui feſait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puiſſance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas ; je ſens trop que ce n'eſt pas moi qui me les donne, car elles naiſſent ſans mes ordres. Qui les produit en moi ? d'où viennent-elles ? où vont-elles ? Fantomes fugitifs, quelle main inviſible vous produit & vous fait diſparaître ?

Pourquoi, ſeul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer ſur ſes ſemblables ?

Pourquoi, & comment s'eſt-il pu faire que ſur cent milliars d'hommes il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage ?

Comment la raiſon eſt-elle un don ſi précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde ? Et comment cette raiſon n'a-t-elle ſervi qu'à nous rendre preſque toujours les plus malheureux de tous les êtres ?

D'où vient qu'aimant paſſionnément la vérité nous nous ſommes toujours livrés aux plus groſſières impoſtures ?

Pourquoi cette foule d'Indiens trompée & aſſervie par des bonzes, écraſée par le deſcendant d'un tartare, ſurchargée de travaux, gémiſſante dans la miſère,

aſſaillie par les maladies, en bute à tous les fléaux, aime-t-elle encore la vie?

D'où vient le mal, & pourquoi le mal exiſte-t-il?

O atomes d'un jour, ô mes compagnons dans l'infinie petiteſſe, nés comme moi pour tout ſouffrir & pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'aſſez fous pour croire ſavoir tout cela? Non, il n'y en a point; non, dans le fond de votre cœur vous ſentez votre néant comme je rends juſtice au mien. Mais vous êtes aſſez orgueilleux pour vouloir qu'on embraſſe vos vains ſyſtèmes; ne pouvant être les tyrans de nos corps, vous prétendez être les tyrans de nos ames.

IMAGINATION.

SECTION PREMIERE.

C'EST le pouvoir que chaque être ſenſible ſent en ſoi de ſe repréſenter dans ſon cerveau les choſes ſenſibles. Cette faculté eſt dépendante de la mémoire. On voit des hommes, des animaux, des jardins: ces perceptions entrent par les ſens; la mémoire les retient; l'imagination les compoſe. Voilà pourquoi les anciens Grecs appelèrent les muſes *filles de mémoire*.

Il eſt très-eſſentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées, de les retenir, de les compoſer, eſt au rang des choſes dont nous ne pouvons rendre aucune raiſon. Ces reſſorts inviſibles de notre être ſont de la main de la nature, & non de la nôtre.

Peut-être ce don de DIEU, l'imagination, eſt-il le

ſeul inſtrument avec lequel nous compoſons des idées, & même les plus métaphyſiques.

Vous prononcez le mot de *triangle;* mais vous ne prononcez qu'un ſon, ſi vous ne vous repréſentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu, ſi vous avez des yeux, ou touché, ſi vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penſer au triangle en général, ſi votre imagination ne ſe figure, au moins confuſément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous repréſentiez des unités redoublées, ſans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abſtraits, *grandeur*, *vérité*, *juſtice*, *fini*, *infini;* mais ce mot *grandeur* eſt-il autre choſe qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, ſi vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots, *vérité*, *menſonge*, ſi vous n'avez pas aperçu par vos ſens, que telle choſe qu'on vous avait dite être exiſtait en effet, & que telle autre n'exiſtait pas? Et de cette expérience ne compoſez-vous pas l'idée générale de vérité & de menſonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image ſenſible, qui vous fait ſouvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, & fort ſouvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juſte* & d'*injuſte* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire ſous un maître: vous aviez envie de bien épeler, & vous avez mal épelé: votre maître vous a battu;

cela vous a paru très-injuſte. Vous avez vu le ſalaire refuſé à un ouvrier, & cent autres choſes pareilles. L'idée abſtraite du juſte & de l'injuſte eſt-elle autre choſe que ces faits confuſément mêlés dans votre imagination ?

Le *fini* eſt-il dans votre eſprit autre choſe que l'image de quelque meſure bornée ? L'*infini* eſt-il autre choſe que l'image de cette même meſure que vous prolongez ſans trouver fin ? Toutes ces opérations ne ſont-elles pas dans vous à peu près de la même manière que vous liſez un livre ? Vous y liſez les choſes, & vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, ſans leſquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choſes : faites-y un moment d'attention, & alors vous apercevrez ces caractères ſur leſquels gliſſait votre vue. Ainſi tous vos raiſonnemens, toutes vos connaiſſances ſont fondées ſur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en apercevez pas ; mais arrêtez-vous un moment pour y ſonger, & alors vous voyez que ces images ſont la baſe de toutes vos notions. C'eſt au lecteur à peſer cette idée, à l'étendre, à la rectifier.

Le célèbre *Addiſſon* dans ſes *onze eſſais ſur l'imagination*, dont il a enrichi les feuilles du Spectateur, dit d'abord *que le ſens de la vue eſt celui qui fournit ſeul les idées à l'imagination*. Cependant il faut avouer que les autres ſens y contribuent auſſi. Un aveugle-né entend dans ſon imagination l'harmonie qui ne frappe plus ſon oreille ; il eſt à table en ſonge ; les objets qui ont réſiſté ou cédé à ſes mains, font encore le même effet dans ſa tête. Il eſt vrai que le ſens de la vue fournit ſeul les images ; & comme c'eſt une eſpèce de *toucher*

qui s'étend jufqu'aux étoiles, fon immenfe étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres fens enfemble.

Il y a deux fortes d'imagination ; l'une qui confifte à retenir une fimple impreffion des objets ; l'autre qui arrange ces images reçues, & les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination paffive*, la feconde *active*. La paffive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire ; elle eft commune aux hommes & aux animaux. De-là vient que le chaffeur & fon chien pourfuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors, que l'un crie, & l'autre jappe en dormant. Les hommes & les bêtes font alors plus que fe reffouvenir, car les fonges ne font jamais des images fidelles. Cette efpèce d'imagination compofe les objets, mais ce n'eft point en elle l'entendement qui agit, c'eft la mémoire qui fe méprend.

Cette imagination paffive n'a certainement befoin du fecours de notre volonté, ni dans le fommeil, ni dans la veille ; elle fe peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, & touche ce que nous avons touché ; elle y ajoute, elle en diminue. C'eft un fens intérieur qui agit néceffairement ; auffi rien n'eft-il plus commun que d'entendre dire, *on n'eft pas le maître de fon imagination*.

C'eft ici qu'on doit s'étonner & fe convaincre de fon peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en fonge des difcours fuivis & éloquens, des vers meilleurs qu'on n'en ferait fur le même fujet étant éveillé ? que l'on réfoud même des problèmes de mathématiques ? Voilà certainement des idées très-combinées

qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or s'il eſt inconteſtable que des idées ſuivies ſe forment dans nous, malgré nous, pendant notre ſommeil, qui nous aſſurera qu'elles ne ſont pas produites de même dans la veille? Eſt-il un homme qui prévoie l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas qu'elles nous ſont données comme les mouvemens de nos fibres? Et ſi le père *Mallebranche* s'en était tenu à dire que toutes les idées ſont données de DIEU, aurait-on pu le combattre?

Cette faculté paſſive, indépendante de la réflexion, eſt la ſource de nos paſſions & de nos erreurs; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pouſſe vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, ſelon la manière dont elle les repréſente. L'image d'un danger inſpire la crainte; celle d'un bien donne des déſirs violens; elle ſeule produit l'enthouſiaſme de gloire, de parti, de fanatiſme; c'eſt elle qui répandit tant de maladies de l'eſprit, en feſant imaginer à des cervelles faibles fortement frappées que leurs corps étaient changés en d'autres corps; c'eſt elle qui perſuada à tant d'hommes qu'ils étaient obſédés, ou enſorcelés, & qu'ils allaient effectivement au ſabbat, parce qu'on leur diſait qu'ils y allaient. Cette eſpèce d'imagination ſervile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'inſtrument dont l'imagination forte de certains hommes s'eſt ſervie pour dominer. C'eſt encore cette imagination paſſive des cerveaux aiſés à ébranler qui fait quelquefois paſſer dans les enfans les marques évidentes de l'impreſſion qu'une mère a reçue : les exemples en ſont innombrables; & celui qui écrit cet article en a vu

de ſi frappans qu'il démentirait ſes yeux s'il en doutait. Cet effet de l'imagination n'eſt guère explicable ; mais aucune autre opération de la nature ne l'eſt davantage : on ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions, comment nous les retenons, comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous & les reſſorts de notre être.

L'imagination active eſt celle qui joint la réflexion, la combinaiſon à la mémoire. Elle rapproche pluſieurs objets diſtans ; elle ſépare ceux qui ſe mêlent, les compoſe & les change ; elle ſemble créer quand elle ne fait qu'arranger ; car il n'eſt pas donné à l'homme de ſe faire des idées, il ne peut que les modifier.

Cette imagination active eſt donc au fond une faculté auſſi indépendante de nous que l'imagination paſſive ; & une preuve qu'elle ne dépend pas de nous, c'eſt que ſi vous propoſez à cent perſonnes également ignorantes d'imaginer telle machine nouvelle, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien malgré leurs efforts. Si le centième imagine quelque choſe, n'eſt-il pas évident que c'eſt un don particulier qu'il a reçu ? c'eſt ce don que l'on appelle *génie* ; c'eſt là qu'on a reconnu quelque choſe d'inſpiré & de divin.

Ce don de la nature eſt imagination d'invention dans les arts, dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exiſter ſans la mémoire ; mais elle s'en ſert comme d'un inſtrument avec lequel elle fait tous ſes ouvrages.

Après avoir vu qu'on ſoulevait avec un bâton une groſſe pierre que la main ne pouvait remuer, l'imagination active inventa les leviers, & enſuite les forces mouvantes compoſées, qui ne ſont que des leviers

déguifés ; il faut fe peindre d'abord dans l'efprit les machines & leurs effets pour les èxécuter.

Ce n'eft pas cette forte d'imagination que le vulgaire appelle, ainfi que la mémoire, l'ennemi du jugement. Au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond ; elle combine fans ceffe fes tableaux, elle corrige fes erreurs, elle élève tous fes édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique pratique ; & *Archimède* avait au moins autant d'imagination qu'*Homère*. C'eft par elle qu'un poëte crée fes perfonnages, leur donne des caractères, des paffions, invente fa fable, en préfente l'expofition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement; travail qui demande encore le jugement le plus profond, & en même temps le plus fin.

Il faut un très-grand art dans toutes ces imaginations d'invention, & même dans les romans. Ceux qui en manquent font méprifés des efprits bien faits. Un jugement toujours fain règne dans les fables d'*Efope;* elles feront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées ; mais ces imaginations fantaftiques, dépourvues d'ordre & de bon fens, ne peuvent être eftimées ; on les lit par faibleffe, & on les condamne par raifon.

La feconde partie de l'imagination active eft celle de détail ; & c'eft elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'eft elle qui fait le charme de la converfation ; car elle préfente fans ceffe à l'efprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les efprits froids deffinent à peine. Elle emploie les circonftances les plus frappantes ; elle allègue des exemples ; & quand

ce talent ſe montre avec la ſobriété qui convient à tous les talens, il ſe concilie l'empire de la ſociété. L'homme eſt tellement machine que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivreſſe anéantit; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment ſe peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes?

C'eſt ſurtout dans la poëſie que cette imagination de détail & d'expreſſion doit régner. Elle eſt ailleurs agréable, mais là elle eſt néceſſaire. Preſque tout eſt image dans *Homère*, dans *Virgile*, dans *Horace*, ſans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expreſſions pittoreſques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poëme épique ou l'ode: mais la pulpart de ces beautés, bien ménagées, font dans la tragédie un effet admirable. Un homme, qui ſans être poëte, oſe donner une tragédie, fait dire à *Hippolyte:*

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chaſſe.

Mais *Hippolyte*, que le vrai poëte fait parler, dit:

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, giganteſques. *Ptolomée* parlant dans un conſeil d'une bataille qu'il n'a pas vue, & qui s'eſt donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

Des montagnes de morts, privés d'honneurs ſuprêmes,
Que la nature force à ſe venger eux-mêmes.
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reſte des vivans.

Une

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre,
Que DIEU tient déjà prête à te réduire en poudre.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poëtes leur donne l'enthousiasme, c'est-à-dire, selon le mot grec, cette émotion interne qui agite en effet l'esprit, & qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler ; car c'est là l'enthousiasme : il consiste dans l'émotion & dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit.

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

L'imagination alors ardente & sage n'entasse point de figures incohérentes ; elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps & d'esprit :

Qu'il est flanqué de chair, gabionné de lard ;

Et que la nature,

En maçonnant les remparts de son ame,
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fausse : l'image de remparts ne peut s'allier avec celle de fourreau ; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poësie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde : le poëte a pour base de son ouvrage la fiction ; aussi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite surtout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'*Agamemnon*, dans le sacrifice d'*Iphigénie* ; artifice cependant bien moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'*Agamemnon* le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque, & du respect pour ses dieux ; comme *Rubens* a eu l'art de peindre, dans les regards & dans l'attitude de *Marie de Médicis*, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, & la complaisance dont elle envisage cet enfant.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, font plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle : la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles : la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance ; comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaussée dans le chaos ; *Lucifer*

qui ſe transforme en crapaud ; un ange coupé en deux par un coup de canon, & dont les deux parties ſe rejoignent incontinent &c. . . . . L'imagination forte approfondit les objets ; la faible les effleure ; la douce ſe repoſe dans les peintures agréables ; l'ardente entaſſe images ſur images ; la ſage eſt celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères, mais qui admet très-rarement le bizarre, & rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie & exercée eſt la ſource de toute imagination, cette même mémoire ſurchargée la fait périr. Ainſi celui qui s'eſt rempli la tête de noms & de dates n'a pas le magaſin qu'il faut pour compoſer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuſes, ont d'ordinaire l'imagination ſtérile.

Quand elle eſt trop ardente, trop tumultueuſe, elle peut dégénérer en démence ; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau eſt bien plus ſouvent le partage de ces imaginations paſſives, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives & laborieuſes qui aſſemblent & combinent des idées ; car cette imagination active a toujours beſoin du jugement, l'autre en eſt indépendante.

Il n'eſt peut-être pas inutile d'ajouter à cet eſſai, que par ces mots, *perception*, *mémoire*, *imagination*, *jugement*, on n'entend point des organes diſtincts, dont l'un a le don de ſentir, l'autre ſe reſſouvient, un troiſième imagine, un quatrième juge. Les hommes ſont plus portés qu'on ne penſe à croire que ce ſont des facultés différentes & ſéparées. C'eſt cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que

nous ne connaiſſons que par leurs effets, ſans pouvoir rien connaître de cet être.

SECTION II.

LES bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chaſſe dans ſes rêves.

Les choſes ſe peignent en la fantaiſie, dit *Deſcartes*, comme les autres. Oui ; mais qu'eſt-ce que c'eſt que la fantaiſie ? & comment les choſes s'y peignent-elles ? eſt-ce avec de la matière ſubtile ? *Que ſais-je !* eſt la réponſe à toutes les queſtions touchant les premiers reſſorts.

Rien ne vient dans l'entendement ſans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée ſi confuſe d'un eſpace infini, que vous ayez eu l'image d'un eſpace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de DIEU, que l'image de quelque choſe de plus puiſſant que vous ait long-temps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. L'*Arioſte* n'a fait voyager *Aſtolphe* dans la lune que long-temps après avoir entendu parler de la lune, de *St Jean* & des Paladins.

On ne fait aucune image, on les aſſemble, on les combine. Les extravagances des *Mille & une nuits* & des contes des fées &c. &c. ne ſont que des combinaiſons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magaſin de la mémoire eſt celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'eſt pas d'aſſembler ces images avec prodigalité & ſans choix. Vous pourriez paſſer un jour

entier à repréſenter ſans effort & ſans preſque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche, vêtu d'une ample draperie, porté au milieu d'un nuage ſur des enfans jouflus qui ont de belles paires d'aîles, ou ſur une aigle d'une grandeur énorme, tous les dieux & tous les animaux autour de lui, des trépieds d'or qui courent pour arriver à ſon conſeil, des roues qui tournent d'elles-mêmes, qui marchent en tournant, qui ont quatre faces, qui ſont couvertes d'yeux, d'oreilles, de langues & de nez; entre ces trépieds & ces roues une foule de morts qui reſſuſcitent au bruit du tonnerre, les ſphères céleſtes qui danſent & qui font entendre un concert harmonieux &c. &c. &c.; les hôpitaux des fous ſont remplis de pareilles imaginations.

On diſtingue l'imagination qui diſpoſe les événemens d'un poëme, d'un roman, d'une tragédie, d'une comédie, qui donne aux perſonnages des caractères, des paſſions; c'eſt ce qui demande le plus profond jugement & la connaiſſance la plus fine du cœur humain; talens néceſſaires avec leſquels pourtant on n'a encore rien fait, ce n'eſt que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces perſonnages l'éloquence propre de leur état, & convenable à leur ſituation, c'eſt là le grand art & ce n'eſt pas encore aſſez.

L'imagination dans l'expreſſion, par laquelle chaque mot peint une image à l'eſprit ſans l'étonner, comme dans Virgile;

Remigium alarum.
Mærentem abjungens fraterna morte juventum.
Velorum pandimus alas.

Pendent circum oscula nati.
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis,
Viscera.
Et caligantem nigra formidine lucum.
Fata vocant conditque natantia lumina lethum.

Virgile est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine, & qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons d'Europe, enfans bossus & boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, & d'avoir fait de très-bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait beaucoup plus d'imagination dans la tête d'*Archimède* que dans celle d'*Homère*.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poëte doit être très-châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

Pulchérie, dans la tragédie d'*Héraclius*, dit à *Phocas* :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que DIEU tient déjà prête à te réduire en poudre.

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse, qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le poëte qui parle, & non la jeune princesse. *Racine* n'a point de ces imaginations déplacées ; cependant,

comme il faut mettre chaque chose à sa place, on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable, ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gâter entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne par rire de ces vers :

Quelques noires vapeurs que puissent concevoir
Et la mère & la fille ensemble au désespoir,
Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes
Sans venir jusqu'à nous crévera sur nos têtes ;
Et nous érigerons, dans cet heureux séjour,
De leur haine impuissante un trophée à l'amour.

Ces vapeurs de la mère & de la fille qui enfantent des tempêtes, ces tempêtes qui ne viennent point jusqu'à Placide, & qui crèvent sur les têtes pour ériger un trophée d'une haine, sont assurément des imaginations aussi incohérentes, aussi étranges que mal exprimées. *Racine*, *Boileau*, *Molière*, les bons auteurs du siècle de *Louis XIV*, ne tombent jamais dans ce défaut puérile.

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de *Louis XIV*, c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination & de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées, autant que par des rimes redoublées, dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits poëmes comme Verd-verd, la Chartreuse, les Ombres, qui eurent la vogue pendant quelque temps.

Omne super vacuum pleno de pectore manat.

On a distingué dans le grand dictionnaire encyclopédique l'imagination active & la passive. L'active est celle dont nous avons traité ; c'est ce talent de

former des peintures neuves de toutes celles qui ſont dans notre mémoire.

La paſſive n'eſt preſque autre choſe que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active & dominante, un prédicateur de la ligue en France, ou des puritains en Angleterre, harangue la populace d'une voix tonnante, d'un œil enflammé & d'un geſte d'énergumène, repréſente JESUS-CHRIST demandant juſtice au Père éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royaliſtes, des clous que ces impies viennent de lui enfoncer une ſeconde fois dans les pieds & dans les mains. Vengez DIEU le père, vengez le ſang de DIEU le fils, marchez ſous les drapeaux du St Eſprit; c'était autrefois une colombe; c'eſt aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les imaginations paſſives ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans ſanguinaires, courent du prône & du prêche tuer des royaliſtes & ſe faire pendre.

Les imaginations paſſives vont s'émouvoir tantôt aux ſermons, tantôt aux ſpectacles, tantôt à la Grève, tantôt au ſabbat.

IMPIE.

QUEL eſt l'impie? c'eſt celui qui donne une barbe blanche, des pieds & des mains à l'Etre des êtres, au grand *Demiourgos*, à l'intelligence éternelle par laquelle la nature eſt gouvernée. Mais ce n'eſt qu'un impie excuſable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas ſe fâcher.

Si même il peint le grand Etre incompréhenſible porté ſur un nuage qui ne peut rien porter; s'il eſt aſſez bête pour mettre DIEU dans un brouillard, dans la pluie ou ſur une montagne, & pour l'entourer de petites faces rondes, jouflues, enluminées, accompagnées de deux aîles, je ris, & je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Etre des êtres des prédictions déraiſonnables & des injuſtices me fâcherait, ſi ce grand Etre ne m'avait fait préſent d'une raiſon qui réprime ma colère. Ce ſot fanatique me répète, après d'autres, que ce n'eſt pas à nous à juger de ce qui eſt raiſonnable & juſte dans le grand Etre, que ſa raiſon n'eſt pas comme nôtre raiſon, que ſa juſtice n'eſt pas comme notre juſtice. Eh! comment veux-tu, mon fou d'énergumène, que je juge autrement de la juſtice & de la raiſon que par les notions que j'en ai? veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds, & que je te parle autrement qu'avec ma bouche?

L'impie qui ſuppoſe le grand Etre jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, eſt plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher ſous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit: Ne vois que par mes yeux, ne penſe point; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran; je ſuis ſon bien-aimé; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ſes créatures qu'il déteſte pour me réjouir; je ſerai ton maître dans ce monde, & je rirai de tes ſupplices dans l'autre?

Ne vous ſentez-vous pas une démangeaiſon de roſſer ce cruel impie? & ſi vous êtes né doux, ne courez-vous pas de toutes vos forces à l'Occident

quand ce barbare débite ses rêveries atroces à l'Orient?

A l'égard des impies qui manquent à se laver le coude vers Alep & vers Erivan, ou qui ne se mettent pas à genoux devant une procession de capucins à Perpignan, ils sont coupables sans doute; mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

IMPOT.

SECTION PREMIERE.

ON a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale, en représentant à un surintendant des finances, ou à un tefterdar turc, qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain, & que tous les receveurs, douaniers, commis des aides & gabelles, sont maudits dans l'Evangile.

Tout maudits qu'ils sont, il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paie quelque chose pour les frais de cette société. Et puisque tout le monde doit payer, il est nécessaire qu'il y ait un receveur. On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit, & regardé comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques & dans les Etats qui, avec le

nom de *royaume*, font des républiques en effet, chaque particulier eft taxé fuivant fes forces & fuivant les befoins de la fociété.

Dans les royaumes defpotiques, ou, pour parler plus poliment, dans les Etats monarchiques, il n'en eft pas tout à fait de même. On taxe la nation fans la confulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu eft tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en eft même plufieurs qui font obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent. (1)

A quoi eft employé tout cet argent? l'ufage le plus honnête qu'on puiffe en faire eft de le donner à d'autres citoyens.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de fon bien pour payer des foldats, tandis que la centième partie fuffirait? on lui répond, qu'outre les foldats il faut payer les arts & le luxe, que rien n'eft perdu, que chez les Perfes on affignait à la reine des villes & des villages pour payer fa ceinture, fes pantoufles & fes épingles.

Il replique qu'il ne fait point l'hiftoire de Perfe, & qu'il eft très-fâché qu'on lui prenne la moitié de fon bien pour une ceinture, des épingles & des fouliers,

(1) Avouons que s'il y a quelques républiques où l'on faffe femblant de confulter la nation, il n'y en a peut-être pas une feule où elle foit réellement confultée.

Avouons encore qu'en Angleterre, à l'exemption près de tout impôt perfonnel, il y a dans les taxes autant de difproportion, de gênes, de faux frais, de pourfuites violentes que dans aucune monarchie. Avouons enfin qu'il eft très-poffible que dans une république le corps légiflatif foit intéreffé à maintenir une mauvaife adminiftration d'impôts, tandis qu'un monarque ne peut y avoir aucun intérêt. Ainfi le peuple d'une république peut avoir à craindre & l'erreur & la corruption de fes chefs, au lieu que les fujets d'un monarque n'ont que fes erreurs à redouter.

qu'il les fournirait à bien meilleur marché, & que c'eſt une véritable écorcherie.

On lui fait entendre raiſon en le mettant dans un cachot, & en feſant vendre ſes meubles. S'il réſiſte aux exacteurs que le nouveau Teſtament a damnés, on le fait pendre, & cela rend tous ſes voiſins infiniment accommodans.

Si tout cet argent n'était employé par le ſouverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais & arabes, des ſoies du Levant, des colifichets de la Chine, il eſt clair qu'en peu d'années il ne reſterait pas un ſou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt ſerve à entretenir les manufactures, & que ce qui a été verſé dans les coffres du prince retourne aux cultivateurs. Ils ſouffrent, ils ſe plaignent : les autres parties de l'Etat ſouffrent & ſe plaignent auſſi ; mais au bout de l'année il ſe trouve que tout le monde a travaillé & a vécu bien ou mal.

Si par haſard l'homme agreſte va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame, vêtue d'une robe de ſoie brochée d'or, traînée dans un carroſſe magnifique par deux chevaux de prix, ſuivie de quatre laquais, habillés d'un drap à vingt francs l'aune ; il s'adreſſe à un des laquais de cette belle dame, & lui dit : Monſeigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une ſi grande dépenſe ? Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une penſion de quarante mille livres. Hélas ! dit le ruſtre, c'eſt mon village qui paie cette penſion. Oui, répond le laquais ; mais la ſoie que tu as recueillie, & que tu as vendue, a ſervi à l'étoffe dont elle eſt habillée, mon drap eſt en partie de la laine de tes moutons ; mon boulanger a fait mon

pain de ton blé, tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons ; ainsi la pension de madame est revenue à toi & à tes camarades.

Le paysan ne convient pas tout à fait des axiomes de ce laquais philosophe : cependant, une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse, c'est que le village subsiste, & qu'on y fait des enfans, qui tout en se plaignant feront aussi des enfans qui se plaindront encore.

SECTION II.

SI on était obligé d'avoir tous les édits des impôts, & tous les livres faits contr'eux, ce serait l'impôt le plus rude de tous.

On sait bien que les taxes sont nécessaires, & que la malédiction prononcée dans l'Evangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oublia-t-il un mot, comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus ;* ce mot était d'autant plus nécessaire que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de JESUS-CHRIST, *Rendez à César ce qui est à César*. Certainement celui qui recueille les droits de *César* ne doit pas être en horreur; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains, & l'empereur lui-même ; rien n'aurait été plus mal avisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très-forts, parce que les charges de l'Etat sont très-pesantes. En Espagne, les objets de commerce qu'on envoie à Cadix

& de-là en Amérique paient plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.

En Angleterre, tout impôt sur l'importation est très-considérable; cependant on le paie sans murmure; on se fait même une gloire de le payer. Un négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche, plus les impôts y sont lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi! j'aurai semé un champ de lin qui m'aura rapporté deux cents écus; & un gros manufacturier aura gagné deux cents mille écus en fesant convertir mon lin en dentelles; ce manufacturier ne paiera rien, & ma terre paiera tout; parce que tout vient de la terre? La femme de ce manufacturier fournira la reine & les princesses de beau point d'Alençon; elle aura de la protection; son fils deviendra intendant de justice, police & finance, & augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse! Ah! messieurs les spéculateurs, vous calculez mal; vous êtes injustes. (2)

Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvât de leur sang.

Le duc de *Sulli* raconte, dans ses *Economies politiques*, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cents quarante-huit mille écus.

C'était encore pis sous *Charles IX* & sous *François I*;

(2) Voyez les notes de *l'Homme aux quarante écus*, Romans, tom. II.

ce fut encore pis ſous *Louis XIII.* Il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de *Louis XIV.* La France, malgré tant de bleſſures, eſt en vie. Oui; mais ſi elle ne les avait pas reçues, elle ſerait en meilleure ſanté. Il en eſt ainſi de pluſieurs autres Etats.

SECTION III.

IL eſt juſte que ceux qui jouiſſent des avantages de l'Etat en ſupportent les charges. Les eccléſiaſtiques & les moines qui poſſèdent de grands biens, devraient par cette raiſon contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons *barbares*, les grands bénéfices & les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus. (*a*)

Par une ordonnance de l'an 1188, *Philippe-Auguſte* impoſa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

Philippe le bel fit payer le cinquième, enſuite le cinquantième, & enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi *Jean*, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices & de leurs patrimoines, les évêques, les abbés, les chapitres & généralement tous les eccléſiaſtiques. (*b*)

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358. (*c*)

Dans les lettres-patentes de *Charles V* du 22 juin

(*a*) *Aimon*, liv. V, chap. LIV. *Lebret*, plaid. II.

(*b*) *Ord. du Louvre*, tome IV. (*c*) *Ibid.*

1372, il est statué que les gens d'église payeront les tailles & les autres impositions réelles & personnelles. (*d*)

Ces lettres-patentes furent renouvelées par *Charles VI* en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses, & d'ordonnances sanguinaires ?

Le clergé paie à la vérité une taxe sous le nom de *don gratuit;* &, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus utile & la plus pauvre de l'Eglise, les curés, qui paient cette taxe. Mais pourquoi cette différence & cette inégalité de contributions entre les citoyens d'un même Etat ? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, & qui sont quelquefois inutiles au bien public, paient-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire ?

La république de Venise vient de donner des réglemens sur cette matière, qui paraissent faits pour servir d'exemple aux autres Etats de l'Europe.

SECTION IV.

NON-SEULEMENT les gens d'église se prétendent exempts d'impôts, ils ont encore trouvé le moyen, dans plusieurs provinces, de mettre des taxes sur le peuple, & de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dixmes, au préjudice des curés, les paysans ont

(*d*) *Ord. du Louvre*, tome V.

été

été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs ; & ainsi dans plusieurs villages, surtout en Franche-Comté, outre la dixme que les paroissiens payent à des moines ou à des chapitres, ils payent encore par feux trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe *droit de moisson* dans quelques provinces, & *boisselage* dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient bien payés ; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dixme que les moines leur ont enlevée que de surcharger de pauvres paysans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768, & qu'il a chargé les décimateurs de les payer, il semble que les paysans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dixme à leurs curés ; taxe à laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement & dans le temps où le crédit & la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dixme dans le Poitou par des lettres-patentes du mois de juillet 1769, enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il serait bien digne de la justice & de la bienfesance de sa majesté de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou, comme la Franche-Comté &c.

Par M. Chr. avocat de Besançon.

IMPUISSANCE.

Je commence par cette queſtion en faveur des pauvres impuiſſans *frigidi & maleficiati*, comme diſent les décrétales. Y a-t-il un médecin, une matrone experte qui puiſſe aſſurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfans à ſa femme, ne lui en pourra pas faire un jour? la nature le fait; mais certainement les hommes n'en ſavent rien. Si donc il eſt impoſſible de décider que le mariage ne ſera pas conſommé, pourquoi le diſſoudre?

On attendait deux ans chez les Romains. *Juſtinien*, dans ſes Novelles, (*a*) veut qu'on attende trois ans. Mais ſi on accorde trois ans à la nature pour ſe guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embraſſemens de leurs maris ſans aucune ſenſibilité, & qui enſuite ont éprouvé les ſtimulations les plus violentes. Il peut ſe trouver des mâles dans ce cas; il y en a eu quelques exemples.

La nature n'eſt en aucune de ſes opérations ſi bizarre que dans la copulation de l'eſpèce humaine; elle eſt beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'eſt chez l'homme ſeul que le phyſique eſt dirigé & corrompu par le moral; la variété & la ſingularité de ſes appétits & de ſes dégoûts eſt prodigieuſe. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la

(*a*) *Collat.* IV, tit. I, Novel. XXII, chap. VI.

vue de ce qui donne des défirs aux autres. Il eft encore dans Paris quelques perfonnes témoins de ce phénomène.

Un prince, héritier d'une grande monarchie, n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Efpagne ce goût avait été affez commun. Les femmes, par le foin de les cacher, avaient tourné vers eux l'imagination de plufieurs hommes.

Cette imagination paffive a produit des fingularités dont le détail eft à peine compréhenfible. Souvent une femme, par fon incomplaifance, repouffe le goût de fon mari & déroute la nature. Tel homme qui ferait un Hercule avec des facilités, devient un eunuque par des rebuts. C'eft à la femme feule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'eft pas en droit d'accufer fon mari d'une impuiffance dont elle eft caufe. Son mari peut lui dire : Si vous m'aimez, vous devez me faire les careffes dont j'ai befoin pour perpétuer ma race; fi vous ne m'aimez pas, pourquoi m'avez-vous époufé?

Ceux qu'on appelait les *maléficiés* étaient fouvent réputés enforcelés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité, il en était de contraires pour la leur rendre. Dans *Pétrone*, *Crifis* croit que *Polienos*, qui n'a pu jouir de *Circé*, a fuccombé fous les enchantemens des magiciennes appelées *Manicæ*, & une vieille veut le guérir par d'autres fortiléges.

Cette illufion fe perpétua long-temps parmi nous; on exorcifa au lieu de défenchanter; & quand l'exorcifme ne réuffiffait pas, on démariait.

Il s'éleva une grande queftion dans le droit canon

fur les maléficiés. Un homme que les fortiléges empêchaient de confommer le mariage avec fa femme en époufait une autre & devenait père. Pouvait-il, s'il perdait cette feconde femme, r'époufer la première ? la négative l'emporta fuivant tous les grands canoniftes, *Alexandre* de Nevo, *André Albéric*, *Turrecramata*, *Soto*, *Ricard*, *Henriquès*, *Rozella* & cinquante autres.

On admire avec quelle fagacité les canoniftes, & furtout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les myftères de la jouiffance. Il n'y a point de fingularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont difcuté tous les cas où un homme pouvait être impuiffant dans une fituation, & opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favorifer la nature : & dans l'intention d'éclaircir ce qui eft permis & ce qui ne l'eft pas, ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le fecret des nuits. On a pu dire d'eux, *nox nocti indicat ſcientiam.*

Sanchez furtout a recueilli & mis au grand jour tous ces cas de confcience, que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougiffant à la matrone la plus difcrète. Il recherche attentivement,

Utrum liceat extra vas naturale ſemen emittere.—De altera fœmina cogitare in coïtu cum ſua uxore.—Seminare conſulto ſeparatim.—Congredi cum uxore ſine ſpe ſeminandi.—Impotentiæ tactibus & illecebris opitulari.—Se retrahere quando mulier ſeminavit.—Virgam alibi intromittere dum in vaſe debito ſemen effundat &c.

Chacune de ces queftions en amène d'autres ; &

enfin, *Sanchez* va jusqu'à discuter, *Utrum Virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto.*

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens; & les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de *Théodose*. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies & les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'évangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait, sans spécifier la cause. (*b*) *Si elle ne trouve pas grâce devant ses yeux, cela suffit.* C'est la loi du plus fort; c'est le genre-humain dans sa pure & barbare nature. Mais d'impuissance, il n'en est jamais question dans les lois juives. Il semble, dit un casuiste, que DIEU ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissans chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les sables de la mer, à qui DIEU avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil & l'Euphrate, & à qui ses prophètes fesaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire pour remplir ces promesses divines que tout digne juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement, de mystère, les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce

(*b*) Deutéron. chap. XXIV, v. 1.

qui fe paffait entre mari & femme; & même de tout ce qui ne s'y paffait pas.

Les femmes eurent la liberté de préfenter requête pour être *embefognées*, c'était le mot dont elles fe fervaient dans notre gaulois ; car d'ailleurs on inftruifait les caufes en latin. Des clercs plaidaient ; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils ? des objets qu'ils devaient ignorer ; & les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours fur ces deux objets : Sorciers qui empêchaient un homme de confommer fon mariage, femmes qui voulaient fe remarier.

Ce qui femble très-extraordinaire, c'eft que tous les canoniftes conviennent qu'un mari à qui on a jeté un fort pour le rendre impuiffant (*c*) ne peut en confcience détruire ce fort, ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait abfolument, du temps des forciers, exorcifer. Ce font des chirurgiens qui, ayant été reçus à St Côme, ont le privilége exclufif de vous mettre un emplâtre, & vous déclarent que vous mourrez fi vous êtes guéri par la main qui vous a bleffé. Il eût mieux valu d'abord fe bien affurer fi un forcier peut ôter & rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre obfervation. Il s'eft trouvé beaucoup d'imaginations faibles qui redoutaient plus un forcier qu'ils n'efpéraient en un exorcifte. Le forcier leur avait noué l'aiguillette, & l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en impofait plus que l'exorcifme ne raffurait.

Dans les cas d'impuiffance dont le diable ne fe mêlait pas, les juges eccléfiaftiques n'étaient pas moins

(*c*) Voyez *Pontas*, *empêchement de l'impuiffance*.

embarraſſés. Nous avons dans les décrétales le titre fameux *de frigidis & maleficiatis*, qui eſt fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas diſputé par *Brocardiè* ne laiſſe aucune difficulté ; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuiſſante ; le divorce eſt prononcé.

Le pape *Alexandre III* décide une queſtion plus délicate. (*d*) Une femme mariée tombe malade. *Inſtrumentum ejus impeditum eſt.* Sa maladie eſt naturelle ; les médecins ne peuvent la ſoulager ; *nous donnons à ſon mari la liberté d'en prendre une autre.* Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la néceſſité de la population que de l'indiſſolubilité du ſacrement. Comment cette loi papale eſt-elle ſi peu connue ? comment tous les maris ne la ſavent-ils point par cœur ?

La décrétale d'*Innocent III* n'ordonne des viſites de matrones qu'à l'égard de la femme que ſon mari a déclarée en juſtice être trop étroite pour le recevoir ? C'eſt peut-être pour cette raiſon que la loi n'eſt pas en vigueur.

Honorius III ordonne qu'une femme qui ſe plaindra de l'impuiſſance du mari demeurera huit ans avec lui juſqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Caſtille *Henri IV* impuiſſant, dans le temps qu'il était entouré de maîtreſſes, & qu'il avait de ſa femme une fille héritière de ſon royaume. Mais ce fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt : le pape ne s'en mêla pas.

(*d*) Décrétales, liv. IV, tit. XV.

On ne traita pas moins mal *Alfonse* roi de Portugal, au milieu du dix-feptième fiècle. Ce prince n'était connu que par fa férocité, fes débauches & fa force de corps prodigieufe. L'excès de fes fureurs révolta la nation. La reine fa femme, princeffe de Nemours, qui voulait le détrôner & époufer l'infant dom *Pèdre* fon frère, fentit combien il ferait difficile d'époufer les deux frères l'un après l'autre, après avoir couché publiquement avec l'aîné. L'exemple de *Henri VIII* d'Angleterre l'intimidait : elle prit le parti de faire déclarer fon mari impuiffant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne en 1667 ; après quoi elle époufa au plus vîte fon beau-frère, avant même d'obtenir une difpenfe du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accufés d'impuiffance a été le congrès. Le préfident *Bouhier* prétend que ce combat en champ-clos fut imaginé en France au quatorzième fiècle. Il eft fûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve dont on a fait tant de bruit n'était point ce qu'on imagine. On fe perfuade que les deux époux procédaient, s'ils pouvaient, au devoir matrimonial fous les yeux des médecins, chirurgiens & fages-femmes ; mais non, ils étaient dans leur lit à l'ordinaire, les rideaux fermés ; les infpecteurs, retirés dans un cabinet voifin, n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainfi ce n'était au fond qu'une vifite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la queftion. Il eft vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre & vaincre en préfence de témoins. Mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur, il est clair que sa virilité était démontrée : s'il ne réussissait pas, il est évident que rien n'était décidé, puisqu'il pouvait gagner un second combat ; que s'il le perdait il pouvait en gagner un troisième, & enfin un centième.

On connaît le fameux procès du marquis de *Langeais*, jugé en 1659 ; (par appel à la chambre de l'édit, parce que lui & sa femme *Marie de St Simon* étaient de la religion protestante) il demanda le congrès. Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber. Il présenta un second cartel. Les juges fatigués des cris des superstitieux, des plaintes des prudes & des railleries des plaisans, refusèrent la seconde tentative, qui pourtant était de droit naturel. Puisqu'on avait ordonné un conflit, on ne pouvait légitimement, ce semble, en refuser un autre.

La chambre déclara le marquis impuissant & son mariage nul, lui défendit de se marier jamais, & permit à sa femme de prendre un autre époux.

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme, d'y être excité par une autre ? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise, d'essayer d'une perdrix rouge. Il se maria malgré cet arrêt avec *Diane de Navailles*, & lui fit sept enfans.

Sa première femme étant morte, le marquis se pourvut en requête civile à la grand'chambre contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant, & qui l'avait condamné aux dépens. La grand'chambre, sentant le ridicule de tout ce procès & celui de son arrêt de

1659, confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec *Diane de Navailles* malgré la cour, le déclara très-puissant, refusa les dépens, mais abolit le congrès.

Il ne resta donc pour juger de l'impuissance des maris que l'ancienne cérémonie de la visite des experts, épreuve fautive à tous égards; car une femme peut avoir été déflorée sans qu'il y paraisse; & elle peut avoir sa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurisconsultes ont jugé pendant quatorze cents ans de pucelages, comme ils ont jugé des sortiléges & de tant d'autres cas, sans y rien connaître.

Le président *Bouhier* publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage; il soutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parce qu'ils avaient eu le tort de le refuser pour la seconde fois au marquis de *Langeais*.

Mais si ce congrès peut manquer son effet, si l'inspection des parties génitales de l'homme & de la femme peut ne rien prouver du tout, à quel témoignage s'en rapporter dans la plupart des procès d'impuissance? Ne pourrait-on pas répondre, à aucun? ne pourrait-on pas comme dans Athènes remettre la cause à cent ans? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes, ridicules pour les maris, & indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas de lignée. Le grand malheur! tandis que vous avez dans l'Europe trois cents mille moines & quatre-vingts mille nonnes qui étouffent leur postérité.

INALIENATION, INALIENABLE.

LE domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable, c'était le facré domaine ; les barbares vinrent, & il fut très-aliéné. Il eft arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétabliffement de l'empire romain en Allemagne, le facré domaine fut déclaré inaliénable par les jurifte s, de façon qu'il ne refte pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe, qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs, eurent leur domaine inaliénable. *François I*, ayant racheté fa liberté par la conceffion de la Bourgogne, ne trouve point d'autre expédient que de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée ; & il fut affez heureux pour violer fon traité & fa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurifprudence, chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui, & ne pouvant jamais rien perdre du fien, tous auraient à la fin le bien des autres ; la chofe eft abfurde ; donc la loi non reftreinte eft abfurde auffi. Les rois de France & d'Angleterre n'ont prefque plus de domaine particulier ; les contributions font leur vrai domaine ; mais avec des formes très-différentes. (1)

(1) Le principe de l'inaliénabilité des domaines n'a jamais empêché en France ni de le donner aux courtifans ni de l'engager à vil prix dans les befoins de l'Etat. Il fert feulement à priver la nation obérée de la reffource immenfe que lui offrirait la vente de ces domaines, qui, par le défordre d'une adminiftration néceffairement très-mauvaife, ne rapportent qu'un faible reveuu.

INCESTE.

Les *Tartares*, dit l'Esprit des lois, *qui peuvent épouser leurs filles, n'épousent jamais leurs mères.*

On ne sait de quels tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine, où l'on soit dans l'usage d'épouser sa fille. Et s'il était permis à la fille d'épouser son père, on ne voit pas pourquoi il serait défendu au fils d'épouser sa mère.

Montesquieu cite un auteur nommé *Priscus*. Il s'appelait *Priscus Panetes*. C'était un sophiste qui vivait du temps d'*Attila*, & qui dit qu'*Attila* se maria avec sa fille *Esca*, selon l'usage des Scythes. Ce *Priscus* n'a jamais été imprimé, il pourrit en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican; & il n'y a que *Jornandès* qui en fasse mention. Il ne convient pas d'établir la législation des peuples sur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette *Esca;* jamais on n'entendit parler de son mariage avec son père *Attila*.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages est une loi de bienséance; & voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perses aient épousé leurs filles. Du temps des *Césars*, quelques romains les en accusaient pour les rendre odieux. Il se peut que quelque prince de Perse eût commis un inceste, & qu'on imputât à la nation entière la turpitude d'un seul. C'est peut-être le cas de dire *quidquid delirant reges plectuntur Achivi.*

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perſes de ſe marier avec leurs ſœurs, ainſi qu'aux Athéniens, aux Egyptiens, aux Syriens, & même aux Juifs. De-là on aura conclu qu'il était commun d'épouſer ſon père & ſa mère. Mais le fait eſt que le mariage entre couſins eſt défendu chez les Guèbres aujourd'hui; & ils paſſent pour avoir conſervé la doctrine de leurs pères auſſi ſcrupuleuſement que les Juifs. Voyez *Tavernier*, ſi pourtant vous vous en rapportez à *Tavernier*.

Vous me direz que tout eſt contradiction dans ce monde; qu'il était défendu par la loi juive de ſe marier aux deux ſœurs, que cela était fort indécent, & que cependant *Jacob* épouſa *Rachel* du vivant de ſa ſœur aînée, & que cette *Rachel* eſt évidemment le type de l'Egliſe catholique, apoſtolique & romaine. Vous avez raiſon; mais cela n'empêche pas que ſi un particulier couchait en Europe avec les deux ſœurs, il ne fût grièvement cenſuré. Pour les hommes puiſſans conſtitués en dignité, ils peuvent prendre pour le bien de leurs Etats toutes les ſœurs de leurs femmes, & même leurs propres ſœurs de père & de mère, ſelon leur bon plaiſir.

C'eſt bien pis quand vous aurez à faire avec votre commère ou avec votre marraine; c'était un crime irrémiſſible par les capitulaires de *Charlemagne*. Cela s'appelle un inceſte ſpirituel.

Une *Andovère* qu'on appelle reine de France, parce qu'elle était femme d'un *Chilpéric* régule de Soiſſons, fut vilipendée par la juſtice eccléſiaſtique, cenſurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu ſon propre enfant

ſur les fonts baptiſmaux, & s'être faite ainſi la commère de ſon propre mari. Ce fut un péché mortel, un ſacrilége, un inceſte ſpirituel : elle en perdit ſon lit & ſa couronne. Cela contredit un peu ce que je diſais tout-à-l'heure, que tout eſt permis aux grands en fait d'amour, mais je parlais de notre temps préſent, & non pas du temps d'*Andovère*.

Quant à l'inceſte charnel, liſez l'avocat *Vouglan* partie VIII, titre III, chap. IX ; il veut abſolument qu'on brûle le couſin & la couſine qui auront eu un moment de faibleſſe. L'avocat *Vouglan* eſt rigoureux. Quel terrible welche !

INCUBES.

Y A-T-IL eu des incubes & des ſuccubes ? tous nos ſavans juriſconſultes démonographes admettaient également les uns & les autres.

Ils prétendaient que le diable, toujours alerte, inſpirait des ſonges laſcifs aux jeunes meſſieurs & aux jeunes demoiſelles ; qu'il ne manquait pas de recueillir le réſultat des ſonges maſculins, & qu'il le portait proprement & tout chaud dans le réſervoir féminin qui leur eſt naturellement deſtiné. C'eſt ce qui produiſit tant de héros & de demi-dieux dans l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort ſuperflue ; il n'avait qu'à laiſſer faire les garçons & les filles ; ils auraient bien ſans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du grand *Delrio*, de *Boguet*, & des autres ſavans en ſorcellerie ; mais elle ne rend point raiſon des ſuccubes ;

Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie, avec un dieu, & que ce dieu lui a fait un enfant. L'explication de *Delrío* lui eſt très-favorable. Le diable a dépoſé chez elle la matière d'un enfant priſe du rêve d'un jeune garçon ; elle eſt groſſe, elle accouche ſans qu'on ait rien à lui reprocher ; le diable a été ſon incube. Mais ſi le diable ſe fait ſucccube, c'eſt tout autre choſe ; il faut qu'il ſoit diableſſe, il faut que la ſemence de l'homme entre dans elle ; c'eſt alors cette diableſſe qui eſt enſorcelée par un homme, c'eſt elle à qui nous feſons un enfant.

Que les dieux & les déeſſes de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette & plus noble ! *Jupiter* en perſonne avait été l'incube d'*Alcmène* & de *Sémélé*. *Thétis* en perſonne avait été la ſuccube de *Pelée*, & *Vénus* la ſuccube d'*Anchiſe*, ſans avoir recours à tous les ſubterfuges de notre diablerie.

Remarquons ſeulement que les dieux ſe déguiſaient fort ſouvent pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or ; mais les déeſſes ne ſe déguiſaient jamais ; elles n'avaient qu'à ſe montrer pour plaire. Or je ſoutiens que ſi les dieux ſe métamorphoſèrent pour entrer ſans ſcandale dans les maiſons de leurs maîtreſſes, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. *Jupiter* ne put jouir de *Danaé* quand il n'était que de l'or ; il aurait été bien embarraſſé avec *Léda* & elle auſſi, s'il n'avait été que cygne ; mais il redevint dieu, c'eſt-à-dire, un beau jeune homme ; & il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engroſſer les filles

par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter, car la sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

Per tales artes & ritus impios & invccationes dæmonum, nullus unquam sequatur effectus ministerio dæmonum, error. (*a*)

C'est une erreur de croire que ces arts magiques & ces invocations des diables soient sans effet.

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt; ainsi nous devons croire aux incubes & aux succubes, puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres. *Bodin*, dans son livre des sorciers, dédié à *Christophe de Thou*, premier président du parlement de Paris, rapporte que *Jeanne Hervilier*, native de Verberie, fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable, qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable. Mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid; & le nombre prodigieux des sorcières qu'il a fait brûler si long-temps est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre *Pic de la Mirandole* (un prince ne ment point) dit (*b*) qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diablesse, & un autre de soixante & dix qui avait eu le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfans.

Voilà les incubes & les succubes démontrés.

(*a*) *In libro de promotione.*

(*b*) Page 104, édition *in-4°*.

Il

Il eſt impoſſible du moins de prouver qu'il n'y en a point ; car s'il eſt de foi qu'il y a des diables qui entrent dans nos corps, qui les empêchera de nous ſervir de femmes, & d'entrer dans nos filles ? S'il eſt des diables, il eſt probablement des diableſſes. Ainſi pour être conſéquent, on doit croire que les diables maſculins font des enfans à nos filles, & que nous en feſons aux diables féminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus univerſel que celui du diable. Qui l'a détrôné ? la raiſon. (*)

INFINI.

QUI me donnera une idée nette de l'infini ? je n'en ai jamais eu qu'une idée très-confuſe. N'eſt-ce point parce que je ſuis exceſſivement fini ?

Qu'eſt-ce que marcher toujours ſans avancer jamais ? compter toujours ſans faire ſon compte ? diviſer toujours pour ne jamais trouver la dernière partie ?

Il ſemble que la notion de l'infini ſoit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il eſt impoſſible qu'il n'y ait pas un infini. Il eſt démontré qu'une durée infinie eſt écoulée.

Commencement de l'être eſt abſurde ; car le rien ne peut commencer une choſe. Dès qu'un atome exiſte, il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureuſement démontré. Mais qu'eſt-ce qu'un infini qui eſt paſſé, un infini que j'arrête dans mon eſprit au

(*) Voyez l'article *Becker*.

moment que je veux? je dis, voilà une éternité écoulée; allons à une autre. Je diſtingue deux éternités, l'une ci-devant, & l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis, cela me paraît ridicule. Je m'aperçois que j'ai dit une ſottiſe en prononçant ces mots, *une éternité eſt paſſée, j'entre dans une éternité nouvelle.*

Car au moment que je parlais ainſi, l'éternité durait, la fluente du temps courait. Je ne pourrais la croire arrêtée. La durée ne peut ſe ſéparer. Puiſque quelque choſe a été toujours, quelque choſe eſt & ſera toujours.

L'infini en durée eſt donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini ſe perpétue dans l'inſtant même où je dis qu'il eſt paſſé. Le temps a commencé & finira pour moi; mais la durée eſt infinie.

Voilà déjà un infini de trouvé, ſans pouvoir pourtant nous en former une notion claire.

On nous préſente un infini en eſpace. Qu'entendez-vous par eſpace? eſt-ce un être? eſt-ce rien?

Si c'eſt un être, de quelle eſpèce eſt-il? vous ne pouvez me le dire. Si c'eſt rien, ce rien n'a aucune propriété: & vous dites qu'il eſt pénétrable, immenſe! Je ſuis ſi embarraſſé que je ne puis ni l'appeler néant, ni l'appeler quelque choſe.

Je ne ſais cependant aucune choſe qui ait plus de propriétés que le rien, le néant. Car en partant des bornes du monde, s'il y en a, vous pouvez vous promener dans le rien, y penſer, y bâtir ſi vous avez des matériaux; & ce rien, ce néant ne pourra s'oppoſer à rien de ce que vous voudrez faire; car n'ayant aucune propriété il ne peut vous apporter aucun

empêchement. Mais auſſi puiſqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous ſervir.

On prétend que c'eſt ainſi que DIEU créa le monde dans le rien & de rien : cela eſt abſtrus, il vaut mieux ſans doute penſer à ſa ſanté qu'à l'eſpace infini.

Mais nous ſommes curieux, & il y a un eſpace. Notre eſprit ne peut trouver ni la nature de cet eſpace, ni ſa fin. Nous l'appelons *immenſe*, parce que nous ne pouvons le meſurer. Que réſulte-t-il de tout cela ? que nous avons prononcé des mots.

Etranges queſtions qui confondent ſouvent
Le profond s'Graveſande & le ſubtil Mairant.

De l'infini en nombre.

NOUS avons beau déſigner l'infini arithmétique par un las d'amour en cette façon ∞ , nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'eſt, comme les autres, que l'impuiſſance de trouver le bout. Nous appelons l'*infini en grand* un nombre quelconque qui ſurpaſſera quelque nombre que nous puiſſions ſuppoſer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous diviſons ; & nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité aſſignable. C'eſt encore un autre nom donné à notre impuiſſance.

La matière eſt-elle diviſible à l'infini?

CETTE queſtion revient préciſément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrons toujours diviſer par la penſée un grain de ſable, mais par la penſée ſeulement. Et l'incapacité de diviſer toujours ce grain eſt appelée infini.

On ne peut nier que la matière ne ſoit toujours diviſible par le mouvement qui peut la broyer toujours. Mais s'il diviſait le dernier atome, ce ne ſerait plus le dernier, puiſqu'on le diviſerait en deux. Et s'il était le dernier, il ne ſerait plus diviſible. Et s'il était diviſible, où ſeraient les germes, où ſeraient les élémens des choſes? cela eſt encore fort abſtrus.

De l'univers infini.

L'UNIVERS eſt-il borné? ſon étendue eſt-elle immenſe? les ſoleils & les planètes ſont-ils ſans nombre? quel privilége aurait l'eſpace qui contient une quantité de ſoleils & de globes ſur une autre partie de l'eſpace qui n'en contiendrait pas? Que l'eſpace ſoit un être ou qu'il ſoit rien, quelle dignité a eu l'eſpace où nous ſommes pour être préféré à d'autres?

Si notre univers matériel n'eſt pas infini, il n'eſt qu'un point dans l'étendue. S'il eſt infini, qu'eſt-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la penſée?

De l'infini en géométrie.

On admet en géométrie, comme nous l'avons indiqué, non-feulement des grandeurs infinies, c'eft-à-dire plus grandes qu'aucune affignable, mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau qui n'a qu'environ fix pouces de long fur cinq de large, & trois de hauteur dans les plus groffes têtes. Mais cela ne veut dire autre chofe finon qu'un quarré plus grand qu'aucun quarré affignable l'emporte fur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne affignable, & n'a point de proportion avec elle.

C'eft une manière d'opérer; c'eft la manipulation de la géométrie, & le mot d'infini eft l'enfeigne.

De l'infini en puiffance, en action, en fageffe, en bonté &c.

De même que nous ne pouvons nous former aucune idée pofitive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puiffance phyfique ni même en morale.

Nous concevons aifément qu'un être puiffant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'efpace, forma les animaux, les végétaux, les métaux. Nous fommes menés à cette conclufion par l'impuiffance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous fommes forcés de convenir que ce grand Etre exifte éternellement par

lui-même, puifqu'il ne peut être forti du néant. Mais nous ne découvrons pas fi bien fon infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un être qu'on dit fimple? & s'il eft fimple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature fimple? Nous connaiffons DIEU par fes effets, nous ne pouvons le connaître par fa nature.

S'il eft évident que nous ne pouvons avoir d'idée de fa nature, n'eft-il pas évident que nous ne pouvons connaître fes attributs?

Quand nous difons qu'il eft infini en puiffance, avons-nous d'autre idée, finon que fa puiffance eft très-grande? Mais de ce qu'il y a des pyramides de fix cents pieds de haut, s'enfuit-il qu'on ait pu en conftruire de la hauteur de fix cents milliars de pieds?

Rien ne peut borner la puiffance de l'Etre éternel exiftant néceffairement par lui-même; d'accord, il ne peut avoir d'antagonifte qui l'arrête: mais comment me prouverez-vous qu'il n'eft pas circonfcrit par fa propre nature?

Tout ce qu'on a dit fur ce grand objet eft-il bien prouvé?

Nous parlons de fes attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que fur le modèle des nôtres; & il nous eft impoffible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la juftice, la bonté &c. que d'après les idées du peu de juftice & de bonté que nous apercevons autour de nous.

Mais au fond, quel rapport de quelques-unes

de nos qualités si incertaines & si variables avec les qualités de l'Etre suprême éternel?

Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain & l'emporte; la femme crie que c'est une injustice énorme : le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste, & qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim lui & sa famille pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à DIEU une justice infinie, semblable à la justice contradictoire de cette femme & de ce sauvage. Et cependant quand nous disons DIEU est juste, nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise, la cordialité. Mais si nous allions admettre dans DIEU une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Etre suprême, que des écoles admettent en lui une prescience, une prévision infinie, qui exclut tout événement contingent; & d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la sorbonne a déclaré que DIEU peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à la fois & n'être pas, on ne sait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie. (*a*)

(*a*) *Histoire de l'université par du Boullay.*

Ce qu'on peut affirmer ſans crainte, c'eſt que DIEU eſt infini, & que l'eſprit de l'homme eſt bien borné.

L'eſprit de l'homme eſt ſi peu de choſe que *Paſcal* a dit : *Croyez-vous qu'il ſoit impoſſible que* DIEU *ſoit infini & ſans parties? Je veux vous faire voir une choſe infinie & indiviſible; c'eſt un point mathématique ſe mouvant par-tout d'une vîteſſe infinie, car il eſt en tous lieux & tout entier dans chaque endroit.*

On n'a jamais rien avancé de plus complètement abſurde ; & cependant c'eſt l'auteur des Lettres provinciales qui a dit cette énorme ſottiſe. Cela doit faire trembler tout homme de bon ſens.

INFLUENCE.

TOUT ce qui vous entoure influe ſur vous, en phyſique, en morale. Vous le ſavez aſſez.

Peut-on influer ſur un être, ſans toucher, ſans remuer cet être?

On a démontré enfin cette étonnante propriété de la matière, de graviter ſans contact, d'agir à des diſtances immenſes.

Une idée influe ſur une idée; choſe non moins compréhenſible.

Je n'ai point au mont Krapac le livre de l'Empire du ſoleil & de la lune, compoſé par le célebre médecin *Meade* qu'on prononce *Mid*. Mais je ſais bien que ces deux aſtres ſont la cauſe des marées; & ce n'eſt point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux & ce reflux, il eſt démontré que c'eſt par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fièvre, le soleil & la lune influent-ils sur vos jours critiques? votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune? les arbres que vous coupez dans la pleine lune pourrissaient-ils plutôt que s'ils avaient été coupés dans le décours? non pas que je sache; mais des bois coupés quand la sève circulait encore, ont éprouvé la putréfaction plutôt que les autres; & si par hasard c'était en pleine lune qu'on les coupa, on aura dit, c'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé, arrivent vers le premier quartier: votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux & sur les végétaux agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris, son apothicaire, homme à systême, sera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame?

Il a été un temps où tous les habitans des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, & que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer en montant communique aux corps la force

qui l'élève. Elle apporte des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle eſt ſalée, & le ſel préſerve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer s'affaiſſe & s'en retourne, tout s'affaiſſe comme elle ; la nature languit, le malade n'eſt plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela eſt bien expliqué, comme on voit, & n'en eſt pas plus vrai.

Les élémens, la nourriture, la veille, le ſommeil, les paſſions, ont ſur vous de continuelles influences. Tandis que ces influences exercent leur empire ſur votre corps, les planètes marchent & les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche & leur lumière ſont la cauſe de votre rhume, de votre indigeſtion, de votre inſomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raiſonneur, de la paſſion que vous ſentez pour cette femme ?

Mais la gravitation du ſoleil & de la lune a rendu la terre un peu plate au pôle, & élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures ; donc elle peut régler votre accès de fièvre & gouverner toute votre machine. Attendez au moins que cela ſoit prouvé, pour le dire. (1)

Le ſoleil agit beaucoup ſur nous par ſes rayons qui nous touchent & qui entrent dans nos pores ; c'eſt-là une très-ſure & très-bénigne influence. Il me ſemble que nous ne devons admettre en phyſique

(1) Cette ſeule ligne contient tout ce qu'on peut dire de raiſonnable ſur ces influences, & en général ſur tous les faits qui paraiſſent s'éloigner de l'ordre commun des phénomènes. Si l'exiſtence de cet ordre eſt certaine pour nous ; c'eſt que l'expérience nous la fait obſerver conſtamment. Attendons qu'une conſtance égale ait pu s'obſerver dans ces influences prétendues ; alors nous y croirons de même, & avec autant de raiſon.

aucune action sans contact, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puissance bien reconnue qui *agisse en distance*, comme celle de la gravitation, & comme celle de vos pensées sur les miennes quand vous me fournissez des idées. Hors de là je ne vois jusqu'à présent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poisson de mon étang & moi nous existons chacun dans notre séjour. L'eau qui le touche de la tête à la queue agit continuellement sur lui. L'atmosphère qui m'environne & qui me presse agit sur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui est à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche sans cesse ma peau. C'est pis que si je voulais rendre la cour de la Chine responsable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons est tout auprès.

Je vois que le savant M. *Menuret* est d'un avis contraire dans l'Encyclopédie à l'article *Influence*. C'est ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer. L'abbé de *Saint-Pierre* disait qu'il ne faut jamais avoir raison, mais dire : *Je suis de cette opinion quant à présent.*

Influence des passions des mères sur leur fœtus.

JE crois, quant à présent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet sur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, & je crois que je le croirai toujours ; ma raison est que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant

de mon opinion que le témoignage des hiſtoriens qui rapportent l'exemple de *Marie Stuart* & de ſon fils *Jacques I*, je ſuſpendrais mon jugement, parce qu'il y a deux cents ans entre cette aventure & moi; (ce qui affaiblit ma croyance) parce que je puis attribuer l'impreſſion faite ſur le cerveau de *Jacques* à d'autres cauſes qu'à l'imagination de *Marie*. Des aſſaſſins royaux, à la tête deſquels eſt ſon mari, entrent l'épée à la main dans le cabinet où elle ſoupe avec ſon amant, & le tuent à ſes yeux: la révolution ſubite qui s'opère dans ſes entrailles paſſe juſqu'à ſon fruit, & *Jacques I*, avec beaucoup de courage, ſentit toute ſa vie un frémiſſement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il ſe pourrait après tout que ce petit mouvement dans ſes organes eût une autre cauſe.

Mais on amène en ma préſence, dans la cour d'une femme groſſe, un bâteleur qui fait danſer un petit chien coiffé d'une eſpèce de toque rouge: la femme s'écrie qu'on faſſe retirer cette figure; elle nous dit que ſon enfant en ſera marqué; elle pleure, rien ne la raſſure. C'eſt la ſeconde fois, dit-elle, que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur pareille que j'ai éprouvée; je ſuis faible, je ſens qu'il m'arrivera un malheur. Elle n'eut que trop raiſon. Elle accoucha d'un enfant qui reſſemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque ſurtout était très-aiſée à reconnaître; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de *Mallebranche*, perſonne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui, ayant vu rouer un malfaiteur, mit au jour un fils dont les

membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les physiciens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus rafiné; on a nié cette influence. On a dit: Comment voulez-vous que les affections d'une mère aillent déranger les membres du fœtus ? Je n'en sais rien; mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux, vous cherchez en vain comment un enfant se forme, & vous voulez que je sache comment il se déforme. (2)

INITIATION.

Anciens mystères.

L'ORIGINE des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries, & qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites? n'est-ce pas ce besoin d'association qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries, leurs mystères, leur jargon particulier dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au seizième siècle.

Cette inclination naturelle de s'associer, de se cantonner, de se distinguer des autres, de se rassurer

(2) Il faut appliquer ici la règle que M. de *Voltaire* a donnée dans l'article précédent. Mais il tombe ici dans une faute très-commune aux meilleurs esprits, c'est d'être plus frappé du fait positif qu'on a vu, ou qu'on a cru voir, que de mille faits négatifs.

contr'eux, produisit probablement toutes ces bandes particulières, toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit, & qui tombèrent enfin dans l'oubli, où tout tombe avec le temps.

Que les dieux cabires, les hyérophantes de Samothrace, *Isis*, *Orphée*, *Cérès-Eleusine* me le pardonnent; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas au fond plus de curiosité que l'intérieur des couvens de carmes & de capucins.

Ces mystères étant sacrés, les participans le furent bientôt. Et tant que le nombre fut petit, il fut respecté, jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru, il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paie sa bien-venue; mais il n'était pas permis de parler pour son argent. Dans tous les temps ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu, puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes, mais d'ignorans, dirigés par un hyérophante. On fesait serment de se taire; & tout serment fut toujours un lien sacré. Aujourd'hui même encore nos pauvres francs-maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats, mais on ne se parjure presque jamais.

Diagoras fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'*Orphée* un sujet de conversation. *Aristote* nous apprend (*a*) qu'*Eschyle* risqua d'être déchiré par le peuple, ou du moins bien battu pour avoir donné dans une de ses pièces quelque idée de

(*a*) *Suidas Athenagoras Meursius eleus.*

ces mêmes myſtères auxquels alors preſque tout le monde était initié.

Il paraît qu'*Alexandre* ne feſait pas grand cas de ces facéties révérées ; elles ſont fort ſujettes à être mépriſées par les héros. Il révéla le ſecret à ſa mère *Olimpias*, mais il lui recommanda de n'en rien dire ; tant la ſuperſtition enchaîne juſqu'aux héros mêmes.

On frappe dans la ville de Buſiris, dit *Hérodote*, (*b*) *les hommes & les femmes après le ſacrifice ; mais de dire où on les frappe, c'eſt ce qui ne m'eſt pas permis.* Il le fait pourtant aſſez entendre.

Je crois voir une deſcription des myſtères de *Cérès-Eleuſine* dans le poëme de *Claudien*, du rapt de *Proſerpine* beaucoup plus que dans le ſixième livre de l'Enéide. *Virgile* vivait ſous un prince qui joignait à toutes ſes méchancetés celle de vouloir paſſer pour dévot, qui était probablement initié lui même, pour en impoſer au peuple, & qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous voyez qu'*Horace* ſon favori regarde cette révélation comme un ſacrilége.

Vetabo qui Cereris ſacrum
Vulgarit arcanæ ſub iiſdem
Sit trabibus, vel fragilem mecum
Solvat phazelum.

Je me garderai bien de loger ſous mes toits,
Celui qui de Cérès a trahi les myſtères.

D'ailleurs, la ſibylle de Cumes, & cette deſcente aux enfers, imitée d'*Homère* beaucoup moins qu'embellie, & la belle prédiction des deſtins des *Céſars* &

(*a*) *Hérodote*, liv. II, chap. XLI.

de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de *Cérès*, de *Proſerpine* & de *Triptolème*. Ainſi il eſt fort vraiſemblable que le ſixième livre de l'Enéide n'eſt point une deſcription des myſtères. Si je l'ai dit je me dédis; (*) mais je tiens que *Claudien* les a révélés tout au long. Il floriſſait dans un temps où il était permis de divulguer les myſtères d'*Eleuſis* & tous les myſtères du monde. Il vivait ſous *Honorius*, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque & romaine, à laquelle *Théodoſe I* avait déjà porté des coups mortels.

Horace n'aurait pas craint alors d'habiter ſous le même toit avec un révélateur des myſtères. *Claudien* en qualité de poëte était de cette ancienne religion, plus faite pour la poëſie que la nouvelle. Il peint les facéties des myſtères de *Cérès* telles qu'on les jouait encore révérencieuſement en Grèce juſqu'à *Théodoſe II*. C'était une eſpèce d'opéra en pantomimes, tels que nous en avons vu de très-amuſans, où l'on repréſentait toutes les diableries du docteur *Fauſtus*, la naiſſance du monde & celle d'*Arlequin* qui ſortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du ſoleil. C'eſt ainſi que toute l'hiſtoire de *Cérès* & de *Proſerpine* était repréſentée par tous les myſtagogues. Le ſpectacle était beau ; il devait coûter beaucoup ; & il ne faut pas s'étonner que les initiés payaſſent les comédiens. Tout le monde vit de ſon métier.

Voici les vers ampoulés de *Claudien* :

Inferni raptoris equos, afflataque curru
Sidera tenario, caligantesque profundæ
Junonis Thalamos audaci promere cantu
Mens congeſta jubet. Greſſus removete prophani.

(*) *Eſſai ſur la poëſie épique.*

Jam

Jam furor humanos nostro de pectore sensus
Expulit, & totum spirant præcordia phœbum.
Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
Sedibus, & claram dispergere culmina lucem,
Adventum testata Dei : jam magnus ab imis
Auditur fremitus terris, templumque remugit
Cecropidum, sanctasque faces extollit Eleusis :
Angues Triptolemi strident & squammea curvis
Colla levant attrita jugis, lapsuque sereno
Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.
Ecce procul ternis Hecate variata figuris
Exoritur, lenisque simul procedit Iacchus,
Crinali florens hedera, quem Parthica velat
Tigris, & auratos in nodum colligit angues.

Je vois les noirs coursiers du fier Dieu des enfers ;
Ils ont percé la terre, ils font mugir les airs.
Voici ton lit fatal, ô triste Proserpine !
Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine ;
Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondemens ;
L'enfer a répondu par ses mugissemens :
Cérès a secoué ses torches menaçantes ;
D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes
Annoncent Proserpine à nos regards contens.
Triptolême la suit. Dragons obéissans,
Traînez sur l'horizon son char utile au monde ;
Hécate, des enfers fuyez la nuit profonde ;
Brillez, reine des temps ; & toi, divin Bacchus,
Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,
Que ton superbe thyrse amène l'alégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particulières, mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les

garçons & les filles ne perdirent pas leur temps. Et ce fut en partie ce qui décrédita à la fin ces cérémonies nocturnes instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponèse. On les abolit à Rome dans la jeunesse de *Cicéron*, dix-huit ans avant son consulat. Elles étaient si dangereuses que dans l'*Aulurària* de *Plaute*, *Liconide* dit à *Euclion*: *Je vous avoue que dans une vigile de Cérès je fis un enfant à votre fille.*

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles qui furent long-temps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Eglise, long-temps abandonnée à la piété & au zèle qui tenaient lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était par-tout: *Sortez, profanes.* Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait: *Sortez, catéchumènes, possédés, & tous les non-initiés.*

C'est en parlant du baptême des morts que *St Chrysostôme* dit: *Je voudrais m'expliquer clairement, mais je ne le puis qu'aux initiés. On nous met dans un grand embarras. Il faut ou être inintelligibles, ou publier les secrets qu'on doit cacher.*

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret & l'initiation. Tout est tellement changé que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres, à vos habitués de paroisse, il n'y en aurait pas un qui vous entendît, excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans *Minutius Felix* les imputations abominables dont les païens chargeaient les myſtères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne ſe traiter de frères & de ſœurs que pour profaner ce nom ſacré ; (*c*) ils baiſaient, diſait-on, les parties génitales de leurs prêtres, comme on en uſe encore avec les ſantons d'Afrique ; ils ſe ſouillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les templiers. Les uns & les autres étaient accuſés d'adorer une eſpèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières ſociétés chrétiennes ſe reprochaient tour à tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce ſecret inviolable que chaque ſociété feſait de ſes myſtères. C'eſt pourquoi, dans *Minutius Felix*, *Cæcilius* l'accuſateur des chrétiens s'écrie : Pourquoi cachent-ils avec tant de ſoin ce qu'ils font & ce qu'ils adorent ? l'honnêteté veut le grand jour, le crime ſeul cherche les ténèbres. *Cur occultare & abſcondere, quidquid colunt magnoperè nituntur ? cum honeſta ſemper publico gaudeant, ſcelera ſecreta ſint.*

Il n'eſt pas douteux que ces accuſations univerſellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une perſécution. Dès qu'une ſociété d'hommes, quelle qu'elle ſoit, eſt accuſée par la voix publique, en vain l'impoſture eſt avérée, on ſe fait un mérite de perſécuter les accuſés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur quand *St Epiphane* lui-même les charge des plus exécrables imputations ? Il aſſure que les chrétiens phibionites offraient à trois cents ſoixante &

(*c*) *Minutius Felix*, page 22, édition *in*-4°.

cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles & sur les garçons, (*d*) & qu'après être parvenus sept cents trente fois à cette turpitude, ils s'écriaient : Je suis le CHRIST.

Selon lui, ces mêmes phibionites, les gnostiques & les stratiotistes, hommes & femmes, répandant leur semence dans les mains les unes des autres, l'offraient à DIEU dans leurs mystères, en lui disant : Nous vous offrons le corps de JESUS-CHRIST. (*e*) Ils l'avalaient ensuite, & disaient : C'est le corps de CHRIST, c'est la pâque. Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains, & disaient : C'est le sang du CHRIST.

Les carpocratiens, selon le même père de l'Eglise, (*f*) commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées, & abusaient de toutes les parties du corps des femmes, après quoi ils fesaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations, (*g*) mais ils étaient persuadés que JESUS-CHRIST était fils de *Joseph*.

Les ébionites, dans leur évangile, prétendaient que *St Paul* ayant voulu épouser la fille de *Gamaliel*, & n'ayant pu y parvenir, s'était fait chrétien dans sa colère, & avait établi le christianisme pour se venger. (*h*)

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles & aux reproches mutuels de ces petites sociétés de Juifs, de Grecs, d'Egyptiens,

(*d*) *Epiphane*, édition de Paris 1574, pag. 40.

(*e*) Page 38.

(*f*) Feuillet 46 au revers.

(*g*) Page 49.

(*h*) Feuillet 62 au revers.

cachés dans la populace ; de même qu'aujourd'hui à Londres le parlement ne s'embarraſſe point de ce que font les memnoniſtes, les piétiſtes, les anabaptiſtes, les millénaires, les moraves, les méthodiſtes. On s'occupe d'affaires plus preſſantes, & on ne porte des yeux attentifs ſur ces accuſations ſecrètes que lorſqu'elles paraiſſent enfin dangereuſes par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du ſénat, ſoit par les Juifs qui étaient les ennemis implacables des chrétiens, ſoit par les chrétiens eux-mêmes ; & de là vint qu'on imputa à toutes les ſociétés chrétiennes les crimes dont quelques-unes étaient accuſées. De là vint que leurs initiations furent calomniées ſi long-temps. De là vinrent les perſécutions qu'ils eſſuyèrent. Ces perſécutions même les obligèrent à la plus grande circonſpection ; ils ſe cantonnèrent, ils s'unirent, ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magiſtrat romain, nul empereur n'en eut jamais la moindre connaiſſance, comme on l'a déjà prouvé. La providence augmenta pendant trois ſiècles leur nombre & leurs richeſſes, juſqu'à ce qu'enfin *Conſtance-Chlore* les protégea ouvertement, & *Conſtantin* ſon fils embraſſa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* & de *myſtères* ſubſiſtèrent, & on les cacha aux Gentils autant qu'on le put. Pour les myſtères des Gentils, ils durèrent juſqu'au temps de *Théodoſe*.

INNOCENS. (MASSACRE DES)

QUAND on parle du maſſacre des innocens, on n'entend ni les vêpres ſiciliennes, ni les matines de Paris, connues ſous le nom de St Barthelemi, ni les habitans du nouveau monde, égorgés parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Eſpagne & de Portugal &c. &c. &c. on entend d'ordinaire les petits enfans qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'*Hérode le grand*, & qui furent enſuite tranſportés à Cologne, où l'on en trouve encore.

Toute l'Egliſe grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques ſur ce point d'hiſtoire ont toutes été réſolues par les ſages & ſavans commentateurs.

On a incidenté ſur l'étoile qui conduiſit les mages du fond de l'Orient à Jéruſalem. On a dit que le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort long-temps ſur l'horizon. Que cependant aucun hiſtorien, excepté *St Matthieu*, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire ; que ſi elle avait brillé ſi long-temps dans le ciel, *Hérode* & toute ſa cour, & tout Jéruſalem devaient l'avoir aperçue, auſſi-bien que ces trois mages ou ces trois rois ; que par conſéquent *Hérode* n'avait pas pu *s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile*. Que ſi ces trois rois avaient fait des préſens d'or, de myrrhe & d'encens à l'enfant nouveau né, ſes parens auraient dû être fort riches ;

qu'*Hérode* n'avait pas pu croire que cet enfant né dans une étable à Bethléem fût roi des Juifs, puisque ce royaume appartenait aux Romains, & était un don de *César ;* que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, & s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocens ; & on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à DIEU.

A l'égard du carnage des petits enfans, soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus, ou moins grand, on a montré que cette horreur épouvantable & unique dans le monde n'était pas incompatible avec le caractère d'*Hérode ;* qu'à la vérité ayant été confirmé roi de Judée par *Auguste*, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parens obscurs & pauvres dans un petit village ; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut, il pouvait avoir le sang tellement corrompu qu'il en eût perdu la raison & l'humanité ; qu'enfin tous ces événemens incompréhensibles, qui préparaient des mystères plus incompréhensibles, étaient dirigés par une providence impénétrable.

On objecte que l'historien *Josephe* presque contemporain, & qui a raconté toutes les cruautés d'*Hérode*, n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfans que de l'étoile des trois rois ; que ni *Philon* le juif, ni aucun autre juif, ni aucun romain n'en ont rien dit ; que même trois évangélistes ont gardé

un profond ſilence ſur ces objets importans. On répond que *St Matthieu* les a annoncés, & que le témoignage d'un homme inſpiré eſt plus fort que le ſilence de toute la terre.

Les cenſeurs ne ſe ſont pas rendus ; ils ont oſé reprendre *St Matthieu* lui-même ſur ce qu'il dit que ces enfans furent maſſacrés, *afin que les paroles de Jérémie fuſſent accomplies. Une voix s'eſt entenduë dans Rama, une voix de pleurs & de gémiſſemens, Rachel pleurant ſes fils & ne ſe conſolant point parce qu'ils ne ſont plus.*

Ces paroles hiſtoriques, diſent-ils, s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de Benjamin, deſcendante de *Rachel*, quand *Nabuzardan* fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, diſent-ils, que ne le ſont ces mots, *il ſera appelé Nazaréen. Et il vint demeurer dans une ville nommée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes, il ſera appelé Nazaréen.* Ils triomphent de ce que ces mots ne ſe trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que *Rachel* pleurant les Benjamites dans Rama n'a aucun rapport avec le maſſacre des innocens ſous *Hérode.*

Ils oſent prétendre que ces deux alluſions, étant viſiblement fauſſes, ſont une preuve manifeſte de la fauſſeté de cette hiſtoire; ils concluent qu'il n'y eut ni maſſacre des enfans, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin ; ils croient trouver une contradiction auſſi grande entre le récit de *St Matthieu* & celui de *St Luc*, qu'entre les deux généalogies

rapportées par eux. (*) *St Matthieu* dit que *Joseph* & *Marie* transportèrent JESUS en Egypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. *St Luc* au contraire dit : *Qu'après avoir accompli toutes les cérémonies de la loi, Joseph & Marie retournèrent à Nazareth leur ville, & qu'ils allaient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la pâque.*

Or, il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât & accomplît toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parens allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi, ils n'allèrent donc pas en Egypte.

Ce sont là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance des Eglises grecque & latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Ecriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous-en plutôt à nos maîtres, à l'université de Salamanque, quand nous serons en Espagne ; à celle de Coïmbre, si nous sommes en Portugal ; à la sorbonne en France ; à la sacrée congrégation dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur & d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

(*) Voyez l'article *Contradiction*.

INOCULATION,

Ou insertion de la petite vérole. (*a*)

ON dit doucement dans l'Europe chrétienne que les anglais sont des fous & des enragés ; des fous, parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfans pour les empêcher de l'avoir ; des enragés, parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfans une maladie certaine & affreuse, dans la vue de prévenir un mal incertain. Les Anglais de leur côté disent que les autres Européens sont des lâches & des dénaturés ; ils sont lâches, en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfans ; dénaturés, en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. Pour juger laquelle des deux nations a raison, voici l'histoire de cette fameuse insertion, dont on parle en France avec tant d'effroi.

Les femmes de Circassie sont, de temps immémorial, dans l'usage de donner la petite vérole à leurs enfans, même à l'âge de six mois, en leur fesant une incision au bras, & en insérant dans cette incision une pustule, qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait dans le bras, où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte ; elle y fermente, & répand dans la masse du sang les qualités dont elle est empreinte. Les boutons de l'enfant, à qui l'on a donné cette petite vérole

(*a*) Cela fut écrit en 1727. Ainsi l'auteur fut le premier en France qui parla de l'insertion de la petite vérole ou variole, comme il fut le premier qui écrivit sur la gravitation.

artificielle, fervent à porter la même maladie à d'autres. C'eft une circulation prefque continuelle en Circaffie; & quand malheureufement il n'y a point de petite vérole dans le pays, on eft auffi embarraffé qu'on l'eft ailleurs dans une mauvaife année.

Ce qui a introduit en Circaffie cette coutume, qui paraît fi étrange à d'autres peuples, eft pourtant une caufe commune à tous les peuples de la terre; c'eft la tendreffe maternelle & l'intérêt. Les Circaffiens font pauvres, & leurs filles font belles; auffi ce font elles dont ils font le plus de trafic. Ils fourniffent de beautés les harems du grand-feigneur, du fophi de Perfe, & de ceux qui font affez riches pour acheter & pour entretenir cette marchandife précieufe. Ils élèvent ces filles en tout bien & en tout honneur à careffer les hommes, à former des danfes pleines de lafciveté & de molleffe, à rallumer par tous les artifices les plus voluptueux le goût des maîtres dédaigneux à qui elles font deftinées. Ces pauvres créatures répètent tous les jours leur leçon avec leur mère, comme nos petites filles répètent leur catéchifme, fans y rien comprendre. Or il arrivait fouvent qu'un père & une mère, après avoir pris bien des peines pour donner une bonne éducation à leurs enfans, fe voyaient tout d'un coup fruftrés de leur efpérance. La petite vérole fe mettait dans la famille, une fille en mourait, une autre perdait un œil, une troifième relevait avec un gros nez, & les pauvres gens étaient ruinés fans reffource. Souvent même quand la petite vérole devenait épidémique, le commerce était interrompu pour plufieurs années; ce qui caufait une notable diminution dans les férails de Perfe & de Turquie.

Une nation commerçante eſt toujours fort alerte ſur ſes intérêts, & ne néglige rien des connaiſſances qui peuvent être utiles à ſon négoce. Les Circaſſiens s'aperçurent que ſur mille perſonnes il s'en trouvait à peine une ſeule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complète ; qu'à la vérité on eſſuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légères, mais jamais deux qui ſoient décidées & dangereuſes ; qu'en un mot, jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en ſa vie. Ils remarquèrent encore que quand les petites véroles ſont très-bénignes, & que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate & fine, elles ne laiſſent aucune impreſſion ſur le viſage. De ces obſervations naturelles ils conclurent que ſi un enfant de ſix mois, ou d'un an, avait une petite vérole bénigne, il n'en mourrait pas, il n'en ſerait pas marqué, & ſerait quitte de cette maladie pour le reſte de ſes jours. Il reſtait donc, pour conſerver la vie & la beauté de leurs enfans, de leur donner la petite vérole de bonne heure : c'eſt ce que l'on fit en inſérant dans le corps d'un enfant un bouton que l'on prit de la petite vérole la plus complète, & en même temps la plus favorable qu'on put trouver. L'expérience ne pouvait pas manquer de réuſſir. Les Turcs, qui ſont gens ſenſés, adoptèrent bientôt après cette coutume ; & aujourd'hui il n'y a point de bacha dans Conſtantinople qui ne donne la petite vérole à ſon fils & à ſa fille en les feſant ſevrer.

Quelques gens prétendent que les Circaſſiens prirent autrefois cette coutume des Arabes ; mais nous laiſſons ce point d'hiſtoire à éclaircir par quelque bénédictin qui ne manquera pas de compoſer là-deſſus

plusieurs volumes *in-folio* avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matière, c'est que dans le commencement du règne de *George I*, madame de *Wortley Montaigu*, une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit, & le plus de force dans l'esprit, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle était accouchée en ce pays. Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'était point chrétienne, & ne pouvait réussir que chez des infidelles; le fils de madame *Wortley* s'en trouva à merveille. Cette dame de retour à Londres fit part de son expérience à la princesse de *Galles* qui est aujourd'hui reine. Il faut avouer que, titres & couronnes à part, cette princesse est née pour encourager tous les arts, & pour faire du bien aux hommes; c'est un philosophe aimable sur le trône : elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité. C'est elle qui ayant entendu dire qu'une fille de *Milton* vivait encore, & vivait dans la misère, lui envoya sur le champ un présent considérable; c'est elle qui protége le savant père *Courayer;* c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le docteur *Clarke* & M. *Leibnitz*. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit faire l'épreuve sur quatre criminels condamnés à mort à qui elle sauva doublement la vie; car non-seulement elle les tira de la potence, mais à la faveur de cette petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle qu'ils auraient probablement eue, & dont ils seraient morts dans un âge plus avancé. La princesse, assurée de l'utilité

de cette épreuve, fit inoculer fes enfans. L'Angleterre fuivit fon exemple ; & depuis ce temps dix mille enfans de famille, au moins, doivent ainfi la vie à la reine & à madame *Wortley Montaigu ;* & autant de filles leur doivent leur beauté.

Sur cent perfonnes dans le monde, foixante au moins ont la petite vérole ; de ces foixante, dix en meurent dans les années les plus favorables, & dix en confervent pour toujours de fâcheux reftes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit furement. De tous ceux qui font inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt s'il n'eft infirme & condamné à mort d'ailleurs. Perfonne n'eft marqué, aucun n'a la petite vérole une feconde fois, fuppofé que l'inoculation ait été parfaite. Il eft donc certain que fi quelque ambaffadrice françaife avait rapporté ce fecret de Conftantinople à Paris, elle aurait rendu un fervice éternel à la nation. Le duc de *Villequier*, père du duc d'*Aumont* d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux conftitué & le plus fain, ne ferait pas mort à la fleur de fon âge ; le prince de *Soubife*, qui avait la fanté la plus brillante, n'aurait pas été emporté à l'âge de vingt-cinq ans ; *Monfeigneur*, grand-père de *Louis XV*, n'aurait pas été enterré dans fa cinquantième année. Vingt mille hommes, morts à Paris de la petite vérole en 1723, vivraient encore. Quoi donc! eft-ce que les Français n'aiment point la vie ? eft-ce que leurs femmes ne fe foucient point de leur beauté ? En vérité nous fommes d'étranges gens ! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaife, fi les curés & les médecins le permettent ; ou bien les

Français dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglais s'en dégoûtent par inconstance. (*b*)

J'apprends que depuis cent ans les Chinois sont dans cet usage ; c'est un grand préjugé que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage & la mieux policée de l'univers. Il est vrai que les Chinois s'y prennent d'une façon différente : ils ne font point d'incision, ils font prendre la petite vérole par le nez comme du tabac en poudre ; cette façon est plus agréable, mais elle revient au même, & sert également à confirmer que si on avait pratiqué l'inoculation en France, on aurait sauvé la vie à des milliers d'hommes.

Il y a quelques années qu'un missionnaire jésuite ayant lu ce chapitre, & se trouvant dans un canton de l'Amérique où la petite vérole exerçait des ravages affreux, s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il baptisait ; ils lui dûrent ainsi la vie présente & la vie éternelle. Quels dons pour des sauvages !

Un évêque de Worcester a depuis peu prêché à Londres l'inoculation ; il a démontré en citoyen combien cette pratique avait conservé de sujets à l'Etat ; il l'a recommandée en pasteur charitable. On prêcherait à Paris contre cette invention salutaire comme on a écrit vingt ans contre les expériences de *Newton* : tout prouve que les Anglais sont plus philosophes & plus hardis que nous. Il faut bien du

(*b*) Jusqu'ici ce chapitre est tiré d'une lettre écrite en 1727. Le reste a été ajouté depuis.

temps pour qu'une certaine raison & un certain courage d'esprit franchissent le pas de Calais.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer, que depuis Douvres jusqu'aux îles Orcades on ne trouve que des philosophes; l'espèce contraire compose toujours le grand nombre. L'inoculation fut d'abord combattue à Londres : & long-temps avant que l'évêque de Worcester annonçât cet évangile en chaire, un curé s'était avisé de prêcher contre; il dit que *Job* avait été inoculé par le diable. Ce prédicateur était fait pour être capucin; il n'était guère digne d'être né en Angleterre. Le préjugé monta donc en chaire le premier, & la raison n'y monta qu'ensuite : c'est la marche ordinaire de l'esprit humain. (1)

(1) Depuis le temps où cet article a été écrit, on a disputé beaucoup en France sur l'inoculation. Voici quels sont à peu près les points de la question qu'on peut regarder comme bien éclaircis. 1°. La petite vérole naturelle attaque l'homme à tous les âges, & il est très-rare d'y échapper dans une longue carrière. 2°. la petite vérole naturelle est beaucoup plus dangereuse que l'inoculation; & les progrès que la médecine a faits en cinquante ans, dans l'art d'inoculer sans danger, sont plus certains & plus grands à proportion que ceux qu'elle a pu faire dans l'art de traiter la petite vérole naturelle. 3°. Il est très-rare pour le moins d'avoir deux fois la petite vérole naturelle; il est aussi rare de l'avoir après l'inoculation, lorsque l'inoculation a véritablement fait contracter la maladie. 4°. L'établissement général de l'inoculation serait très-avantageux à une nation; il conserverait des hommes, & en préserverait d'autres des infirmités qui sont trop souvent la suite de la petite vérole naturelle. 5°. L'inoculation est en général avantageuse à chaque particulier; mais comme celui qui se fait inoculer s'expose à un danger certain & prochain pour se soustraire à un danger incertain & éloigné, chacun doit se déterminer d'après son courage & les circonstances où il se trouve.

INONDATION.

Y a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé? Cela eſt phyſiquement impoſſible. Il ſe peut que ſucceſſivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre; & cela ne peut être arrivé que par une gradation lente, dans une multitude prodigieuſe de ſiècles. La mer en cinq cents années de temps s'eſt retirée d'Aigues-Mortes, de Fréjus, de Ravenne qui étaient de grands ports, & a laiſſé environ deux lieues de terrain à ſec. Par cette progreſſion il eſt évident qu'il lui faudrait deux millions deux cents cinquante mille ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui eſt très-remarquable, c'eſt que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour ſe relever & pour coïncider avec l'équateur; mouvement très-vraiſemblable, qu'on commence depuis cinquante ans à ſoupçonner, & qui ne peut s'effectuer que dans l'eſpace de deux millions & plus de trois cents mille années.

Les lits, les couches de coquilles qu'on a découverts à quelques lieues de la mer, ſont une preuve inconteſtable qu'elle a dépoſé peu à peu ces productions maritimes ſur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à fois, c'eſt une chimère abſurde en phyſique, démontrée impoſſible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides, par l'inſuffiſance de la quantité d'eau. Ce n'eſt pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande vérité du

déluge univerſel rapporté dans le Pentateuque ; au contraire, c'eſt un miracle, donc il le faut croire ; c'eſt un miracle, donc il n'a pu être exécuté par les lois phyſiques.

Tout eſt miracle dans l'hiſtoire du déluge. Miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, & que l'eau ſe ſoit élevée de quinze coudées au-deſſus de toutes les plus hautes montagnes ; miracle qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel ; miracle que tous les animaux ſe ſoient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde ; miracle que *Noé* ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois ; miracle que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs proviſions ; miracle que la plupart n'y ſoient pas morts ; miracle qu'ils aient trouvé de quoi ſe nourrir en ſortant de l'arche ; miracle encore, mais d'une autre eſpèce, qu'un nommé *Palletier* ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir & ſe nourrir naturellement dans l'arche de *Noé*.

Or l'hiſtoire du déluge étant la choſe la plus miraculeuſe dont on ait jamais entendu parler, il ſerait inſenſé de l'expliquer ; ce ſont de ces myſtères qu'on croit par la foi, & la foi conſiſte à croire ce que la raiſon ne croit pas, ce qui eſt encore un autre miracle.

Ainſi l'hiſtoire du déluge univerſel eſt comme celle de la tour de Babel, de l'âneſſe de *Balaam*, de la chute de Jéricho au ſon des trompettes, des eaux changées en ſang, du paſſage de la mer Rouge, & de tous les prodiges que DIEU daigna faire en faveur des élus de ſon peuple. Ce ſont des profondeurs que l'eſprit humain ne peut ſonder.

INQUISITION.

SECTION PREMIERE.

C'EST une jurifdiction eccléfiaftique érigée par le fiége de Rome en Italie, en Efpagne, en Portugal, aux Indes même, pour rechercher & extirper les infidelles, les juifs & les hérétiques.

Afin de n'être point foupçonnés de chercher dans le menfonge de quoi rendre ce tribunal odieux, donnons ici le précis d'un ouvrage latin fur l'origine & le progrès de l'office de la fainte inquifition, que *Louis de Paramo* inquifiteur dans le royaume de Sicile fit imprimer l'an 1589 à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'inquifition que *Paramo* prétend découvrir dans la manière dont il eft dit que DIEU procéda contre *Adam* & *Eve*, bornons-nous à la loi nouvelle, dont JESUS-CHRIST, felon lui, fut le premier inquifiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de fa naiffance, en fefant annoncer à la ville de Jérufalem par les trois rois mages qu'il était venu au monde, & depuis en fefant mourir *Hérode* rongé de vers, en chaffant les vendeurs du temple, & enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de fon infidélité.

Après JESUS-CHRIST, *St Pierre*, *St Paul*, & les autres apôtres ont exercé l'office d'inquifiteur, qu'ils ont tranfmis aux papes & aux évêques leurs fucceffeurs.

St Dominique étant venu en France avec l'évêque d'*Osma*, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois, & se fit aimer de *Simon* comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre qui fut approuvé en 1216 par *Honorius III;* sous les auspices de *Ste Magdelène* le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Beziers, & en fit massacrer tous les habitans; à Laval on brûla en une seule fois quatre cents albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus, dit *Paramo*, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célébre, ni un spectacle aussi solemnel. Au village de Cazeras on en brûla soixante, & dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, & confiée aux dominicains par le pape *Grégoire IX* en 1233; *Innocent IV* en 1251 l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Au commencement à la vérité les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort dont ils sont cependant si dignes, parce que les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur *Fréderic* qui possédait cet Etat; mais peu de temps après on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie, & notre auteur observe que l'an 1315 quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Cremasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, & arrêtèrent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir

en chaque paroisse un prêtre & deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels fesaient serment de rechercher exactement & fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves & tous les lieux où ils se pourraient cacher, & d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son bailli, après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir, les inquisiteurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque & de l'inquisition étaient souvent les mêmes ; & quoique dans le cours de la procédure l'inquisiteur pût agir en son nom, il ne pouvait sans l'intervention de l'évêque faire appliquer à la question, prononcer la sentence définitive, ni condamner à la prison perpétuelle &c. Les disputes fréquentes entre les évêques & les inquisiteurs sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés &c. obligèrent en 1473 le pape *Sixte IV* à rendre les inquisitions indépendantes & séparées des tribunaux des évêques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers, & *Ferdinand V* en 1478 fonda & dota les inquisitions.

A la sollicitation de frère *Turrecremata* grand-inquisiteur en Espagne, le même *Ferdinand V* surnommé le catholique bannit de son royaume tous les Juifs, en leur accordant trois mois, à compter de la publication de son édit, après lequel temps il leur était défendu sous peine de la vie de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec les effets & marchandises

qu'ils avaient achetés, mais défendu d'emporter aucune eſpèce d'or ou d'argent.

Le frère *Turrecremata* appuya cet édit dans le diocèſe de Tolède par une défenſe à tous chrétiens, ſous peine d'excommunication, de donner quoi que ce ſoit aux Juifs, même des choſes les plus néceſſaires à la vie.

D'après ces lois il ſortit de la Catalogne, du royaume d'Arragon, de celui de Valence & des autres pays ſoumis à la domination de *Ferdinand*, environ un million de juifs, dont la plupart périrent miſérablement; de ſorte qu'ils comparent les maux qu'ils ſouffrirent en ce temps-là, à leurs calamités ſous *Tite* & ſous *Veſpaſien*. Cette expulſion des Juifs cauſa à tous les rois catholiques une joie incroyable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Eſpagne; leurs raiſons principales ſont qu'on ne doit pas contraindre les infidelles à embraſſer la foi de JESUS-CHRIST, & que ces violences ſont la honte de notre religion.

Mais ces argumens ſont bien faibles, & je ſoutiens, dit *Paramo*, que l'édit eſt pieux, juſte & louable, la violence par laquelle on exige des Juifs qu'ils ſe convertiſſent, n'étant pas une violence abſolue, mais conditionnelle, puiſqu'ils pouvaient s'y ſouſtraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les Juifs nouvellement convertis, & les chrétiens mêmes; or, ſelon ce que dit *St Paul*: (*a*) Quelle communication peut-il y avoir entre la juſtice & l'iniquité, entre la lumière & les ténèbres, entre JESUS-CHRIST & *Bélial*?

(*a*) II. Corint. chap. VI, v. 14 & 15.

Quant à la confiscation de leurs biens, rien de plus juste, parce qu'ils les avaient acquis par des usures envers les chrétiens qui ne fesaient que reprendre ce qui leur appartenait.

Enfin par la mort de notre Seigneur les Juifs sont devenus esclaves ; or tout ce qu'un esclave possède appartient à son maître : ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété, de la justice irrépréhensible & de la sainteté du roi catholique.

A Séville, comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les Juifs, DIEU, qui sait tirer le bien du mal, permit qu'un jeune homme qui attendait une fille vit par les fentes d'une cloison une assemblée de juifs & qu'il les dénonça. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux, & on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne & des inquisiteurs généraux & particuliers établis dans ce royaume, il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville, & plus de quatre mille de l'an 1482 jusqu'à 1520. Une infinité d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle, ou soumis à des pénitences de différens genres. Il y eut une si grande émigration qu'on y comptait cinq cents maisons vides, & dans le diocèse trois mille, & en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort, ou punis de quelqu'autre manière, ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtiment. Ainsi ces pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établissement de l'inquisition à Tolède fut une source féconde de biens pour l'Eglise catholique. Dans le court espace de deux ans, elle fit brûler

cinquante-deux hérétiques obstinés, & deux cents-vingt furent condamnés par contumace: d'où l'on peut conjecturer de quelle utilité cette inquisition a été depuis qu'elle est établie, puisqu'en si peu de temps elle avait fait de si grandes choses.

Dès le commencement du quinzième siècle le pape *Boniface IX* tenta vainement d'établir l'inquisition dans le royaume de Portugal où il créa le provincial des dominicains *Vincent de Lisbonne*, inquisiteur général. *Innocent VII* quelques années après ayant nommé inquisiteur le minime *Didacus de Sylva*, le roi *Jean I* écrivit à ce pape que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts & peut-être même à ceux de la religion.

Le pape, touché par les représentations d'un prince trop facile, révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis, & autorisa *Marc* évêque de Sinigaglia à absoudre les accusés, ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges & dignités ceux qui en avaient été privés, & on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies! continue *Paramo*; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi *Jean III* l'accorda de lui-même à un fripon adroit dont DIEU se servit pour cette bonne œuvre. En effet les méchans sont souvent des instrumens utiles des desseins de DIEU, & il ne réprouve pas ce qu'ils font de bien; c'est ainsi que (*b*) *Jean*, disant à notre

(*b*) *Marc*, chap. IX, v. 37, 39.

Seigneur JESUS-CHRIST : Maître, nous avons vu un homme qui n'eſt point votre diſciple & qui chaſſait les démons en votre nom, & nous l'en avons empêché, JESUS lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mal de moi ; & celui qui n'eſt pas contre vous eſt pour vous.

Paramo raconte enſuite qu'il a vu dans la bibliothèque de St Laurent à l'Eſcurial, un écrit de la propre main de *Saavedra*, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fauſſe bulle, il fit ſon entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortége de cent vingt-ſix domeſtiques ; qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche ſeigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produiſant une obligation contrefaite de pareille ſomme que ce ſeigneur reconnaiſſait avoir empruntée du légat pendant ſon ſéjour à Rome ; & qu'enfin arrivé à Badajoz, le roi *Jean III*, auquel il fit préſenter de fauſſes lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquiſition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencèrent tout de ſuite à exercer leur juriſdiction, & il ſe fit un grand nombre de condamnations & d'exécutions d'hérétiques relaps & des abſolutions d'hérétiques pénitens. Six mois s'étaient ainſi paſſés, lorſqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'évangile : (*c*) il n'y a rien de caché qui ne ſe découvre. Le marquis de *Villeneuve de Barcarotta*, ſeigneur eſpagnol, ſecondé par le gouverneur de

(*c*) *Matth*, c. X, v. 26. *Marc*, c. IV, v. 22. *Luc*, c. VIII, v. 17.

Mora, enleva le fourbe & le conduisit à Madrid. On le fit comparaître pardevant *Jean de Tavera* archevêque de Tolède. Ce prélat, étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie & de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape *Paul III*, aussi-bien que les actes des inquisitions que *Saavedra* avait établies, & par lesquelles il paraissait qu'on avait condamné & jugé déjà un grand nombre d'hérétiques, & que ce fourbe avait extorqué plus de trois cents mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de DIEU & un miracle de sa providence, aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de Saint-Office en 1545, & *Sixte V* la confirma en 1588.

Tous les auteurs sont d'accord avec *Paramo* sur cet établissement de l'inquisition en Portugal; le seul *Antoine de Sousa* dans ses *Aphorismes des inquisiteurs*, révoque en doute l'histoire de *Saavedra*, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, & dans l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes. Mais *Sousa* dans le récit qu'il substitue à celui de *Paramo*, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de *Paul III*, & deux autres du même pape au cardinal *Henri* frère du roi; bulles que *Sousa* n'a point fait imprimer dans son ouvrage, & qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques. Deux raisons décisives de rejeter son sentiment & de s'en tenir à celui de *Paramo*, d'*Iliescas*, de *Salasar*, de *Mendoça*, de *Fernandes*, de *Placentinus* &c.

Quand les Efpagnols pafsèrent en Amérique, ils portèrent l'inquifition avec eux; les Portugais l'introduifirent aux Indes auffitôt qu'elle fut autorifée à Lisbonne; c'eft ce qui fait dire à *Louis de Paramo* dans fa préface, que cet arbre floriffant & verd a étendu fes racines & fes branches dans le monde entier, & a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurifprudence de l'inquifition, & de la forme de fa procédure inconnue aux tribunaux civils, parcourons le *Directoire des inquifiteurs*, que *Nicolas Eymeric* grand-inquifiteur dans le royaume d'Arragon vers le milieu du quatorzième fiècle compofa en latin, & adreffa aux inquifiteurs fes confrères, en vertu de l'autorité de fa charge.

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelonne une édition de cet ouvrage qui fe répandit bientôt dans toutes les inquifitions du monde chrétien. Il en parut une feconde à Rome en 1578 *in-folio*, avec des fcolies & des commentaires de *François Pegna*, docteur en théologie & canonifte.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans fon épître dédicatoire au pape *Grégoire XIII*. ›› Tandis que les ›› princes chrétiens s'occupent de toutes parts à ›› combattre par les armes les ennemis de la religion ›› catholique, & prodiguent le fang de leurs foldats ›› pour foutenir l'unité de l'Eglife & l'autorité du fiége ›› apoftolique, il eft auffi des écrivains zélés qui ›› travaillent dans l'obfcurité, ou à réfuter les opinions ›› des novateurs, ou à armer & à diriger la puiffance ›› des lois contre leurs perfonnes, afin que la févérité ›› des peines & la grandeur des fupplices, les contenant

» dans les bornes du de voir, faſſe ſur eux ce que n'a
» pu faire l'amour de la vertu.

» Quoique j'occupe la dernière place parmi ces
» défenſeurs de la religion, je ſuis cependant animé
» du même zèle, pour réprimer l'audace impie des
» novateurs & leur horrible méchanceté. Le travail
» que je vous préſente ici ſur le *Directoire des inquiſiteurs*
» en ſera la preuve. Cet ouvrage de *Nicolas Eymeric*,
» reſpectable par ſon antiquité, contient un abrégé
» des principaux dogmes de la foi, & une inſtruction
» très-ſuivie & très-méthodique aux tribunaux de la
» ſainte inquiſition, ſur les moyens qu'ils doivent
» employer pour contenir & extirper les hérétiques.
» C'eſt pourquoi j'ai cru devoir en faire un hommage
» à votre ſainteté, comme au chef de la république
» chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'inſtruction des inquiſiteurs, que cet ouvrage eſt auſſi admirable que reſpectable, & qu'on y enſeigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir & d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles & ſages pour leſquelles il renvoie à l'uſage qui inſtruira mieux que les leçons, d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choſes qu'il eſt important de ne point divulguer, & qui ſont aſſez connues des inquiſiteurs. Il cite çà & là une infinité d'écrivains qui tous ont ſuivi la doctrine du Directoire; il ſe plaint même que pluſieurs en ont profité, ſans faire honneur à *Eymeric* des belles choſes qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de

l'auteur & de l'éditeur. *Eymeric* dit, page 58 : La commisération pour les enfans du coupable qu'on réduit à la mendicité, ne doit point adoucir cette sévérité, puisque par les lois divines & humaines, les enfans sont punis pour les fautes de leurs pères.

Page 123. Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

Page 291. Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques, afin de river leur clou par un autre, & de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre : (*d*) Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse.

Page 296. On pourra lire le procès-verbal à l'accusé en supprimant absolument les noms des dénonciateurs, & alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles & telles accusations, à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages ; c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie : car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infames, complices du même crime, excommuniés, hérétiques ou coupables en quelque manière que ce soit, ou parjures &c. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi.

Page 302. L'appel qu'un accusé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui sur d'autres chefs d'accusation.

(*d*) II. Corint. chap. XII, v. 16.

Page 313. Quoiqu'on ait ſuppoſé dans la formule de la ſentence de torture qu'il y avait variation dans les réponſes de l'accuſé, & d'autre part indices ſuffiſans pour l'appliquer à la queſtion, ces deux conditions enſemble ne ſont pas néceſſaires, elles ſuffiſent réciproquement l'une ſans l'autre.

Pegna nous apprend, ſcolie 118, livre III, que les inquiſiteurs n'emploient ordinairement que cinq eſpèces de tourmens dans la queſtion, quoique *Marſilius* faſſe mention de quatorze eſpèces, & qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la ſouſtraction du ſommeil, en quoi il eſt approuvé par *Grillandus* & par *Locatus*.

Eymeric continue, page 319. Il faut bien prendre garde d'inſérer dans la formule d'abſolution que l'accuſé eſt innocent, mais ſeulement qu'il n'y a pas de preuves ſuffiſantes contre lui; précaution qu'on prend afin que ſi dans la ſuite l'accuſé qu'on abſout était remis en cauſe, l'abſolution qu'il reçoit ne puiſſe pas lui ſervir de défenſe.

Page 324. On preſcrit quelquefois enſemble l'abjuration & la purgation canonique. C'eſt ce qu'on fait lorſqu'à la mauvaiſe réputation d'un homme en matière de doctrine, il ſe joint des indices conſidérables, qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque choſe contre la foi. L'accuſé qui eſt dans ce cas eſt obligé d'abjurer toute héréſie en général, & alors s'il retombe dans quelque héréſie que ce ſoit, même diſtinguée de celles ſur leſquelles il avait été ſuſpect, il eſt puni comme relaps & livré au bras ſéculier.

Page 331. Les relaps, lorſque la rechute eſt bien conſtatée, doivent être livrés à la juſtice ſéculière, quelque proteſtation qu'ils faſſent pour l'avenir & quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquiſiteur fera donc avertir la juſtice ſéculière qu'un tel jour à telle heure & dans un tel lieu on lui livrera un hérétique, & l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à ſe trouver à la cérémonie, parce que l'inquiſiteur fera un ſermon ſur la foi, & que les aſſiſtans y gagneront les indulgences accoutumées.

Ces indulgences ſont ainſi énoncées après la formule de ſentence contre l'hérétique pénitent : l'inquiſiteur accordera quarante jours d'indulgence à tous les aſſiſtans, trois ans à ceux qui ont contribué à la capture, à l'abjuration, à la condamnation &c. de l'hérétique, & enfin trois ans auſſi de la part de de notre ſaint père le pape, à tous ceux qui dénonceront quelqu'autre hérétique.

Page 332. Lorſque le coupable aura été livré à la juſtice ſéculière, celle-ci prononcera ſa ſentence & le criminel ſera conduit au lieu du ſupplice : des perſonnes pieuſes l'accompagneront, l'aſſocieront à leurs prières, prieront avec lui & ne le quitteront point qu'il n'ait rendu ſon ame à ſon créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puiſſe hâter le moment de ſa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainſi on ne doit point exhorter le criminel à monter ſur l'échafaud ni à ſe préſenter au bourreau, ni avertir celui-ci de diſpoſer les inſtrumens du ſupplice de manière que la mort s'enſuive plus promptement & que le patient ne languiſſe point ; toujours à cauſe de l'irrégularité.

Page 335. S'il arrivait que l'hérétique, prêt à être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des ſignes de converſion, on pourrait peut-être le recevoir par grâce ſingulière & l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitens, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille converſion & que cette indulgence ne ſoit autoriſée par aucune diſpoſition du droit : mais cela eſt fort dangereux ; j'en ai vu un exemple à Barcelonne. Un prêtre condamné avec deux autres hérétiques impénitens & déjà au milieu des flammes cria qu'on le retirât & qu'il voulait ſe convertir ; on le retira en effet déjà brûlé d'un côté ; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait : ce que je ſais, c'eſt que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatiſait encore & qu'il avait corrompu beaucoup de perſonnes ; on l'abandonna donc une autre fois à la juſtice & il fut brûlé.

Perſonne ne doute, dit *Pegna* ſcolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques ; mais on peut demander quel genre de ſupplice il convient d'employer. *Alfonſe de Caſtro*, livre II, *de la juſte punition des hérétiques*, penſe qu'il eſt aſſez indifférent de les faire périr par l'épée, ou par le feu, ou par quelque autre ſupplice ; mais *Hoſtienſis Godofrédus*, *Covarruvias*, *Simancas*, *Roxas* &c. ſoutiennent qu'il faut abſolument les brûler. En effet, comme le dit très-bien *Hoſtienſis*, le ſupplice du feu eſt la peine due à l'héréſie. On lit dans *St Jean* : (*e*) Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il ſera jeté dehors comme un ſarment & il ſéchera, & on le ramaſſera pour le jeter au feu &

(*e*) Chap. XV, v. 6.

le

le brûler. Ajoutons, continue *Pegna*, que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. *Simancas* & *Roxas* décident qu'il faut les brûler vifs, mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant, c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche afin qu'ils ne scandalisent pas les assistans par leurs impiétés.

Enfin page 369, *Eymeric* ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment sans les criailleries des avocats & sans tant de solemnités dans les jugemens : c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en en retranchant les délais inutiles, en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux, en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement, en n'admettant pas une multitude inutile de témoins &c.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne & en Portugal, tandis que l'inquisition même vient enfin d'être entiérement supprimée à Milan. (1)

(1) Elle vient de l'être en Sicile & dans la Toscane : Gènes & Venise ont la faiblesse de la conserver; mais on ne lui laisse aucune activité. Elle subsiste, mais sans pouvoir, dans les Etats de la maison de Savoie. La gloire d'abolir ce monument odieux du fanatisme & de la barbarie de nos pères n'a encore tenté aucun souverain pontife. L'inquisition de Rome est l'objet du mépris de l'Europe & même des Romains, depuis son absurde procédure contre *Galilée*. La noblesse avignonaise permet à ce tribunal d'exister dans un coin de la France, & contente de n'en avoir rien à craindre, elle n'est point sensible à la honte de porter ce joug monastique. En Espagne & en Portugal, l'inquisition devenue moins atroce a repris tout son pouvoir; elle menace de la prison & de la confiscation quiconque oserait tenter de faire quelque bien à ces malheureuses contrées.

SECTION II.

L'INQUISITION est, comme on sait, une invention admirable & tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape & les moines plus puissans, & pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire *St Dominique* comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : *Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Eglise le nommé Roger porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'Eglise, qu'il sera maigre toute sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année, qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le* san-benito *avec des croix, qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix* pater *dans la journée & vingt à l'heure de minuit, qu'il gardera désormais la continence & qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse &c; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure & impénitent.*

Quoique *Dominique* soit le véritable fondateur de l'inquisition, cependant *Louis de Paramo*, l'un des plus respectables écrivains & des plus brillantes lumières du saint Office, rapporte, au titre second de son second livre, que DIEU fut le premier instituteur du saint Office, & qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre *Adam*. D'abord *Adam* est cité au tribunal, *Adam ubi es?* & en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de DIEU nulle.

Les habits de peau que DIEU fit à *Adam* & à *Eve* furent le modèle du *ſan-benito* que le ſaint Office fait porter aux hérétiques. Il eſt vrai que par cet argument on prouve que DIEU fut le premier tailleur ; mais il n'eſt pas moins évident qu'il fut le premier inquiſiteur.

Adam fut privé de tous les biens immeubles qu'il poſſédait dans le paradis terreſtre, c'eſt de-là que le ſaint Office confiſque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

Louis de Paramo remarque que les habitans de Sodome furent brûlés comme hérétiques, parce que la ſodomie eſt une héréſie formelle. De-là il paſſe à l'hiſtoire des Juifs; il y trouve par-tout le ſaint Office.

JESUS-CHRIST eſt le premier inquiſiteur de la nouvelle loi, les papes furent inquiſiteurs de droit divin, & enfin ils communiquèrent leur puiſſance à *ſaint Dominique*.

Il fait enſuite le dénombrement de tous ceux que l'inquiſition a mis à mort, il en trouve beaucoup au-delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1589 à Madrid avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque & le privilége du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs ſi extravagantes à la fois & ſi abominables; mais alors rien ne paraiſſait plus naturel & plus édifiant. Tous les hommes reſſemblent à *Louis de Paramo* quand ils ſont fanatiques.

Ce *Paramo* était un homme ſimple, très-exact dans les dates, n'omettant aucun fait intéreſſant, & ſupputant avec ſcrupule le nombre des victimes

humaines que le ſaint Office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établiſſement de l'inquiſition en Portugal, & il eſt parfaitement d'accord avec quatre autres hiſtoriens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement.

Il y avait long-temps que le pape *Boniface IX*, au commencement du quinzième ſiècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal de ville en ville brûler les hérétiques, les muſulmans & les Juifs; mais ils étaient ambulans, & les rois mêmes ſe plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape *Clément VII* voulut leur donner un établiſſement fixe en Portugal comme ils en avaient en Arragon & en Caſtille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome & celle de Lisbonne, les eſprits s'aigrirent, l'inquiſition en ſouffrait & n'était point établie parfaitement.

En 1539 il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, diſait-il, pour établir la ſainte inquiſition ſur des fondemens inébranlables. Il apporte au roi *Jean III* des lettres du pape *Paul III*. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour; ſes patentes de légat étaient dûment ſcellées & ſignées; il montra les pouvoirs les plus amples de créer un grand inquiſiteur & tous les juges du ſaint Office. C'était un fourbe nommé *Saavedra* qui ſavait contrefaire toutes les écritures, fabriquer & appliquer de faux ſceaux & de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome & s'y était perfectionné à Séville dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique, il était composé de plus de cent vingt

domeſtiques. Pour ſubvenir à cette énorme dépenſe, lui & ſes confidens empruntèrent à Séville des ſommes immenſes au nom de la chambre apoſtolique de Rome ; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouiſſant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat *à latere* ſans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que dans une choſe auſſi preſſante que l'établiſſement fixe de l'inquiſition, ſa ſainteté ne pouvait ſouffrir les délais, & que le roi était aſſez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du St Père. Le roi n'oſa répliquer. Le légat dès le jour même établit un grand inquiſiteur, envoya par-tout recueillir des décimes ; & avant que la cour pût avoir des réponſes de Rome, il avait déjà fait brûler deux cents perſonnes & recueilli plus de deux cents mille écus.

Cependant le marquis de *Villanova*, ſeigneur eſpagnol de qui le légat avait emprunté à Séville une ſomme très-conſidérable ſur de faux billets, jugea à propos de ſe payer par ſes mains, au lieu d'aller ſe compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat feſait alors ſa tournée ſur les frontières de l'Eſpagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève & le conduit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conſeil de Madrid condamna le légat *Saavedra* au fouet & à dix ans de galères ; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'eſt que le pape *Paul IV* confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon ; il rectifia par la plénitude de ſa puiſſance divine toutes les petites

irrégularités des procédures, & rendit ſacré ce qui avait été purement humain.

Qu'importe de quel bras DIEU daigne ſe ſervir?

Voilà comme l'inquiſition devint ſédentaire à Lisbonne, & tout le royaume admira la Providence.

Au reſte on connaît aſſez toutes les procédures de ce tribunal, on ſait combien elles ſont oppoſées à la fauſſe équité & à l'aveugle raiſon de tous les autres tribunaux de l'univers. On eſt empriſonné ſur la ſimple dénonciation des perſonnes les plus infames; un fils peut dénoncer ſon père, une femme ſon mari; on n'eſt jamais confronté devant ſes accuſateurs, les biens ſont confiſqués au profit des juges; c'eſt ainſi du moins que l'inquiſition s'eſt conduite juſqu'à nos jours: il y a là quelque choſe de divin; car il eſt incompréhenſible que les hommes aient ſouffert ce joug patiemment.

Enfin le comte d'*Aranda* a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes & en limant les dents du monſtre; mais il reſpire encore.

INSTINCT.

INSTINCTUS, *impulſus*, *impulſion;* mais quelle puiſſance nous pouſſe?

Tout ſentiment eſt inſtinct.

Une conformité ſecrète de nos organes avec les objets forme notre inſtinct.

Ce n'eſt que par inſtinct que nous feſons mille mouvemens involontaires, de même que c'eſt par inſtinct que nous ſommes curieux, que nous courons après la

nouveauté, que la menace nous effraie, que le mépris nous irrite, que l'air ſoumis nous apaiſe, que les pleurs nous attendriſſent.

Nous ſommes gouvernés par l'inſtinct, comme les chats & les chèvres. C'eſt encore une reſſemblance que nous avons avec les animaux; reſſemblance auſſi inconteſtable que celle de notre ſang, de nos beſoins, des fonctions de notre corps.

Notre inſtinct n'eſt jamais auſſi induſtrieux que le leur; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau eſt né, il court à la mamelle de ſa mère: l'enfant périrait, ſi la ſienne ne lui donnait pas ſon mamelon, en le ſerrant dans ſes bras.

Jamais femme, quand elle eſt enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature à préparer de ſes mains un joli berceau d'oſier pour ſon enfant, comme une fauvette en fait un avec ſon bec & ſes pattes. Mais le don que nous avons de réfléchir, joint aux deux mains induſtrieuſes dont la nature nous a fait préſent, nous élève juſqu'à l'inſtinct des animaux, & nous place avec le temps infiniment au-deſſus d'eux, ſoit en bien ſoit en mal: propoſition condamnée par meſſieurs de l'ancien parlement, & par la ſorbonne, grands philoſophes naturaliſtes, (*) & qui ont beaucoup contribué, comme on ſait, à la perfection des arts.

Notre inſtinct nous porte d'abord à roſſer notre frère qui nous chagrine, ſi nous ſommes colères & ſi nous nous ſentons plus forts que lui. Enſuite notre raiſon ſublime nous fait inventer les flèches, l'épée, la pique, & enfin le fuſil, avec leſquels nous tuons notre prochain.

(*) *Imprimé en 1771.*

L'inſtinct ſeul nous porte tous également à faire l'amour, *amor omnibus idem;* mais *Virgile*, *Tibulle* & *Ovide* le chantent.

C'eſt par le ſeul inſtinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration & reſpect devant le carroſſe ſurdoré d'un receveur des finances. La raiſon vient au manœuvre; il devient commis, il ſe polit, il vole, il devient grand ſeigneur à ſon tour, il éclabouſſe ſes anciens camarades, mollement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'eſt-ce que cet inſtinct qui gouverne tout le règne animal, & qui eſt chez nous fortifié par la raiſon, ou réprimé par l'habitude? Eſt-ce *divinæ particula auræ*? Oui, ſans doute, c'eſt quelque choſe de divin; car tout l'eſt. Tout eſt l'effet incompréhenſible d'une cauſe incompréhenſible. Tout eſt déterminé par la nature. Nous raiſonnons de tout; & nous ne nous donnons rien.

INTERET.

Nous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères, quand nous leur dirons qu'ils font tout par intérêt. Quoi! c'eſt par intérêt que ce malheureux faquir ſe tient tout nu au ſoleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine & la mangeant? Oui, ſans doute, nous l'avons dit ailleurs; il compte aller au dix-huitième ciel, & il regarde en pitié celui qui ne ſera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la malabare qui ſe brûle ſur le corps de ſon mari eſt de le retrouver dans l'autre monde, & d'y être plus heureuſe que ce faquir. Car avec leur

métempſycoſe les Indiens ont un autre monde; ils ſont comme nous; ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connaiſſance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix, ou des édits, ou des conventions par un autre motif que celui de l'intérêt?

A l'égard de l'intérêt de l'argent, conſultez dans le grand dictionnaire encyclopédique cet article de M. d'*Alembert* pour le calcul, & celui de M. *Boucher d'Argis* pour la juriſprudence. Oſons ajouter quelques réflexions.

1°. L'or & l'argent ſont-ils une marchandiſe? oui; l'auteur de l'Eſprit des lois n'y penſe pas lorſqu'il dit; (*a*) *L'argent qui eſt le prix des choſes ſe loue & ne s'achète pas.*

Il ſe loue & s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent, & de l'argent avec de l'or; & le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande eſt qu'on payera les lettres de change en argent monnayé du pays & non en or, ſi le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie d'argent, & je la paye ou en or, ou en drap, ou en blé, ou en diamans.

J'ai beſoin de monnaie, ou de blé, ou de diamans pour un an: le marchand de blé, de monnaie ou de diamans, me dit: „Je pourrais pendant cette année „ vendre avantageuſement ma monnaie, mon blé, „ mes diamans. Evaluons à quatre, à cinq, à ſix pour „ cent, ſelon l'uſage du pays, ce que vous me faites „ perdre. Vous me rendrez, par exemple, au bout de „ l'année vingt & un karats de diamans pour vingt

(*a*) Livre XXII, chap. XIX.

» que je vous prête, vingt & un ſacs de blé pour
» vingt; vingt & un mille écus pour vingt mille écus.
» Voilà l'intérêt. Il eſt établi chez toutes les nations
» par la loi naturelle; le taux dépend de la loi parti-
» culière du pays. (1) A Rome on prête ſur gages à deux
» & demi pour cent ſuivant la loi, & on vend vos
» gages ſi vous ne payez pas au temps marqué. Je ne
» prête point ſur gages, & je ne demande que l'inté-
» rêt uſité en Hollande. Si j'étais à la Chine, je vous
» demanderais l'intérêt en uſage à Macao & à
» Kanton. »

2°. Pendant qu'on fait ce marché à Amſterdam, arrive de S[t] Magloire un janſéniſte; (& le fait eſt très-vrai, il s'appelait l'abbé des *Iſſarts*) ce janſéniſte dit au négociant hollandais : Prenez garde, vous vous damnez; l'argent ne peut produire de l'argent, *nummus nummum non parit.* Il n'eſt permis de recevoir l'intérêt de ſon argent que lorſqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen d'être ſauvé eſt de faire un contrat avec monſieur; & pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous & vos hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

Vous faites le plaiſant, répond le hollandais; vous me propoſez là une uſure qui eſt tout juſte un infini du premier ordre. J'aurais déjà reçu moi ou les miens mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingt; vous voyez bien que c'eſt une ſérie infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois, & je me contente de mille écus de dédommagement.

(1) Le taux de l'intérêt doit être libre, & la loi n'eſt en droit de le fixer que dans les cas où il n'a pas été déterminé par une convention.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

J'en suis fâché pour votre ame hollandaise. DIEU défendit aux Juifs de prêter à intérêt; & vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce, données dans un désert à des fugitifs errans qui n'avaient aucun commerce.

LE HOLLANDAIS.

Cela est clair, tout le monde doit être juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; & cette horde y fit très-bien ses affaires dans la suite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de juif à juif fût bien tombée en desuétude, puisque notre Seigneur JESUS, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent. Car dans la parabole des talens il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talens en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, & que le troisième qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs étaient juifs, donc c'était de juif à juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem; donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez *St Matthieu*, chap. XXV; il s'y connaissait; il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, & ne me faites perdre ni mon argent, ni mon temps.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Tout cela eſt bel & bon; mais la ſorbonne a décidé que le prêt à intérêt eſt un péché mortel.

LE HOLLANDAIS.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la ſorbonne à un négociant d'Amſterdam. Il n'y a aucun de ces raiſonneurs qui ne faſſe valoir ſon argent quand il le peut à cinq ou ſix pour cent, en achetant ſur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des reſcriptions, des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans pluſieurs provinces de France on ſtipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs, l'univerſité d'Oxford & celle de Salamanque ont décidé contre la ſorbonne; c'eſt ce que j'ai appris dans mes voyages. Ainſi, nous avons dieux contre dieux. Encore une fois, ne me rompez pas la tête davantage.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Monſieur, monſieur, les méchans ont toujours de bonnes raiſons à dire. Vous vous perdez, vous dis-je; car l'abbé de *St Cyran* qui n'a point fait de miracles, & l'abbé *Pâris* qui en a fait à St Médard...

3°. Alors le marchand impatienté chaſſa l'abbé des *Iſſarts* de ſon comptoir; &, après avoir loyalement prêté ſon argent au denier vingt, alla rendre compte de ſa converſation aux magiſtrats, qui défendirent aux janſéniſtes de débiter une doctrine ſi pernicieuſe au commerce.

Meſſieurs, leur dit le premier échevin, de la grâce efficace tant qu'il vous plaira; de la prédeſtination

tant que vous en voudrez ; de la communion aussi peu que vous voudrez, vous êtes les maîtres : mais gardez-vous de toucher aux lois de notre Etat.

INTOLERANCE.

LISEZ l'article *Intolérance* dans le grand dictionnaire encyclopédique. Lisez le traité de la *Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de *Jean Calas*, citoyen de Toulouse ; (*) & si après cela vous admettez la persécution en matière de religion, comparez-vous hardiment à *Ravaillac*. Vous savez que ce *Ravaillac* était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérans.

Quoi! monstre, qui seras brûlé à tout jamais dans l'autre monde, & que je ferai brûler dans celui-ci dès que je le pourrai, tu as l'insolence de lire de *Thou* & *Bayle* qui sont mis à l'index à Rome? Quand je te prêchais de la part de DIEU que *Samson* avait tué mille Philistins avec une mâchoire d'âne, ta tête, plus dure que l'arsenal dont *Samson* avait tiré ses armes, m'a fait connaître par un léger mouvement de gauche à droite que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable *Asmodée*, qui tordit le cou par jalousie aux sept maris de *Saraï* chez les Mèdes, était enchaîné dans la haute Egypte, j'ai vu une petite contraction de tes lèvres, nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'ame l'histoire d'*Asmodée* t'était en dérision.

(*) Voyez le second volume de *Politique & Législation*.

Et vous *Isaac Newton*; *Fréderic le grand* roi de Prusse, électeur de Brandebourg; *Jean Locke;* impératrice de Russie victorieuse des Ottomans; *Jean Milton;* bienfesant monarque de Danemarck; *Shakespeare;* sage roi de Suède; *Leibnitz;* auguste maison de *Brunswick; Tillotson;* empereur de la Chine; parlement d'Angleterre; conseil du grand-mogol; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie, je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane, ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point, & où le feu ne s'éteint point; car j'ai raison, & vous avez tous tort; car j'ai la grâce, & vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier, & vous n'en confessez pas une. J'ai fait des mandemens d'évêques, & vous n'en avez jamais fait; j'ai dit des injures des halles aux philosophes, & vous les avez protégés, ou imités, ou égalés; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires farcis des plus infames calomnies, & vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous, & vous n'y assistez pas plus que *Cicéron*, *Caton*, *Pompée*, *César*, *Horace* & *Virgile* n'y ont assisté; par conséquent, vous méritez qu'on vous coupe le poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous mette à la torture & qu'on vous brûle à petit feu; car DIEU est miséricordieux.

Ce sont-là, sans en rien retrancher, les maximes des intolérans, & le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.

K.

KALENDES.

LA fête de la circoncifion, que l'Eglife célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocens, felon la différence des lieux & des jours où elle fe fefait. Le plus fouvent c'était aux fêtes de Noël, à la Circoncifion, ou à l'Epiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen il y avait le jour de Noël une proceffion où des eccléfiaftiques choifis repréfentaient les prophètes de l'ancien Teftament qui ont prédit la naiffance du Meffie; & ce qui peut avoir donné le nom à la fête, c'eft que *Balaam* y paraiffait monté fur une âneffe; mais comme le poëme de *Lactance*, & le livre des promeffes fous le nom de *St Profper*, difent que JESUS dans la crêche a été reconnu par le bœuf & par l'âne felon ce paffage d'*Ifaïe* : (*a*) *Le bœuf a reconnu fon maître, & l'âne la crêche de fon Seigneur*; (circonftance que l'Evangile, ni les anciens pères n'ont cependant point remarquée) il eft plus vraifemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit fon nom.

En effet le jéfuite *Théophile Raynaud* témoigne que le jour de St Etienne on chantait une profe de l'âne, qu'on nommait auffi la profe des fous, & que le jour de St Jean on en chantait encore une autre qu'on appelait la profe du bœuf. On conferve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manufcrit en vélin avec des miniatures où font repréfentées les

(*a*) Chap. I, v. 3.

cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la defcription ; cette profe de l'âne s'y trouve, on la chantait à deux chœurs qui imitaient par intervalles & comme par refrain le braire de cet animal. Voici le précis de la defcription de cette fête.

On élifait dans les églifes cathédrales un évêque ou un archevêque des fous, & fon élection était confirmée par toutes fortes de bouffonneries qui fervaient de facre. Cet évêque officiait pontificalement & donnait la bénédiction au peuple devant lequel il portait la mitre, la croffe & même la croix archiépifcopale. Dans les églifes qui relevaient immédiatement du S[t] Siége, on élifait un pape des fous, qui officiait avec tous les ornemens de la papauté. Tout le clergé affiftait à la meffe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou mafqués d'une façon grotefque & ridicule. Non contens de chanter dans le chœur des chanfons licencieufes, ils mangeaient & jouaient aux dés fur l'autel, à côté du célébrant. Quand la meffe était dite, ils couraient, fautaient & danfaient dans l'églife chantant & proférant des paroles obfcènes & fefant mille poftures indécentes jufqu'à fe mettre prefque nus : enfuite ils fe fefaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'affemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les féculiers fe mêlaient parmi le clergé pour jouer auffi quelque perfonnage de fou en habit eccléfiaftique.

Cette fête fe célébrait également dans les monaftères de moines & de religieufes, comme le témoigne *Naudé* (*b*) dans fa plainte à *Gaffendi* en 1645, où il

(*b*) M. de *la Roque* nomme l'auteur *Mathurin de Neuré*. Voyez le Mercure de feptembre 1738, pages 1955 & fuiv.

raconte

raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres ni le gardien n'allaient point au chœur le jour des innocens. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, & fesaient une manière d'office, revêtus d'ornemens sacerdotaux déchirés & tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, fesant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour verre, & marmotaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire *Rotarii*, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous, on conduisait un âne auquel on mettait une chappe sur le dos, & l'on chantait : Hé, sire âne, hé, hé.

Ducange rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain *Guillaume* qui, ayant été élu évêque-fou en 1406, avait refusé de faire les solemnités & les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Etienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours, & autres instrumens, & portaient des lanternes devant le préchantre des fous à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête déjà condamnée par quelques conciles, & surtout par une lettre circulaire du 12 mars 1444, envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de *Pierre* de Blois, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée

& si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; & le docteur de sorbonne *Jean Deslions*, dans son Discours contre le paganisme du roi-boit, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinzième siècle, *que la fête des fous n'était pas moins approuvée de* DIEU *que la fête de la conception immaculée de la Vierge, outre qu'elle était d'une toute autre ancienneté dans l'Eglise.*

L.

LANGUES.

SECTION PREMIERE.

ON dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots, *béni soit l'inventeur de l'écriture.* On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

Nous avons reconnu, au mot *Alphabet*, qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El*, qui signifiait DIEU chez quelques orientaux, n'a nul rapport au mot *Gott* qui veut dire DIEU en Allemagne. *House*, *huis*, ne peut guère venir du grec *domos* qui signifie maison.

Nos mères, & les langues dites mères, ont beaucoup de ressemblance. Les unes & les autres ont des enfans qui se marient dans le pays voisin, & qui en altèrent le langage & les mœurs. Ces mères ont

d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse, sans savoir d'où elles viennent.

Des mots les plus communs & les plus naturels en toute langue.

L'EXPÉRIENCE nous apprend que les enfans ne sont qu'imitateurs ; que si on ne leur disait rien, ils ne parleraient pas, qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba*, *papa*, *mama*, *maman*, ou des mots approchans, aisés à prononcer, & ils les répètent. Cependant vers le mont Krapac où je vis, comme l'on sait, nos enfans disent toujours *mon dada* & non pas *mon papa*. Dans quelques provinces, ils disent *mon bibi*.

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des Mémoires sur la Chine. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé, que *fou*, prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage, signifie père; les enfans qui ne peuvent prononcer la lettre *f*, disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent savoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais, en tartare, dans le jargon du Kamshatka & de la baie d'Hudson, daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises quand, sur les bords de la Seine ou de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son ignorance : il faut dire : J'ai lu cela dans *Vachter*, dans *Ménage*,

dans *Bochart*, dans *Kircher*, dans *Pezron*, qui n'en ſavaient pas plus que moi; je doute beaucoup; je crois, mais je ſuis très-diſpoſé à ne plus croire, &c. &c.

Un récollet nommé *Sagart Théodat*, qui a prêché pendant trente ans les Iroquois, les Algonquins & les Hurons, nous a donné un petit dictionnaire huron, imprimé à Paris chez *Denis Moreau* en 1632. Cet ouvrage ne nous ſera pas déſormais fort utile depuis que la France eſt ſoulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père eſt *ayſtan*, & en canadien *notoui*. Il y a encore loin de *notoui* & d'*ayſtan* à *pater* & à *papa*. Gardez-vous des ſyſtêmes, vous dis-je, mes chers Welches.

D'un ſyſtême ſur les langues.

L'AUTEUR de la Mécanique du langage explique ainſi ſon ſyſtême :

» La terminaiſon latine *urire* eſt appropriée à » déſigner un déſir vif & ardent de faire quelque » choſe; *micturire*, *eſurire;* par où il ſemble qu'elle » ait été fondamentalement formée ſur le mot *urere*, » & ſur le ſigne radical *ur*, qui, en tant de langues, » ſignifie le feu. Ainſi la terminaiſon *urire* était bien » choiſie pour déſigner un déſir brûlant. »

Cependant nous ne voyons pas que cette terminaiſon en *ire* ſoit appropriée à un déſir vif & ardent dans *ire*, *exire*, *abire*, aller, ſortir, s'en aller; dans *vincire*, lier; *ſcaturire*, ſourdir, jaillir; *condire*, aſſaiſonner; *parturire*, accoucher; *grunnire*, gronder, grouiner, ancien mot qui exprimait très-bien le cri du porc.

Il faut avouer furtout que cet *ire* n'eft approprié à aucun défir très-vif, dans *balbutire*, balbutier; *fingultire*, fangloter; *perire*, périr. Perfonne n'a envie ni de balbutier, ni de fangloter, encore moins de périr. Ce petit fyftême eft fort en défaut; nouvelle raifon pour fe défier des fyftêmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en difant: *Nous alongeons les lèvres en-dehors, & tirons, pour ainfi dire, le bout d'en-haut de cette corde pour faire fonner* u *voyelle particulière aux Français, & que n'ont pas les autres nations.*

Il eft vrai que le précepteur du Bourgeois gentilhomme lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u;* mais il n'eft pas vrai que les autres nations ne faffent pas un peu la moue auffi.

L'auteur ne parle fans doute ni l'efpagnol, ni l'anglais, ni l'allemand, ni le hollandais; il s'en eft rapporté à d'anciens auteurs qui ne favaient pas plus ces langues que celles du Sénégal & du Thibet, que cependant l'auteur cite. Les Efpagnols difent *fu padre, fu madre*, avec un fon qui n'eft pas tout-à-fait le *u* des Italiens; ils prononcent *mui* en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou;* ils ne prononcent pas fortement *oufted;* ce n'eft pas le *furiale fonans u* des Romains.

Les Allemands fe font accoutumés à changer un peu l'*u* en *i;* de-là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plufieurs allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous; ils prononçaient autrefois *flaûte*. Les Hollandais ont confervé l'*u*, témoin la comédie de madame *Alikruc*, & leur *u diener*. Les Anglais, qui ont corrompu toutes les

voyelles, n'ont point abandonné l'*u;* ils prononcent toujours *wi* & non *oui*, qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* & *true*, le vrai, non *vertou* & *troue.*

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u*, comme l'avouent *Calepin* & *Scapula* à la lettre *upsilon;* & comme le dit *Cicéron*, *de oratore.*

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* & *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour*, qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de *Corneille*, & dans toutes les comédies antérieures. Nous dîmes ensuite *belle humeur.* D'*Assouci* donna son *Ovide* en belle humeur ; & ensuite on ne se servit de ce mot que pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen*, il se traduit très-exactement; c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas long-temps *vapeurs de rate.*

Veut-on qu'on rabate
Les vapeurs de rate
Qui nous minent tous?
Qu'on laisse Hippocrate,
Et qu'on vienne à nous.

Nous avons supprimé rate, & nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit (*a*) *que les Français se plaisent surtout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. Cette expression*

(*a*) Tome I.

est propre à leur langue, & ne se trouve en aucune autre. Il n'y en a point en anglais de plus commune; *wit*, *witty*, sont précisément la même chose. Le comte de *Rochester* appelle toujours *witty king* le roi *Charles II*, qui, selon lui, disait tant de jolies choses, & n'en fit jamais une bonne. Les Anglais prétendent que ce sont eux qui disent les bons mots, & que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnoso* des Italiens, & l'*agudessa* des Espagnols dont nous avons parlé à l'article *Esprit*, section III?

Le même auteur remarque très-judicieusement (*b*) que, lorsqu'un peuple est sauvage, il est simple, & ses expressions le sont aussi. „ Le peuple hébreu était à „ demi-sauvage, le livre de ses lois traite sans détour „ des choses naturelles que nos langues ont soin de „ voiler. C'est une marque que chez eux ces façons „ de parler n'avaient rien de licencieux; car on „ n'aurait pas écrit un livre de lois d'une manière „ contraire aux mœurs, &c. „

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui serait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'*Oolla* & d'*Ooliba*, & celles d'*Osée;* & quoiqu'il soit permis de changer d'opinion, nous espérons que nous serons toujours de celle de l'auteur de la Mécanique du langage, quand même plusieurs doctes n'en seraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette Mécanique, quand il dit: (*c*)

„ En Occident, l'idée malhonnête est attachée à „ l'union des sexes; en Orient, elle est attachée à

(*b*) Tome II, page 146. (*c*) Page 147.

„ l'ufage du vin; ailleurs elle pourrait l'être à l'ufage „ du fer ou du feu. Chez les Mufulmans, à qui le „ vin eft défendu par la loi, le mot *cherab* qui fignifie „ en général firop, forbet, liqueur, mais plus particu- „ lièrement le vin, & les autres mots relatifs à celui-là, „ font regardés par les gens fort religieux comme „ des termes obfcènes, ou du moins trop libres pour „ être dans la bouche d'une perfonne de bonnes „ mœurs. Le préjugé fur l'obfcénité du difcours a „ pris tant d'empire qu'il ne ceffe pas, même dans „ le cas où l'action à laquelle on a attaché l'idée, eft „ honnête & légitime, permife & prefcrite; de forte „ qu'il eft toujours malhonnête de dire ce qu'il eft „ très-fouvent honnête de faire.

„ A dire vrai, la décence s'eft ici contentée d'un „ fort petit facrifice. Il doit toujours paraître fingulier „ que l'obfcénité foit dans les mots, & ne foit pas „ dans les idées, &c. „

L'auteur paraît mal inftruit des mœurs de Conftantinople. Qu'il interroge M. *du Tot*, il lui dira que le mot de vin n'eft point du tout obfcène chez les Turcs. Il eft même impoffible qu'il le foit, puifque les Grecs font autorifés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obfcénité n'a été attachée qu'à certains plaifirs qu'on ne s'eft prefque jamais permis devant témoins, parce qu'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point fa bouche. C'eft un péché chez les mufulmans de jouer aux dés, de ne point coucher avec fa femme le vendredi, de boire du vin, de manger pendant le ramadan avant le coucher du foleil; mais ce n'eft point une chofe obfcène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage, *ſponſalia*, exprime un engagement légal. Conſommer le mariage, *matrimonio uti*, ne préſente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere* n'eſt qu'une expreſſion d'anatomie. *Amplecti amorosè juvenem uxorem* eſt une idée voluptueuſe. D'autres mots ſont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons que ſi dans les premiers temps d'une nation ſimple, dure & groſſière, on ſe ſert des ſeuls termes qu'on connaiſſe pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très-bien obſervé chez les demi-ſauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obſcènes, quand ils ſont devenus plus raffinés & plus polis. *Oſée* ne ſe ſert que du terme qui répond au *fodere* des Latins; mais *Auguſte* haſarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*, dans ſon infame épigramme contre *Fulvie*. *Horace* prodigue le *futuo*, le *mentula*, le *cunnus*. On inventa même les expreſſions honteuſes de *criſſare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunni linguis*. On les trouve trop ſouvent dans *Catulle* & dans *Martial*. Elles repréſentent des turpitudes à peine connues parmi nous; auſſi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutar*, inventé à Veniſe au ſeizième ſiècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puiſſe traduire certaines épigrammes de *Martial*, ſi chères aux empereurs *Adrien* & *Lucius Verus*.

Génie des langues.

On appelle *génie d'une langue* son aptitude à dire de la manière la plus courte & la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin, par exemple, est plus propre au style lapidaire que les langues modernes, à cause de leurs verbes auxiliaires qui alongent une inscription & qui l'énervent.

Le grec, par son mélange mélodieux de voyelles & de consonnes, est plus favorable à la musique que l'allemand & le hollandais.

L'italien, par des voyelles beaucoup plus répétées, sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin & le grec étant les seules langues qui aient une vraie quantité, sont plus faites pour la poësie que toutes les autres langues du monde.

Le français, par la marche naturelle de toutes ses constructions, & aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers, par cette raison même, entendent plus aisément les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même, qui, par ses ouvrages immortels du seizième siècle, était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du Mécanisme du langage pense dépouiller le français de cet ordre même, & de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des

auteurs peu accrédités, & même *Pluche*, pour faire croire que les inverſions du latin ſont naturelles, & que c'eſt la conſtruction naturelle du français qui eſt forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la manière d'étudier les langues. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple. (*d*)

Goliathum proceritatis inuſitatæ virum David adoleſcens impacto in ejus frontem lapide proſtravit & allophylum, cùm inermis puer eſſet ei detracto gladio confecit.

Le jeune *David* renverſa d'un coup de fronde au milieu du front *Goliath*, homme d'une taille prodigieuſe, & tua cet étranger avec ſon propre ſabre qu'il lui arracha : car *David* était un enfant déſarmé.

Premièrement, j'avouerai que je ne connais guère de plus plat latin, ni de plus plat français, ni d'exemple plus mal choiſi. Pourquoi écrire dans la langue de *Cicéron* un morceau d'hiſtoire judaïque, & ne pas prendre quelque phraſe de *Cicéron* même pour exemple? Pourquoi me faire de ce géant *Goliath* un *Goliathum*? Ce *Goliathus* était, dit-il, d'une grandeur *inuſitée*, *proceritatis inuſitatæ*. On ne dit *inuſité* en aucun pays, que des choſes d'uſage qui dépendent des hommes; une phraſe inuſitée, une cérémonie inuſitée, un ornement inuſité; mais pour une taille inuſitée, comme ſi *Goliathus* s'était mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire, cela me paraît fort inuſité.

Cicéron dit à *Quintus* ſon frère, *abſurdæ & inuſitatè ſcriptæ epiſtolæ*; ſes lettres ſont abſurdes & d'un ſtyle inuſité. N'eſt-ce pas là le cas de *Pluche*?

In ejus frontem; *Tite-Live* & *Tacite* auraient-ils mis ce froid *ejus*? n'auraient-ils pas dit ſimplement *in frontem*?

(*d*) Tome I, page 76.

Que veut dire *impacto lapide*? cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et *allophylum cùm puer inermis esset* : voilà une plaisante antithèse; il renversa l'étranger, quoiqu'il fût désarmé; étranger & désarmé ne font-ils pas une belle opposition? & de plus, dans cette phrase, lequel des deux était désarmé? Il y a quelque apparence que c'était *Goliath*, puisque le petit *David* le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement *David* : le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse avec un petit caillou lancé au front de bas en haut, un guerrier dont le front est armé d'un casque; je me borne au latin de *Pluche*.

Le français ne vaut guère mieux que le latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire :

» *David*, à peine dans son adolescence, sans autres » armes qu'une simple fronde, renverse le géant » *Goliath* d'un coup de pierre au milieu du front; il » lui arrache son épée, il lui coupe la tête de son » propre glaive. »

Ensuite, pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française, & du renversement qu'elle fait des idées, on nous cite les paralogismes de *Pluche*. (*e*)

» Dans la marche que l'on fait prendre à la phrase » française, on renverse entièrement l'ordre des choses » qu'on y rapporte; & pour avoir égard au génie, » ou plutôt à la pauvreté de nos langues vulgaires, » on met en pièces le tableau de la nature. Dans le » français, le jeune homme *renverse* avant qu'on sache » qu'il y ait quelqu'un à *renverser* : le grand *Goliath*

(*e*) Tome I, page 76.

„ eſt déjà par terre, qu'il n'a encore été fait aucune „ mention ni de la fronde, ni de la pierre qui a fait „ le coup; & ce n'eſt qu'après que l'étranger a la tête „ coupée, que le jeune homme trouve une épée au „ lieu de fronde pour l'achever. Ceci nous conduit à „ une vérité fort remarquable, que c'eſt ſe tromper „ de croire, comme on fait, qu'il y ait inverſion ou „ *renverſement* dans la phraſe des anciens, tandis „ que c'eſt réellement dans notre langue moderne „ qu'eſt le déſordre. „

Je vois ici tout le contraire; & de plus, je vois dans chaque partie de la phraſe françaiſe un ſens achevé qui me fait attendre un nouveau ſens, une nouvelle action. Si je dis, comme dans le latin, *Goliath homme d'une procérité inuſitée, l'adoleſcent David;* je ne vois là qu'un géant, qu'un enfant; point de commencement d'action; peut-être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix; & peu m'importe. Mais *David, à peine dans ſon adoleſcence, ſans autres armes qu'une ſimple fronde;* voilà déjà un ſens complet, voilà un enfant avec une fronde; qu'en va-t-il faire? il renverſe; qui? un géant; comment? en l'atteignant au front. Il lui arrache ſon grand ſabre; pourquoi? pour couper la tête du géant. Y a-t-il une gradation plus marquée?

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du Mécaniſme du langage devait propoſer. Que ne rapportait-il de beaux vers de *Racine*? que n'en comparait-il la ſyntaxe naturelle avec les inverſions admiſes dans toutes nos anciennes poëſies?

Autrefois la Fortune & la Victoire mêmes
Cachaient mes cheveux blancs ſous trente diadèmes.
Cet heureux temps n'eſt plus!

Tranfpofez les termes felon le génie latin à la manière de *Ronfard ; fous diadèmes trente cachaient mes cheveux blancs fortune & victoire mêmes. Plus n'eft ce temps heureux !*

C'eft ainfi que nous écrivions autrefois; il n'aurait tenu qu'à nous de continuer : mais nous avons fenti que cette conftruction ne convenait pas au génie de notre langue, qu'il faut toujours confulter. Ce génie, qui eft celui du dialogue, triomphe dans la tragédie & dans la comédie, qui n'eft qu'un dialogue continuel; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté, de l'agrément dans l'art de narrer, d'expliquer, &c. Il s'accommode peut-être affez peu de l'ode qui demande, dit-on, une efpèce d'ivreffe & de défordre, & qui autrefois exigeait de la mufique.

Quoiqu'il en foit, connaiffez bien le génie de votre langue; & fi vous avez du génie, mêlez-vous peu des langues étrangères, & furtout des orientales; à moins que vous n'ayez vécu trente ans dans Alep.

SECTION II.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Eft toujours, quoiqu'il faffe, un mauvais écrivain.

TROIS chofes font abfolument néceffaires, régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal ; avec la troifième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent abfolument ignorés dans l'univerfité de Paris depuis fa fondation, ont été prefque toujours réunis dans les écrits de *Rollin*

ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que *Racine* & *Boileau* le sont en vers; car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poësie qui sont de vraies beautés, & qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

Corneille pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dans le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé en province, & d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes, & de l'obscurité; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta *Corneille* avec tant d'impartialité, celui qui dans son commentaire parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ces tragédies, & qui n'entreprit le commmentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand-homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de *Cinna* & d'*Emilie*, où *Cinna* rend compte de son entrevue avec les conjurés; & à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scène immortelle où *Auguste* délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des sentimens vrais & intéressans,

& n'étant remplies que de raiſonnemens alambiqués, péchent autant par l'expreſſion que par le fond même. Rien n'y eſt clair, rien ne ſe montre au grand jour : tant eſt vrai ce que dit *Boileau :*

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

L'impropriété des termes eſt le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

Harmonie des langues.

J'AI connu plus d'un anglais & plus d'un allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue ruſſe qui eſt la ſlavonne, mêlée de pluſieurs mots grecs & de quelques-uns tartares, paraît mélodieuſe aux oreilles ruſſes.

Cependant un allemand, un anglais, qui aura de l'oreille & du goût, ſera plus content d'*ouranos* que de *heaven* & de *himmel;* d'*anthropos* que de *man;* de *Theos* que de *God* ou *Gott;* d'*ariſtos* que de *goud.* Les dactyles & les ſpondées flatteront plus ſon oreille que les ſyllabes uniformes & peu ſenties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands ſcoliaſtes qui ſe plaignaient violemment d'*Horace.* Comment, diſent-ils, ces gens-là qui paſſent pour les modèles de la mélodie, non-ſeulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous eſt expreſſément défendu; non-ſeulement ils vous alongent ou vous raccourciſſent un mot à la façon grecque ſelon leur beſoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux; ils mettent une moitié à la

fin

fin d'un vers, & l'autre moitié à la fin du vers ſuivant.

Redditum Cyri ſolio Phraaten
Diſſidens plebi numero beato-
rum eximit virtus &c.

C'eſt comme ſi nous écrivions dans une ode en français :

Défions-nous de la fortu-
ne & n'en croyons que la vertu.

Horace ne ſe bornait pas à ces petites libertés ; il met à la fin de ſon vers la première lettre du mot qui commence le vers qui ſuit.

Jove non probante u-
xorius amnis.

Ce Dieu du Tibre ai-
mait beaucoup ſa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

Septimi, Gades aditure mecum, &
Cantabrum indoctum juga ferre noſtra, &

Septime qu'avec moi je mène à Cadix, et
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et.

Horace en a cinquante de cette force, & *Pindare* en eſt tout rempli.

Tout eſt noble dans Horace, dit *Dacier* dans ſa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : tantôt *Horace* a de la nobleſſe, tantôt de la délicateſſe & de l'enjouement &c. ?

Le malheur des commentateurs de toute-eſpèce eſt, ce me ſemble, de n'avoir jamais d'idée préciſe, & de prononcer de grands mots qui ne ſignifient rien. Monſieur & madame *Dacier* y étaient fort ſujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle nobleſſe, quelle grandeur peut nous frapper dans ces ordres qu'*Horace* donne à ſon laquais, en vers qualifiés du nom d'*ode*. Je me ſers, à quelques mots près, de la traduction même de *Dacier*.

Laquais, je ne ſuis point pour la magnificence des Perſes. Je ne puis ſouffrir les couronnes pliées avec des bandelettes de tilleul. Ceſſe donc de t'informer où tu pourras trouver des roſes tardives. Je ne veux que du ſimple myrte ſans autre façon. Le myrte ſied bien à un laquais comme toi, & à moi qui bois ſous une petite treille.

Ses vers contre de pauvres vieilles, & contre des ſorcières, me ſemblent encore moins nobles que l'ode à ſon laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains & les Grecs ſe donnaient des libertés qui feraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mots à la fin des vers dans les odes d'*Horace*, & pas un exemple de cette licence dans *Virgile*?

N'eſt-ce point parce que les odes étaient faites pour être chantées, & que la muſique feſait diſparaître ce défaut? il faut bien que cela ſoit, puiſqu'on voit dans *Pindare* tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, & qu'on n'en voit pas dans *Homère*.

Mais, me dira-t-on, les rapsodes chantaient les vers d'*Homère*. On chantait des morceaux de l'Enéide à Rome comme on chante des stances de l'*Arioste* & du *Tasse* en Italie. Il est clair, par l'exemple du *Tasse*, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue à peu près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites. Par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers; & cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le *podas okus akilles*, l'*olimpia domata ékontas*, l'*ekibolon-apollona* &c. &c., flattent agréablement l'oreille. Mais si dans nos langues modernes nous fesions rimer si souvent *Achille aux-pieds-légers*, les flèches d'*Apollon*, *les demeures célestes*, nous ne serions pas tolérés.

Si nous fesions répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le *Tasse* s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gènes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poësie des facilités qu'aucune nation ne s'est permise. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

SECTION III.

IL n'eſt aucune langue complète , aucune qui puiſſe exprimer toutes nos idées & toutes nos ſenſations; leurs nuances ſont trop imperceptibles & trop nombreuſes. Perſonne ne peut faire connaître préciſément le degré du ſentiment qu'il éprouve. On eſt obligé, par exemple, de déſigner, ſous le nom général d'*amour* & de *haîne*, mille amours & mille haines toutes différentes; il en eſt de même de nos douleurs & de nos plaiſirs. Ainſi toutes les langues ſont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites ſucceſſivement & par degrés ſelon nos beſoins. C'eſt l'inſtinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires ſans qu'on s'en aperçût. Les Lapons , les Nègres, auſſi-bien que les Grecs, ont eu beſoin d'exprimer le paſſé, le préſent, le futur; & ils l'ont fait : mais comme jamais il n'y a eu d'aſſemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan abſolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues poſſibles, ſont néceſſairement l'image des ſenſations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils ſentaient. Ainſi tout eſt devenu métaphore, par-tout on éclaire l'ame , le cœur brûle , l'eſprit voit, il compoſe, il unit, il diviſe, il s'égare, il ſe recueille, il ſe diſſipe.

Toutes les nations ſe ſont accordées à nommer *ſouffle*, *eſprit*, *ame*, l'entendement humain dont ils ſentent les effets ſans le voir, après avoir nommé

vent, *souffle*, *esprit*, l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini ; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi-bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois : celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts & la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant *Salomon* n'avaient pas un bateau ? comment les termes de la philosophie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone ? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très-supérieure, parce qu'elle était l'idiome d'un peuple industrieux, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui l'ayant été a policé ses conquérans. Et à cet égard, il est constant que le chinois & l'arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue-mère. Toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres : mais on

a donné le nom de *langue-mère* à celles dont quelques idiomes connus ſont dérivés. Par exemple, le latin eſt langue-mère, par rapport à l'italien, à l'eſpagnol, au français : mais il était lui-même dérivé du toſcan ; & le toſcan l'était du celte & du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui eſt à la fois le plus complet, le plus ſonore, le plus varié dans ſes tours, & le plus régulier dans ſa marche, celui qui a le plus de mots compoſés, celui qui par ſa proſodie exprime le mieux les mouvemens lents ou impétueux de l'ame, celui qui reſſemble le plus à la muſique.

Le grec a tous ces avantages ; il n'a point la rudeſſe du latin, dont tant de mots finiſſent en *um*, *ur*, *us*. Il a toute la pompe de l'eſpagnol, & toute la douceur de l'italien. Il a par-deſſus toutes les langues vivantes du monde l'expreſſion de la muſique, par les ſyllabes longues & brèves. Ainſi tout défiguré qu'il eſt aujourd'hui dans la Grèce, il peut être encore regardé comme le plus beau langage de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus généralement répandue, quand le peuple qui la parle eſt opprimé, peu nombreux, ſans commerce avec les autres nations, & quand ces autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ainſi le grec doit être moins étendu que l'arabe, & même que le turc.

De toutes les langues de l'Europe, la françaiſe doit être la plus générale, parce qu'elle eſt la plus propre à la converſation : elle a pris ſon caractère dans celui du peuple qui la parle.

Les Français ont été, depuis près de cent cinquante

ans, le peuple qui a le plus connu la ſociété, qui en a le premier écarté toute la gêne, & le premier chez qui les femmes ont été libres & même ſouveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des eſclaves. La ſyntaxe de cette langue toujours uniforme, & qui n'admet point d'inverſions, eſt encore une facilité que n'ont guère les autres langues; c'eſt une monnaie plus courante que les autres, quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuſe de livres agréablement frivoles que cette nation a produits, eſt encore une raiſon de la faveur que ſa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue : on les traduira; on apprendra la philoſophie de *Newton;* mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'eſt la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'eſt à Cinna, à Phèdre, au Miſanthrope qu'elle a dû ſa vogue, & non pas aux conquêtes de *Louis XIV*.

Elle n'eſt ni ſi abondante & ſi maniable que l'italien, ni ſi majeſtueuſe que l'eſpagnol, ni ſi énergique que l'anglais; & cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela ſeul qu'elle eſt plus de commerce, & qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs : elle a réuſſi comme les cuiſiniers de France, parce qu'elle a plus flatté le goût général.

Le même eſprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublemens, dans la diſtribution des appartemens, dans les jardins, dans la

danſe, dans tout ce qui donne de la grâce, les a portés auſſi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français eſt préciſément celui des femmes de cette nation, qui ſe mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, & qui ſans être plus belles le paraiſſent par l'art de leur parure, par les agrémens nobles & ſimples qu'elles ſe donnent ſi naturellement.

C'eſt à force de politeſſe que cette langue eſt parvenue à faire diſparaître les traces de ſon ancienne barbarie. Tout atteſterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près. On verrait que le nombre *vingt* vient de *viginti*, & qu'on prononçait autrefois ce *g* & ce *t* avec une rudeſſe propre à toutes les nations ſeptentrionales; du mois d'*Auguſtus* on fit le mois d'aouſt.

Il n'y a pas long-temps qu'un prince allemand croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguſte*, appelait le roi *Auguſte* de Pologne le roi *Aouſt*.

De *pavo* nous fîmes *paon;* nous le prononcions comme *phaon;* & aujourd'hui nous diſons *pan.*

De *lupus* on avait fait *loup*, & on fesait entendre le *p* avec une dureté inſupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conſervées en écrivant, ſont nos anciens habits de ſauvages.

C'eſt quand les mœurs ſe ſont adoucies, qu'on a auſſi adouci la langue: elle était agreſte comme nous, avant que *François I* eût appelé les femmes à ſa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de *Charles VIII* & de *Louis XII*. L'allemand

n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un ſon affreux ; chaque ſyllabe ſe prononçait dans *aimoient*, *feſoient*, *croyoient;* on diſait, ils *croy-oi-ent;* c'était un croaſſement de corbeaux, comme dit l'empereur *Julien* du langage celte, plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des ſiècles pour ôter cette rouille. Les imperfections qui reſtent feraient encore intolérables, ſans le ſoin qu'on prend continuellement de les éviter, comme un habile cavalier évite les pierres ſur ſa route.

Les bons écrivains ſont attentifs à combattre les expreſſions vicieuſes que l'ignorance du peuple met d'abord en vogue, & qui, adoptées par les mauvais auteurs, paſſent enſuite dans les gazettes & dans les écrits publics. Ainſi du mot italien *celata*, qui ſignifie *elmo*, *caſque*, *armet*, les ſoldats français firent en Italie le mot de *ſalade;* de ſorte que quand on diſait: *il a pris ſa ſalade*, on ne ſavait ſi celui dont on parlait avait pris ſon *caſque* ou des *laitues*. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute*, qui ſignifie une eſpèce de fortification : mais un homme qui ſait ſa langue conſervera toujours le mot d'*aſſemblée*. *Roſtbeef* ſignifie en anglais du *bœuf rôti;* & nos maîtres-d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *roſtbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval ;* on en a fait *redingote*, & le peuple croit que c'eſt un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expreſſion avec le peuple, parce qu'elle ſignifie une choſe d'uſage.

Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts & métiers & des choſes néceſſaires, ſubjugue la cour,

ſi on l'oſe dire, comme en fait de religion. Ceux qui mépriſent le plus le vulgaire ſont obligés de parler & de paraître penſer comme lui.

Ce n'eſt pas mal parler que de nommer les choſes du nom que le bas peuple leur a impoſé; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque choſe.

Ce n'eſt que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expreſſion à cent idées différentes. C'eſt une ſtérilité ridicule de n'avoir pas ſu exprimer autrement *un bras de mer*, *un bras de balance*, *un bras de fauteuil;* il y a de l'indigence d'eſprit à dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cul* par-tout, & très-mal à propos : une rue ſans iſſue ne reſſemble en rien à un *cul de ſac;* un honnête homme aurait pu appeler ces ſortes de rues des *impaſſes;* la populace les a nommées *culs*, & les reines ont été obligées de les nommer ainſi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le deſſous d'une lampe, ne reſſemblent pas plus à un *cul* que des rues ſans paſſage; on dit pourtant toujours *cul d'artichaut*, *cul de lampe*, parce que le peuple qui a fait la langue était alors groſſier. Les Italiens, qui auraient été plus en droit que nous de faire ſouvent ſervir ce mot, s'en ſont bien donné de garde. Le peuple d'Italie, né plus ingénieux que ſes voiſins, forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le diſtinguât. C'eſt une diſette inſupportable de manquer d'expreſſion pour le cri d'un oiſeau, pour celui d'un enfant; & d'appeler des choſes ſi

différentes du même nom. Le mot de *vagiſſement*, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très-bien le cri des enfans au berceau.

L'ignorance a introduit un autre uſage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne ſignifient plus ce qu'ils doivent ſignifier. *Idiot* voulait dire *ſolitaire*, aujourd'hui il veut dire *ſot ; Epiphanie* ſignifiait *ſuperficie*, c'eſt aujourd'hui la fête des trois rois ; *baptiſer* c'eſt ſe plonger dans l'eau, nous diſons baptiſer du nom de *Jean* ou de *Jacques*.

A ces défauts de preſque toutes les langues, ſe joignent des irrégularités barbares. *Garçon*, *courtiſan*, *coureur*, ſont des mots honnêtes; *garce*, *courtiſane*, *coureuſe*, ſont des injures. *Vénus* eſt un nom charmant, *vénérien* eſt abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces langues compoſées au haſard dans des temps groſſiers, c'eſt la quantité de mots compoſés dont le ſimple n'exiſte plus. Ce ſont des enfans qui ont perdu leur père. Nous avons des *architraves* & point de *traves*, des *architectes* & point de *tectes*, des *ſoubaſſemens* & point de *baſſemens;* il y a des choſes *ineffables* & point d'*effables*. On eſt *intrépide*, on n'eſt pas *trépide; impotent*, & jamais *potent;* un fonds eſt *inépuiſable*, ſans pouvoir être *puiſable*. Il y a des *impudens*, des *inſolens*, mais ni *pudens*, ni *ſolens : nonchalant* ſignifie *pareſſeux*, & *chalant* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts; ce ſont des terrains tous irréguliers, dont la main d'un habile artiſte ſait tirer avantage.

Il ſe gliſſe toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation. En France les

modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un *soupçon* de fièvre, pour signifier qu'il a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des *soupçons* de colique, des *soupçons* de haine, d'amour, de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *soupçon* d'amour de DIEU. Au bout de quelques mois cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit par-tout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts & de ses intérêts. Les courtisans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque, & les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de DIEU dans un état de perdition.

Ce qui nuit le plus à la noblesse de la langue, ce n'est pas cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, ce ne sont pas les solécismes de la bonne compagnie dans lesquels les bons auteurs ne tombent point; c'est l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire *à pure perte les frais de penser;* que les éclipses sont *en droit d'effrayer le peuple;* qu'*Epicure* avait un extérieur *à l'unisson de son ame;* que *Clodius renvia sur Auguste*, & mille autres expressions pareilles, dignes du laquais des *Précieuses ridicules*.

Le style des ordonnances des rois, & des arrêts prononcés dans les tribunaux, ne sert qu'à faire

voir de quelle barbarie on eſt parti. On s'en moque dans la comédie des *Plaideurs :*

> Lequel Jérôme, après pluſieurs rebellions,
> Aurait atteint, frappé, moi ſergent à la joue.

Cependant il eſt arrivé que des gazetiers & des feſeurs de journaux ont adopté cette incongruité; & vous liſez dans des papiers publics : „ On a appris que „ la flotte aurait mis à la voile le 7 mars, & qu'elle „ aurait doublé les Sorlingues. „

Tout conſpire à corrompre une langue un peu étendue; les auteurs qui gâtent le ſtyle par affectation; ceux qui écrivent en pays étranger, & qui mêlent preſque toujours des expreſſions étrangères à leur langue naturelle; les négocians qui introduiſent dans la converſation les termes de leur comptoir, & qui vous diſent que l'Angleterre arme une flotte, mais que *par contre* la France équipe des vaiſſeaux : les beaux eſprits de spays étrangers, qui, ne connaiſſant pas l'uſage, vous diſent qu'un jeune prince a été très-bien *éduqué*, au lieu de dire qu'il a reçu une bonne éducation.

Toute langue étant imparfaite, il ne s'enſuit pas qu'on doive la changer. Il faut abſolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée; & quand on a un nombre ſuffiſant d'auteurs approuvés, la langue eſt fixée. Ainſi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'eſpagnol, à l'anglais, au français, ſans les corrompre; la raiſon en eſt claire, c'eſt qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'inſtruction & le plaiſir des nations.

LARMES.

Les larmes font le langage muet de la douleur. Mais pourquoi? quel rapport y a-t-il entre une idée trifte, & cette liqueur limpide & falée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive & les petits points lacrymaux, d'où elle defcend dans le néz & dans la bouche par le réfervoir appelé fac lacrymal, & par fés conduits?

Pourquoi dans les enfans & dans les femmes dont les organes font d'un réfeau faible & délicat, les larmes font-elles plus aifément excitées par la douleur que dans les hommes faits, dont le tiffu eft plus ferme?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compaffion à l'afpect de ces larmes qui nous attendriffent, & nous porter à fecourir ceux qui les répandent? La femme fauvage eft auffi fortement déterminée à fecourir l'enfant qui pleure, que le ferait une femme de la cour, & peut-être davantage, parce qu'elle a moins de diftractions & de paffions.

Tout a une fin fans doute dans le corps animal. Les yeux furtout ont des rapports mathématiques fi évidens, fi démontrés, fi admirables avec les rayons de lumière; cette mécanique eft fi divine, que je ferais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les caufes finales de la ftructure de nos yeux.

L'ufage des larmes ne paraît pas avoir une fin fi déterminée & fi frappante; mais il ferait beau que la nature les fît couler pour nous exciter à la pitié.

Il y a des femmes qui ſont accuſées de pleurer quand elles veulent. Je ne ſuis nullement ſurpris de leur talent. Une imagination vive, ſenſible & tendre peut ſe fixer à quelque objet, à quelque reſſouvenir douloureux, & ſe le repréſenter avec des couleurs ſi dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. C'eſt ce qui arrive à pluſieurs acteurs, & principalement à des actrices, ſur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maiſons, joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur amant. Leurs larmes ſont vraies, mais l'objet en eſt faux.

Il eſt impoſſible d'affecter les pleurs ſans ſujet, comme on peut affecter de rire. Il faut être ſenſiblement touché pour forcer la glande lacrymale à ſe comprimer & à répandre ſa liqueur ſur l'orbite de l'œil; mais il ne faut que vouloir pour former le rire.

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil ſec les événemens les plus atroces, qui même aura commis des crimes de ſang-froid, pleurera au théâtre à la repréſentation de ces événemens & de ces crimes? c'eſt qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux, il les voit avec ceux de l'auteur & de l'acteur. Ce n'eſt plus le même homme; il était barbare, il était agité de paſſions furieuſes quand il vit tuer une femme innocente, quand il ſe ſouilla du ſang de ſon ami; il redevient homme au ſpectacle. Son ame était remplie d'un tumulte orageux, elle eſt tranquille, elle eſt vide; la nature y rentre, il répand des larmes vertueuſes. C'eſt-là le vrai mérite, le grand bien des ſpectacles; c'eſt-là ce que ne peuvent jamais faire ces

froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure.

Le capitoul *David*, qui sans s'émouvoir, vit & fit mourir l'innocent *Calas* sur la roue, aurait versé des larmes en voyant son propre crime dans une tragédie bien écrite & bien récitée.

C'est ainsi que *Pope* a dit dans le prologue du Caton d'*Addisson* :

Tyrant's no more their savage nature Kept;
And foes to virtue wonder'ed how they wept :

De se voir attendris les méchans s'étonnèrent,
Le crime eut des remords, & les tyrans pleurèrent.

LEPRE ET VEROLE.

IL s'agit ici de deux grandes divinités, l'une ancienne & l'autre moderne, qui ont régné dans notre hémisphère. Le révérend père dom *Calmet*, grand antiquaire, c'est-à-dire, grand compilateur de ce qu'on a dit autrefois, & de ce qu'on a répété de nos jours, a confondu la vérole & la lèpre. Il prétend que c'est de la vérole que le bon homme *Job* était attaqué ; & il suppose, d'après un fier commentateur nommé *Pinéda*, que la vérole & la lèpre sont précisément la même chose. Ce n'est pas que *Calmet* soit médecin ; ce n'est pas qu'il raisonne, mais il cite ; & dans son métier de commentateur, les citations ont toujours tenu lieu de raisons. Il cite entr'autres le consul *Ausone* né gascon & poëte, précepteur du malheureux empereur *Gratien*, & que quelques-uns ont cru avoir été évêque.

Calmet,

Calmet, dans ſa diſſertation ſur la maladie de *Job*, renvoie le lecteur à cette épigramme d'*Auſone* ſur une dame romaine nommée *Criſpa*.

» Criſpa pour ſes amans ne fut jamais farouche ;
» Elle offre à leurs plaiſirs & ſa langue & ſa bouche ;
» Tous ſes trous en tout temps furent ouverts pour eux :
» Célébrons, mes amis, des ſoins ſi généreux. »

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à *Job*, qui d'ailleurs n'a jamais exiſté, & qui n'eſt qu'un perſonnage allégorique d'une fable arabe, ainſi que nous l'avons vu.

Quand *Aſtruc*, dans ſon Hiſtoire de la vérole, allègue des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de St Domingue, & que les Eſpagnols la rapportèrent d'Amérique, ſes citations ſont plus concluantes.

Deux choſes prouvent, à mon avis, que nous devons la vérole à l'Amérique ; la première eſt la foule des auteurs, des médecins & des chirurgiens du ſeizième ſiècle, qui atteſtent cette vérité ; la ſeconde eſt le ſilence de tous les médecins & de tous les poëtes de l'antiquité qui n'ont jamais connu cette maladie, & qui n'ont jamais prononcé ſon nom. Je regarde ici le ſilence des médecins & des poëtes comme une preuve également démonſtrative. Les premiers, à commencer par *Hippocrate*, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériſer, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poëtes, auſſi malins que les médecins

ſont laborieux, auraient parlé dans leurs ſatires de la chaudepiſſe, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux & de toutes ſes ſuites. Vous ne trouvez pas un ſeul vers dans *Horace*, dans *Catulle*, dans *Martial*, dans *Juvénal*, qui ait le moindre rapport à la vérole; tandis qu'ils s'étendent tous avec tant de complaiſance ſur tous les effets de la débauche.

Il eſt très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au ſixième ſiècle; que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du quinzième, & que la lèpre eſt auſſi étrangère à ces deux maladies que la paralyſie l'eſt à la danſe de St Vit ou de St Guy.

La lèpre était une gale d'une eſpèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple des pays chauds, parce qu'ils n'avaient ni linge ni bains domeſtiques. Ce peuple était ſi mal-propre que ſes légiſlateurs furent obligés de lui faire une loi de ſe laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croiſades, ce fut cette gale; & de tout ce que nous avions pris, elle fut la ſeule choſe qui nous reſta. Il fallut bâtir par-tout des léproſeries, pour renfermer ces malheureux attaqués d'une gale peſtilentielle & incurable.

La lèpre, ainſi que le fanatiſme & l'uſure, avait été le caractère diſtinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins, les prêtres ſe mirent en poſſeſſion de gouverner la lèpre, & d'en faire un point de religion. C'eſt ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables ſauvages, dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres, à la vérité, ne guériſſaient pas la lèpre, mais ils ſéparaient les galeux

de la société, & par-là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur ; de sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre, le mari était enfermé ; c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs, & ceux qui les gouvernaient, étaient si ignorans qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits & les moisissures des murailles pour une lèpre. Ils imaginèrent donc la lèpre des maisons & des habits ; de sorte que le peuple, ses guenilles & ses cabanes, tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole, il n'y avait nul rapport entre ce mal & la lèpre, c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du quinzième siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux ; mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés, comme des gens en prison pour dettes, ou pour des affaires d'honneur, demandent à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déjà dit que le parlement de Paris rendit le 6 mars 1496 un arrêt par lequel tous les vérolés, qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien, ni légal, ni sensé ; & nous en avons beaucoup de cette espèce : mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau qui n'avait rien de commun avec la lèpre,

puifqu'on ne pendait point les lépreux pour avoir couché à Paris, & qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent fe donner la lèpre par leur faleté, ainfi qu'une certaine efpèce d'animaux auxquels la canaille reffemble affez ; mais pour la vérole, c'eft la nature qui a fait ce préfent à l'Amérique. Nous lui avons déjà reproché à cette nature, fi bonne & fi méchante, fi éclairée & fi aveugle, d'avoir été contre fon but, en empoifonnant la fource de la vie ; & nous gémiffons encore de n'avoir point trouvé de folution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs que l'homme en général, l'un portant l'autre, n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre ; & pendant ces vingt-deux ans il eft fujet à plus de vingt-deux mille maux, dont plufieurs font incurables.

Dans cet horrible état on fe pavane encore ; on fait l'amour au hafard de tomber en pourriture, on s'intrigue, on fait la guerre, on fait des projets comme fi on devait vivre mille fiècles dans les délices.

LETTRES, GENS DE LETTRES, OU LETTRÉS.

DANS nos temps barbares, lorfque les Francs, les Germains, les Bretons, les Lombards, les Mofarabes efpagnols ne favaient ni lire ni écrire, on inftitua des écoles, des univerfités, compofées prefque toutes d'eccléfiaftiques, qui, ne fachant que leur jargon, enfeignèrent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre ; les académies ne font venues que long-temps

après ; elles ont méprifé les fottifes des écoles, mais elles n'ont pas toujours ofé s'élever contr'elles, parce qu'il y a des fottifes qu'on refpecte, attendu qu'elles tiennent à des chofes refpectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de fervice au petit nombre d'êtres penfans répandus dans le monde, font les lettrés ifolés, les vrais favans renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté fur les bancs des univerfités, ni dit les chofes à moitié dans les académies ; & ceux-là ont prefque tous été perfécutés. Notre miférable efpèce eft tellement faite que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enfeignent un chemin nouveau.

Montefquieu dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs efclaves, afin qu'ils fuffent moins diftraits en battant leur beurre ; c'eft ainfi que l'inquifition en ufe, & prefque tout le monde eft aveugle dans les pays où ce monftre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre ; les Français commencent à ouvrir un œil : mais quelquefois il fe trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on foit borgne.

Ces pauvres gens en place font comme le docteur *Balouard* de la comédie italienne, qui ne veut être fervi que par le balourd arlequin, & qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monfeigneur *Superbus fadus*, des madrigaux pour fa maîtreffe, dédiez à fon portier un livre de géographie, vous ferez bien reçu ; éclairez les hommes, vous ferez écrafé.

Descartes est obligé de quitter sa patrie, *Gassendi* est calomnié, *Arnauld* traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croirait que dans le dix-huitième siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers & traité d'impie par les tribunaux d'argumens, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête; car, lui dira un bachelier, l'ame est un esprit pur, la tête n'est que de la matière; DIEU peut placer l'ame dans le talon, aussi-bien que dans le cerveau: partant, je vous dénonce comme un impie.

Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères, la victime de la cabale, le mépris des puissans du monde, c'est d'être jugé par des sots. Les sots vont loin quelquefois, surtout quand le fanatisme se joint à l'ineptie, & à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office, & le voilà soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice, il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours; il ressemble aux poissons volans; s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent.

Tout homme public paye tribut à la malignité, mais il est payé en deniers & en honneurs.

LIBELLE.

On nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres font petits, parce que les auteurs ayant peu de raifons à donner, n'écrivant point pour inftruire, & voulant être lus, font forcés d'être courts. Ils y mettent très-rarement leurs noms, parce que les affaffins craignent d'être faifis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la ligue & de la fronde en regorgèrent. Chaque difpute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre *Louis XIV* de quoi fournir une vafte bibliothèque.

Nous avons les libelles théologiques depuis environ feize cents ans : c'eft bien pis ; ce font des injures facrées des halles. Voyez feulement comment *faint Jérôme* traite *Ruffin* & *Vigilantius*. Mais depuis lui les difputeurs ont bien enchéri. Les derniers libelles ont été ceux des moliniftes contre les janféniftes, on les compte par milliers. De tous ces fatras il ne refte aujourd'hui que les feules Lettres provinciales.

Les gens de lettres pourraient le difputer aux théologiens. *Boileau* & *Fontenelle*, qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes, difaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à fon prochain.

Selon eux les pouilles, que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Ifraël, étaient des libelles

diffamatoires pour faire ſoulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a jamais lu dans aucun pays du monde, il eſt à croire que ces ſatires, qu'on débitait ſous le manteau, ne feſaient pas grand mal. C'eſt en parlant au peuple aſſemblé qu'on excite des ſéditions bien plutôt qu'en écrivant. C'eſt pourquoi la première choſe que fit, à ſon avénement, la reine d'Angleterre *Eliſabeth*, chef de l'Egliſe anglicane & défenſeur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de ſix mois ſans ſa permiſſion expreſſe.

L'Anti-Caton de *Céſar* était un libelle; mais *Céſar* fit plus de mal à *Caton* par la bataille de Pharſale & par celle de Tapſa que par ſes diatribes.

Les Philippiques de *Cicéron* ſont des libelles; mais les proſcriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

St Cyrille, *St Grégoire* de Nazianze firent des libelles contre le grand empereur *Julien*; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après ſa mort.

Rien ne reſſemble plus à des libelles que certains manifeſtes de ſouverains. Les ſecrétaires du cabinet de *Mouſtapha*, empereur des Oſmanlis, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre.

DIEU les en a punis, eux & leur commettant. Le même eſprit qui anima *Céſar*, *Cicéron* & les ſecrétaires de *Mouſtapha*, domine dans tous les poliſſons qui font des libelles dans leurs greniers; *Natura eſt ſemper ſibi conſona.* Qui croirait que les ames de *Garaſſe*, du cocher de *Vertamon*, de *Nonotte*, de *Paulian*, de *Fréron*, de *Langleviel* dit *la Beaumelle*, fuſſent, à cet égard, de la même trempe que les ames de *Céſar*, de *Cicéron*, de *St Cyrille* & du ſecrétaire de l'empereur des Oſmanlis? rien n'eſt pourtant plus vrai.

LIBERTÉ.

OU je me trompe fort, ou *Locke* le définiſſeur a très-bien défini la liberté *puiſſance*. Je me trompe encore, ou *Colins* célébre magiſtrat de Londres eſt le ſeul philoſophe qui ait bien approfondi cette idée ; & *Clarke* ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France ſur la liberté, le petit dialogue ſuivant eſt ce qui m'a paru de plus net.

A. Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles, avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas ?

B. Sans doute, je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A. Voulez-vous que ce canon emporte votre tête & celles de votre femme & de votre fille qui ſe promènent avec vous ?

B. Quelle propoſition me faites-vous là ? je ne peux pas tant que je ſuis de ſens raſſis vouloir choſe pareille, cela m'eſt impoſſible.

A. Bon ; vous entendez néceſſairement ce canon, & vous voulez néceſſairement ne pas mourir vous & votre famille d'un coup de canon à la promenade ; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir reſter ici ?

B. Cela eſt clair. (*a*)

(*a*) Un pauvre d'eſprit, dans un petit écrit honnête, poli, & ſurtout bien raiſonné, objecte que ſi le prince ordonne à B. de reſter expoſé au canon, il y reſtera. Oui, ſans doute, s'il a plus de courage, ou plutôt plus de crainte de la honte que d'amour de la vie, comme il arrive très-ſouvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement,

A. Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon, vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas?

B. Cela est encore très-clair?

A. Et si vous aviez été paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie, vous auriez nécessairement entendu & reçu un coup de canon; & vous seriez mort nécessairement?

B. Rien n'est plus véritable.

A. En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue?

B. Vous m'embarrassez; la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux?

A. Réfléchissez-y, & voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B. En ce cas mon chien de chasse est aussi libre que moi; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un liévre, & le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien, vous me réduisez à l'état des bêtes.

A. Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien! Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous pas comme lui, à l'attitude près? Voudriez-vous

quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon, qu'il est nécessité à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, & à dire des injures; & les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, & à lui pardonner.

avoir l'odorat autrement que par le nez? Pourquoi voulez-vous avoir la liberté autrement que votre chien?

B. Mais j'ai une ame qui raiſonne beaucoup, & mon chien ne raiſonne guère. Il n'a preſque que des idées ſimples, & moi j'ai mille idées métaphyſiques.

A. Hé bien, vous êtes mille fois plus libre que lui; c'eſt-à-dire, vous avez mille fois plus de pouvoir de penſer que lui : mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B. Quoi! je ne ſuis pas libre de vouloir ce que je veux?

A. Qu'entendez-vous par-là?

B. J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours, les volontés ſont libres?

A. Un proverbe n'eſt pas une raiſon, expliquez-vous mieux?

B. J'entends que je ſuis libre de vouloir comme il me plaira.

A. Avec votre permiſſion, cela n'a pas de ſens; ne voyez-vous pas qu'il eſt ridicule de dire : je veux vouloir. Vous voulez néceſſairement, en conſéquence des idées qui ſe ſont préſentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non?

B. Mais ſi je vous diſais que je ne veux ni l'un ni l'autre?

A. Vous répondriez comme celui qui diſait: Les uns croient le cardinal *Mazarin* mort, les autres le croient vivant, & moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B. Hé bien, je veux me marier.

A. Ah! c'eſt répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier?

B. Parce que je ſuis amoureux d'une jeune fille, belle, douce, bien élevée, aſſez riche, qui chante très-bien, dont les parens ſont de très-honnêtes gens, & que je me flatte d'être aimé d'elle, & fort bien venu de ſa famille.

A. Voilà une raiſon. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir ſans raiſon. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier; c'eſt-à-dire que vous avez le pouvoir de ſigner le contrat, de faire la noce & de coucher avec votre femme.

B. Comment! je ne peux vouloir ſans raiſon? Hé que deviendra cet autre proverbe: *Sit pro ratione voluntas;* ma volonté eſt ma raiſon, je veux parce que je veux?

A. Cela eſt abſurde, mon cher ami; il y aurait en vous un effet ſans cauſe.

B. Quoi! lorſque je joue à pair ou non, j'ai une raiſon de choiſir pair plutôt qu'impair?

A. Oui, ſans doute.

B. Et quelle eſt cette raiſon, s'il vous plaît?

A. C'eſt que l'idée d'impair s'eſt préſentée à votre eſprit plutôt que l'idée oppoſée. Il ſerait plaiſant qu'il y eût des cas où vous voulez parce qu'il y a une cauſe de vouloir, & qu'il y eût quelques cas où vous vouluſſiez ſans cauſe. Quand vous voulez vous marier, vous en ſentez la raiſon dominante évidemment; vous ne la ſentez pas quand vous jouez à pair ou non; & cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B. Mais, encore une fois, je ne ſuis donc pas libre ?

A. Votre volonté n'eſt pas libre ; mais vos actions le ſont. Vous êtes libre de faire, quand vous avez le pouvoir de faire.

B. Mais tous les livres que j'ai lus ſur la liberté d'indifférence.....

A. Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence ?

B. J'entends de cracher à droite ou à gauche, de dormir ſur le côté droit ou ſur le gauche, de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A. Vous auriez là vraiment une plaiſante liberté ! DIEU vous aurait fait un beau préſent ! Il y aurait bien là de quoi ſe vanter. Que vous ſervirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occaſions ſi futiles ? Mais le fait eſt qu'il eſt ridicule de ſuppoſer la volonté de vouloir cracher à droite. Non-ſeulement cette volonté de vouloir eſt abſurde ; mais il eſt certain que pluſieurs petites circonſtances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférens. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps, en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B. Je ſoupçonne que vous avez raiſon. J'y rêverai.

LIBERTÉ DE PENSER.

VERS l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Sarragoſſe, protégèrent le Portugal, & donnèrent pour quelque temps un roi à l'Eſpagne, milord *Boldmind* officier-général, qui avait été bleſſé, était aux eaux de Barège. Il y rencontra le comte *Médroſo*, qui étant tombé de cheval derrière le bagage, à une lieue & demie du champ de bataille, venait prendre les eaux auſſi. Il était familier de l'inquiſition; milord *Boldmind* n'était familier que dans la converſation: un jour après boire il eut avec *Médroſo* cet entretien.

BOLDMIND.

Vous êtes donc ſergent des dominicains? vous faites-là un vilain métier.

MEDROSO.

Il eſt vrai; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime, & j'ai préféré le malheur de brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

BOLDMIND.

Quelle horrible alternative! vous étiez cent fois plus heureux ſous le joug des Maures, qui vous laiſſaient croupir librement dans toutes vos ſuperſtitions, & qui tout vainqueurs qu'ils étaient, ne s'arrogeaient pas le droit inouï de tenir les ames dans les fers.

MEDROSO.

Que voulez-vous! il ne nous eſt permis, ni d'écrire,

ni de parler, ni même de penser. Si nous parlons, il eſt aiſé d'interpréter nos paroles, encore plus nos écrits. Enfin, comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos penſées ſecrètes, on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de DIEU même, ſi nous ne penſons pas comme les jacobins. Ils ont perſuadé au gouvernement que ſi nous avions le ſens commun, tout l'Etat ſerait en combuſtion, & que la nation deviendrait la plus malheureuſe de la terre.

BOLDMIND.

Trouvez-vous que nous ſoyons ſi malheureux nous autres Anglais qui couvrons les mers de vaiſſeaux, & qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe? Voyez-vous que les Hollandais qui vous ont ravi preſque toutes vos découvertes dans l'Inde, & qui aujourd'hui ſont au rang de vos protecteurs, ſoient maudits de DIEU pour avoir donné une entière liberté à la preſſe, & pour faire le commerce des penſées des hommes? L'empire romain en a-t-il été moins puiſſant parce que *Tullius Cicero* a écrit avec liberté?

MEDROSO.

Quel eſt ce *Tullius Cicero*? jamais je n'ai entendu prononcer ce nom-là à la ſainte Hermandad.

BOLDMIND.

C'était un bachelier de l'univerſité de Rome qui écrivait ce qu'il penſait, ainſi que *Julius Céſar*, *Marcus Aurelius*, *Titus Lucretius Carus*, *Plinius*, *Seneca* & autres docteurs.

MEDROSO.

Je ne les connais point; mais on m'a dit que la religion catholique, basque & romaine est perdue si on se met à penser.

BOLDMIND.

Ce n'est pas à vous à le croire : car vous êtes sûrs que votre religion est divine, & que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contr'elle. Si cela est, rien ne pourra jamais la détruire.

MEDROSO.

Non; mais on peut la réduire à peu de chose, & c'est pour avoir pensé que la Suède, le Danemarck, toute votre île, la moitié de l'Allemagne gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à suivre leurs fausses lumières, ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de DIEU & à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque-là, que deviendra le saint Office?

BOLDMIND.

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser, n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme?

MEDROSO.

Que voulez-vous dire? je ne vous entends point.

BOLDMIND.

Je le crois bien. Je veux dire que si *Tibère* & les premiers empereurs avaient eu des jacobins, qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des

plumes

plumes & de l'encre; s'il n'avait pas été long-temps permis dans l'empire romain de penser librement, il eût été impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser, par quelle contradiction, par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt, n'examinez-vous pas long-temps avant de conclure? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel? Il y a cent religions sur la terre, qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes, qu'elles appellent absurdes & impies; examinez donc ces dogmes.

MEDROSO.

Comment puis-je les examiner? je ne suis pas jacobin.

BOLDMIND.

Vous êtes homme, & cela suffit.

MEDROSO.

Hélas! vous êtes bien plus homme que moi.

BOLDMIND.

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser; vous êtes né avec de l'esprit; vous êtes un oiseau dans la cage de l'inquisition; le saint Office vous a rogné les ailes, mais elles peuvent revenir. Celui qui ne sait pas la géométrie peut l'apprendre; tout homme peut s'instruire; il est honteux de mettre son ame entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent: osez penser par vous-même.

MEDROSO.

On dit que si tout le monde pensait par soi-même, ce serait une étrange confusion.

BOLDMIND.

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle, chacun en dit librement son avis, & la paix n'est point troublée ; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais, alors les sifflets se feraient entendre, & les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête, comme il arriva une fois à Londres. Ce sont ces tyrans des esprits, qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

MEDROSO.

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne où personne ne peut dire le sien.

BOLDMIND.

Vous êtes tranquilles ; mais vous n'êtes pas heureux : c'est la tranquillité des galériens qui rament en cadence & en silence.

MEDROSO.

Vous croyez donc que mon ame est aux galères ?

BOLDMIND.

Oui ; & je voudrais la délivrer.

MEDROSO.

Mais si je me trouve bien aux galères ?

BOLDMIND.

En ce cas vous méritez d'y être.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

L'AUMONIER du prince de.... lequel prince eſt catholique romain, menaçait un anabaptiſte de le chaſſer des petits Etats du prince. Il lui diſait qu'il n'y a que trois ſectes autoriſées dans l'Empire, celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU par la foi ſeule dans un morceau de pain en buvant un coup, celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU avec du pain, & celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU en corps & en ame ſans pain ni vin; que pour lui anabaptiſte qui ne mange DIEU en aucune façon, il n'était pas digne de vivre dans les terres de monſeigneur; & enfin la converſation s'échauffant, l'aumônier menaça l'anabaptiſte de le faire pendre.

Ma foi, tant pis pour ſon alteſſe, répondit l'anabaptiſte; je ſuis un gros manufacturier, j'emploie deux cents ouvriers, je fais entrer deux cents mille écus par an dans ſes Etats, ma famille s'établira ailleurs, monſeigneur y perdra plus que moi.

Et ſi monſeigneur fait pendre tes deux cents ouvriers & ta famille, reprit l'aumônier; & s'il donne ta manufacture à de bons catholiques?

Je l'en défie, dit le vieillard; on ne donne pas une manufacture comme une métairie, parce qu'on ne donne pas l'induſtrie. Cela ſerait beaucoup plus fou que s'il feſait tuer tous ſes veaux qui ne communient pas plus que moi.

L'intérêt de monſeigneur n'eſt pas que je mange DIEU; il eſt que je procure à ſes ſujets de quoi

manger, & que j'augmente ſes revenus par mon travail. Je ſuis honnête-homme ; & quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel, ma profeſſion me forcerait à le devenir : car dans les entrepriſes de négoce, ce n'eſt pas comme dans celles de cour ; point de ſuccès ſans probité. Que t'importe que j'aie été baptiſé dans l'âge qu'on appelle *de raiſon*, tandis que tu l'as été ſans le ſavoir ? Que t'importe que j'adore DIEU ſans le manger, tandis que tu le fais, que tu le manges & que tu le digères ? Si tu ſuivais tes belles maximes, & ſi tu avais la force en main, tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre, feſant pendre à ton plaiſir le grec qui ne croit pas que l'Eſprit procède du père & du fils ; tous les anglais, tous les hollandais, danois, ſuédois, pruſſiens, hanovriens, ſaxons, heſſois, bernois, qui ne croient pas le pape infaillible ; tous les muſulmans qui croient un ſeul Dieu, & qui ne lui donnent ni père ni mère ; & les Indiens dont la religion eſt plus ancienne que la juive ; & les lettrés chinois qui, depuis cinq mille ans, ſervent un Dieu unique ſans ſuperſtition & ſans fanatiſme ? Voilà donc ce que tu ferais ſi tu étais le maître ? Aſſurément, dit le prêtre, car je ſuis dévoré du zèle de la maiſon de DIEU : *Zelus domus tuæ comedit me.*

Etrange ſecte, ou plutôt infernale horreur ! s'écria le bon père de famille. Quelle religion que celle qui ne ſe ſoutiendrait que par des bourreaux, & qui ferait à DIEU l'outrage de lui dire : Tu n'es pas aſſez puiſſant pour ſoutenir par toi-même ce que nous appelons ton véritable culte, il faut que nous t'aidions ; tu ne peux rien ſans nous, & nous ne

pouvons rien fans tortures, fans échafauds & fans bûchers.

Çà, dis-moi un peu, fanguinaire aumônier, es-tu dominicain, ou jéfuite, ou diable? Je fuis jéfuite, dit l'autre. Hé, mon ami, fi tu n'es pas diable, pourquoi dis-tu des chofes fi diaboliques?

C'eft que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur?

C'eft le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre?

De notre général; & le tout pour plaire au pape.

Le pauvre anabaptifte s'écria : Sacrés papes qui êtes à Rome fur le trône des *Céfars*, archevêques, évêques, abbés devenus fouverains, je vous refpecte & je vous fuis. Mais fi dans le fond du cœur vous avouez que vos richeffes & votre puiffance ne font fondées que fur l'ignorance & la bêtife de nos pères, jouiffez-en du moins avec modération. Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrafez pas. Jouiffez, & laiffez-nous paifibles; finon craignez qu'à la fin la patience n'échappe aux peuples, & qu'on ne vous réduife pour le bien de vos ames à la condition des apôtres dont vous prétendez être les fucceffeurs.

Ah, miférable! tu voudrais que le pape & l'évêque de Vurtzbourg gagnaffent le ciel par la pauvreté évangélique!

Ah, mon révérend père, tu voudrais me faire pendre!

LIBERTÉ D'IMPRIMER.

MAIS quel mal peut faire à la Ruffie la prédiction de *Jean-Jacques*? (1) Aucun ; il lui fera permis de l'expliquer dans un fens myftique, typique, allégorique, felon l'ufage. Les nations qui détruiront les Ruffes, ce feront les belles-lettres, les mathématiques, l'efprit de fociété, la politeffe, qui dégradent l'homme, & pervertiffent fa nature.

On a imprimé cinq à fix mille brochures en Hollande contre *Louis XIV;* aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenheim, de Turin & de Ramillies.

En général, il eft de droit naturel de fe fervir de fa plume comme de fa langue, à fes périls, rifques & fortunes. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé, je n'en connais point qui ait fait de mal réel. Des théologiens, ou de prétendus politiques, crient : ›› La religion eft détruite, le gouvernement ›› eft perdu, fi vous imprimez certaines vérités ou ›› certains paradoxes. Ne vous avifez jamais de ›› penfer qu'après en avoir demandé la licence à ›› un moine ou à un commis. Il eft contre le bon ›› ordre qu'un homme penfe par foi-même. *Homère*,

(1) *Rouffeau* a prédit la deftruction prochaine de l'empire de Ruffie : fa grande raifon eft que *Pierre I* a cherché à répandre les arts & les fciences dans fon empire. Mais malheureufement pour le prophète, les arts & les fciences n'exiftent que dans la nouvelle capitale, & n'y font prefque cultivés que par des mains étrangères ; cependant ces lumières, quoique bornées à la capitale, ont contribué à augmenter la puiffance de la Ruffie, & jamais elle n'a été moins expofée aux événemens qui peuvent détruire un grand empire que depuis le temps où *Rouffeau* a prophétifé.

» *Platon*, *Cicéron*, *Virgile*, *Pline*, *Horace*, n'ont » jamais rien publié qu'avec l'approbation des doc» teurs de ſorbonne & de la ſainte inquiſition.

» Voyez dans quelle décadence horrible la liberté » de la preſſe a fait tomber l'Angleterre & la Hol» lande. Il eſt vrai qu'elles embraſſent le commerce » du monde entier, & que l'Angleterre eſt victorieuſe » ſur mer & ſur terre ; mais ce n'eſt qu'une fauſſe » grandeur, une fauſſe opulence ; elles marchent à » grands pas à leur ruine. Un peuple éclairé ne » peut ſubſiſter. »

On ne peut raiſonner plus juſte, mes amis ; mais voyons, s'il vous plaît, quel Etat a été perdu par un livre. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous eſt celui de *Spinoſa*. Non-ſeulement en qualité de juif il attaque le nouveau teſtament, mais en qualité de ſavant il ruine l'ancien ; ſon ſyſtème d'athéiſme eſt mieux lié, mieux raiſonné mille fois que ceux de *Straton* & d'*Epicure*. On a beſoin de la plus profonde ſagacité pour répondre aux argumens par leſquels il tâche de prouver qu'une ſubſtance n'en peut former une autre.

Je déteſte comme vous ſon livre, que j'entends peut-être mieux que vous, & auquel vous avez très-mal répondu ; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde ? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de ſa penſion par le débit des œuvres de *Spinoſa* ? y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué ? Au contraire, leur revenu a doublé depuis ce temps-là ; tout le mal s'eſt réduit à un petit nombre de lecteurs paiſibles, qui ont examiné les argumens de *Spinoſa* dans leur cabinet,

& qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très-peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conséquens pour avoir fait imprimer, *ad usum delphini*, l'athéisme de *Lucrèce*, (comme on vous l'a déjà reproché) & nul trouble, nul scandale n'en est arrivé ; aussi laissa-t-on vivre en paix *Spinosa* en Hollande, comme on avait laissé *Lucrèce* en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres, (supposé que vous ayez des idées) ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti ? alors vous criez au feu ; c'est un bruit, un scandale, un vacarme universel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des souliers ; quel blasphème ! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collége en collége, de maison en maison ; des corps entiers sont en mouvement, & pourquoi ? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il ? réfutez-le ; vous ennuie-t-il ? ne le lisez pas.

Oh ! me dites-vous, les livres de *Luther* & de *Calvin* ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche *Photius* ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce & en Russie ?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruiné par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, & il n'y a pas

ſix hommes qui ſoient au fait des points controverſés entre l'Egliſe grecque & la latine. Si le moine *Luther*, ſi le chanoine *Jean Chauvin*, ſi le curé *Zuingle* s'étaient contentés d'écrire, Rome ſubjuguerait encore tous les Etats qu'elle a perdus ; mais ces gens-là & leurs adhérens couraient de ville en ville, de maiſon en maiſon, ameutaient des femmes, étaient ſoutenus par des princes. La furie qui agitait *Amate*, & qui la fouettait comme un ſabot, à ce que dit *Virgile*, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthouſiaſte, factieux, ignorant, ſouple, véhément, émiſſaire de quelque ambitieux, prêchant, confeſſant, communiant, cabalant, aura plutôt bouleverſé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'eſt pas l'Alcoran qui fit réuſſir *Mahomet*, ce fut *Mahomet* qui fit le ſuccès de l'Alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres, elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ſes rapines, par la vente publique des indulgences, pour avoir inſulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domeſtiques, pour avoir abuſé de ſon pouvoir à un tel excès qu'il eſt étonnant qu'il lui ſoit reſté un ſeul village. *Henri VIII*, *Eliſabeth*, le duc de Saxe, le landgrave de Heſſe, les princes d'Orange, les *Condés*, les *Colignis* ont tout fait, & les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de bataille, & n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laiſſez lire, & laiſſez danſer; ces deux amuſemens ne feront jamais de mal au monde.

LIEUX COMMUNS EN LITTERATURE.

QUAND une nation fe dégroffit, elle eft d'abord émerveillée de voir l'aurore ouvrir de fes doigts de rofe les portes de l'orient, & femer de topazes & de rubis le chemin de la lumière ; *Zéphyre* careffer *Flore*, & l'*Amour* fe jouer des armes de *Mars*.

Toutes les images de ce genre, qui plaifent par la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient paffaient pour des inventeurs, les derniers ne font que des perroquets.

Il y a des formules de profe qui ont le même fort. *Le roi manquerait à ce qu'il fe doit à lui-même fi ...... Le flambeau de l'expérience a conduit ce grand apothicaire dans les routes ténébreufes de la nature. — Son efprit ayant été la dupe de fon cœur — il ouvrit trop tard les yeux fur le bord de l'abyme. — Meffieurs, plus je fens mon infuffifance, plus je fens auffi vos bienfaits; mais éclairé par vos lumières, foutenu par vos exemples, vous me rendrez digne de vous.*

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs, comme les oraifons funèbres & les difcours de réception. Dès qu'une princeffe eft aimée on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat fa paffion, il eft clair qu'elle y fuccombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, foyez fûr qu'au cinquième acte juftice fe fera, & que l'ufurpateur mourra de mort violente.

Si un roi & un citoyen romain paraiffent fur la fcène, il y a cent contre un à parier que le roi fera

traité par le romain plus indignement que les ministres de *Louis XIV* ne le furent à Gertruídenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentimens que ces situations amènent, sont devinés; les rimes mêmes sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par *César*, & n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char*?

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur & de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'*Iphigénie* & d'*Eriphile*, de *Xipharès* & de *Monime*. Avec le temps cet opéra comique devient lieu commun à son tour; & DIEU sait alors à quoi on aura recours.

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus, qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Le Spectateur anglais conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellens sermons de *Tillotson* ou de *Smaldrige*. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter *Massillon*, ou des extraits de *Bourdaloue*. Quelques-uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de *le Kain* à déclamer; mais ils ressemblent tous à *Dancour* qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, & probablement ne reviendront

plus. Mais ceux de l'éloquence & de la poëſie pourront renaître après avoir été oubliés : pourquoi? c'eſt que la controverſe eſt l'éteignoir & l'opprobre de l'eſprit humain, & que la poëſie & l'éloquence en ſont le flambeau & la gloire.

LIVRES.

SECTION PREMIERE.

VOUS les mépriſez les livres, vous dont toute la vie eſt plongée dans les vanités de l'ambition & dans la recherche des plaiſirs ou dans l'oiſiveté ; mais ſongez que tout l'univers connu n'eſt gouverné que par des livres, excepté les nations ſauvages. Toute l'Afrique juſqu'à l'Ethiopie & la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran, après avoir fléchi ſous le livre de l'Evangile. La Chine eſt régie par le livre moral de *Confucius ;* une garnde partie de l'Inde par le livre du Veidam. La Perſe fut gouvernée pendant des ſiècles par les livres d'un des *Zoroaſtres.*

Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne liſez jamais.

Robert le diable, les *Quatre fils Aimon*, les *Imaginations de M. Ouſle*, ſont des livres auſſi ; mais il en eſt des livres comme des hommes, le très-petit nombre joue un grand rôle, le reſte eſt confondu dans la foule.

Qui mène le genre-humain dans les pays policés ? ceux qui ſavent lire & écrire. Vous ne connaiſſez ni

Hippocrate, ni *Boerhaave*, ni *Sydenham*; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre ame à ceux qui ſont payés pour lire la Bible, quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entr'eux qui l'aient lue toute entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde, que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des *Scipions* & des *Catons*, ont voulu que les livres de leur loi ne fuſſent que pour eux, c'eſt leur ſceptre; ils ont fait un crime de lèſe-majeſté à leurs ſujets d'y toucher ſans une permiſſion expreſſe. Dans d'autres pays on a défendu de penſer par écrit ſans lettres-patentes.

Il eſt des nations chez qui l'on regarde les penſées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y ſont conſidérées qu'à deux ſous la feuille. Si par haſard le libraire veut un privilége pour ſa marchandiſe, ſoit qu'il vende *Rabelais*, ſoit qu'il vende les *Pères de l'Egliſe*, le magiſtrat donne le privilége ſans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par des livres eſt une des prérogatives des plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira ſous peine d'ennuyer, ou d'être puni ſi vous avez trop abuſé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares & plus chers que les pierres précieuſes. Preſque point de livres chez nos nations barbares juſqu'à *Charlemagne*, & depuis lui juſqu'au roi de France *Charles V* dit *le ſage;* & depuis ce *Charles* juſqu'à *François I*, c'eſt une diſette extrême.

Les Arabes ſeuls en eurent depuis le huitième ſiècle de notre ère juſqu'au treizième.

La Chine en était pleine quand nous ne ſavions ni lire ni écrire.

Les copiſtes furent très-employés dans l'empire romain depuis le temps des *Scipions* juſqu'à l'inondation des barbares.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup à tranſcrire vers le temps d'*Amintas*, de *Philippe* & d'*Alexandre*; ils continuèrent ſurtout ce métier dans Alexandrie.

Ce métier eſt aſſez ingrat. Les marchands payèrent toujours fort mal les auteurs & les copiſtes. Il fallait deux ans d'un travail aſſidu à un copiſte pour bien tranſcrire la Bible ſur du vélin. Que de temps & de peine pour copier correctement en grec & en latin les ouvrages d'*Origène*, de *Clément* d'Alexandrie, & de tous ces autres écrivains nommés *pères!*

S[t] *Hieronymos*, ou *Hieronymus*, que nous nommons *Jérôme*, dit dans une de ſes lettres ſatiriques contre *Rufin*, (*a*) qu'il s'eſt ruiné en achetant les œuvres d'*Origène*, contre lequel il écrivit avec tant d'amertume & d'emportement. *Oui*, dit-il, *j'ai lu Origène; ſi c'eſt un crime, j'avoue que je ſuis coupable, & que j'ai épuiſé toute ma bourſe à acheter ſes ouvrages dans Alexandrie.*

Les ſociétés chrétiennes eurent dans les trois premiers ſiècles cinquante-quatre évangiles, dont à peine deux ou trois copies tranſpirèrent chez les Romains de l'ancienne religion juſqu'au temps de *Dioclétien*.

C'était un crime irrémiſſible chez les chrétiens, de montrer les évangiles aux gentils; ils ne les prêtaient pas même aux catéchumènes.

(*a*) Lettre de *Jérôme* à *Pammaque*.

Quand *Lucien* raconte dans ſon *Philopatris* (en inſultant notre religion qu'il connaiſſait très-peu) *qu'une troupe de gueux le mena dans un quatrième étage où l'on invoquait le père par le fils, & où l'on prédiſait des malheurs à l'empereur & à l'empire*, il ne dit point qu'on lui ait montré un ſeul livre. Aucun hiſtorien, aucun auteur romain ne parle des évangiles.

Lorſqu'un chrétien malheureuſement téméraire & indigne de ſa ſainte religion eut mis en pièces publiquement, & foulé aux pieds un édit de l'empereur *Dioclétien*, & qu'il eut attiré ſur le chriſtianiſme la perſécution qui ſuccéda à la plus grande tolérance, les chrétiens furent alors obligés de livrer leurs évangiles & leurs autres écrits aux magiſtrats, ce qui ne s'était jamais fait juſqu'à ce temps. Ceux qui donnèrent leurs livres dans la crainte de la priſon ou même de la mort, furent regardés par les autres chrétiens comme des apoſtats ſacriléges; on leur donna le ſurnom de *traditores*, d'où vient le mot *traîtres;* & pluſieurs évêques prétendirent qu'il fallait les rebaptiſer, ce qui cauſa un ſchiſme épouvantable.

Les poëmes d'*Homère* furent long-temps ſi peu connus, que *Piſiſtrate* fut le premier qui les mit en ordre, & qui les fit tranſcrire dans Athènes environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous ſervons.

Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du Veidam & du Zenda-Veſta dans tout l'Orient.

Vous n'auriez pas trouvé un ſeul livre dans toute la Ruſſie en 1700, excepté des Miſſels & quelques Bibles chez des papas ivres d'eau-de-vie.

Aujourd'hui on ſe plaint du trop; mais ce n'eſt pas aux lecteurs à ſe plaindre; le remède eſt aiſé, rien ne

les force à lire. Ce n'eſt pas non plus aux auteurs. Ceux qui font la foule ne doivent pas crier qu'on les preſſe. Malgré la quantité énorme de livres, combien peu de gens liſent! & ſi on liſait avec fruit, verrait-on les déplorables ſottiſes auxquelles le vulgaire ſe livre encore tous les jours en proie?

Ce qui multiplie les livres, malgré la loi de ne point multiplier les êtres ſans néceſſité, c'eſt qu'avec des livres on en fait d'autres, c'eſt avec pluſieurs volumes déjà imprimés qu'on fabrique une nouvelle hiſtoire de France ou d'Eſpagne ſans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires ſont faits avec des dictionnaires; preſque tous les livres nouveaux de géographie ſont des répétitions de livres de géographie. La Somme de *St Thomas* a produit deux mille gros volumes de théologie. Et les mêmes races de petits vers qui ont rongé la mère rongent auſſi les enfans.

Ecrive qui voudra, chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

SECTION II.

IL eſt quelquefois bien dangereux de faire un livre. *Silhouète*, avant qu'il pût ſe douter qu'il ſerait un jour contrôleur-général des finances, avait imprimé un livre ſur l'accord de la religion avec la politique: & ſon beau-père le médecin *Aſtruc* avait donné au public les mémoires dans leſquels l'auteur du Pentateuque avait pu prendre toutes les choſes étonnantes qui s'étaient paſſées ſi long-temps avant lui.

Le

Le jour même que *Silhouète* fut en place, quelque bon ami chercha un exemplaire des livres du beau-père & du gendre, pour les déférer au parlement, & les faire condamner au feu selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exemplaires qui étaient dans le royaume ; de-là vient qu'ils sont très-rares aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théologique dans lequel on ne puisse trouver des hérésies & des impiétés, pour peu qu'on aide à la lettre.

Théodore de Mopsuète osait appeler le Cantique des cantiques un *recueil d'impuretés* ; *Grotius* les détaille, il en fait horreur. *Chatillon* le traite d'*ouvrage scandaleux.*

Croirait-on qu'un jour le docteur *Tamponet* dit à plusieurs docteurs : Je me ferais fort de trouver une foule d'hérésies dans le *Pater noster*, si on ne savait pas de quelle bouche divine sortit cette prière, & si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois.

Voici comme je m'y prendrais.

Notre père qui êtes aux cieux.

Proposition sentant l'hérésie, puisque DIEU est partout. On peut même trouver dans cet énoncé un levain de socianisme, puisqu'il n'y est rien dit de la Trinité.

Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel.

Proposition sentant encore l'hérésie, puisqu'il est dit cent fois dans l'Ecriture que DIEU règne éternellement. De plus, il est téméraire de demander que sa volonté s'accomplisse, puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par la volonté de DIEU.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien (notre pain ſubſtantiel, notre bon pain, notre pain nourriſſant.)

Propoſition directement contraire à ce qui eſt émané ailleurs de la bouche de JESUS-CHRIST : (*b*) „ Ne „ dites point, que mangerons-nous, que boirons-nous „ comme font les Gentils &c. Ne demandez que le „ royaume des cieux & tout le reſte vous ſera donné. „

Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs.

Propoſition téméraire qui compare l'homme à DIEU, qui détruit la prédeſtination gratuite, & qui enſeigne que DIEU eſt tenu d'en agir avec nous comme nous en agiſſons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous feſons grâce à nos débiteurs ? nous ne leur avons jamais fait grâce d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un ſou à ſes fermiers. Oſer dire le contraire eſt une héréſie formelle.

Ne nous induiſez point en tentation.

Propoſition ſcandaleuſe, manifeſtement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui ſoit tentateur, & qu'il eſt dit expreſſément dans l'épître de *St Jacques :* (*c*) DIEU eſt intentateur des méchans ; il ne tente perſonne. DEUS *enim intentator malorum eſt ; ipſe autem neminem tentat.*

Vous voyez, dit le docteur *Tamponet*, qu'il n'eſt rien de ſi reſpectable auquel on ne puiſſe donner un mauvais ſens. Quel ſera donc le livre à l'abri de la cenſure humaine ſi on peut attaquer juſqu'au *Pater noſter*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le compoſent ? Pour moi, je tremble de

(*b*) *Matthieu*, chap. VI, v. 33. (*c*) Chap. I, v. 13.

faire un livre. Je n'ai jamais, Dieu merci, rien imprimé ; je n'ai même jamais fait jouer aucune de mes pièces de théâtre, comme ont fait les frères *la Rue*, *du Cerceau* & *Folard* ; cela eſt trop dangereux.

Un clerc pour quinze ſous, ſans craindre le hola,
Peut aller au parterre attaquer Attila ;
Et ſi le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de viſigoths tous les vers de Corneille.

Si vous imprimez, un habitué de paroiſſe vous accuſe d'héréſie, un cuiſtre de collége vous dénonce, un homme qui ne ſait pas lire vous condamne ; le public ſe moque de vous ; votre libraire vous abandonne ; votre marchand de vin ne veut plus vous faire crédit. J'ajoute toujours à mon *Pater noſter* : *Mon* DIEU, *délivrez-moi de la rage de faire des livres !*

O vous qui mettez comme moi du noir ſur du blanc, & qui barbouillez du papier, ſouvenez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois, & qui auraient dû nous corriger.

Tout ce fatras fut du chanvre en ſon temps,
Linge il devint par l'art des tiſſerands ;
Puis en lambeaux des pilons le preſſèrent,
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De viſions à l'envi le chargèrent ;
Puis on le brûle : il vole dans les airs,
Il eſt fumée auſſi-bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle eſt l'hiſtoire.
Tout eſt fumée, & tout nous fait ſentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

SECTION III.

Les livres ſont aujourd'hui multipliés à un tel point que non-ſeulement il eſt impoſſible de les lire tous, mais d'en ſavoir même le nombre & d'en connaître les titres. Heureuſement on n'eſt pas obligé de lire tout ce qui s'imprime ; & le plan de *Caramuel*, qui ſe propoſait d'écrire cent volumes *in-folio* & d'employer le pouvoir ſpirituel & temporel des princes pour contraindre leurs ſujets à les lire, eſt demeuré ſans exécution. *Ringelberg* avait auſſi formé le deſſein de compoſer environ mille volumes différens ; mais quand il aurait aſſez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'*Hermès Triſmégiſte*, lequel, ſelon *Jamblique*, écrivit trente-ſix mille cinq cents vingt-cinq livres. Suppoſé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raiſon que les modernes de ſe plaindre de la multitude des livres.

Auſſi convient-on aſſez généralement qu'un petit nombre de livres choiſis ſuffiſent. Quelques-uns propoſent de ſe borner à la Bible ou à l'écriture ſainte comme les Turcs ſe réduiſent à l'Alcoran ; il y a cependant une grande différence entre les ſentimens de reſpect que les mahométans ont pour leur Alcoran, & ceux des chrétiens pour l'Ecriture. On ne ſaurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'Alcoran. C'eſt, diſent-ils, le plus grand des miracles, & tous les hommes enſemble ne ſont point capables de rien faire qui en approche : ce qui eſt d'autant plus admirable que l'auteur

n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'Alcoran vaut lui feul foixante mille miracles : (c'eft à peu près le nombre des verfets qu'il contient) La réfurrection d'un mort ne prouverait pas plus la vérité d'une religion que la compofition de l'Alcoran. Il eft fi parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage increé.

Les chrétiens difent à la vérité que leur Ecriture a été infpirée par le S[t] Efprit ; mais outre que les cardinaux *Cajetan* (*d*) & *Bellarmin* (*e*) avouent qu'il s'y eft gliffé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires & des rabbins qui y ont ajouté les points, elle eft regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidelles. C'eft ce qui eft exprimé par la cinquième règle de l'*index*, ou de la congrégation de l'indice qui eft chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici. (*f*)

„ Etant évident par l'expérience que fi la Bible traduite en langue vulgaire était permife indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes ferait caufe qu'il en arriverait plus de mal que de bien, nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquifiteur, qui, fur l'avis du curé ou du confeffeur, pourront accorder la permiffion de lire la Bible traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage. Il faudra qu'ils aient cette permiffion par écrit, on ne les abfoudra point

(*d*) Commentaires fur l'ancien teftament.

(*e*) L. II, chap. II de la parole de DIEU.

(*f*) *Starti*, quatrième partie, page 5.

qu'auparavant ils n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire ; & quant aux libraires qui vendront des Bibles en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permiſſion par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront miſe entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choſes pieuſes, & ſeront punis d'autres peines arbitraires : les réguliers ne pourront auſſi lire ni acheter ces livres, ſans avoir eu la permiſſion de leurs ſupérieurs. »

Le cardinal *du Perron* prétendait auſſi que (*g*) l'Ecriture était un couteau à deux tranchans dans la main des ſimples, qui pourrait les percer ; que pour éviter cela, il valait mieux que le ſimple peuple l'ouît de la bouche de l'Egliſe avec les ſolutions & les interprétations des paſſages qui ſemblent aux ſens être pleins d'abſurdités & de contradictions, que de les lire par ſoi ſans l'aide d'aucune ſolution ni interprétation. Il feſait enſuite une longue énumération de ces abſurdités, en termes ſi peu ménagés, que le miniſtre *Jurieu* ne craignit point de dire qu'il ne ſe ſouvenait pas d'avoir jamais rien lu de ſi effroyable ni de ſi ſcandaleux, dans un auteur chrétien.

Jurieu qui invectivait ſi vivement contre le cardinal *du Perron*, eſſuia lui-même de ſemblables reproches de la part des catholiques. » Je vis ce miniſtre, dit *Papin* en parlant de lui, (*h*) qui enſeignait au public que tous les caractères de l'écriture ſainte, ſur leſquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur perſuaſion de ſa divinité, ne lui paraiſſaient point ſuffiſans.

(*g*) Eſprit de M. *Arnaud*, tome II, page 119.

(*h*) Traité de la nature & de la grâce. Les ſuites de la tolerance, p. 12.

Jà n'advienne, disait *Jurieu*, ... es,
la force & la lumière des ...
mais j'ose affirmer qu'il n'y ...
être éludé par les profanes ...
fasse une preuve & à qu ...
quelque chose, & consid ...
qu'ils aient plus de force ...
une démonstration mor ...
capable de fonder une ce ...
j'avoue que rien ne paraît plus oppo ...
de dire que ces caractères par eux-mêmes sont ca ...
de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les juifs & les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les Actes des apôtres, (*i*) se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la Bible, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à l'article *Hérésie*. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Ecriture, qui est parmi les œuvres de *St Athanase*, (*k*) reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très-véritables & inspirées de DIEU, lesquelles en ont été choisies & extraites pour les faire lire aux fidelles.

(*i*) Chap. XV, v. 21. (*k*) Tome II, page 134.

qu'auparavant ils n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire ; & quant aux libraires qui vendront des Bibles en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permiſſion par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront miſe entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choſes pieuſes, & ſeront punis d'autres peines arbitraires : les réguliers ne pourront auſſi lire ni acheter ces livres, ſans avoir eu la permiſſion de leurs ſupérieurs. »

Le cardinal *du Perron* prétendait auſſi que (*g*) l'Ecriture était un couteau à deux tranchans dans la main des ſimples, qui pourrait les percer ; que pour éviter cela, il valait mieux que le ſimple peuple l'ouît de la bouche de l'Egliſe avec les ſolutions & les interprétations des paſſages qui ſemblent aux ſens être pleins d'abſurdités & de contradictions, que de les lire par ſoi ſans l'aide d'aucune ſolution ni interprétation. Il feſait enſuite une longue énumération de ces abſurdités, en termes ſi peu ménagés, que le miniſtre *Jurieu* ne craignit point de dire qu'il ne ſe ſouvenait pas d'avoir jamais rien lu de ſi effroyable ni de ſi ſcandaleux, dans un auteur chrétien.

Jurieu qui invectivait ſi vivement contre le cardinal *du Perron*, eſſuia lui-même de ſemblables reproches de la part des catholiques. « Je vis ce miniſtre, dit *Papin* en parlant de lui, (*h*) qui enſeignait au public que tous les caractères de l'écriture ſainte, ſur leſquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur perſuaſion de ſa divinité, ne lui paraiſſaient point ſuffiſans.

(*g*) Eſprit de M. *Arnaud*, tome II, page 119.

(*h*) Traité de la nature & de la grâce. Les ſuites de la tolerance, p. 12.

Jà n'advienne, disait *Jurieu*, que je veuille diminuer la force & la lumière des caractères de l'Ecriture; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve & à quoi on ne puisse répondre quelque chose, & considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force que séparément pour faire une démonstration morale, c'est-à-dire, une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute, j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les juifs & les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les Actes des apôtres, (*i*) se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la Bible, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à l'article *Hérésie*. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Ecriture, qui est parmi les œuvres de St *Athanase*, (*k*) reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très-véritables & inspirées de DIEU, lesquelles en ont été choisies & extraites pour les faire lire aux fidelles.

(*i*) Chap. XV, v. 21. (*k*) Tome II, page 134.

LOCKE.

SECTION PREMIERE.

JAMAIS il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact, que *Locke;* cependant il n'était pas grand mathématicien. Il n'avait jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques, qui ne présentent d'abord rien de sensible à l'esprit; & personne n'a mieux éprouvé que lui qu'on pouvait avoir l'esprit géomètre, sans le secours de la géométrie. Avant lui de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'ame de l'homme: mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différens.

Dans la Grèce, berceau des arts & des erreurs, & où l'on poussa si loin la grandeur & la sottise de l'esprit humain, on raisonnait comme chez nous sur l'ame. Le divin *Anaxagoras*, à qui on dressa un autel, pour avoir appris aux hommes que le soleil était plus grand que le Péloponèse, que la neige était noire, & que les cieux étaient de pierre, affirma que l'ame était un esprit aérien, mais cependant immortel. *Diogène*, un autre que celui qui devint cynique après avoir été faux-monnayeur, assurait que l'ame était une portion de la substance même de DIEU; & cette idée au moins était brillante. *Epicure* la composait de parties comme le corps. *Aristote*, qu'on a expliqué de mille façons, parce qu'il était inintelligible, croyait,

si l'on s'en rapporte à quelques-uns de ses disciples, que l'entendement de tous les hommes était une seule & même substance. Le divin *Platon*, maître du divin *Aristote*, & le divin *Socrate*, maître du divin *Platon*, disaient l'ame corporelle & éternelle. Le démon de *Socrate* lui avait appris sans doute ce qui en était. Il y a des gens, à la vérité, qui prétendent qu'un homme qui se vantait d'avoir un génie familier, était indubitablement un peu fou, ou un peu fripon; mais ces gens-là sont trop difficiles.

Quant à nos pères de l'Eglise, plusieurs dans les premiers siècles ont cru l'ame humaine, les anges & DIEU corporels. Le monde se raffine toujours. S[t] *Bernard*, selon l'aveu du père *Mabillon*, enseigna, à propos de l'ame, qu'après la mort elle ne voyait pas DIEU dans le ciel, mais qu'elle conversait seulement avec l'humanité de JESUS-CHRIST. On ne le crut pas cette fois sur sa parole; l'aventure de la croisade avait un peu décrédité ses oracles. Mille scolastiques sont venus ensuite, comme le docteur irréfragable, (*a*) le docteur subtil, (*b*) le docteur angélique, (*c*) le docteur séraphique, (*d*) le docteur chérubique, qui tous ont été bien sûrs de connaître l'ame très-clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien. Notre *Descartes*, né pour découvrir les erreurs de l'antiquité, mais pour y substituer les siennes, & entraîné par cet esprit systématique qui aveugle les plus grands hommes, s'imagina avoir démontré que l'ame était la même chose que la

(*a*) *Hales.*
(*b*) *Scot.*
(*c*) *Saint Thomas.*
(*d*) *Saint Bonaventure.*

penſée; comme la matière, ſelon lui, eſt la même choſe que l'étendue. Il aſſura bien que l'on penſe toujours, & que l'ame arrive dans le corps pourvue de toutes les notions métaphyſiques, connaiſſant DIEU, l'eſpace, l'infini, ayant toutes les idées abſtraites, remplie enfin des belles connaiſſances qu'elle oublie malheureuſement en ſortant du ventre de la mère. Le père *Mallebranche* de l'oratoire, dans ſes illuſions ſublimes, n'admet point les idées innées; mais il ne doutait pas que nous ne viſſions tout en DIEU, & que DIEU, pour ainſi dire, ne fût notre ame.

Tant de raiſonneurs ayant fait le roman de l'ame, un ſage eſt venu, qui en a fait modeſtement l'hiſtoire. M. *Locke* a développé à l'homme la raiſon humaine, comme un excellent anatomiſte explique les reſſorts du corps humain. Il s'aide par-tout du flambeau de la phyſique; il oſe quelquefois parler affirmativement; mais il oſe auſſi douter. Au lieu de définir tout d'un coup ce que nous ne connaiſſons pas, il examine par degrés ce que nous voulons connaître; il prend un enfant au moment de ſa naiſſance; il ſuit pas à pas les progrès de ſon entendement; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, & ce qu'il a au-deſſus d'elles. Il conſulte ſurtout ſon propre témoignage, la conſcience de ſa penſée. „Je laiſſe, dit-il, à diſcuter „ à ceux qui en ſavent plus que moi, ſi notre ame „ exiſte avant ou après l'organiſation de notre corps; „ mais j'avoue qu'il m'eſt tombé en partage une „ de ces ames groſſières, qui ne penſent pas toujours; „ & j'ai même le malheur de ne pas concevoir „ qu'il ſoit plus néceſſaire à l'ame de penſer toujours, „ qu'au corps d'être toujours en mouvement. „

Pour moi, je me vante de l'honneur d'être en ce point auſſi ſimple que M. *Locke.* Perſonne ne me fera jamais croire que je penſe toujours; & je ne me ſens pas plus diſpoſé que lui à imaginer que quelques ſemaines après ma conception j'étais une fort ſavante ame, ſachant alors mille choſes que j'ai oubliées en naiſſant, & ayant fort inutilement poſſédé dans l'*uterus* des connaiſſances qui m'ont échappé dès que j'ai pu en avoir beſoin, & que je n'ai jamais bien pu reprendre depuis.

Locke, après avoir ruiné les idées innées, après avoir bien renoncé à la vanité de croire qu'on penſe toujours, ayant bien établi que toutes nos idées nous viennent par les ſens, ayant examiné nos idées ſimples, celles qui ſont compoſées, ayant ſuivi l'eſprit de l'homme dans toutes ſes opérations, ayant fait voir combien les langues que les hommes parlent ſont imparfaites, & quel abus nous feſons des termes à tous momens; *Locke*, dis-je, conſidère enfin l'étendue ou plutôt le néant des connaiſſances humaines. C'eſt dans ce chapitre qu'il oſe avancer modeſtement ces paroles : „ Nous ne ſerons peut-être jamais capables „ de connaître ſi un être purement matériel penſe „ ou non. „ Ce diſcours ſage parut à plus d'un théologien une déclaration ſcandaleuſe, que l'ame eſt matérielle & mortelle. Quelques Anglais dévots à leur manière ſonnèrent l'alarme. Les ſuperſtitieux ſont dans la ſociété ce que les poltrons ſont dans une armée; ils ont & donnent des terreurs paniques. On cria que M. *Locke* voulait renverſer la religion; il ne s'agiſſait pourtant pas de religion dans cette affaire : c'était une queſtion purement philoſophique,

très-indépendante de la foi & de la révélation. Il ne fallait qu'examiner fans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : *La matière peut penfer, & DIEU peut communiquer la penfée à la matière.* Mais les théologiens commencent trop fouvent par dire que DIEU eft outragé, quand on n'eft pas de leur avis ; c'eft trop reffembler aux mauvais poëtes, qui croyaient que *Defpréaux* parlait mal du roi, parce qu'il fe moquait d'eux. Le docteur *Stillingfleet* s'eft fait une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit pofitivement des injures à M. *Locke.* Il entra en lice contre lui ; mais il fut battu, car il raifonnait en docteur, & *Locke* en philofophe inftruit de la force & de la faibleffe de l'efprit humain, & qui fe battait avec des armes dont il connaiffait la trempe.

SECTION II.

IL n'y a point de philofophe qui n'effuie beaucoup d'outrages & de calomnies. Pour un homme qui eft capable d'y répondre par des raifons, il y en a cent qui n'ont que des injures à dire, & chacun paye dans fa monnaie. J'entends tous les jours rebattre à mes oreilles : *Locke nie l'immortalité de l'ame, Locke détruit la morale ;* & ce qu'il y a de furprenant, (fi quelque chofe pouvait furprendre) c'eft que de tous ceux qui font le procès à la morale de *Locke*, il y en a très-peu qui l'aient lu, encore moins qui l'aient entendu, & nul à qui on ne doive fouhaiter les vertus qu'avait cet homme fi digne du nom de fage & de jufte.

On lit volontiers *Mallebranche* à Paris ; il s'eſt fait quantité d'éditions de ſon roman métaphyſique, mais j'ai remarqué qu'on ne lit guère que les chapitres qui regardent les erreurs des ſens & de l'imagination. Il y a très-peu de lecteurs qui examinent les choſes abſtraites de ce livre. Ceux qui connaiſſent la nation françaiſe m'en croiront aiſément quand j'aſſurerai que ſi le père *Mallebranche* avait ſuppoſé les erreurs des ſens & de l'imagination comme des erreurs connues des philoſophes, & était entré tout d'un coup en matière, il n'aurait fait aucun ſectateur & qu'à peine il eût trouvé des lecteurs. Il a étonné la raiſon de ceux à qui il a plu par ſon ſtyle. On l'a cru dans les choſes qu'on n'entendait point, parce qu'il avait commencé par avoir raiſon dans les choſes qu'on entendait ; il a ſéduit parce qu'il était agréable, comme *Deſcartes* parce qu'il était hardi. *Locke* n'était que ſage, auſſi a-t-il fallu vingt années pour débiter à Paris la première édition, faite en Hollande, de ſon livre ſur l'entendement humain. Jamais homme n'a été juſqu'à préſent moins lu & plus condamné parmi nous que *Locke*. Les échos de la calomnie & de l'ignorance répètent tous les jours : *Locke ne croyait point l'ame immortelle, donc il n'avait point de probité*. Je laiſſe à d'autres le ſoin de confondre l'horreur de ce menſonge. Je me borne ici à montrer l'impertinence de cette concluſion. Le dogme de l'immortalité de l'ame a été très-long-temps ignoré dans toute la terre. Les premiers Juifs l'ignoraient ; n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux ? La loi judaïque, qui n'enſeignait rien touchant la nature & l'immortalité de l'ame, n'enſeignait-elle pas la

vertu ? Quand même nous ne serions pas assurés aujourd'hui par la foi que nous sommes immortels, quand nous aurions une démonstration que tout périt avec nos corps, nous n'en devrions pas moins adorer le DIEU qui nous a faits, & suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie & notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement il faudrait être vertueux, & il est sûr qu'en tous pays & en tous temps, être vertueux n'est autre chose que de *faire aux autres ce que nous voulons qu'on nous fasse.* C'est cette vertu véritable, la fille de la raison & non de la crainte, qui a conduit tant de sages dans l'antiquité ; c'est elle qui dans nos jours a réglé la vie d'un *Descartes*, ce précurseur de la physique, d'un *Newton* l'interprète de la nature, d'un *Locke* qui seul a appris à l'esprit humain à se bien connaître, d'un *Bayle* ce juge impartial & éclairé, aussi estimable que calomnié ; car il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie fait un cœur droit comme la géométrie fait l'esprit juste. Mais non-seulement *Locke* était vertueux, non-seulement il croyait l'ame immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense ; il a dit seulement que la matière peut penser, si DIEU le veut, & que c'est une absurdité téméraire de nier que DIEU en ait le pouvoir.

Je veux encore supposer qu'il ait dit, & que d'autres aient dit comme lui, qu'en effet DIEU a donné la pensée à la matière, s'ensuit-il de-là que l'ame soit mortelle ? L'école crie qu'un composé retient la nature de ce dont il est composé, que la matière est périssable & divisible, qu'ainsi l'ame serait périssable & divisible comme elle. Tout cela est également faux.

Il est faux que si DIEU voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière, car la pensée serait un don de DIEU ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que DIEU lui a ajouté l'attraction des forces centripètes & le mouvement, attributs indépendans de la divisibilité.

Il est faux que, même dans le système des écoles, la matière soit divisible à l'infini. Nous considérons, il est vrai, la divisibilité à l'infini en géométrie, mais cette science n'a d'objet que nos idées, & en supposant des lignes sans largeur, & des points sans étendue, nous supposons aussi une infinité de cercles passant entre une tangente à un cercle donné.

Mais quand nous venons à examiner la nature telle qu'elle est, alors la divisibilité à l'infini s'évanouit. La matière, il est vrai, reste à jamais divisible par la pensée, mais elle est nécessairement indivisée; & cette même géométrie qui me démontre que ma pensée divisera éternellement la matière, me démontre aussi qu'il y a dans la matière des parties indivisées parfaitement solides, & en voici la démonstration.

Puisque l'on doit supposer des pores à chaque ordre d'élémens dans lesquels on imagine la matière divisée à l'infini, ce qui restera de matière solide sera donc exprimé par le produit d'une suite infinie des termes plus petits chacun que l'autre ; or un tel produit est nécessairement égal à zéro ; donc si la matière était physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point de matière. Cela fait voir en passant que M. de *Malezieux*, dans ses élémens de géométrie pour M. le duc de Bourgogne, a bien tort de se récrier sur la prétendue incompatibilité qui se trouve entre des unités & des parties

divisibles à l'infini; il se trompe en cela doublement; il se trompe en ce qu'il ne considère pas qu'une unité est l'objet de notre pensée, & la divisibilité un autre objet de notre pensée, lesquels ne sont point incompatibles, car je puis faire une unité d'une centaine & je puis faire une centaine d'une unité; & il se trompe encore en ce qu'il ne considère pas la différence qui est entre la matière divisible par la pensée & la matière divisible en effet.

Qu'est-ce que je prouve de tout ceci?

Qu'il y a des parties de matière impérissables & indivisibles; que DIEU tout puissant, leur créateur, pourra, quand il voudra, joindre la pensée à une de ces parties & la conserver à jamais. Je ne dis pas que ma raison m'apprend que DIEU en a usé ainsi; je dis seulement qu'elle m'apprend qu'il le peut. Je dis avec le sage *Locke* que ce n'est pas à nous qui ne sommes que d'hier à oser mettre des bornes à la puissance du créateur, de l'être infini, du seul être nécessaire & immuable.

M. *Locke* dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'ame: j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité.

Il est indubitable que si un homme était bien persuadé qu'il sera plus libre & plus heureux en sortant de sa maison, il la quitterait tout à l'heure; or on ne peut croire que l'ame est spirituelle sans la croire en prison dans le corps, où elle est d'ordinaire sinon malheureuse, au moins inquiète & ennuyée: on doit donc être charmé de sortir de sa prison, mais quel est l'homme charmé de mourir par ce motif?

... *Quod*

... Quod si immortalis nostra foret mens
Non jam se moriens dissolvi conquereretur,
Sed magis ire foras vestemque relinquere ut anguis ;
Gauderet prælonga senex aut cornua cervus.

Il faut tâcher de savoir, non ce que les hommes ont dit sur cette matière, mais ce que notre raison peut nous découvrir, indépendamment des opinions des hommes.

LOI NATURELLE.

Dialogue.

B. QU'EST-CE que la loi naturelle ? (*)

A. L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B. Qu'appelez-vous juste & injuste ?

A. Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B. L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A. Abus de mots, logomachie, équivoque ; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B. Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Egyptiens, les Athéniens & même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple juif,

(*) Ce dialogue est tiré presqu'en entier des entretiens entre A, B, C, vol. des *Dialogues*.

qui ne doit assurément servir de règle à personne, & qui (en mettant la religion à part) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorans & fanatiques. Mais enfin, selon ses livres, la jeune *Thamar*, avant de se faire violer par son frère *Ammon*, lui dit: *Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refusera pas.*

A. Lois de convention que tout cela, usages arbitraires, modes qui passent; l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père & sa mère quand ils vous présentent à manger?

B. Avez-vous oublié que *Jean-Jacques*, un des pères de l'Eglise moderne, a dit: *Le premier qui osa clore & cultiver un terrain fut l'ennemi du genre-humain, qu'il fallait l'exterminer, & que les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne?* N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société?

A. Quel est ce *Jean-Jacques*? ce n'est assurément ni *Jean-Baptiste*, ni *Jean* l'évangéliste, ni *Jacques* le majeur, ni *Jacques* le mineur; il faut que ce soit quelque hun, bel-esprit, qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car au lieu d'aller gâter le terrain d'un voisin sage & industrieux, il n'avait qu'à l'imiter; & chaque père de famille ayant suivi cet exemple,

voilà bientôt un très-joli village tout formé. L'auteur de ce paſſage me paraît un animal bien inſociable.

B. Vous croyez donc qu'en outrageant & en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive ſon jardin & ſon poulailler, il a manqué aux devoirs de la loi naturelle?

A. Oui, oui, encore une fois, il y a une loi naturelle; & elle ne conſiſte ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir.

B. Je conçois que l'homme n'aime & ne fait le mal que pour ſon avantage. Mais tant de gens ſont portés à ſe procurer leur avantage par le malheur d'autrui; la vengeance eſt une paſſion ſi violente, il y a des exemples ſi funeſtes; l'ambition plus fatale encore a inondé la terre de tant de ſang, que lorſque je m'en retrace l'horrible tableau, je ſuis tenté d'avouer que l'homme eſt très-diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juſte & de l'injuſte; un *Attila* que *St Léon* courtiſe, un *Phocas* que *St Grégoire* flatte avec la plus lâche baſſeſſe, un *Alexandre VI* ſouillé de tant d'inceſtes, de tant d'homicides, de tant d'empoiſonnemens, avec lequel le faible *Louis XII*, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne & la plus étroite alliance; un *Cromwell* dont le cardinal *Mazarin* recherche la protection, & pour qui il chaſſe de France les héritiers de *Charles I*, couſins-germains de *Louis XIV* &c. &c. cent exemples pareils dérangent mes idées, & je ne ſais plus où j'en ſuis.

A. Hé bien, les orages empêchent-ils que nous ne jouiſſions aujourd'hui d'un beau ſoleil? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait très-commodément

le voyage de Madrid? Si *Attila* fut un brigand & le cardinal *Mazarin* un fripon, n'y a-t-il pas des princes & des miniſtres honnêtes gens? N'a-t-on pas remarqué que dans la guerre de 1701 le conſeil de *Louis XIV* était compoſé des hommes les plus vertueux? le duc de *Beauvilliers*, le marquis de *Torci*, le maréchal de *Villars*, *Chamillart* enfin qui paſſa pour incapable, mais jamais pour mal-honnête homme. L'idée de la juſtice ne ſubſiſte-t-elle pas toujours? C'eſt ſur elle que ſont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel*, cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays?

B. Oui, les unes bonnes, les autres mauvaiſes.

A. Où en auriez-vous pris l'idée, ſi ce n'eſt dans les notions de la loi naturelle que tout homme a dans ſoi quand il a l'eſprit bien fait? il faut bien les avoir puiſées là, ou nulle part.

B. Vous avez raiſon, il y a une loi naturelle; mais il eſt encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A. Il eſt naturel auſſi d'être borgne, boſſu, boiteux, contrefait, mal-ſain; mais on préfère les gens bien faits & bien ſains.

B. Pourquoi y a-t-il tant d'eſprits borgnes & contrefaits?

A. Paix. Mais allez à l'article *Toute-puiſſance*.

LOI SALIQUE.

CELUI qui a dit que la loi ſalique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de *Pharamond*, au dos de la donation de *Conſtantin*, pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'eſt la loi fondamentale de l'empire français, diſent de braves juriſconſultes. Le grand *Jérôme Bignon*, dans ſon livre de l'*Excellence de la France*, dit (*a*) que cette loi vient de la loi naturelle ſelon le grand *Ariſtote*, parce que dans *les familles c'était le père qui gouvernait, & qu'on ne donnait point de dot aux filles, comme il ſe lit des père, mère & frères de Rebecca.*

Il aſſure (*b*) que le royaume de France eſt ſi excellent, qu'il a conſervé précieuſement cette loi recommandée par *Ariſtote* & par l'ancien teſtament. Et pour prouver cette excellence de la France, il remarque que l'empereur *Julien* trouvait le vin de Surène admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi ſalique, il s'en rapporte à *Froiſſard* ſelon lequel *les douze pairs de France dient que le royaume de France eſt de ſi grande nobleſſe, qu'il ne doit mie par ſucceſſion aller à femelle.*

On doit avouer que cette déciſion eſt fort incivile pour l'Eſpagne, pour l'Angleterre, pour Naples, pour la Hongrie, ſurtout pour la Ruſſie qui a vu ſur ſon trône quatre impératrices de ſuite.

Le royaume de France eſt de grande nobleſſe; d'accord: mais celui d'Eſpagne, du Mexique & du

(*a*) Page 288 & ſuiv. (*b*) Page 9.

Pérou eſt auſſi de grande nobleſſe ; & grande nobleſſe eſt auſſi en Ruſſie.

On a allégué qu'il eſt dit dans la ſainte écriture *que les lis ne filent point :* on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'eſt encore puiſſamment raiſonner : mais on a oublié que les léopards, qui ſont (on ne ſait pourquoi) les armoiries d'Angleterre, ne filent pas plus que les lis qui ſont (on ne ſait pourquoi) les armoiries de France. En un mot, de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis, il n'eſt pas démontré que l'excluſion des filles ſoit une loi fondamentale des Gaules.

Des lois fondamentales.

LA loi fondamentale de tout pays eſt qu'on ſème du blé, ſi l'on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin & le chanvre, ſi on veut avoir de la toile ; que chacun ſoit le maître dans ſon champ, ſoit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs, entièrement barbares, qui viendront des bords du Mein, qu'ils ne ſavent pas cultiver, ravir ſes moiſſons & ſes troupeaux ; ſans quoi le Gaulois deviendra ſerf du Franc, ou ſera aſſaſſiné par lui.

C'eſt ſur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit ſon fondement ſur un roc, & la maiſon dure ; l'autre ſur du ſable, & elle s'écroule. Mais une loi fondamentale, née de la volonté changeante des hommes, & en même temps irrévocable, eſt une contradiction dans les termes, un être de raiſon, une chimère, une abſurdité : qui fait les lois peut les changer. La bulle

d'or fut appelée *loi fondamentale de l'empire.* Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que fept électeurs tudefques, par la raifon péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que fept branches, & qu'il n'y a que fept dons du St Efprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'*éternelle* par la toute-puiffance & certaine fcience de *Charles IV.* DIEU ne trouva pas bon que le parchemin de *Charles* prît le nom d'*éternel.* Il a permis que d'autres empereurs germains, par leur toute-puiffance & certaine fcience, ajoutaffent deux branches au chandelier, & deux préfens aux fept dons du faint Efprit. Ainfi les électeurs font au nombre de neuf.

C'était une loi très-fondamentale que les difciples du Seigneur JESUS n'euffent rien en propre. Ce fut enfuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fuffent très-riches, & que le peuple les choifît. La dernière loi fondamentale eft qu'ils font fouverains, & élus par un petit nombre d'hommes, vêtus d'écarlate, qui étaient abfolument inconnus du temps de JESUS. Si l'empereur roi des Romains, toujours augufte, était maître de Rome de fait comme il l'eft par le ftyle de fa chancellerie, le pape ferait fon grand-aumônier, en attendant quelqu'autre loi irrévocable à toujours qui ferait détruite par une autre.

Je fuppofe (ce qui peut très-bien arriver) qu'un empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille, & qu'il foit un bon homme n'entendant rien à la guerre; je fuppofe que fi *Catherine II* ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries, le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs; que fa fille fe mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux

d'elle ; qu'elle batte les Ottomans comme *Débora* battit le capitaine *Sizara* & ses trois cents mille soldats, & ses trois mille chars de guerre dans un petit champ pierreux aux pieds du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople ; que son père meure de joie ou autrement ; que les deux amans de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner ; que tous les princes de l'empire & des villes y consentent ; que deviendra la loi fondamentale & éternelle qui porte que le saint empire romain ne peut tomber de lance en quenouille, que l'aigle à deux têtes ne file point, & qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? on se moquera de cette vieille loi, & ma princesse règnera très-glorieusement.

Comment la loi salique s'est établie.

ON ne peut contester la coutume passée en loi, qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis long-temps, le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel, elle ne serait pas plus révérée de la nation française. Elle s'accommode mal avec la galanterie de cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président *Hénault* répète dans sa *Chronique* ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que *Clovis* rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, & qu'il savait lire & écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze

ans lorſqu'il ſe mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de St Germain-des-prés ou de St Martin, ce cartulaire de la loi ſalique ſigné *Clovis*, ou *Clodvic*, ou *Hildovic;* par-là du moins on apprendrait ſon véritable nom que perſonne ne ſait.

Nous avons deux éditions de cette loi ſalique, l'une par un nommé *Hérold*, l'autre par *François Pithou*, & toutes deux ſont différentes, ce qui n'eſt pas un bon ſigne. Quand le texte d'une loi eſt rapporté différemment dans deux écrits, non-ſeulement il eſt clair que l'un des deux eſt faux, mais il eſt fort probable qu'ils le ſont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers ſiècles ; il ſerait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi eſt en latin ; & il n'y a pas d'apparence que ni *Clovis* ni ſes prédéceſſeurs parlaſſent latin dans leurs marais entre les Suabes & les Bataves.

On ſuppoſe que cette loi peut regarder les rois de France ; & tous les ſavans conviennent que les Sicambres, les Francs, les Saliens n'avaient point de rois, ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi ſalique commence par ces mots : *In Chriſti nomine.* Elle a donc été faite hors des terres ſaliques, puiſque le CHRIST n'était pas plus connu de ces barbares que du reſte de la Germanie, & de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi ſalique par quatre grands juriſconſultes francs ; ils s'appellent dans l'édition de *Hérold*, *Viſogaſt*, *Harogaſt*, *Salogaſt* & *Vindogaſt.* Dans l'édition de *Pithou*, ces noms ſont un peu différens. Il ſe trouve malheureuſement que ces noms ſont les

vieux noms déguifés de quelques cantons d'Allemagne.

Notre magot prend pour ce coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin; on trouve dans l'article touchant les aleus, *que nulle portion de terre falique ne paffe à la femme.* Il eft clair que cette prétendue loi ne fut point fuivie. Premièrement, on voit par les formules de *Marculphe* qu'un père pouvait laiffer fes aleus à fa fille, en renonçant *à certaine loi falique, impie & abominable.*

Secondement, fi on applique cette loi aux fiefs, il eft clair que les rois d'Angleterre, qui n'étaient pas de la race normande, n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troifièmement, fi on prétend qu'il eft néceffaire qu'un fief foit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit fe battre pour fon feigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les feigneurs de fief fe feraient battus tout auffi bien pour une reine que pour un roi. Une reine n'était point obligée d'endoffer une cuiraffe, de fe garnir de cuiffarts & de braffarts, & d'aller au trot à l'ennemi fur un grand cheval de charrette, comme ce fut long-temps la mode.

Il eft donc clair qu'originairement la loi falique ne pouvait regarder en rien la couronne, ni comme aleu ni comme fief dominant.

Mézerai dit que *l'imbécillité du fexe ne permet pas de régner. Mézerai* ne parle ni en homme d'efprit ni en homme poli. L'hiftoire le dément affez. La reine *Anne d'Angleterre* qui humilia *Louis XIV;* l'impératrice

reine de Hongrie qui résista au roi *Louis XV*, à *Frédéric le grand*, à l'électeur de Bavière & à tant d'autres princes; *Elisabeth d'Angleterre* qui empêcha notre grand *Henri* de succomber; l'impératrice de Russie dont nous avons déjà parlé, font assez voir que *Mézerai* n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait savoir que la reine *Blanche* avait trop régné en France sous le nom de son fils, & *Anne de Bretagne* sous *Louis XII.*

Véli, dernier écrivain de l'histoire de France, devrait, par cette raison même, être le meilleur, puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'emporte en invectives contre le sage & profond *Rapin de Thoyras*; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le sait bien, & jamais *Thoyras* n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie, lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper & de soutenir ses usurpations, il faut avouer que les rois étaient fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits; il n'était pas possible de se soumettre à une femme; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine & au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'Alcoran, les papes étaient censés gouverner par l'Evangile. Le Midi ne vit aucune femme régner, jusqu'à *Jeanne de Naples* qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi *Robert* son grand-père, & à leur haine pour *André* son mari. Cet *André* était à la vérité

du sang royal, mais né dans la Hongrie alors barbare. Il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières, par son ivrognerie & par sa crapule. Le bon roi *Robert* fut obligé de contredire l'usage immémorial, & de déclarer *Jeanne* seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à *Marguerite de Valdemar*, qui gouverna quelques mois en son propre nom vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile *Isabelle* en 1461.

En Angleterre, la cruelle & superstitieuse *Marie*, fille de *Henri VIII*, est la première qui hérita du trône, de même que la faible & coupable *Marie Stuart* en Ecosse au seizième siècle.

Le vaste pays de la Russie n'eut jamais de souveraine jusqu'à la veuve de *Pierre le grand*.

Toute l'Europe; que dis-je, toute la terre était gouvernée par des guerriers au temps où *Philippe de Valois* soutint son droit contre *Edouard III*. Ce droit d'un mâle qui succédait à un mâle semblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de *Philippe le bel* par votre mère, disait *Valois* à son compétiteur; mais comme je l'emporterais sur la mère, je l'emporte à plus forte raison sur le fils. Votre mère n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du sang le plus éloigné serait l'héritier de la couronne au préjudice de la fille du roi. C'est une loi sur laquelle personne ne dispute aujourd'hui. Les autres nations ont adjugé depuis le trône à des princesses. La France

a conſervé l'ancien uſage. Le temps a donné à cet uſage la force de la loi la plus ſainte. En quel temps que la loi ſalique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe; elle exiſte, elle eſt reſpectable, elle eſt utile; & ſon utilité l'a rendue ſacrée.

Examen ſi les filles dans tous les cas ſont privées de toute hérédité par cette loi ſalique.

J'AI déjà donné l'empire à une fille malgré la bulle d'or. Je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je ſuis plus en droit de diſpoſer de cet Etat que le pape *Jules II* qui en dépouilla *Louis XII*, & le transféra de ſon autorité privée à l'empereur *Maximilien*. Je ſuis plus autoriſé à parler en faveur des filles de la maiſon de France que le pape *Grégoire XIII*, & le cordelier *Sixte-Quint* ne l'étaient à exclure du trône nos princes du ſang, ſous prétexte, diſaient ces bons prêtres, que *Henri IV* & les princes de *Condé* étaient *race bâtarde & déteſtable de Bourbon;* belles & ſaintes paroles, dont il faut ſe ſouvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états-généraux; & aucun pape n'y peut avoir de ſuffrage. Je donne donc ma voix ſans difficulté dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France, qui reſterait ſeule deſcendante en droite ligne de *Hugues Capet*. Je la fais reine pourvu qu'elle ſoit bien élevée, qu'elle ait l'eſprit juſte, & qu'elle ne ſoit point bigotte. J'interprète en ſa faveur cette loi qui dit *que fille ne doit mie ſuccéder*. J'entends qu'elle n'héritera mie tant

qu'il y aura mâle. Mais dès que mâles défaillent, je prouve que le royaume eſt à elle, par nature qui l'ordonne, & pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons français à montrer le même reſpect pour le ſang de tant de rois. Je crois que c'eſt l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'Etat. Je propoſe qu'elle règne de ſon chef & qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom & les armes, & qui par lui-même pourra poſſéder quelque canton, lequel ſera annexé à la France; ainſi qu'on a conjoint *Marie-Thérèſe de Hongrie* & *François* duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel eſt le welche qui refuſera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle princeſſe iſſue de *Charlemagne*, dont la famille fut chaſſée par *Hugues Capet* malgré la loi ſalique; ou bien qu'on ne trouve quelque princeſſe plus belle encore, qui deſcende évidemment de *Clovis*, dont la famille fut précédemment chaſſée par ſon domeſtique *Pepin*, & toujours en dépit de la loi ſalique?

Je n'aurai certainement nul beſoin d'intrigues, pour faire ſacrer ma princeſſe dans Rheims, ou dans Chartres, ou dans la chapelle du louvre; car tout cela eſt égal; ou même pour ne la point faire ſacrer du tout; car on règne tout auſſi bien non ſacré que ſacré. Les rois, les reines d'Eſpagne n'obſervent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des ſecrétaires du roi, il ne ſe trouve perſonne qui diſpute le trône à cette princeſſe capétienne. Les plus illuſtres maiſons ſont

ſi jalouſes l'une de l'autre, qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aiſément de toute la France, elle reçoit l'hommage de tous ſes ſujets avec une grâce majeſtueuſe qui la fait aimer autant que révérer; & tous les poëtes font des vers en l'honneur de ma princeſſe. (*)

LOIS.

SECTION PREMIERE.

IL eſt difficile qu'il y ait une ſeule nation qui vive ſous de bonnes lois. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'elles ſont l'ouvrage des hommes, car ils ont fait de très-bonnes choſes ; & ceux qui ont inventé & perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de juriſprudence tolérable. Mais les lois ont été établies dans preſque tous les Etats par l'intérêt du légiſlateur, par le beſoin du moment, par l'ignorance, par la ſuperſtition. On les a faites à meſure au haſard irrégulièrement, comme on bâtiſſait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles, de St Pierre-aux-bœufs, la rue Briſe-miche, celle du Pet-au-diable, contraſter avec le louvre & les tuileries ; voilà l'image de nos lois.

Londres n'eſt devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendre. Les rues, depuis cette époque, furent élargies & alignées ; Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois? brûlez les vôtres & faites-en de nouvelles.

(*) Voyez le *Commentaire ſur l'eſprit des lois*, tome I de Politique & Légiſlation.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes. Ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens, qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une bonne législation? on fut obligé d'abolir celle de *Dracon;* & celle de *Solon* périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires; donc il est prouvé vingt-quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes, ayant toutes force de loi chez la même nation, & toutes se contredisant entr'elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe, entre les Alpes & les Pyrenées, plus de quarante petits peuples qui s'appellent *compatriotes*, & qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie, personne n'y sait quels sont les droits du chef, ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Suabe que parce qu'ils parlent à peu près la même langue, laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité; mais n'étant sortie de la barbarie & de la servitude que par intervalles & par secousses, & ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône, ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures, il s'en est formé un corps assez robuste, sur lequel on aperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans que le monde entier n'en avait fait depuis *Brama*, *Fohi*, *Zoroastre* & le *Thaut* de l'Egypte. D'où vient que l'esprit de légiflation en a fait fi peu ?

Nous fûmes tous fauvages depuis le cinquième fiècle. Telles font les révolutions du globe ; brigands qui pillaient, cultivateurs pillés, c'était-là ce qui compofait le genre-humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar ; & quand les Arabes parurent au Midi, la défolation du bouleverfement fut univerfelle.

Dans notre coin d'Europe le petit nombre étant compofé de hardis ignorans vainqueurs & armés de pied en cap, & le grand nombre d'ignorans efclaves défarmés, prefqu'aucun ne fachant ni lire, ni écrire, pas même *Charlemagne*, il arriva très-naturellement que l'Eglife romaine avec fa plume & fes cérémonies gouverna ceux qui paffaient leur vie à cheval la lance en arrêt & le morion en tête.

Les defcendans des Sicambres, des Bourguignons, des Oftrogoths, Vifigoths, Lombards, Hérules &c. fentirent qu'ils avaient befoin de quelque chofe qui reffemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en favaient faire en latin. Les barbares les prirent avec d'autant plus de refpect qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes, les unes véritables, les autres effrontément fuppofées, devinrent le code des nouveaux regas, des leuds, des barons qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui fe laiffèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité, mais elle fut fubjuguée par la crédulité, & par la crainte que la crédulité produit.

Peu à peu l'Europe, excepté la Grèce & ce qui appartenait encore à l'empire d'Orient, fe vit fous l'empire de Rome ; de forte qu'on put dire une feconde fois :

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

(*) Prefque toutes les conventions étant accompagnées d'un figne de croix & d'un ferment qu'on fefait fouvent fur des reliques, tout fut du reffort de l'Eglife. Rome, comme la métropole, fut juge fuprême des procès de la Cherfonèfe Cimbrique & de ceux de la Gafcogne. Mille feigneurs féodaux joignant leurs ufages au droit canon, il en réfulta cette jurifprudence monftrueufe dont il refte encore tant de veftiges.

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles ?

Il a été avantageux à un empire plus vafte que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos ; car tout étant à faire, il était plus aifé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines feraient refpectées.

La *Thefmophore* du Nord affembla en 1767 des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cents mille lieues quarrées. Il y avait des païens, des mahométans d'*Ali*, des mahométans d'*Omar*, des chrétiens d'environ douze fectes différentes. On propofait chaque loi à ce nouveau fynode ; & fi elle paraiffait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la fanction de la fouveraine & de la nation.

(*) Voyez *Appel comme d'abus.*

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme; que le musulman supportât son frère le païen, & que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation : *Parmi tant de croyances diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolérance.*

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance, (*) qu'il faut dire toujours puissance civile, & discipline ecclésiastique, & que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique ; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats & les moines furent payés du trésor public.

Les peines furent proportionnées aux délits, & les peines furent utiles ; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

La torture fut abolie, parce que c'est punir avant de connaître, & qu'il est absurde de punir pour connaître ; parce que les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves ; parce que la torture est le moyen de sauver le coupable & de perdre l'innocent.

On en était là quand *Moustapha III*, fils de *Mahmoud*, força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

(*) Voyez *Puissance*.

SECTION II.

J'AI tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent *Fohi*, & j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à *Fohi*, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle & vulgaire de notre occident ſeptentrional, je vois déjà des lois douces & ſages établies par un roi bienfeſant. Les anciens livres des cinq Kings, conſacrés par le reſpect de tant de ſiècles, nous parlent de ſes inſtitutions d'agriculture, de l'économie paſtorale, de l'économie domeſtique, de l'aſtronomie ſimple qui règle les ſaiſons, de la muſique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverſes. Ce *Fohi* vivait inconteſtablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immenſe qu'un empereur inſtruiſait ſur tout ce qui pouvait faire ſon bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux, d'utile & d'agréable.

On me montre enſuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un déſert affreux ſur les bords du Jourdain, dans un pays ſerré & hériſſé de montagnes. Ses lois ſont parvenues juſqu'à nous: on nous les donne tous les jours comme le modèle de la ſageſſe. En voici quelques-unes.

» De ne jamais manger d'onocrotal, ni de chara-
» dre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille, ni de
» liévre, parce que le liévre rumine & qu'il n'a pas
» le pied fendu.

„ De ne point coucher avec ſa femme quand elle „ a ſes règles, ſous peine d'être mis à mort l'un & „ l'autre.

„ D'exterminer ſans miſéricorde tous les pauvres „ habitans du pays de Canaan qui ne les connaiſ- „ ſaient pas ; d'égorger tout, de maſſacrer tout, „ hommes, femmes, vieillards, enfans, animaux, „ pour la plus grande gloire de DIEU.

„ D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura voué „ en anathème au Seigneur, & de le tuer ſans pou- „ voir le racheter.

„ De brûler les veuves qui, n'ayant pu être remariées „ à leurs beaux-frères, s'en feraient conſolées avec „ quelqu'autre juif ſur le grand chemin ou ailleurs „ &c. &c. &c. „ (*a*)

Un jéſuite, autrefois miſſionnaire chez les Cannibales, dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France, me contait qu'un jour, comme il expliquait ces lois juives à ſes néophytes, un petit français imprudent, qui aſſiſtait au catéchiſme, s'aviſa de s'écrier : *Mais voilà des lois de Cannibales.* Un des citoyens lui répondit : *Petit drôle, apprends que nous ſommes d'honnêtes gens : nous n'avons jamais eu de pareilles lois. Et ſi nous n'étions pas gens de bien, nous te traiterions en citoyen de Canaan, pour t'apprendre à parler.*

Il appert, par la comparaiſon du premier code chinois & du code hébraïque, que les lois ſuivent

(*a*) C'eſt ce qui arriva à *Thamar* qui, étant voilée, coucha ſur le grand chemin avec ſon beau-père *Juda*, dont elle fut méconnue. Elle devint groſſe. *Juda* la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel que s'il eût été exécuté, notre Sauveur, qui deſcend en droite ligne de ce *Juda* & de cette *Thamar*, ne ſerait pas né ; à moins que tous les évènemens de l'univers n'euſſent été mis dans un autre ordre.

assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours & les pigeons avaient des lois, elles seraient sans doute différentes.

SECTION III.

Les moutons vivent en société fort doucement, leur caractère passe pour très-débonnaire, parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment & sans le savoir, comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidelle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'Etat monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple, ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche, il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science & pleine puissance; il y va lui-même, range ses poules derrière lui & combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur, c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si désintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes qui se présente. Enfin *Salomon* dans son sérail n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres Etats ; puisque tout le monde y est égal, & que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis, du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bâteleurs qu'à un peuple policé ; & ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes & fondamentales, comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal, par le don de l'imitation, par la légéreté de nos idées, & par notre inconstance qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes & durables.

Quand la nature forma notre espèce, & nous donna quelques instincts ; l'amour-propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour qui est commun avec toutes les espèces, & le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble ; après nous avoir ainsi donné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente, les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins &c.

Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc & de boire du vin, était très-raisonnable en Arabie, où le porc & le vin sont pernicieux ; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie & de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard ; les cadets seront ses premiers officiers, les laboureurs ses soldats. Tout ce qui est à craindre, c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné, pour devenir à son tour le maître de la masure ; mais ces cas sont rares, parce que la nature a tellement combiné nos instincts & nos passions, que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons d'envie d'avoir sa place. Or cette loi convenable à des possesseurs de donjons du temps de *Chilpéric*, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes, on sait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes, claires, inviolables & exécutées. Pourquoi l'indien qui a donné les règles du jeu d'échecs, est-il obéi de bon gré dans toute la terre, & que les décrétales des papes, par exemple, sont aujourd'hui un objet d'horreur & de mépris ? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs, & que les papes, dans leurs décrétales, n'eurent en vue que leur seul avantage. L'indien voulut exercer également l'esprit des hommes & leur donner du plaisir ; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans, il est commun à tous les habitans de la terre ; & les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolète, à Orviette, à Lorette, où le plus mince jurisconsulte les déteste & les méprise en secret.

SECTION IV.

DU temps de *Vefpafien* & de *Tite*, pendant que les Romains éventraient les Juifs, un ifraëlite fort riche, qui ne voulait point être éventré, s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à fon métier d'ufurier, & emmena vers Eziongaber toute fa famille, qui confiftait en fa vieille femme, un fils & une fille; il avait dans fon train deux eunuques, dont l'un fervait de cuifinier, l'autre était laboureur & vigneron. Un bon efſénien, qui favait par cœur le Pentateuque, lui fervait d'aumônier : tout cela s'embarqua dans le port d'Eziongaber, traverfa la mer qu'on nomme Rouge, & qui ne l'eft point, & entra dans le golfe Perfique, pour aller chercher la terre d'Ophir, fans favoir où elle était. Vous croyez bien qu'il furvint une horrible tempête, qui pouffa la famille hébraïque vers les côtes des Indes; le vaiffeau fit naufrage à une des îles Maldives, nommée aujourd'hui Padrabranca, laquelle était alors déferte.

Le vieux richard & la vieille fe noyèrent; le fils, la fille, les deux eunuques & l'aumônier fe fauvèrent; on tira comme on put quelques provifions du vaiffeau, on bâtit de petites cabanes dans l'île, & on y vécut affez commodément. Vous favez que l'île de Padrabranca eft à cinq degrés de la ligne, & qu'on y trouve les plus gros cocos & les meilleurs ananas du monde; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgeait ailleurs le refte de la nation chérie; mais l'efſénien pleurait en confidérant que peut-être il ne reftait plus

qu'eux de juifs ſur la terre, & que la ſemence d'*Abraham* allait finir.

Il ne tient qu'à vous de la reſſuſciter, dit le jeune juif, épouſez ma ſœur. Je le voudrais bien, dit l'aumônier, mais la loi s'y oppoſe. Je ſuis eſſénien, j'ai fait vœu de ne me jamais marier, la loi porte qu'on doit accomplir ſon vœu; la race juive finira ſi elle veut, mais certainement je n'épouſerai point votre ſœur, toute jolie qu'elle eſt.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfans, reprit le juif : je lui en ferai donc, s'il vous plaît; & ce ſera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les ſoldats romains, dit l'aumônier, que de ſervir à vous faire commettre un inceſte : ſi c'était votre ſœur de père, encore paſſe, la loi le permet, mais elle eſt votre ſœur de mère, cela eſt abominable.

Je conçois bien, répondit le jeune homme, que ce ſerait un crime à Jéruſalem, où je trouverais d'autres filles; mais dans l'île de Padrabranca, où je ne vois que des cocos, des ananas & des huîtres, je crois que la choſe eſt très-permiſe. Le juif épouſa donc ſa ſœur, & en eut une fille malgré les proteſtations de l'eſſénien; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très-légitime, & l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans, la mère mourut; le père dit à l'aumônier : Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés? voulez-vous épouſer ma fille? DIEU m'en préſerve, dit l'eſſénien. Oh bien je l'épouſerai donc moi, dit le père, il en ſera ce qui pourra; mais je ne veux pas que la ſemence d'*Abraham* ſoit réduite

à rien. L'effénien, épouvanté de cet horrible propos, ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi & s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier : Demeurez, mon ami, j'obferve la loi naturelle, je fers la patrie, n'abandonnez pas vos amis; l'autre le laiffait crier, ayant toujours la loi dans la tête, & s'enfuit à la nage dans l'île voifine.

C'était la grande île d'Attole, très-peuplée, & très-civilifée; dès qu'il aborda on le fit efclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole; il fe plaignit très-amèrement de la façon inhofpitalière dont on l'avait reçu; on lui dit que c'était la loi, & que depuis que l'île avait été fur le point d'être furprife par les habitans de celle d'Ada, on avait fagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole feraient mis en fervitude. Ce ne peut être une loi, dit l'effénien, car elle n'eft pas dans le Pentateuque; on lui répondit qu'elle était dans le digefte du pays, & il demeura efclave : il avait heureufement un très-bon maître fort riche, qui le traita bien, & auquel il s'attacha beaucoup.

Des affaffins vinrent un jour pour tuer le maître & pour voler fes tréfors; ils demandèrent aux efclaves s'il était à la maifon, & s'il avait beaucoup d'argent? Nous vous jurons, dirent les efclaves, qu'il n'a point d'argent & qu'il n'eft point à la maifon; mais l'effénien dit : La loi ne permet pas de mentir; je vous jure qu'il eft à la maifon & qu'il a beaucoup d'argent : ainfi le maître fut volé & tué. Les efclaves accufèrent l'effénien devant les juges, d'avoir trahi fon patron; l'effénien dit qu'il ne voulait mentir, & qu'il ne mentirait pour rien au monde; & il fut pendu.

On me contait cette hiſtoire & bien d'autres ſemblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Verſailles pour quelques affaires; je vis paſſer une belle femme ſuivie de pluſieurs belles femmes. Quelle eſt cette belle femme, dis-je à mon avocat en parlement qui était venu avec moi? car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait fait aux Indes, & je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'eſt la fille du roi, dit-il; elle eſt charmante & bienfeſante; c'eſt bien dommage que dans aucun cas elle ne puiſſe jamais être reine de France. Quoi! lui dis-je, ſi on avait le malheur de perdre tous ſes parens & les princes du ſang, (ce qu'à DIEU ne plaiſe) elle ne pourrait hériter du royaume de ſon père? Non, dit l'avocat, la loi ſalique s'y oppoſe formellement. Et qui a fait cette loi ſalique? dis-je à l'avocat. Je n'en ſais rien, dit-il, mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne ſavaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui diſait qu'en terre ſalique fille n'héritait pas d'un aleu, & cette loi a été adoptée en terre non ſalique. Et moi, lui dis-je, je la caſſe; vous m'avez aſſuré que cette princeſſe eſt charmante & bienfeſante, donc elle aurait un droit inconteſtable à la couronne, ſi le malheur arrivait qu'il ne reſtât qu'elle du ſang royal: ma mère a hérité de ſon père; & je veux que cette princeſſe hérite du ſien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, & je perdis tout d'une voix; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui eſt bien comique,

lui dis-je ; ainſi donc chaque chambre, chaque loi. Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires ſur la coutume de Paris ; c'eſt-à-dire, on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris eſt équivoque ; & s'il y avait vingt-cinq chambres de juges, il y aurait ving-cinq juriſprudences différentes. Nous avons, continua-t-il, à quinze lieues de Paris une province nommée Normandie, où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères : nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui ſe déſeſpérait ; je lui demandai quelle était ſa diſgrace ? il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. Où eſt donc le grand malheur d'avoir un frère, lui dis-je ? mon frère eſt mon aîné, & nous vivons très-bien enſemble. Hélas ! monſieur, me dit-il, la loi donne tout ici aux aînés, & ne laiſſe rien aux cadets. Vous avez raiſon, lui dis-je, d'être fâché ; chez nous on partage également, & quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de belles & profondes réflexions ſur les lois, & je vis qu'il en eſt d'elles comme de nos vêtemens ; il m'a fallu porter un doliman à Conſtantinople, & un juſtaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines ſont de convention, diſais-je, il n'y a qu'à bien faire ſes marchés. Les bourgeois de Déli & d'Agra diſent qu'ils ont fait un très-mauvais marché avec *Tamerlan* : les bourgeois de Londres ſe félicitent d'avoir fait un très-bon marché avec le roi *Guillaume* d'Orange. Un citoyen de Londres me diſait un jour : c'eſt la néceſſité qui fait les lois, & la force les fait obſerver. Je lui

demandai si la force ne fesait pas aussi quelquefois des lois, & si *Guillaume* le bâtard & le conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux. Oui, dit-il, nous étions des bœufs alors, *Guillaume* nous mit un joug, & nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons depuis été changés en hommes, mais les cornes nous sont restées ; & nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui, & non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions, je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de mon travail doit être à moi ; je dois honorer mon père & ma mère ; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain, & mon prochain n'en a point sur la mienne &c. Mais quand je songeai que depuis *Cordolaomor* jusqu'à *Mentzel*, colonel de housards, chacun tue loyalement & pille son prochain avec une patente dans sa poche, je fus très-affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois, & qu'il y en avait aussi à la guerre. Je demandai ce que c'était que ces lois de la guerre? C'est, me dit-on, de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste sans canon contre un armée royale ; c'est de faire pendre un prisonnier, si on a pendu un des vôtres ; c'est de mettre à feu & à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué, selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. Bon, dis-je, voilà l'*Esprit des lois*.

Après avoir été bien instruit, je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné un peu de

ſel étranger à ſes moutons. Mon voiſin a été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient qu'il avait fait couper dans ſon bois, parce qu'il n'avait pu obſerver une formalité qu'il n'avait pu connaître; ſa femme eſt morte dans la miſère, & ſon fils traîne une vie plus malheureuſe. J'avoue que ces lois ſont juſtes, quoique leur exécution ſoit un peu dure; mais je ſais mauvais gré aux lois qui autoriſent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voiſins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature aſſez de ſens commun pour faire des lois, mais que tout le monde n'a pas aſſez de juſtice pour faire de bonnes lois.

Aſſemblez d'un bout de la terre à l'autre les ſimples & tranquilles agriculteurs, ils conviendront tous aiſément qu'il doit être permis de vendre à ſes voiſins l'excédent de ſon blé, & que la loi contraire eſt inhumaine & abſurde; que les monnaies repréſentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre; qu'un père de famille doit être le maître chez ſoi; que la religion doit raſſembler les hommes pour les unir, & non pour en faire des fanatiques & des perſécuteurs; que ceux qui travaillent ne doivent pas ſe priver du fruit de leurs travaux pour en doter la ſuperſtition & l'oiſiveté : ils feront en une heure trente lois de cette eſpèce, toutes utiles au genre-humain.

Mais que *Tamerlan* arrive & ſubjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de *Tamerlan;* l'autre fera un crime de lèſe-majeſté d'avoir mal parlé de la maîtreſſe du premier valet de

chambre d'un raïa ; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur, & lui contestera le reste ; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfans au berceau, fera du plus robuste un soldat, & du plus faible un eunuque, & laissera le père & la mère sans secours & sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de *Tamerlan* ou son sujet ? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

LOIS CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.

ON a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes & Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares, ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail les jours de fête, parce qu'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat, & que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à l'intérêt soit purement un objet de la loi civile, parce qu'elle seule préside au commerce.

Que

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parce qu'ils sont sujets de l'Etat.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un citoyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parce que le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs & non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs & les prêtres payent également les charges de l'Etat, parce que tous appartiennent également à l'Etat.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien, & un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie, & est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire, uniforme & précise : l'interpréter, c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infame que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage : car si l'usage est bon, la loi ne vaut rien. (*a*)

(*a*) Voyez le *Poëme de la loi naturelle*.

LOIS CRIMINELLES.

IL n'y a point d'année où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent, & cela tranquillement, gaiement même, comme on égorge un dindon dans sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris. (*)

LOIS. (ESPRIT DES)

IL eût été à désirer que de tous les livres faits sur les lois, par *Bodin*, *Hobbes*, *Grotius*, *Puffendorf*, *Montesquieu*, *Barbeirac*, *Burlamaqui*, il en eût résulté quelque loi utile, adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe, soit sur les successions, soit sur les contrats, sur les finances, sur les délits &c. Mais ni les citations de *Grotius*, ni celles de *Puffendorf*, ni celles de l'Esprit des lois, n'ont jamais produit une sentence du châtelet de Paris, ou de l'*old baili* de Londres. On s'appesantit avec *Grotius*, on passe quelques momens agréablement avec *Montesquieu;* & si on a un procès, on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait & que l'esprit vivifiait; mais dans le livre de *Montesquieu* l'esprit égare, & la lettre n'apprend rien.

(*) Voyez sur cette matière la *Méprise d'Arras*, 2e vol. de *Politique & Législation*, page 355.

Des citations fausses dans l'Esprit des lois, des conséquences fausses que l'auteur en tire, & de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir.

Il fait dire à *Denis* d'Halycarnasse que, selon *Isocrate*, *Solon ordonna qu'on choisirait les juges dans les quatre classes des Athéniens.*

Denis d'Halycarnasse n'en a pas dit un seul mot; voici ses paroles : *Isocrate, dans sa harangue, rapporte que Solon & Clistène n'avaient donné aucune puissance aux scélérats, mais aux gens de bien.* Qu'importe d'ailleurs ce qu'*Isocrate* a pu dire dans une déclamation ?

A Gènes la banque de St George est gouvernée par le peuple, ce qui lui donne une grande influence. Cette banque est gouvernée par six classes de nobles appelées *magistratures.*

On sait que la mer, qui semble vouloir couvrir la terre, est arrêtée par les moindres herbes & par les moindres graviers.

On ne sait point cela; on sait que la mer est arrêtée par les lois de la gravitation, qui ne sont ni gravier ni herbe.

Les Anglais, pour favoriser la liberté, ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie.

Au contraire, ils ont consacré la prérogative de la chambre haute, & conservé la plupart des anciennes jurisdictions qui forment des puissances intermédiaires.

L'établissement d'un visir est dans un Etat despotique une loi fondamentale.

Un critique judicieux a remarqué que c'est comme si on disait que l'office des maires du palais était une

loi fondamentale. *Conſtantin* était plus que deſpotique, & n'eut point de grand-viſir. *Louis XIV* était un peu deſpotique, & n'eut point de premier miniſtre. Les papes ſont aſſez deſpotiques, & en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, que l'auteur regarde comme un empire deſpotique. Il n'y en eut point chez le czar *Pierre I*, & perſonne ne fut plus deſpotique que lui. Le turc *Amurat II* n'avait point de grand-viſir. *Gengis-kan* n'en eut jamais.

La vénalité des charges eſt bonne dans les Etats monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu.

Eſt-ce *Monteſquieu* qui a écrit ces lignes honteuſes? quoi! parce que les folies de *François I* avaient dérangé ſes finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur & de la vie des hommes! quoi! cet opprobre devient *bon* dans la monarchie? & la place de magiſtrat devient un métier de famille? ſi cette infamie était ſi bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelqu'autre monarchie que la France. Il n'y a pas un ſeul Etat ſur la terre qui ait oſé ſe couvrir d'un tel opprobre. Ce monſtre eſt né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, & de la vanité de quelques bourgeois dont les péres avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infame abus par des cris impuiſſans, parce qu'il eût fallu rembourſer les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois, dit un grand juriſconſulte, vendre le tréſor de tous les couvens & l'argenterie de toutes les égliſes, que de vendre la juſtice. Lorſque *François I* prit la grille d'argent de *St Martin*, il ne fit tort à perſonne; *St Martin* ne ſe plaignit point; il

ſe paſſe très-bien de ſa grille : mais vendre la place de juge, & faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée, c'eſt une baſſeſſe ſacrilége.

Plaignons *Monteſquieu* d'avoir déshonoré ſon ouvrage par de tels paradoxes : mais pardonnons-lui. Son oncle avait acheté une charge de préſident en province, & il la lui laiſſa. On retrouve l'homme par-tout. Nul de nous n'eſt ſans faibleſſe.

Pour les vertus, Ariſtote ne peut croire qu'il y en ait de propres aux eſclaves.

Ariſtote dit en termes exprès : *Il faut qu'ils aient les vertus néceſſaires à leur état, la tempérance & la vigilance.* De la républiq. liv. I, chap. XIII.

Je trouve dans Strabon, que quand à Lacédémone une ſœur épouſait ſon frère, elle avait pour ſa dot la moitié de la portion de ſon frère.

Strabon parle ici des Crétois, & non des Lacédémoniens.

Il fait dire à *Xénophon, que dans Athènes un homme riche ſerait au déſeſpoir qu'on crût qu'il dépendît du magiſtrat.*

Xénophon en cet endroit ne parle point d'Athènes. Voici ſes paroles : *Dans les autres villes, les puiſſans ne veulent pas qu'on les ſoupçonne de craindre les magiſtrats.*

Les lois de Veniſe défendent aux nobles le commerce.

,, Les anciens fondateurs de notre république, &
,, nos légiſlateurs eurent grand ſoin de nous exercer
,, dans les voyages & le trafic de mer. La première
,, nobleſſe avait coutume de naviger, ſoit pour exercer
,, le commerce, ſoit pour s'inſtruire. ,, (*a*)

Sagredo dit la même choſe.

(*a*) Voyez l'hiſtoire de Veniſe par le noble *Peruta*.

Les mœurs & non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angleterre & à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

Voyez avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme &c.

Est-ce en abolissant le patriarchat & la milice entière des strélitz, en étant le maître absolu des troupes, des finances & de l'Eglise, dont les desservans ne sont payés que du trésor impérial; & enfin en fesant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte? Il est triste que dans tant de citations & dans tant d'axiomes, le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques lecteurs instruits s'en sont aperçus : les autres se sont laissés éblouir, & on dira pourquoi.

Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire sera égal à zéro. Celui qui aura le double du nécessaire, aura un luxe égal à un. Celui qui aura le double de ce dernier, aura un luxe égal à trois &c.

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre, mais il ne s'ensuit pas qu'il ait trois de luxe; car il peut avoir trois d'avarice; il peut mettre ce trois dans le commerce; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique : c'est une charlatanerie misérable.

A Venise, les lois forcent les nobles à la modestie; ils sont tellement accoutumés à l'épargne qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent les forcer à donner de l'argent.

Quoi! l'esprit des lois à Venise serait de ne dépenser qu'en filles! Quand Athènes fut riche, il y eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise &

à Rome, aux quatorze, quinze & seizième siècles. Elles y sont moins en crédit aujourd'hui, parce qu'il y a moins d'argent. Est-ce là l'esprit des lois?

Les Suions, nation germanique, rendent honneur aux richesses, ce qui fait qu'ils vivent sous le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien que le luxe est singulièrement propre aux monarchies, & qu'il n'y faut point de lois somptuaires.

Les Suions, selon *Tacite*, étaient des habitans d'une île de l'Océan au-delà de la Germanie. *Suinonum hinc civitates in ipso Oceano.* Guerriers valeureux & bien armés, ils ont encore des flottes. *Præter viros armaque classibus valent.* Les riches y sont considérés. *Est & opibus honos.* Ils n'ont qu'un chef; *eosque unus imperitat.*

Ces barbares que *Tacite* ne connaissait point, qui, dans leur petit pays, n'avaient qu'un seul chef, & qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze, ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies & nos lois somptuaires?

Les Samnites avaient une belle coutume, & qui devait produire d'admirables effets. Le jeune homme déclaré le meilleur prenait pour sa femme la fille qu'il voulait. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore, & ainsi de suite.

L'auteur a pris les Sunites, peuple de Scythie, pour les Samnites voisins de Rome. Il cite *Nicolas* de Damas, qui cite *Stobée;* & on sait d'ailleurs que *Stobée* n'est pas un bon garant. Cette belle coutume d'ailleurs serait très-préjudiciable dans tout Etat policé: car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les juges, si la fille ne voulait pas de lui, s'il n'avait pas de bien, s'il déplaisait au père & à la mère, que d'inconvéniens & que de suites funestes!

Si on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains, on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau systême a été trouvé dans les bois.

La chambre des pairs & celle des communes, la cour d'équité trouvées dans les bois! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres & leur commerce aux mœurs des Germains; & les sermons de *Tillotson* à ces pieuses sorcières germaines qui sacrifiaient les prisonniers, & qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler, comme le dit *Tacite*.

Aristote met au rang des monarchies l'empire des Perses & Lacédémone. Mais qui ne voit que l'une était un Etat despotique, & l'autre une république?

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans, ensuite deux rois jusqu'à l'extinction de la race des *Héraclides*, ce qui fait une période d'environ mille années? On sait bien que nul roi n'était despotique de droit, pas même en Perse: mais tout prince dissimulé, hardi, & qui a de l'argent, devient despotique en peu de temps en Perse & à Lacédémone; & voilà pourquoi *Aristote* distingue des républiques tout Etat qui a des chefs perpétuels & héréditaires.

Un ancien usage des Romains défendait de faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles.

Il se trompe. *More tradito nefas virgines strangulari;* défense d'étrangler les filles, nubiles ou non.

Tibère trouva l'expédient de les faire violer par le bourreau.

Tibère n'ordonna point au bourreau de violer la fille de *Séjan*. Et s'il eſt vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la priſon, il n'eſt nullement prouvé que ce fût ſur une lettre de cachet de *Tibère*. Quel beſoin avait-il d'une telle horreur ?

En Suiſſe on ne paye point de tributs, mais on en ſait la raiſon particulière. Dans ces montagnes ſtériles, les vivres ſont ſi chers & le pays ſi peuplé, qu'un ſuiſſe paye quatre fois plus à la nature qu'un turc ne paye au ſultan.

Tout cela eſt faux. Il n'y a aucun impôt en Suiſſe; mais chacun paye les dixmes, les cens, les lods & ventes qu'on payait aux ducs de *Zéringue* & aux moines. Les montagnes, excepté les glacières, ſont de fertiles pâturages ; elles ſont la richeſſe du pays. La viande de boucherie eſt environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne ſait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un ſuiſſe paye quatre fois plus à la nature qu'un turc au ſultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un turc ; car il a le vin de la Côte, & l'excellent vin de la Vaux.

Les peuples des pays chauds ſont timides comme les vieillards, ceux des pays froids ſont courageux comme les jeunes gens.

Il faut bien ſe garder de laiſſer échapper de ces propoſitions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un lapon, un ſamoïède ; & les Arabes conquirent en quatre-vingts ans plus de pays que n'en poſſédait l'empire romain. Les Eſpagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les ſoldats

du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur eſt auſſi faux que tous ceux du climat. (*)

Lopez de Gama avoue que le droit ſur lequel les Eſpagnols ont fondé l'eſclavage des Américains, eſt qu'ils trouvèrent près de Ste Marthe des paniers où les habitans avaient mis quelques denrées, comme des cancres, des limaçons, des ſauterelles. Les vainqueurs en firent un crime aux vaincus, outre qu'ils fumaient du tabac, & qu'ils ne ſe feſaient pas la barbe à l'eſpagnole.

Il n'y a rien dans *Lopez de Gama* qui donne la moindre idée de cette ſottiſe. Il eſt trop ridicule d'inférer dans un ouvrage ſérieux de pareils traits qui ne feraient pas ſupportables même dans les *Lettres perſanes*.

C'eſt ſur l'idée de la religion que les Eſpagnols fondèrent le droit de rendre tant de peuples eſclaves, car ces brigands, qui voulaient abſolument être brigands & chrétiens, étaient fort dévots.

Ce n'eſt donc pas ſur ce que les Américains ne ſe feſaient pas la barbe à l'eſpagnole, & qu'ils fumaient du tabac ; ce n'eſt donc point parce qu'ils avaient quelques paniers de limaçons & de ſauterelles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

Louis XIII ſe fit une peine extrême de la loi qui rendait eſclaves les nègres de ſes colonies ; mais quand on lui eut bien mis dans l'eſprit que c'était la voie la plus ſure de les convertir, il y conſentit.

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote ? La première conceſſion pour la traite des nègres eſt du 11 novembre 1673. *Louis XIII* était mort en 1643. Cela reſſemble au refus de *François I*

(*) Voyez *Climat*.

d'écouter *Christophe Colomb* qui avait découvert les îles Antilles avant que *François I* naquît.

Perry dit que les Moscovites se vendent très-aisément: j'en sais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien.

Nous avons déjà remarqué, à l'article *Esclavage*, que *Perry* ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'Esprit des lois lui fait dire.

C'est à Achem que tout le monde cherche à se vendre.

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez les peuples d'Achem, de Bantam, de Ceylan, de Borneo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très-mal instruits, & tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

Dans les Etats mahométans, on est non-seulement maître de la vie & des biens des femmes esclaves, mais encore de ce qu'on appelle leur vertu & leur honneur.

Où a-t-il pris cette étrange assertion qui est de la plus grande fausseté? Le sura, ou chapitre XXIV de l'Alcoran, intitulé *la Lumiere*, dit expressément: *Traitez bien vos esclaves, & si vous voyez en eux quelque mérite, partagez avec eux les richesses que* DIEU *vous a données. Ne forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer à vous &c.*

A Constantinople, on punit de mort le maître qui a tué son esclave, à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédommagemens.

A Patane, la lubricité des femmes est si grande que les hommes sont obligés de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises.

Peut-on rapporter sérieusement cette impertinente extravagance ? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une femme débauchée sans s'armer d'un cadenas? quelle pitié! & remarquez que le voyageur nommé *Sprinkel*, qui seul a fait ce conte absurde, dit en propres mots, *que les maris à Patane sont extrêmement jaloux de leurs femmes, & qu'ils ne permettent pas à leurs meilleurs amis de les voir, elles ni leurs filles.*

Quel esprit des lois, que de grands garçons qui cadenassent leurs hauts-de-chausses, de peur que les femmes ne viennent y fouiller dans la rue!

Les Carthaginois, au rapport de Diodore, trouvèrent tant d'argent dans les Pyrenées, qu'ils en forgèrent les ancres de leurs vaisseaux.

L'auteur cite le sixième livre de *Diodore*, & ce sixième livre n'existe pas. *Diodore* au cinquième parle des Phéniciens, & non pas des Carthaginois.

On n'a jamais remarqué de jalousie aux Romains sur le commerce. Ce fut comme nation rivale, & non comme commerçante, qu'ils attaquèrent Carthage.

Ce fut comme nation commerçante & guerrière, ainsi que le prouve le savant *Huet* dans son traité sur le commerce des anciens. Il prouve que long-temps avant la première guerre punique les Romains s'étaient adonnés au commerce.

On voit dans le traité qui finit la première guerre punique, que Carthage fit principalement attention à garder l'empire de la mer, & Rome celui de la terre.

Ce traité eſt de l'an 510 de Rome. Il y eſt dit que lès Carthaginois ne pourraient naviger vers aucune île près de l'Italie, & qu'ils évacueraient la Sicile. Ainſi les Romains eurent l'empire de la mer, pour lequel ils avaient combattu. Et *Monteſquieu* a préciſément pris le contre-pied d'une vérité hiſtorique la mieux conſtatée.

Hannon, dans la négociation avec les Romains, déclara que les Cartaginois ne ſouffriraient pas que les Romains ſe lavaſſent les mains dans les mers de Sicile.

L'auteur fait ici un anachroniſme de vingt-deux ans. La négociation d'*Hannon* eſt de l'an 488 de Rome, & le traité de paix dont il eſt queſtion eſt de 510. (*)

Il ne fut pas permis aux Romains de naviger au-delà du beau promontoire. Il leur fut défendu de trafiquer en Sicile, en Sardaigne, en Afrique, excepté à Carthage.

L'auteur fait ici un anachroniſme de deux cents ſoixante & cinq ans. C'eſt d'après *Polybe* que l'auteur rapporte ce traité conclu l'an de Rome 245, ſous le conſulat de *Junius Brutus*, immédiatement après l'expulſion des rois; encore les conditions ne ſont-elles pas fidellement rapportées. *Carthaginem verò & in cætera Africæ loca quæ cis-promontorium erant; item in Sardiniam atque Siciliam ubi Carthaginenſes imperabant navigare mercimonii ſcauâ licebat.* Il fut permis aux Romains de naviger pour leur commerce à Carthage, ſur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire, de même que ſur les côtes de la Sardaigne & de la Sicile qui obéiſſaient aux Carthaginois.

Ce mot ſeul *mercimonii cauſâ, pour raiſon de leur commerce*, démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naiſſance de la république.

(*) Voyez *Polybe*.

N. B. Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien & moderne est extrêmement erroné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelques importantes qu'elles soient, parce qu'un des plus célèbres négocians de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui sera très-utile.

La stérilité du terrain d'Athènes y établit le gouvernement populaire, & la fertilité de celui de Lacédémone le gouvernement aristocratique.

Où a-t-il pris cette chimère ? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs ; & du pays de Lacédémone rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très-peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gènes n'a pas assurément un sol fertile, & c'est une aristocratie. Genève tient plus de l'Etat populaire, & n'a pas de son cru de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été long-temps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues règles continuellement démenties par l'expérience. Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

La féodalité est un événement arrivé une fois dans le monde, & qui n'arrivera peut-être jamais &c.

Nous trouvons la féodalité, les bénéfices militaires établis sous *Alexandre Sévère*, sous les rois lombards,

ſous *Charlemagne*, dans l'empire ottoman, en Perſe, dans le Mogol, au Pégu ; & en dernier lieu *Catherine II* impératrice de Ruſſie a donné en fief pour quelque temps, la Moldavie que ſes armes ont conquiſe.

Chez les Germains il y avait des vaſſaux & non pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux de bataille, des armes, des repas.

Quelle idée ! il n'y a point de vaſſalité ſans terre. Un officier à qui ſon général aura donné à ſouper, n'eſt pas pour cela ſon vaſſal.

Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt millions d'hommes en France.

Il donne *Puffendorf* pour garant de cette aſſertion ; *Puffendorf* va juſqu'à vingt-neuf millions, & il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs qui ſe trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ſes provinces la Lorraine, l'Alſace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, l'Artois, le Cambreſis, le Rouſſillon, le Béarn ; & aujourd'hui qu'elle poſſède tous ces pays, elle n'a pas vingt millions d'habitans, ſuivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été ſi peuplée, & cela eſt prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis *Charles IX*.

En Europe les empires n'ont jamais pu ſubſiſter.

Cependant l'empire romain s'y eſt maintenu cinq cents ans, & l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

La cauſe de la durée des grands empires en Aſie, c'eſt qu'il n'y a que de grandes plaines.

Il ne s'eſt pas ſouvenu des montagnes qui traverſent la Natolie & la Syrie, du Caucaſe, du Taurus, de

l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie.

En Espagne on a défendu les étoffes d'or & d'argent. Un pareil décret serait semblable à celui que feraient les Etats de Hollande, s'ils défendaient la consommation de la canelle.

On ne peut faire une comparaison plus fausse, ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures ; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais, au contraire, sont les seuls possesseurs de la canelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs vainqueurs des Gaulois ; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres, toutes contradictoires; dans l'examen de cette barbarie, de cette anarchie qui a duré si long-temps, & sur lesquelles il y a autant de sentimens différens que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abymes de ruines. Et l'auteur de l'Esprit des lois a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé *Dubos*, digne secrétaire de l'académie française, & le président de *Montesquieu*, digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire, & le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé *Dubos* est très-savant & très-circonspect ; il me paraît surtout que *Montesquieu* lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit, & cela selon sa coutume de citer au hasard & de citer faux.

Voici

Voici l'accuſation portée par *Monteſquieu* contre *Dubos*.

M. l'abbé Dubos veut ôter toute eſpèce d'idée que les Francs ſoient entrés dans les Gaules en conquérans. Selon lui nos rois, appelés par les peuples, n'ont fait que ſe mettre à la place & ſuccéder aux droits des empereurs romains.

Un homme plus inſtruit que moi a remarqué avant moi que jamais *Dubos* n'a prétendu que les Francs fuſſent partis du fond de leur pays pour venir ſe mettre en poſſeſſion de l'empire des Gaules, par l'aveu des peuples, comme on va recueillir une ſucceſſion. *Dubos* dit tout le contraire : il prouve que *Clovis* employa les armes, les négociations, les traités & même les conceſſions des empereurs romains, réſidans à Conſtantinople, pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains, mais aux barbares, qui ſous *Odoacre* avaient détruit l'empire.

Dubos dit que dans quelque partie des Gaules voiſine de la Bourgogne on déſirait la domination des Francs : mais c'eſt préciſément ce qui eſt atteſté par *Grégoire* de Tours. *Cum jam terror Francorum reſonaret in his partibus, & omnes eos amore deſiderabili cuperent regnare, ſanctus Aprunculus Lingonicæ civitatis epiſcopus apud Burgundiones cœpit haberi ſuſpectus; cumque odium de die in diem creſceret, juſtum eſt ut clam gladio feriretur.* Greg. Tur. hiſt. lib. 2, cap. 23.

Monteſquieu reproche à *Dubos* qu'il ne ſaurait montrer l'exiſtence de la république armorique : cependant *Dubos* l'a prouvée inconteſtablement par pluſieurs monumens, & ſurtout par cette citation

exacte de l'historien *Zozime*, liv. 6. *Totus tractus armorichus ceteræque Gallorum provinciæ Britannos imitatæ, consimili se modo liberârunt, ejectis magistratibus romanis, & sibi quadam republicâ pro arbitrio constitutâ.*

Montesquieu regarde comme une grande erreur dans *Dubos* d'avoir dit que *Clovis* succéda à *Childéric* son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule : mais jamais *Dubos* n'a dit cela. Voici ses paroles : *Clovis parvint à la couronne des Francs à l'âge de seize ans, & cet âge ne l'empêcha point d'être revêtu, peu de temps après, des dignités militaires de l'empire romain que Childéric avait exercées, & qui étaient selon l'apparenee des emplois dans la milice. Dubos* se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.

En effet, les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares, pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. *Clovis* même eut à la fin la dignité de consul : il respecta toujours l'empire romain, même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en son propre nom ; toutes celles que nous avons de *Clovis*, sont de *Clovis II ;* & les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puissance indépendante qu'après que *Justinien*, pour se les attacher à lui, & pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie, leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

Montesquieu condamne sévèrement l'abbé *Dubos* sur la fameuse lettre de *Rémi*, évêque de Rheims, qui s'entendit toujours avec *Clovis* & qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante.

„ Nous apprenons de la renommée que vous vous „ êtes chargé de l'adminiſtration des affaires de la „ guerre, & je ne ſuis pas ſurpris de vous voir être „ ce que vos pères ont été. Il s'agit maintenant de „ répondre aux vues de la Providence, qui récom-„ penſe votre modération, en vous élevant à une „ dignité ſi éminente. C'eſt la fin qui couronne „ l'œuvre. Prenez donc pour vos conſeillers des „ perſonnes dont le choix faſſe honneur à votre „ diſcernement. Ne faites point d'exactions dans „ votre bénéfice militaire. Ne diſputez point la „ préſéance aux évêques dont les diocèſes ſe trouvent „ dans votre département, & prenez leurs conſeils „ dans les occaſions. Tant que vous vivrez en bonne „ intelligence avec eux, vous trouverez toute ſorte „ de facilité dans l'exercice de votre emploi &c. „

On voit évidemment par cette lettre que *Clovis*, jeune roi des Francs, était officier de l'empereur *Zénon;* qu'il était grand-maître de la milice impériale, charge qui répond à celle de notre colonel général; que *Rémi* voulait le ménager, ſe liguer avec lui, le conduire & s'en ſervir comme d'un protecteur contre les prêtres euſébiens de la Bourgogne, & que par conſéquent *Monteſquieu* a grand tort de ſe moquer tant de l'abbé *Dubos* & de faire ſemblant de le mépriſer. Mais enfin il vient un temps où la vérité s'éclaircit.

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs dans l'*Eſprit des lois*, après que tout le monde eſt convenu que ce livre manque de méthode, qu'il n'y a nul plan, nul ordre, & qu'après l'avoir lu on ne ſait guère ce qu'on a lu, il faut rechercher quel

eſt ſon mérite, & quelle eſt la cauſe de ſa grande réputation.

C'eſt premièrement qu'il eſt écrit avec beaucoup d'eſprit, & que tous les autres livres ſur cette matière ſont ennuyeux. C'eſt pourquoi nous avons déjà remarqué qu'une dame, qui avait autant d'eſprit que *Monteſquieu*, diſait que ſon livre était *de l'eſprit ſur les lois*. On ne l'a jamais mieux défini.

Une raiſon beaucoup plus forte encore, c'eſt que ce livre plein de grandes vues attaque la tyrannie, la ſuperſtition & la maltote, trois choſes que les hommes déteſtent. L'auteur conſole des eſclaves en plaignant leurs fers ; & les eſclaves le béniſſent.

Ce qui lui a valu les applaudiſſemens de l'Europe, lui a valu auſſi les invectives des fanatiques.

Un de ſes plus acharnés & de ſes plus abſurdes ennemis, qui contribua le plus par ſes fureurs à faire reſpecter le nom de *Monteſquieu* dans l'Europe, fut le gazetier des convulſionnaires. Il le traita de *ſpinoſiſte* & de *déiſte*, c'eſt-à-dire, il l'accuſa de ne pas croire en DIEU, & de croire en DIEU.

Il lui reproche d'avoir eſtimé *Marc-Aurèle*, *Epictète* & les ſtoïciens, & de n'avoir jamais loué *Janſénius*, l'abbé de *St Cyran* & le père *Queſnel*.

Il lui fait un crime irrémiſſible d'avoir dit que *Bayle* eſt un grand-homme.

Il prétend que l'*Eſprit des lois* eſt un de ces ouvrages monſtrueux, dont la France n'eſt inondée que depuis la bulle *Unigenitus* qui a corrompu toutes les conſciences.

Ce gredin, qui de ſon grenier tirait au moins trois cents pour cent de ſa gazette eccléſiaſtique, déclama

comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques cuistres de son espèce ; ils finirent par ressembler aux esclaves qui sont aux pieds de la statue de *Louis XIV;* ils sont écrasés, & ils se mordent les mains.

Montesquieu a presque toujours tort avec les savans, parce qu'il ne l'était pas : mais il a toujours raison contre les fanatiques & contre les promoteurs de l'esclavage. L'Europe lui en doit d'éternels remercîmens.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons, c'est parce que nous aimons la vérité à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorans, qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume & d'insolence, n'ont connu aucune de ses véritables erreurs, & que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière de *St Médard* ont aboyé.

LUXE.

SECTION PREMIERE.

DANS un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe ? n'était-ce pas un homme très-sensé & très-industrieux ?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise ? pour celui qui la fit blanchir & repasser, je le crois un génie plein de ressources, & capable de gouverner un Etat.

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches, le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe, disait *Caton* aux Romains ; vous avez subjugué la province du Phase ; mais ne mangez jamais de faisans. Vous avez conquis le pays où croît le coton, couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or, l'argent & les pierreries de vingt nations, ne soyez jamais assez sots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. Il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux & libres.

Lucullus lui répondit : Mon ami, souhaite plutôt que *Crassus*, *Pompée*, *César* & moi nous dépensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie, mais elle le sera bien plutôt & bien plus surement par l'un de nous si nous fesons valoir comme toi notre argent, que si nous le dépensons en superfluités & en plaisirs. Souhaite que *Pompée* & *César* s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de Norvége reprochait le luxe à un hollandais. Qu'est devenu, disait-il, cet heureux temps où un négociant, partant d'Amsterdam pour les grandes Indes, laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine, & le retrouvait à son retour ? Où sont vos cuillers de bois & vos fourchettes de fer ? n'est-il pas honteux pour un sage hollandais de coucher dans un lit de damas ?

Va-t-en à Batavia, lui répondit l'homme d'Amsterdam ; gagne comme moi dix tonnes d'or, & vois

ſi l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu, bien nourri & bien logé.

Depuis cette converſation on a écrit vingt volumes ſur le luxe, & ces livres ne l'ont ni diminué, ni augmenté.

SECTION II.

ON a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers & en proſe, & on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains, quand ces brigands ravagèrent & pillèrent les moiſſons; quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruiſirent les pauvres villages des Volſques & des Samnites? c'étaient des hommes déſintéreſſés & vertueux; ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parce qu'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils ſaccagèrent. Leurs bois ni leurs marais ne produiſaient ni perdrix, ni faiſans, & on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé, tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate, & qu'ils eurent aſſez d'eſprit pour jouir du fruit de leurs rapines; quand ils cultivèrent les arts, qu'ils goûtèrent tous les plaiſirs, & qu'ils les firent même goûter aux vaincus, ils ceſſèrent alors, dit-on, d'être ſages & gens de bien.

Toutes ces déclamations ſe réduiſent à prouver qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il a pris, ni porter l'habit qu'il a dérobé, ni ſe parer de la bague qu'il a volée. Il fallait, dit-on, jeter tout cela dans la rivière, pour vivre en honnêtes gens;

dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent ; mais ne les traitez pas d'insensés quand ils jouissent. (*a*) De bonne foi, lorsqu'un grand nombre de marins anglais se sont enrichis à la prise de Pondichéri, & de la Havane, ont-ils eu tort d'avoir ensuite du plaisir à Londres, pour prix de la peine qu'ils avaient eue au fond de l'Asie & de l'Amérique ?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les richesses qu'on aurait amassées par le sort des armes, par l'agriculture, par le commerce & par l'industrie. Ils citent Lacédémone ; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce ? eut-elle jamais des *Démosthènes*, des *Sophocles*, des *Apelles* & des *Phidias*? Le luxe d'Athènes a fait des grands-hommes en tout genre ; Sparte a eu quelques capitaines, & encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté. (1) On arrive à la mort aussi-bien en manquant de tout, qu'en jouissant de ce qui peut rendre

(*a*) Le pauvre d'esprit que nous avons déjà cité, ayant lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un point après ce mot *bonne foi*, crut que l'auteur voulait dire que les voleurs jouissaient de bonne foi. Nous savons bien que ce pauvre d'esprit est méchant, mais de bonne foi il ne peut être dangereux.

(1) Lacédémone n'évita le luxe qu'en conservant la communauté ou l'égalité des biens ; mais elle ne conserva l'un ou l'autre qu'en fesant cultiver les terres par un peuple esclave. C'était la législation du couvent de Saint-Claude ; à cela près que les moines ne se permettaient point d'assassiner ni d'assommer leurs main-mortables. L'existence de l'égalité ou de la communauté des biens suppose celle d'un peuple esclave. Les Spartiates avaient de la vertu, comme les voleurs de grand chemin, comme les inquisiteurs, comme toutes les classes d'hommes que l'habitude a familiarisés avec une espèce de crimes, au point de les commettre sans remords.

la vie agréable. Le ſauvage du Canada ſubſiſte & atteint la vieilleſſe comme le citoyen d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre?

Que la république de Raguſe & le canton de Zug faſſent des lois ſomptuaires, ils ont raiſon, il faut que le pauvre ne dépenſe point au-delà de ſes forces; mais j'ai lu quelque part:

Sachez ſurtout que le luxe enrichit
Un grand Etat, s'il en perd un petit. (2)

Si par luxe vous entendez l'excès, on ſait que l'excès eſt pernicieux en tout genre, dans l'abſtinence comme dans la gourmandiſe, dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne ſais comment il eſt arrivé que dans mes villages où la terre eſt ingrate, les impôts lourds, la défenſe d'exporter le blé qu'on a ſemé intolérable, il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap, & qui ne ſoit bien chauffé & bien nourri. Si ce colon laboure avec ſon bel habit, avec du linge blanc, les cheveux friſés & poudrés, voilà certainement le plus grand luxe, & le plus impertinent; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraiſſe au ſpectacle vêtu comme ce payſan, voilà la léſine la plus groſſière & la plus ridicule.

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit conſiſtere rectum.

(2) Les lois ſomptuaires ſont par leur nature une violation du droit de propriété. Si dans un petit Etat il n'y a point une grande inégalité de fortune, il n'y aura pas de luxe: ſi cette inégalité y exiſte, le luxe en eſt le remède. Ce ſont les lois ſomptuaires de Genève qui lui ont fait perdre la liberté.

Lorſqu'on inventa les ciſeaux, qui ne ſont certainement pas de l'antiquité la plus haute, que ne dit-on pas contre les premiers qui ſe rognèrent les ongles, & qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient ſur le nez ? On les traita ſans doute de petits-maîtres & de prodigues, qui achetaient chèrement un inſtrument de la vanité, pour gâter l'ouvrage du Créateur. Quel péché énorme d'accourcir la corne que DIEU fait naître au bout de nos doigts ! C'était un outrage à la Divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemiſes & les chauſſons. On ſait avec quelle fureur les vieux conſeillers qui n'en avaient jamais porté, crièrent contre les jeunes magiſtrats qui donnèrent dans ce luxe funeſte. (3)

(3) Si l'on entend par luxe tout ce qui eſt au-delà du néceſſaire, le luxe eſt une ſuite naturelle des progrès de l'eſpèce humaine ; & pour raiſonner conſéquemment, tout ennemi du luxe doit croire avec *Rouſſeau* que l'état de bonheur & de vertu pour l'homme eſt celui, non de ſauvage, mais d'orang-outang. On ſent qu'il ferait abſurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient : auſſi ne donne-t-on en général le nom de luxe qu'aux ſuperfluités, dont un petit nombre d'individus ſeulement peuvent jouir. Dans ce ſens le luxe eſt une ſuite néceſſaire de la propriété, ſans laquelle aucune ſociété ne peut ſubſiſter, & d'une grande inégalité entre les fortunes, qui eſt la conſéquence, non du droit de propriété, mais des mauvaiſes lois. Ce ſont donc les mauvaiſes lois qui ſont naître le luxe, & ce ſont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moraliſtes doivent adreſſer leurs ſermons aux légiſlateurs, & non aux particuliers ; parce qu'il eſt dans l'ordre des choſes poſſibles qu'un homme vertueux & éclairé ait le pouvoir de faire des lois raiſonnables, & qu'il n'eſt pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent par vertu à ſe procurer à prix d'argent des jouiſſances de plaiſir ou de vanité.

Fin du tome cinquième.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table du cinquième volume.

